



COMMUNICATION, LETTRES
ET SCIENCES DU LANGAGE

Revue scientifique étudiante en ligne • clsl.recherche.usherbrooke.ca

Volume 9, no 1
Septembre 2015



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Département des lettres et communications

Communication, lettres et sciences du langage a été mise sur pied par le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, grâce à une aide financière de démarrage du Service de la recherche et de la création.

*Tous droits réservés © 2007, Communication, lettres et sciences du langage.
ISSN 1718-5882*

Présentation

Le neuvième volume de la revue *Communication, lettres et sciences du langage* aborde la communication, la linguistique et la littérature sous plusieurs aspects originaux avec ses huit articles aux sujets fort diversifiés.

Dans la section communication, Émilie Viau présente une **analyse de l'emploi des modalités braille et vocale par des lecteurs aveugles lors du décodage de journaux adaptés en texte électronique**. Son objectif est de relever, de caractériser et d'analyser les choix de modalité(s) faits par les lecteurs, afin d'en cerner les possibles facteurs d'influence.

Dans le même domaine, Tatiana Romanova s'intéresse à **l'image des femmes états-uniennes dans les affiches de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale**, une propagande où les images sont empreintes d'un mélange de force, de compétence et de féminité.

Sophie Del Fa, quant à elle, aborde **la liberté académique et la marketization de l'université dans une analyse des valeurs identitaires et des tensions idéologiques cultivées dans les discours du recteur de l'UQAM**.

Également en communication, Christophe Duret présente une **typologie des usages dans les tribunes en ligne du Journal de Montréal** et montre comment **les articles d'information et les chroniques d'opinion y sont revus et corrigés par leurs lecteurs**.

Dans son article « **Le projet : lieu et objet d'interdisciplinarité** », Marie-Claude Plourde propose une réflexion sur les processus communicationnels favorisant une approche interdisciplinaire de l'architecture.

En outre, Marie-Dominique Duval étudie **les revues et le théâtre lesbiens** afin d'y cerner **la représentation des conditions de vie des femmes homosexuelles montréalaises de 1973 à 1982**. Son travail met en relief les enjeux présents dans le quotidien de ces femmes « invisibilisées » et stigmatisées par une société encore très réfractaire aux changements.

En littérature, dans son texte « **Le carré rouge de la feutrine au papier** », Gabrielle Lapierre traite **des incidences du paratexte dans les récits sur la grève étudiante du printemps 2012**.

Enfin, en sciences du langage, David Fradette étudie **le slogan au service de la société civile et les stratégies de traduction de l'anglais vers le français** qui lui sont propres. Dans cet article, l'auteur démontre que la traduction pour la société civile se distingue d'une traduction purement publicitaire ou administrative.

Encore une fois, ce nouveau volume de *Communication, lettres et sciences du langage* donne tout son sens au mot *interdisciplinarité*.

Sara Marcil Morin, coordonnatrice de numéro

Table des matières

Vol 9, no 1, septembre 2015

Présentation.....	1
-------------------	---

Communication

<i>Analyse de l'emploi des modalités braille et vocale par des lecteurs aveugles lors du décodage de journaux adaptés en texte électronique</i> Émilie Viau	3
<i>L'image des femmes états-uniennes dans les affiches de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale</i> Tatiana Romanova	20
<i>Entre liberté académique et marketization de l'université : analyse des valeurs identitaires et des tensions cultivées dans les discours du recteur</i> Sophie Del Fa	37
<i>Typologie des usages dans les tribunes en ligne du Journal de Montréal : les articles d'information et chroniques d'opinion revus et corrigés par leurs lecteurs</i> Christophe Duret.....	53
<i>Le projet : lieu et objet d'interdisciplinarité</i> Marie-Claude Plourde.....	79
<i>Les revues et le théâtre lesbiens : une représentation des conditions de vie des femmes homosexuelles montréalaises de 1973 à 1982</i> Marie-Dominique Duval.....	105

Littérature

<i>Le carré rouge de la feutrine au papier. Les incidences du paratexte dans les récits sur la grève étudiante du printemps 2012</i> Gabrielle Lapierre	120
--	-----

Sciences du langage

<i>Le slogan au service de la société civile : stratégies de traduction de l'anglais vers le français</i> David Fradette	138
---	-----

Analyse de l'emploi des modalités braille et vocale par des lecteurs aveugles lors du décodage de journaux adaptés en texte électronique

Émilie Viau

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article expose les principaux résultats d'une recherche sur l'emploi des modalités braille (décodage tactile) et vocale (décodage auditif) par des lecteurs aveugles d'un journal adapté en texte électronique. L'objectif était de relever, de caractériser et d'analyser les choix de modalité(s) faits par ces lecteurs, afin d'en cerner les possibles facteurs d'influence.

La collecte de données s'est tenue auprès de six participants aveugles, entre autres sélectionnés pour leur aptitude à lire le braille. Ceux-ci ont lu des articles en texte électronique avec la ou les modalités de leur choix, lesquelles pouvaient être utilisées seules ou en combinaison. Les données proviennent d'observations de comportements et de verbalisations émises après chaque lecture.

Tous les lecteurs ont employé principalement le vocal, et, ponctuellement, le braille. Ces résultats suggèrent que certaines personnes aveugles pourraient combiner les deux modalités pour lire un journal adapté en texte électronique.

Mots-clés : lecture, déficience visuelle, aveugle, journaux, synthèse vocale, afficheur braille.

Abstract

This paper reports the main results of a study about the use of Braille and speech modalities by blind subjects reading an adapted electronic text newspaper. We aimed to identify, characterize and analyze the choices made from among these modalities, in order to identify possible influencing factors.

Data collection was conducted toward six blind subjects, specially selected for their ability to read Braille. Each of them read articles in electronic text while having the possibility to choose one or both modalities (Braille and/or speech). Empirical data come from behavioural observations and comments expressed by participants following the reading of each article.

All subjects made a major use of the speech modality, and an occasional use of Braille. These results suggest that some blind people may combine the two modalities to read adapted electronic text newspapers.

Keywords : reading, visual impairment, blindness, newspapers, speech synthesis, Braille display.

1. Introduction

Afin de pallier leur déficience visuelle, les lecteurs aveugles emploient l'ouïe ou le toucher pour le décodage de l'écrit. Ceci suppose toutefois une adaptation des publications originales, de sorte à permettre une lecture en modalité braille (décodage tactile) ou vocale (décodage auditif).

Les journaux n'échappent pas à cette nécessité d'adaptation. Plus qu'un enjeu communicationnel, l'accessibilité de l'écrit prend une dimension sociale et éthique, appuyée par divers textes comme la Charte canadienne des droits et libertés ou la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.

S'ajoute à ces considérations humaines la nécessité technique d'une adaptation des journaux. D'une part, les versions imprimées de ces publications demeurent peu ou pas utilisables par des lecteurs aveugles. Elles se fondent généralement sur une mise en forme non linéaire des contenus, ce qui fait obstacle à un décodage efficace au moyen d'aides à la lecture comme la reconnaissance optique des caractères (Hersh et Johnson, 2008, p. 557-575).

D'autre part, les journaux en texte électronique sur le Web permettraient, théoriquement, une lecture non visuelle avec des technologies d'adaptation comme la synthèse vocale ou l'afficheur braille. Toutefois, en pratique, les versions Web issues des sociétés de presse comportent souvent des obstacles pour les lecteurs aveugles. En 2007, une enquête menée au Royaume-Uni a révélé que plusieurs quotidiens en ligne de ce pays présentaient de sérieux problèmes d'accessibilité (Oliver et Luft, 2007; Warren, 2007). Durant la même période, une étude québécoise laissait aussi entrevoir d'importantes lacunes à cet égard pour divers journaux nationaux ou étrangers (Coopérative AccessibilitéWeb, 2007).

Bref, sans nier les progrès réalisés en accessibilité Web au cours des dernières années, il demeure qu'un journal en texte électronique sur le Web ne constitue pas une garantie d'accessibilité pour un lecteur aveugle. Notre intérêt s'est donc porté sur des services de journaux adaptés pour personnes déficientes visuelles, qui produisent des versions accessibles de publications existantes, notamment en texte électronique adapté.

Cet article se penche plus particulièrement sur le décodage tactile et auditif de journaux adaptés en texte électronique, tel qu'effectué par des lecteurs aveugles. Après avoir défini quelques concepts relatifs à l'accessibilité de l'écrit, nous présentons notre problématique, de même que les aspects méthodologiques entourant notre collecte de données. Puis, nous exposons les principaux résultats obtenus, dans la perspective d'un retour sur les hypothèses. Enfin, à la lumière des apports et des limites de la recherche, nous proposons certaines pistes pour de futures études.

2. Le lecteur aveugle et l'accessibilité dans une perspective d'adaptation des journaux

Sous l'angle d'une tâche de lecture, nous abordons la cécité d'un point de vue fonctionnel, d'après une approche inspirée de Colenbrander (Zribi et Poupée-Fontaine, 1996, p. 158). Une personne sera dite aveugle si sa déficience visuelle rend impossible une lecture au moyen de la vision, même avec des aides visuelles.

Étant donné notre objet d'études, nous nous référons plus particulièrement à des individus capables de lire le braille et qui ne présentent aucune limitation empêchant un décodage tactile ou

auditif de l'écrit. Bien entendu, un tel profil demeure strictement conceptuel et ne prétend pas représenter l'ensemble des personnes aveugles.

L'accessibilité de l'écrit suppose, pour un lecteur aveugle, d'être en mesure de lire des textes présentés à l'origine sous forme visuelle¹. Les publications textuelles accessibles pourraient se définir par un ensemble de caractéristiques, comme la perceptibilité, la navigabilité et l'intelligibilité des contenus. Ces caractéristiques, qui s'inspirent de notions du *Web Content Accessibility Guideline (WCAG) 2.0* (W3C, 2008), sont ici envisagées au-delà d'une diffusion Web, de sorte à traiter différentes approches d'adaptation des journaux.

2.1 Perceptibilité

La perceptibilité concerne l'acquisition sensorielle des contenus. Pour permettre une lecture auditive ou tactile, un transcodage des textes présentés sous forme visuelle est nécessaire. Autrement dit, un autre type de signal doit remplacer le signal visuel indécodable. Cela s'effectue en employant une forme de communication (modalité) adaptée aux sens fonctionnels du lecteur et à la nature du message transmis. Pour l'écrit, on utilise principalement les modalités braille et vocale (Drottz et Hjelmquist, 1986) :

- En modalité braille, différentes combinaisons de points en relief servent à représenter des lettres, des chiffres, des symboles, des signes diacritiques et certains changements typographiques (ministère de l'Éducation, 1996). Pour des textes courants, on distingue le braille intégral de l'abrégé. Alors que l'intégral reproduit au long les caractères du texte, l'abrégé utilise des contractions pour certains mots ou groupes de lettres.
- En modalité vocale, la personne aveugle écoute des textes verbalisés par un narrateur humain ou une voix de synthèse numérique simulant l'élocution humaine (Drottz et Hjelmquist, 1986).

Pour une lecture dans ces modalités, diverses formes de représentation du texte (encodages textuels) sont envisageables :

- Braille embossé : Impression de l'écriture braille sur support plat comme le papier (Maumet, 2007). Ce type d'encodage est peu usité dans les journaux, compte tenu de diverses contraintes liées à une production quotidienne ou hebdomadaire (temps et ressources nécessaires au processus d'embossage, coût et épaisseur du papier braille...).
- Son : L'encodage sonore des textes suppose leur transcodage en modalité vocale avant qu'ils ne soient acheminés au lecteur aveugle. Ceci se fait généralement par enregistrements sonores (ex. : sur audiocassette, sur cédérom, dans un fichier sonore diffusé sur le Web).
- Certains modes de diffusion comme la radio et le téléphone ont aussi été mis à profit pour des publications à contenu éphémère comme les journaux (Craddock, 1996).
- Texte électronique : Représentation informatique de l'écrit avec des normes d'encodage de caractères comme Unicode ou ASCII (Clément, 2008). Le texte électronique peut être diffusé de diverses manières (ex. : sur le Web, sur cédérom) et donner lieu à différents formats de fichiers (ex. : page Web, document de traitement de texte). Par ailleurs, il peut

¹ Cette recherche n'aborde pas l'accessibilité et le décodage des images qui ne représentent pas du texte.

se présenter sans formatage ou s'enrichir d'un balisage informatique avec indications sur la mise en forme du texte, la structure ou la nature des contenus. Bien entendu, le texte électronique n'est pas directement lisible en modalité braille ou vocale. Le lecteur aveugle doit employer des outils de transcodage comme la synthèse vocale ou l'afficheur braille. Une synthèse vocale est un composant (généralement logiciel) qui dicte le texte à l'aide d'une voix artificielle (Maumet, 2007). Quant à l'afficheur, cet appareil avec picots rétractables active sur sa surface des combinaisons de points braille correspondant aux caractères à l'écran (Hersh et Johnson, 2008). L'afficheur et la synthèse sont généralement orchestrés par un logiciel (revue d'écran) qui achemine l'information relative aux contenus et actions détectés à l'écran. En outre, l'afficheur et la synthèse traitent uniquement le texte électronique. Ils n'ont pas la capacité de transcoder les fichiers images, que ceux-ci représentent ou non de l'écriture. Il importe donc que les images des publications électroniques s'accompagnent d'équivalents en texte électronique.

- Braille électronique : Représentation informatique des caractères braille avec des normes d'encodage comme Unicode ou ASCII (Allan, 2000; Degraupes, 2005). Les documents en braille électronique peuvent notamment servir à commander une impression en braille embossé ou être lus sur l'afficheur.

2.2 *Navigabilité*

La navigabilité concerne la possibilité, pour une publication, d'être parcourue de manière efficace et optimale. Cette caractéristique marque la frontière entre un souci élémentaire de perceptibilité et un document concrètement utilisable par le lecteur aveugle :

[S]i l'on parle d'adaptation plus volontiers que de production, c'est parce qu'une œuvre, bien qu'intégralement respectée dans son contenu, est souvent plus que « transposée » : elle est véritablement adaptée pour rendre sa lecture la plus conforme possible à celle que fait un lecteur d'imprimé de l'œuvre originale. (Laberge et Houtekier, 2001, p. 13.)

Balayer du regard un document permet d'obtenir une idée rapide des contenus, de leur organisation et de leur disposition. Le lecteur aveugle ne bénéficie pas de cette appréciation globale, car la perception tactile ou auditive demeure séquentielle (Paepen et Engelen, 2005). Dans ce contexte, il est d'autant plus important de favoriser un parcours rapide et ciblé du journal, puisqu'une lecture de la première à la dernière page n'est pas forcément souhaitée. Voici quelques exemples de mesures pouvant enrichir la navigabilité de journaux adaptés² :

- Présentation des contenus : Pour s'adapter à une perception fragmentée et séquentielle de l'écrit, on s'assure que le lecteur peut accéder aux contenus de manière linéaire (contenus énoncés les uns à la suite des autres).
- Outils de navigation : Dans certaines publications électroniques, il est possible de prévoir des mécanismes pour sauter des contenus redondants, faire des allées et venues dans le document, survoler des contenus par élément structurel (chapitres, titres, paragraphes, mots...) ou atteindre un contenu précis.

² Certaines stratégies peuvent varier selon les caractéristiques du document original, les encodages textuels et le mode de diffusion.

- Informations complémentaires : Pour aider le lecteur à mieux appréhender la structure et la nature des contenus, on peut : indiquer de manière non visuelle la valeur hiérarchique des titres, inclure une table des matières listant les articles par section du journal, signaler le nombre d'articles par section et la longueur de chacun, fournir des mots-clés ou un aperçu des premières lignes de l'article dans la table des matières, annoncer la fin d'un article, etc.

2.3 *Intelligibilité*

Au-delà de la clarté des textes, qui incombe à leurs auteurs, les contenus doivent rester compréhensibles après leur adaptation pour un décodage auditif ou tactile efficace. Voici quelques exemples de mesures d'intelligibilité :

- Lors de la présentation linéaire des textes, il importe de maintenir une succession cohérente et compréhensible des contenus.
- Dans une page Web, le concepteur peut coder informatiquement la forme longue des acronymes et des abréviations, pour faciliter la compréhension de ces contenus lors d'un rendu par synthèse vocale. Par ailleurs, avec un codage de la langue du document et des changements de langue, la synthèse vocale adoptera la prononciation de la langue indiquée, si sa configuration le permet.

3. Problématique

Avant la démocratisation de l'informatique, les personnes aveugles disposaient quasi exclusivement de services de journaux adaptés en modalité vocale, notamment dispensés sur cassette, par radio ou par système téléphonique (Craddock, 1996; Viau, 2014).

Les progrès informatiques et la montée d'Internet ont contribué à la création d'une nouvelle génération de journaux adaptés. En plus d'un enrichissement de l'offre vocale, les lecteurs aveugles peuvent désormais accéder à des journaux en texte électronique qui supportent un emploi combiné du braille et du vocal. Des journaux en braille électronique existent aussi, ce qui témoigne explicitement d'une considération de la lecture tactile (Hersh et Johnson, 2008; Viau, 2014).

Sachant que les possibilités de lecture d'un journal adapté se sont longtemps restreintes à la modalité vocale, nous nous sommes interrogée sur les motifs de prise en compte du braille dans l'offre actuelle. Serait-ce, notamment, parce que le vocal ne peut combler à lui seul tous les besoins de certains lecteurs aveugles? Afin d'alimenter cette réflexion, nous avons étudié les apports éventuels du braille, du vocal ou d'une combinaison de ces modalités pour le décodage d'un journal adapté en texte électronique.

Rares sont les recherches traitant du décodage de journaux par des lecteurs aveugles. Celles qui concernent notre question de départ se résument, pour l'essentiel, à une série d'études suédoises sur l'emploi du braille et du vocal dans un journal en texte électronique (Drottz, 1986; Drottz et Hjelmquist, 1986; Hjelmquist, Jansson et Torell, 1987).

Dans ces études fondées sur des données déclaratives (journal de bord, questionnaires), les participants ont émis des opinions récurrentes sur les avantages et les inconvénients de chaque modalité de lecture. Entre autres, le braille tendrait à favoriser une meilleure concentration, ce qui influencerait positivement la compréhension et la mémorisation. Ceci découlerait d'une lecture

plus active et engagée, de même que d'un contact plus direct avec l'écrit. Inversement, l'écoute d'un texte serait plus propice à une perte d'attention. Tous les participants ont néanmoins estimé qu'une lecture par synthèse vocale était plus rapide, ce qui, selon certains, améliorerait la compréhension et la mémorisation grâce à un meilleur maintien de l'unité textuelle.

Les participants ont aussi exprimé certaines préférences en fonction du matériau textuel. Entre autres, le vocal serait préféré pour des articles volumineux ou de longs passages textuels, alors que le braille serait plus apprécié pour la lecture de nombres ou de noms propres. Des textes présentant un intérêt spécifique pour le lecteur faisaient aussi partie de contenus préférés en braille.

Enfin, les participants ont manifesté le désir de pouvoir combiner l'afficheur braille et la synthèse vocale pour lire le journal. Cette possibilité ne leur était pas offerte, puisque chaque outil faisait l'objet de périodes d'expérimentation distinctes.

Or, puisque les études suédoises se fondent sur des préférences exprimées à la suite d'une expérimentation mutuellement exclusive de l'afficheur et de la synthèse, elles ne peuvent servir à une extrapolation fiable de l'emploi de ces outils pour lire des journaux en texte électronique. Une approche plus probante serait d'observer des personnes aveugles lors d'une tâche de lecture où elles peuvent à la fois utiliser l'afficheur braille et la synthèse vocale.

Par ailleurs, Drottz et Hjelmquist (1986) soulignent l'intérêt d'approfondir l'étude des préférences de modalités en fonction du matériau textuel du journal.

Nous avons donc entrepris de relever, de caractériser et d'analyser les choix de modalité(s) faits par des personnes aveugles lisant un corpus d'articles de journaux en texte électronique. Notre démarche reposait sur certaines hypothèses, inspirées en grande partie de pistes dégagées dans les recherches suédoises :

- En présence d'un choix de modalités, certaines personnes aveugles seraient susceptibles de combiner l'afficheur braille et la synthèse vocale pour lire un journal adapté en texte électronique.
- Si l'afficheur et la synthèse sont tous deux sollicités, leur emploi pourrait se produire à des moments distincts de la lecture (usage séquentiel) ou au même moment (usage parallèle).
- L'afficheur servirait notamment au décodage de nombres ou de mots dont on souhaite connaître l'orthographe.
- L'afficheur pourrait s'employer lorsque le lecteur désire accroître sa concentration ou son engagement dans la lecture (ex. : article sur un sujet peu maîtrisé ou analyse en profondeur d'un fait d'actualité). Inversement, la synthèse tendrait à être utilisée pour des contenus qui exigent une moins grande concentration.
- Dans le même esprit, l'afficheur serait éventuellement mis à profit pour le décodage de textes que le lecteur considère d'un grand intérêt. À l'inverse, la synthèse serait favorisée pour des contenus de moindre intérêt, compte tenu d'un plus faible désir d'engagement dans la lecture.
- Afin d'accélérer la lecture, le vocal serait davantage utilisé que le braille. Un recours au vocal s'observerait à plus forte raison dans le cas de longs articles.

4. Méthodologie

4.1 Participants

Six participants aveugles, tous adultes et de langue maternelle française, ont été recrutés à l'échelle provinciale par l'entremise d'une annonce dans des services d'information pour personnes déficientes visuelles. Ces participants devaient répondre à certains critères visant à contrôler des variables indésirables :

- Ne pas présenter de troubles sensoriels, moteurs ou dyslexiques nuisant à la lecture auditive ou tactile.
- Détenir minimalement de bonnes compétences en lecture du braille sur afficheur (c'est-à-dire pouvoir y lire de courts textes en atteignant le minimum de fluidité nécessaire à la préservation d'une unité textuelle). Le critère a été validé au moyen d'une autoévaluation des compétences et d'un test de lecture sur afficheur. Ce test a aussi permis de vérifier que les participants possédaient les compétences langagières nécessaires à une lecture sans encombre d'articles de journaux.
- Être un utilisateur expérimenté de l'afficheur braille et de la synthèse vocale.
- Posséder les outils suivants et accepter d'en faire l'emploi durant la collecte de données, pour éviter l'influence d'une courbe d'apprentissage : ordinateur avec navigateur Web, revue d'écran, synthèse vocale et afficheur braille d'au moins 40 cellules³.

Nous avons aussi cherché à assurer une certaine homogénéité dans le choix des participants (compétences braille similaires, technologies adaptées aux caractéristiques comparables). Cette homogénéité a été partiellement atteinte : deux participants se démarquaient par des compétences braille nettement supérieures et des outils de transcodage aux différences plus marquées (synthèse vocale beaucoup plus proche de la voix humaine ou afficheur avec le double de cellules). Cela dit, malgré ces différences, les conclusions générales de la recherche demeurent les mêmes. Par ailleurs, rien ne permet d'établir un lien entre des variations de comportements observées chez certains participants et des distinctions établies du point de vue des critères d'homogénéité. Le tableau 4.1 fournit un portrait général des technologies adaptées des participants et de leurs compétences braille⁴.

Tableau 4.1 : Technologies adaptées et habiletés sur afficheur braille

Participant	Revue d'écran	Synthèse vocale	Nombre de cellules de l'afficheur braille	Habiletés en braille intégral sur afficheur
P1	JAWS 7.10	Éloquence	44	Très bonnes
P2	JAWS 4.5	Éloquence	44	Très bonnes

³ Une cellule = un caractère braille. Ce nombre de cellules visait à ne pas désavantager le décodage braille. En effet, dans l'étude de Hjelmquist, Jansson et Torell (1987), plusieurs participants ont estimé que l'afficheur de 20 cellules était trop petit et ralentissait la lecture.

⁴ Pendant la collecte de données, aucun participant n'a choisi d'employer le braille abrégé. Nous nous limitons donc aux compétences en braille intégral.

P3	JAWS 7.2	Éloquence	40	Bonnes
P4	JAWS 3.7	Éloquence	40	Bonnes
P5	JAWS 7.0	Infovox Desktop Pro	40	Excellentes
P6	JAWS 10	Éloquence	80	Excellentes

4.2 Corpus

Cinq articles parus dans le journal *La Presse*, entre le 19 et le 23 février 2009, ont été retenus pour le corpus. En fonction des hypothèses, chaque texte a été choisi d'après certaines caractéristiques liées aux contenus, aux composants textuels et au nombre de mots (tableau 4.2). Même si nous ne pouvions être certaine du degré d'intérêt des participants pour les articles, cet aspect a aussi été considéré lors du choix des textes. Pour faciliter la démarche, les participants potentiels ont été interrogés lors du recrutement sur leur intérêt pour diverses catégories de contenus d'un journal.

Tableau 4.2 : Caractérisation du corpus

Caractéristiques recherchées	Article	Longueur approximative du corps de l'article (en mots)
Article court sur un fait divers	Trois ex æquo pour le Glouton d'or	250
Article de longueur moyenne susceptible d'être de grand intérêt pour les participants	La fin des journaux?	500
Article comprenant des statistiques, abréviations ou noms propres que la synthèse prononce plus difficilement	Les nids-de-poule de Montréal pourraient sauver la planète	250
Article long approfondissant un sujet d'actualité d'intérêt public	Frais d'intérêt : recours collectif contre Hydro	800
Article de longueur moyenne susceptible d'être peu ou pas intéressant pour les participants	Le road-movie en boîte	500

Vu la nécessité de soumettre le même corpus à tous les participants, les articles ont été choisis à l'avance. Incluant la période nécessaire au tri et à l'informatisation des textes, tout au plus huit jours se sont écoulés entre la date de publication des articles et le début de la collecte de données. Pour limiter les risques d'usure des contenus, nous avons privilégié des articles conservant un intérêt à court ou à moyen terme et des sujets peu médiatisés. De plus, nous avons suggéré aux participants de ne pas lire *La Presse* durant la sélection des articles.

Le corpus en texte électronique a été intégré à un minisite Web bâti pour les besoins de la recherche. Ce minisite en langage XHTML intégrait diverses mesures d'accessibilité (annexe 1). La page d'accueil (sommaire) comprenait des hyperliens vers chaque article et une indication de la longueur des textes (figure 4.3).

Sélection d'articles tirés de *La Presse*

Sommaire (5 articles)

1. [Trois ex æquo pour le Glouton d'or](#) (Court : moins de 300 mots)
2. [La fin des journaux?](#) (Moyen : de 300 à 700 mots)
3. [Les nids-de-poule de Montréal pourraient sauver la planète](#) (Court : moins de 300 mots)
4. [Frais d'intérêt : recours collectif contre Hydro](#) (Long : 700 mots ou plus)
5. [Le road-movie en boîte](#) (Moyen : de 300 à 700 mots)

Figure 4.3 : Page d'accueil

Chaque article était structuré selon le modèle suivant :

- logo *La Presse* (avec équivalent textuel);
- section, date de publication, page(s) de l'article;
- titre;
- auteur(s);
- corps de l'article;
- mention « Illustration » avec légende originale (si applicable);
- mention « Fin de l'article » et lien de retour au sommaire.

4.3 Collecte de données

La collecte de données s'est étalée sur près d'une semaine, à raison d'une séance par participant. En moyenne, les rencontres ont duré deux heures et demie, incluant une pause d'environ quinze minutes. Sauf pour une personne, les séances ont eu lieu au domicile de chacun (option offerte pour limiter les déplacements).

Sur leur ordinateur, les participants ont lu un article à la fois, en accédant aux textes depuis le sommaire. Pour ce faire, ils pouvaient choisir soit la synthèse vocale, soit l'afficheur braille, ou une combinaison des deux outils. Chaque lecture d'article était aussitôt suivie d'une période de verbalisation, pendant laquelle le participant était interrogé sur des aspects tels que son intérêt pour l'article, ses usages de modalité(s) et les motifs desdits usages. Une discussion en fin de séance a aussi permis au lecteur d'ajouter tout autre commentaire pertinent.

Autant que possible, les lectures se sont déroulées sans intervention verbale de la chercheuse ou du participant. Durant ces lectures, nous avons effectué une observation préliminaire des comportements, afin d'alimenter les verbalisations. Y étaient notamment observés : les choix d'outil(s) de transcodage, les contextes de leur emploi et l'usage de fonctionnalités relatives au contrôle des rendus braille ou vocal (ex. : changement de débit vocal, commandes d'affichage

d'une ligne braille). Un dépouillement approfondi des comportements de lecture et des verbalisations a été fait après les séances, grâce aux enregistrements sonores et vidéo de celles-ci.

5. Principaux résultats

Quelques constantes significatives se dégagent de l'analyse des résultats, que nous résumons ici⁵. Rappelons que la méthodologie employée ne se prête pas à une généralisation des résultats, ne serait-ce qu'en vertu de la taille de l'échantillon et de sa sélection non aléatoire. Ce choix de méthode n'en demeure pas moins justifié : puisque notre recherche visait la compréhension d'un phénomène et le dégagement de nuances, seule une approche qualitative permettait d'atteindre nos objectifs.

5.1 *Combinaisons de modalités*

Tous les participants⁶ ont eu recours à l'afficheur braille et à la synthèse vocale, que ce soit pour la consultation du sommaire ou la lecture des articles. Ceci tend à appuyer notre principale hypothèse, selon laquelle certaines personnes aveugles capables d'un décodage braille et placées en présence d'un choix de modalité(s) pourraient faire un emploi combiné du braille et du vocal lors d'une lecture de journal adapté en texte électronique.

Par ailleurs, les comportements qui suivent ont été observés chez tous les participants :

- un emploi de l'afficheur pendant un rendu vocal;
- un emploi de l'afficheur sans la présence d'un rendu vocal;
- une absence d'utilisation de l'afficheur en cours de rendu vocal.

Ces observations suggèrent de possibles usages séquentiels ou parallèles du braille et du vocal lors d'une lecture de journal adapté en texte électronique.

5.2 *Primauté de la synthèse vocale*

Comme anticipé, les six participants se sont majoritairement servis de la synthèse vocale. Ceux-ci choisiraient d'ailleurs la synthèse s'ils étaient contraints d'employer un seul outil de transcodage pour lire les journaux.

En général, l'approche des participants consistait à recourir par défaut à la synthèse vocale. Le braille était utilisé comme complément, en réponse à des besoins ponctuels.

Conformément aux hypothèses, la rapidité de lecture figure parmi les motifs d'emploi majoritaire du vocal, et ce, chez tous les participants. P3 précise que cette rapidité de lecture lui permet de mieux garder le fil des contenus que sur afficheur, facilitant ainsi la compréhension des textes.

D'autres avantages du vocal ont aussi été relevés, comme la simplicité d'usage et le confort de lecture. Quatre des six participants opposent d'ailleurs ces caractéristiques à l'effort physique ou cognitif requis lors d'un décodage sur afficheur. Entre autres, P6 souligne qu'une lecture auditive « ne demande rien physiquement », et associe l'écoute d'un texte à un certain état de passivité :

⁵ Pour une présentation détaillée des usages et des verbalisations, voir le mémoire de Viau (2014).

⁶ Le cas échéant, l'identification des participants s'effectue d'après la convention établie au tableau 4.1 (codes P1 à P6).

« J'me croise les mains, j'm'accote la tête, pis j'écoute. [...] Y'a quelque chose de passif et drôle là-dedans. » Par ailleurs, P5 croit que la nécessité de commander le rendu d'une nouvelle ligne braille sur l'afficheur accentue le côté fastidieux d'une lecture continue sur cet appareil. Enfin, deux participants évoquent certaines sources d'inconfort relatives à l'emploi prolongé de l'afficheur. P4 fait notamment état de douleurs posturales.

Enfin, malgré quelques difficultés occasionnelles à reconnaître des mots ou des chiffres lors du rendu vocal (voir 5.3), les six participants indiquent s'être habitués aux défauts et particularités de leur synthèse vocale, de sorte qu'ils comprennent généralement ce qu'elle dicte.

5.3 Complémentarité de l'afficheur braille

Nous avons également constaté un usage de l'afficheur braille dans le cadre de certaines stratégies de lecture du journal. Entre autres, conformément aux hypothèses, les participants ont eu recours au braille pour vérifier la graphie de mots ou de nombres.

Par ailleurs, certains lecteurs ont employé le braille en complément du vocal lors de déplacements ligne par ligne dans le corpus. Cet emploi a souvent pris la forme d'un balayage des premières cellules de l'afficheur, parallèlement au rendu vocal de chaque ligne. Notons que les déplacements ligne par ligne servaient entre autres au repérage d'un titre d'article dans le sommaire, ou au repérage d'une ligne de texte contenant un mot dont on doit vérifier l'orthographe.

Enfin, parmi les emplois verbalisés par les participants, mais non observés lors des lectures, P1 et P6 soulignent qu'ils utiliseraient davantage le braille s'ils devaient retenir certaines informations d'un article pour les rapporter à quelqu'un d'autre. P4 évoque aussi un emploi du braille dans l'éventualité où il devrait examiner un article « avec plus de précision », pour l'expliquer à quelqu'un d'autre. Enfin, P3 mentionne qu'il utiliserait le braille pour lire des contenus d'un article qu'il souhaite prendre en note.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants établissent des liens entre l'examen approfondi d'un texte et des comportements ou des stratégies susceptibles d'entraîner un emploi du braille (vérifications orthographiques, mémorisation de contenus, prise de notes, etc.). Ainsi, comme anticipé dans les hypothèses, il est permis de croire à d'éventuels usages du braille pour l'approfondissement d'articles de journaux. Malgré tout, un recours au braille n'apparaît pas systématique dans ce contexte. Par exemple, P2 indique privilégier des stratégies de relecture et de diminution du débit vocal pour mémoriser des contenus.

Voici un résumé des avantages du braille verbalisés par les participants :

- Tous les participants estiment que le braille permet de vérifier plus rapidement la graphie d'un élément textuel, contrairement à une épellation par synthèse vocale. P1, P2 et P6 attribuent cet apport à une perception globale et immédiate du texte et de sa graphie. Selon P1, P3 et P6, un autre point en défaveur de l'épellation est qu'il faut d'abord positionner le curseur de lecture à l'emplacement exact du mot ou du chiffre. Or, cette action serait plus ardue à réaliser en vocal, rendant la procédure d'épellation plus lente qu'un décodage braille.
- Trois participants (P3, P4 et P6) sont d'avis que le braille apporte une plus grande précision dans le décodage des contenus. Cet avantage découlerait notamment d'une plus grande proximité avec la représentation écrite des textes.

- P3 souligne qu'une lecture braille de contenus à prendre en note lui donne le temps nécessaire pour retranscrire ceux-ci. Cet avantage semble découler de la persistance du rendu braille, qui permet au lecteur de moduler son rythme de lecture en fonction de sa vitesse de traitement d'information. En revanche, la synthèse vocale impose un rythme de lecture, même dans le cas d'un débit réduit.
- Selon P4 et P6, un décodage braille aide à mieux se souvenir des mots et de leur orthographe. P6 ajoute qu'il retient l'orthographe des mots par des images sur ses doigts. Cela dit, comme évoqué plus tôt, les apports du braille en matière de mémorisation ne font pas consensus chez les participants. P3 estime d'ailleurs que le braille n'apporte aucun avantage à cet effet.
- Enfin, P4 soutient qu'un emploi de l'afficheur contribue à mieux se repérer dans la structure des sites Web, sans toutefois préciser la nature de cet apport.

En comparaison du braille, les six participants estiment qu'un rendu vocal peut parfois entraîner des difficultés quant à la reconnaissance de mots ou de nombres. Ces difficultés, souvent invoquées comme élément déclencheur d'une vérification orthographique, seraient entre autres attribuables :

- à une mauvaise prononciation (réelle ou anticipée) parfois adoptée par la synthèse vocale;
- à des ambiguïtés ou équivoques phonétiques (l'élément présenté sous forme vocale pourrait se concrétiser de plus d'une manière à l'écrit et adopter des sens différents).

Cela dit, pour la lecture du journal, les participants disent faire preuve d'une certaine tolérance contextuelle vis-à-vis d'imprécisions ou d'incompréhensions découlant d'un rendu vocal. Lorsque surviennent ces difficultés, le choix d'entreprendre une vérification orthographique ou d'approfondir certains articles serait influencé, entre autres, par les objectifs de lecture. Plusieurs participants soulignent, à cet effet, qu'une lecture d'article vise généralement à obtenir une vue d'ensemble de l'information, sans qu'il soit nécessaire de connaître, de comprendre ou de retenir tous les détails.

Aucun commentaire recueilli ne fait référence à des avantages ou des inconvénients de chaque modalité pour la concentration du lecteur. Il demeure donc impossible de se prononcer sur les éléments d'hypothèses liés à cet aspect.

5.4 Caractéristiques ou composants textuels et choix de modalité(s)

Plusieurs participants établissent des liens entre l'usage majoritaire du vocal et des caractéristiques textuelles qu'ils associent fréquemment aux journaux (ex. : textes « faciles », éphémères, présentant de l'information d'ordre général). D'un autre côté, certains composants textuels comme les nombres, les chiffres romains et les mots d'origine étrangère sont associés à de possibles vérifications orthographiques, lesquelles ont mené à un emploi du braille dans le corpus.

Ces données, qui vont dans le sens des hypothèses, permettent d'envisager certains liens (du moins indirects) entre les choix de modalité(s) et des caractéristiques ou composants textuels du journal. Malgré tout, il est difficile d'affirmer l'influence directe de ces variables sur les choix. En effet, d'une part, les caractéristiques ou composants textuels ne semblent pas expliquer l'origine même des préférences de modalité(s). D'autre part, les données recueillies révèlent

qu'un même texte peut être abordé de manière différente selon les lecteurs et les contextes, amenant, par le fait même, des stratégies de lecture diversifiées.

5.5 Longueur des textes, intérêt de lecture et choix de modalité(s)

Dans l'une des hypothèses de recherche, nous envisagions un emploi accru de la synthèse vocale pour de longs articles. Or, d'après les commentaires des participants, la longueur des articles n'a pas eu d'influence tangible sur leur choix de privilégier une lecture auditive du corpus. Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par les études suédoises (Drottz, 1986; Drottz et Hjelmquist, 1986), une situation qui pourrait s'expliquer par notre méthodologie. Alors que les études suédoises se fondaient sur une expérimentation mutuellement exclusive de la synthèse vocale et de l'afficheur braille, les participants de notre recherche étaient en tout temps libres d'employer le ou les outils de transcodage de leur choix, seuls ou en combinaison.

De ce fait, lors des recherches suédoises, il est possible que la nécessité de lire de longs articles sur afficheur ait renforcé la perception des inconvénients de cet outil en matière de rapidité de lecture, amenant les lecteurs à exprimer une préférence pour la synthèse vocale dans ces contextes. À l'inverse, conformément à leurs préférences, les participants de notre recherche ont pu d'emblée recourir à la synthèse vocale, un choix qu'ils attribuent avant tout aux motifs évoqués précédemment (rapidité de lecture, confort et simplicité d'usage).

Cela dit, d'après P5 et P6, la présence de longs articles serait susceptible de les mener à une accélération du débit vocal, un comportement qui a d'ailleurs été observé lors des lectures.

Dans un autre ordre d'idées, il est permis de croire que le degré d'intérêt pour un article n'a pas eu d'influence directe sur les choix d'outil(s) de transcodage. Comparativement à d'autres aspects comme les apports du braille et du vocal, cette variable ne paraît pas expliquer ce qui motive l'emploi d'une modalité (ou d'une combinaison de modalités) dans un contexte de lecture donné. Ceci s'avère d'autant plus que des usages du braille et du vocal ont à la fois été observés pour des articles jugés de grand intérêt et de moindre intérêt.

En revanche, la notion d'intérêt semble parfois associée à des objectifs et à des stratégies de lecture plus susceptibles de mener à l'emploi d'une modalité particulière. Entre autres, selon P2, P4 et P6, l'intérêt ou la curiosité à l'égard de contenus pourrait constituer un incitatif à la conduite de vérifications orthographiques. Du point de vue des hypothèses de recherche, ces résultats donnent à penser que certains liens indirects, médiatisés par d'autres facteurs d'influence, pourraient exister entre des choix de modalité(s) et le degré d'intérêt pour un article.

5.6 Engagement dans la lecture et choix de modalité(s)

Plusieurs motifs de prévalence du vocal pour la lecture du journal semblent s'inscrire dans une recherche d'économie cognitive et fonctionnelle. Ainsi, conformément aux hypothèses, il est envisageable que la synthèse vocale puisse répondre aux besoins des lecteurs lors de stratégies de décodage à moins grand degré d'engagement, comme la lecture en survol d'un article. Malgré tout, la synthèse vocale est également sollicitée lors de situations de lecture plus engageantes, comme le repérage de segments textuels faisant l'objet de vérifications orthographiques, ou même, la mémorisation de contenus. Il convient donc de rester prudent quant à l'association qui pourrait être faite entre la synthèse vocale et une certaine idée de passivité ou de faible engagement.

En revanche, une participation active apparaît incontournable lors d'un décodage braille, ne serait-ce qu'en raison des mouvements de mains qu'il requiert. Plusieurs verbalisations suggèrent le déploiement d'un effort physique ou cognitif supplémentaire lors d'un recours à l'afficheur. À ce titre, les concepts de motivation et d'engagement dans la lecture constituent une piste intéressante quant aux corrélations possibles entre certains usages du braille et des variables contextuelles, comme le désir d'approfondir un article ou l'intérêt porté à des contenus.

D'ailleurs, les données recueillies tendent à appuyer l'hypothèse selon laquelle l'usage du braille pour la lecture du journal s'observerait dans des contextes menant à des stratégies de décodage engageantes (ex. : vérification de la graphie d'un mot ou d'un nombre, lecture accompagnée d'une prise de notes, mémorisation de contenus). Malgré tout, la présence de stratégies de décodage plus engageantes ne supposerait pas nécessairement et uniquement l'usage du braille.

6. Conclusion

Notre recherche s'est penchée sur une problématique peu explorée jusqu'ici : l'emploi des modalités braille et vocale par des lecteurs aveugles de journaux adaptés en texte électronique. Tout en tirant profit de pistes issues d'études antérieures, nous avons adopté une méthodologie différente, permettant d'envisager des gains intéressants pour la compréhension et la caractérisation des usages.

De manière générale, les résultats renforcent les hypothèses initiales, si ce n'est que pour certains aspects relatifs à l'influence de la longueur des articles et de l'intérêt de lecture sur les choix de modalité(s). En marge d'un recours prédominant au vocal, les données suggèrent une abondance de variables susceptibles d'influencer les usages, et certaines de ces variables semblent associées à des besoins ponctuels d'emploi du braille. Ainsi, tout en gardant à l'esprit que les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population cible, il est permis de croire que certains lecteurs aveugles pourraient bénéficier d'une offre de journaux adaptés en texte électronique où il est à la fois possible de se servir d'une synthèse vocale et d'un afficheur braille. Ceci permettrait un choix de modalité(s) en fonction de contextes et de besoins donnés.

Bien entendu, les résultats ne peuvent être dissociés du cadre et des objectifs de la collecte de données. Les participants ne se seraient pas forcément exposés à un choix de modalité(s) en contexte naturel de lecture. De plus, ils n'auraient pas nécessairement opté pour un journal adapté en texte électronique dans leur quotidien. Dès lors, de futures recherches devront s'interroger sur les facteurs à même d'influencer le choix d'un type de journal adapté ou d'une plateforme de lecture (ordinateur, appareil mobile, etc.). De tels choix peuvent en effet avoir un impact direct sur les possibilités d'usage de différentes modalités. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus incitent à la prudence en ce qui concerne une déconsidération hâtive de la pertinence du braille pour le décodage de journaux adaptés.

Bibliographie

Articles du corpus

- Ballivy, V. (2009, 23 février). Trois ex æquo pour le Glouton d'or. *La Presse*, p. A6.
- Girard, M. (2009, 23 février). Frais d'intérêt : recours collectif contre Hydro. *La Presse*, p. LA PRESSE AFFAIRES5.
- La Presse. (2009, 23 février). Les nids-de-poule de Montréal pourraient sauver la planète. *La Presse*, p. AUTO14.
- Nicoud, A. (2009, 19 février). Le road-movie en boîte. *La Presse*, p. ARTS SPECTACLES6.
- Robitaille, L.-B. (2009, 21 février). La fin des journaux? *La Presse*, p. A28.

Références

- Allan, J. (2000). Electronic distribution of braille. Dans J. Dixon (dir.), *Braille into the next millennium* (p. 492-513). Washington, DC : Library of Congress.
- Clément, J. (2008). Édition électronique. Dans *Encyclopædia Universalis*. Repéré à <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/edition-electronique/>
- Coopérative AccessibilitéWeb. (2007, 6 décembre). *2007 Triennial Evaluation : Top 200 accessible Web sites in Québec*. Repéré à <http://triennale-2007.accessibiliteweb.com/en/>
- Craddock, P. (1996, août). *Talking newspapers and magazines for visually impaired and other people with print disabilities : An international perspective*. Communication présentée au 62^e Congrès général de la IFLA, Beijing, Chine. Repéré à <http://www.ifla.org/IV/ifla62/62-crap.htm>
- Degraupes, B. (2005). *Passeport pour Unicode*. Paris, France : Vuibert.
- Drott, B.-M. (1986). Facilitating reading for blind people : A study of Braille and speech synthesis presentation of a computerized daily newspaper. *Göteborg Psychological Reports*, 16(3).
- Drott, B.-M. et Hjelmquist, E. (1986). Blind people reading a daily radio-distributed newspaper : Braille and speech synthesis. Dans E. Hjelmquist et P.-G. Nilsson (dir.), *Communication and handicap* (p. 127-140). Amsterdam, Pays-Bas : Elsevier.
- Hatwell, Y. (2003). *Psychologie cognitive de la cécité précoce*. Paris, France : Dunod.
- Hersh, M. et Johnson, M. A. (dir.), (2008). *Assistive technology for visually impaired and blind people*. Londres, Angleterre : Springer-Verlag.
- Hjelmquist, E., Jansson, B. et Torrel, G. (1987). Psychological aspects on blind people's reading of radio-distributed daily newspapers. Dans B. Knave et P.-G. Nilsson (dir.), *Work with display units 86: Selected papers from the International Scientific Conference on work with display units, Stockholm, Sweden, May 12-15, 1986* (p. 187-201). Amsterdam, Pays-Bas : North-Holland.
- Laberge, L. et Houtekier, C. (2001). Une question d'adaptation : des livres pour les jeunes ayant une déficience visuelle. *Lurelu*, 24(1), 10-15.
- Maumet, L. (2007). L'accès à l'écrit des personnes déficientes visuelles : diversité et complémentarité des outils et usages. *Bulletin des bibliothèques de France*, 58(3), 46-50.
- Ministère de l'Éducation. (1996). *Code pour la transcription en braille de l'imprimé (Code de base)* (2^e éd. rev. et corr.). Québec, QC : Direction générale des affaires universitaires et scientifiques.
- Oliver, L. et Luft, O. (2007, 19 novembre). Accessibility 2.0 : How accessible are UK newspaper websites? *Journalism.co.uk : The Essential Site for Journalists*. Repéré à <https://www.journalism.co.uk/news-features/accessibility-2-0-how-accessible-are-uk-newspaper-websites-/s5/a530590/>

- Paepen, B. et Engelen, J. (2005). « BrailleKrant » and « DiGiKrant » : A daily newspaper for visually disabled readers. Dans M. Dobрева et J. Engelen (dir.), *Proceedings of the 9th ICC International Conference on Electronic Publishing held at Katholieke Universiteit Leuven in Leuven-Heverlee (Belgium), 8-10 June 2005* (p. 187-201). Leuven, Belgique : Peeters Publishing.
- Viau, E. (2014). *Braille ou vocal? Analyse du processus de décodage de journaux en texte électronique par des lecteurs aveugles* (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke). Repéré à http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/89/Viau_Emilie_MA_2014.pdf
- Warren, R. (2007, 30 novembre). None of the papers have grasped the fundamental difference between the Internet and print. *Journalism.co.uk : The Essential Site for Journalists*. Repéré à <https://www.journalism.co.uk/news-commentary/-none-of-the-papers-have-grasped-the-fundamental-difference-between-the-internet-and-print-/s6/a530811/>
- W3C. (2008, 11 décembre). *Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.0*. Repéré à <http://www.w3.org/TR/WCAG20/>
- Zribi, G. et Poupée-Fontaine, D. (1996). Handicap visuel ou déficience visuelle. Dans *Dictionnaire du handicap*. Rennes, France : École nationale de la santé publique.

Annexe 1 : Accessibilité du corpus

Voici le résumé des principales stratégies d'accessibilité appliquées lors de l'informatisation du corpus :

- présentation linéaire des contenus (sans tableaux de mise en page);
- recours prépondérant au texte électronique (à l'exception du logo *La Presse*, accompagné d'un équivalent textuel);
- dans la page d'accueil (sommaire) : indication du nombre d'articles, présentation des titres d'articles dans une liste numérotée avec des hyperliens conduisant vers les textes correspondants, informations sur la longueur des articles;
- balisage adéquat des éléments de structure du texte (niveaux d'en-tête, paragraphes, éléments de liste, etc.);
- balisage des acronymes ou abréviations et codage de leur forme longue;
- identification de la fin des articles par une mention « Fin de l'article »;
- codage de la langue principale des contenus et des changements de langue (mots ou passages en langue étrangère).

Malgré un codage des changements de langue dans le corpus, seul le logiciel de revue d'écran de P1 a détecté et appliqué ces changements (ici, un changement vers l'anglais). D'emblée, P2 et P4 ne pouvaient bénéficier de cette fonction, puisque leur logiciel de revue d'écran était antérieur à JAWS 5. Quant à P5, il disposait d'une synthèse vocale Infovox non compatible à ce moment avec les changements de langue automatisés de JAWS.

De leur côté, P3 et P6 n'avaient pas configuré leur revue d'écran pour la détection de la langue et des changements de langue. P6 souligne qu'il n'utilise jamais cette fonction, compte tenu de divers inconvénients techniques. Entre autres, selon P6, certains sites Web emploient des codes de langue erronés ou des codes régionaux de langue (ex. : français canadien). Ceci peut entraîner l'activation d'un type de voix non désiré.

L'image des femmes états-uniennes dans les affiches de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale

Tatiana Romanova

Université de Sherbrooke

Résumé

Au début de la Seconde Guerre mondiale, les employeurs de l'industrie de la défense sont réticents à embaucher les femmes. Néanmoins, lorsqu'une grande partie de la population masculine quitte la vie civile pour faire le service militaire, le besoin de main-d'œuvre fait naître toute une nouvelle idéologie qui promeut l'idée que les femmes doivent remplir leurs obligations patriotiques.

Les images des femmes créées par la propagande appellent à la fois à leur intégration dans le marché du travail et à la préservation de leur identité féminine, basée sur les valeurs conservatrices. Notre analyse des affiches de propagande aux États-Unis nous a permis de confirmer que, d'une part, l'héroïne des affiches de propagande est capable de répondre au défi du travail masculin et que, d'autre part, elle préservait les vertus de la vie familiale pendant la paix. Ainsi, leur image est un mélange de force, de compétence et de féminité.

Mots-clés : affiches de propagande, Seconde Guerre mondiale, image des femmes, campagne de recrutement.

1. Introduction

L'attaque de Pearl Harbor par l'aéronavale japonaise, le 7 décembre 1941, marque l'entrée des États-Unis dans un conflit armé <https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre> à l'échelle planétaire. La crise militaire pousse le gouvernement américain à faire des efforts extraordinaires pour maximiser la production industrielle afin d'équiper son armée et ses alliés. À cette époque, le regard dominant sur le rôle des femmes dans la société les définit en tant qu'épouses et mères : leurs tâches premières se rapportent au foyer et à la famille. En général, la possibilité pour les femmes de pénétrer le marché du travail ou d'être bien payées est très limitée. (Jowett et O'Donnell, 2012, p. 310).

Dans les circonstances, lorsqu'une grande partie de la population masculine part pour le service militaire, le besoin de main-d'œuvre fait en sorte qu'en 1942, le gouvernement commence une campagne intensive de recrutement de femmes, qui durera jusqu'en 1944. Le but de la propagande est d'atteindre un haut niveau de production de matériel militaire et de recruter le plus de femmes.

Nos analyses des affiches de propagande aux États-Unis nous ont permis de confirmer que, d'un côté, l'héroïne des affiches de propagande est capable de répondre au défi du travail masculin et que, de l'autre côté, elle préserve les vertus de la vie au foyer pendant la paix. Par conséquent, nous ne pouvons pas parler d'une image homogène des femmes dans la campagne de propagande

pendant la Seconde Guerre mondiale. Notre recherche vise ainsi à répondre à cette question : quelle est l'image des femmes américaines dans les affiches de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale?

2. Méthodologie

Pour répondre à la question de notre recherche, nous avons recouru à l'analyse de contenu. Tout d'abord, nous avons fait un choix d'affiches de propagande pour établir notre corpus. Ainsi, nous en avons choisi 50, en nous basant sur les critères suivants :

1. la date de création des affiches doit s'inscrire dans la période de la Seconde Guerre mondiale;
2. le pays d'origine des affiches doit être les États-Unis;
3. les affiches doivent représenter les femmes ou être adressées aux femmes;
4. les affiches ne doivent pas toutes relever de la même campagne de propagande (même si la majorité des affiches choisies sont consacrées à la campagne de recrutement, elles ne promeuvent pas les mêmes organismes).

Après avoir étudié le contexte socioculturel de l'apparition des affiches à analyser et déterminé les objectifs donnés aux propagandistes par le gouvernement, nous avons créé une grille d'analyse.

Selon Roland Barthes, lorsqu'on observe une image, on reçoit d'abord un message de substance linguistique. L'image pure, de nature iconique, apparaît après ce message linguistique et on a besoin des savoirs culturels pour analyser ce type d'information (Barthes, 1964, p. 41-42). De plus, puisque toute image est polysémique, on a besoin de moyens qui en délimitent les interprétations. Pour Barthes, le message linguistique représente un de ces moyens : il guide l'interprétation de l'image (Barthes, 1964, p. 44). Notre grille d'analyse prend en compte les deux niveaux du message, linguistique et iconique, des affiches de propagande.

En créant notre grille d'analyse, nous avons aussi pris en considération la répartition des couleurs dans les affiches. Selon Guy Gauthier, l'affichage présente un cas particulier d'image, car il remplit des vides informatifs avec de larges aplats de couleurs (Gauthier, 1982, p. 41-42). En outre, le sens d'une image dépend en grande partie de l'organisation de la scène, de la matière, de la forme et de la couleur (Gauthier, 1982, p. 83).

Enfin, nous avons effectué une analyse interprétative des résultats obtenus. Précisons que les variables de notre grille d'analyse ne sont pas mutuellement exclusives : certaines affiches répondent à plusieurs critères à la fois.

3. La propagande et les affiches

Une image, ou plus précisément une affiche, est un moyen de communication parfaitement applicable aux besoins propagandistes : « Toute image mise en circulation est destinée à convaincre. » (Gauthier, 1982, p. 181.) La création de l'image commence par l'élimination d'une partie du réel. Ainsi, l'image intègre ce que l'auteur a jugé admissible et omet « les éléments jugés perturbateurs » (Moles, 1981, p. 123).

Tout comme l'image publicitaire, l'affiche de propagande a une valeur intentionnelle, car ce sont certaines caractéristiques des objets et des personnes représentés qui en forment les signifiés

(Barthes, 1964, p. 40). Puisque le dessin a toujours un style particulier et ne reproduit pas tous les détails, son objectif principal est la transmission d'un message codé, contrairement à la photographie, dont le but est l'« enregistrement » de la réalité (Barthes, 1964, p. 40).

Le discours sur le fait que les affiches pourraient être utilisées pour former l'opinion publique se répand à la suite de l'attaque de Pearl Harbor. Les propagandistes gouvernementaux soulignent que leur travail se distingue de celui des concepteurs de publicité : ils ne vendent pas la guerre aux Américains. Au lieu de convaincre le public d'acheter des produits, les affiches gouvernementales ont pour but de souligner, au moyen de l'art, les problèmes de l'arrière du front.

Pour parvenir à ses fins, le propagandiste doit faire appel aux croyances et aux valeurs de la société, ce qui crée une sorte de réciprocité entre le propagandiste et le public visé. Cette idée résume la conception de la propagande selon Bernays, qui prétend qu'elle « sert plus souvent qu'on ne veut bien le croire à cerner les désirs des masses et à les réaliser » (Bernays, 2007, p. 69).

C'est exactement ce que les agences de guerre et les agences de publicité font avant de lancer la campagne de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale : elles analysent d'abord les intérêts des femmes de l'époque afin d'en dresser un portrait typique, puis elles utilisent ces informations dans le but de communiquer aux femmes les besoins du gouvernement (McEuen, 2011, p. 3).

Cherchant la meilleure stratégie de représentation des femmes pendant la guerre, Sylvia Carewe propose finalement de fonder la propagande sur les instincts de base féminins : l'amour maternel, l'instinct de conservation, la quête du bonheur et le désir d'améliorer leurs conditions de vie. En reliant ces émotions à la victoire et en présentant les femmes comme *morale-boosting influence*⁷, on pourrait obtenir une forte réponse de la part des femmes.

4. L'image des femmes états-uniennes souhaitée par le gouvernement

La guerre fait considérablement baisser la main-d'œuvre masculine, notamment dans le commerce des métaux, le secteur aéronautique et l'industrie maritime. Avant 1940, les femmes sont pratiquement exclues de ces secteurs. La Seconde Guerre mondiale participe fortement à augmenter la participation féminine dans le travail non traditionnel. Un des indicateurs que les femmes voient des avantages économiques dans les nouveaux *patterns* de travail est le fait que pour elles, la guerre est loin d'être uniquement une occasion de défendre leur pays. Selon un sondage mené en 1944, près de 80 % des femmes impliquées dans la production industrielle veulent garder leur poste après la fin de la guerre (Honey, 1984, p. 23).

En revanche, le gouvernement ne voit dans l'employabilité des femmes qu'un rôle temporaire. En effet, malgré leurs nouveaux statuts d'employées, elles demeurent, aux yeux des autorités, des femmes au foyer n'ayant généralement pas besoin de travail et dont on s'attend à ce qu'elles retournent à leurs tâches domestiques après la guerre. Selon l'opinion populaire, les femmes mariées cherchent à travailler afin d'acheter des extras pour leurs familles, alors que les célibataires travaillent jusqu'au mariage. En revanche, les hommes sont toujours considérés

⁷ Une influence remontant le moral (nous traduisons)

comme des employés stables et responsables pour subvenir aux besoins de leurs familles (Honey, 1984, p. 26-27). Le recrutement des femmes mariées semble alors la solution idéale à la crise temporaire. Comme on le verra dans les affiches de propagande, ces idées ont forgé la campagne de recrutement des femmes pendant la guerre.

Le recours à la propagande permet de rendre la campagne de recrutement plus effective. Le gouvernement a grandement besoin du soutien de la population face aux nombreuses crises provoquées par la guerre, par exemple le manque de main-d'œuvre, le rationnement, les problèmes de logement, etc. La manipulation psychologique et l'appel aux émotions créent un cadre idéologique compatible avec les conditions de guerre. C'est pour répondre à ces besoins que l'Office of War Information⁸ (OWI) est fondé en 1942. En outre, les agences publicitaires participent, à leur tour, aux campagnes gouvernementales. Le recrutement des femmes pour l'industrie de production de guerre est une de leurs tâches principales. Les agences emploient les mêmes techniques que celles développées pour vendre des produits. L'Office of War Information, le War Advertising Council⁹ (WAC) et les agences gouvernementales coopèrent tout au long de la guerre (Honey, 1984 p. 32-33).

Alors, quelle est l'image des femmes souhaitée par le gouvernement? Le but premier est de les attirer au travail, notamment dans les secteurs traditionnellement occupés par les hommes. Ayant analysé les affiches de propagande et quelques magazines de l'époque en question, nous pouvons conclure que cette campagne de recrutement est basée sur deux points principaux : encourager les femmes à s'impliquer dans leur nouveau travail et convaincre le public que les préjugés traditionnels contre les femmes au travail sont destructeurs.

Le magazine *LIFE* décrit cette nouvelle « glamour girl of 1942¹⁰ » (Eyerman, 1942, p. 41) comme étant toujours méticuleusement maquillée et coiffée, mais en uniforme d'usine. L'année précédente, ce magazine présentait plutôt la fille glamour de 1941 de cette manière : « the wife, mother and mistress of a happy home¹¹ » (Shrout, 1941, p. 79).

Ainsi, selon l'OWI, ces nouvelles femmes rêvent maintenant d'autres choses : « [The young woman] does not regard marriage as her only career in wartime. She stays in business circulation, knowing that the war program and her country need her brains and skills¹² [...] » (Honey, 1984, p. 48-49.) Comme on peut le remarquer dans les affiches de propagande, l'OWI ne se contente pas de définir une nouvelle image des femmes, mais souligne directement les postes qu'elles doivent pourvoir (le travail administratif, l'industrie maritime, l'aéronautique, les postes d'infirmier, la machinerie lourde, etc.). Cette représentation explicite de certains postes vise à donner l'impression que les femmes, autant que les hommes, s'impliquent dans le service national.

⁸ Le Bureau américain des informations de guerre (nous traduisons)

⁹ Le Conseil américain de publicité de guerre (nous traduisons)

¹⁰ « la fille glamour de 1942 » (nous traduisons)

¹¹ « l'épouse, la mère et la maîtresse d'une maison heureuse » (nous traduisons)

¹² « [A]u temps de la guerre [une jeune femme] ne voit plus le mariage comme sa seule carrière. Elle s'implique au travail, sachant que le programme de guerre et son pays ont besoin d'elle, de son intelligence et de ses compétences[...] » (nous traduisons)

En même temps, ce qui est particulièrement important, selon Margaret Culkin, c'est que la guerre n'a pas transformé les femmes américaines en « breastless warriors¹³ » (Banning, 1943, p. 22)¹⁴. Les femmes dans les affiches de propagande doivent apparaître bien soignées afin de rassurer leurs maris. Ces affiches ne visent pas à subvertir la hiérarchie homme-femme.

Ainsi, l'idée progressiste que les femmes sont capables d'accomplir des formes de travail non conventionnel est accompagnée par un appel patriotique, qui équilibre la valeur féministe de l'idéologie de guerre. L'image de la femme qui bénéficie de nouvelles opportunités sur le marché du travail s'inscrit dans une campagne de propagande plus large, celle du sacrifice patriotique (Honey, 1984, p. 51). Cette campagne neutralise l'ambition et l'intérêt personnel au profit de la coopération nationale. Les ouvriers militaires deviennent alors le symbole de l'esprit collectif et du dévouement du citoyen. Ainsi, c'est le service héroïque à la nation que l'OWI cherche à mettre de l'avant, non pas le droit des femmes à l'égalité en emploi.

En effet, un des sujets prédominants, dans les affiches de propagande représentant les femmes, est le lien entre la victoire, la sécurité des soldats américains et l'apport des citoyens. L'OWI, par le moyen des affiches, encourage les femmes états-uniennes à considérer autant leur rôle que celui des soldats. On remarque également dans les affiches que l'unité nationale et la compréhension du danger communautaire constituent des préoccupations morales. Les soldats ne sont plus les seuls à soutenir le fardeau de la défense de leur patrie, mais cette tâche revient aussi aux femmes à la maison, sur le territoire national.

Voici l'image des femmes états-uniennes souhaitée par le gouvernement : des femmes prêtes à se sacrifier pour le bien-être de leur nation et de leurs soldats. En même temps, comme nous l'avons déjà mentionné, l'accent sur le bien-être de la nation fait de l'ombre au concept des droits des femmes. L'idée première est de promouvoir la survie du pays, et non pas l'avancement d'un groupe d'individus, ce qui contredit souvent le message des affiches de campagne de recrutement.

5. L'image des femmes américaines créée par les propagandistes

L'équilibre des rôles, que vise le gouvernement pendant la campagne de recrutement, est bien visible dans les résultats obtenus dans notre analyse des cinquante affiches de propagande de la période.

En premier lieu, nous avons observé l'image des femmes dans le texte des affiches : 78 % soulignent la valeur patriotique du travail accompli par les femmes pendant la guerre. Donc, la première conclusion qu'on peut proposer, c'est que les affiches suivent à la lettre le plan du gouvernement : toute l'indépendance qu'une femme pourrait avoir au travail est liée au patriotisme et à ses obligations envers sa patrie. En deuxième lieu, nous avons considéré l'image des femmes dans leur représentation visuelle : 80 % des affiches renvoient clairement à l'autonomie des femmes dans tous les postes qu'elles occupent au travail et non pas à leurs tâches familiales.

Ensuite, nous avons analysé l'apparence physique des femmes sur les affiches. Comme dans le cas précédent, les résultats sont prévisibles. Même si 82 % sont représentées portant un uniforme,

¹³ « guerrières sans seins » (nous traduisons)

¹⁴ Ces inquiétudes ont marqué plusieurs affiches de cette époque; par exemple, « I'm Proud — My husband wants me to do my part », de John Newton Hewitt.

tantôt militaire, tantôt ouvrier (un signe des rôles masculins), les auteurs des affiches soulignent la fragilité du corps féminin (68 %) et la présence du maquillage (76 %). Ainsi, notre analyse reconfirme l'intégrité de l'image des femmes de la Seconde Guerre mondiale.

La dernière partie de notre analyse est consacrée à la composition de l'image. Tout d'abord, nous avons noté la répartition des hommes et des femmes sur les affiches adressées aux femmes. 24 % représentent des hommes et des femmes ensemble, ce qui peut signifier une certaine égalité de leurs rôles (au moins pendant la guerre). Par contre, 74 % ne montrent que des femmes. Cela s'explique par la nécessité pour le gouvernement d'attirer au travail le plus de femmes possible; ce résultat n'est pas surprenant. Puis, on peut voir qu'il n'y a pas un grand écart entre le nombre d'affiches où les femmes apparaissent avec l'équipement typique d'une occupation quelconque ou sans cet équipement. Nous proposons qu'il s'agit encore une fois d'un équilibre : même si le gouvernement cherche souvent à promouvoir certains emplois (58 %), il veut aussi mettre l'accent sur la question du patriotisme en général (42 %). Enfin, nous avons utilisé le système d'interprétation des couleurs selon Goethe et Rimbaud (Joannès, 2008, p. 83). Si l'on se fie à l'hypothèse de Joannès, certaines combinaisons de couleurs peuvent construire des idées et des sentiments souhaitables par le propagandiste et faire agir le public (Joannès, 2008, p. 80). Goethe et Rimbaud font un lien entre l'univers musical et les ambiances créées par les couleurs. La couleur principale équivaut à la tonique musicale (Joannès, 2008, p. 83). Ainsi, 32 % des affiches recourent à la gamme des couleurs servant à rajeunir et 22 % à la gamme ayant pour but la féminisation. Ces résultats nous permettent de conclure que les auteurs des affiches cherchent non seulement à susciter des émotions positives envers l'implication féminine à l'effort de guerre, mais à souligner d'une manière implicite le côté féminin de ce travail.

Une jeune femme patriotique de la classe moyenne, qui fait partie de la main-d'œuvre des usines de guerre et qui redeviendra femme au foyer dès la fin de la guerre : voilà l'image dominante des femmes américaines créée par les médias et représentée dans les affiches de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale. En réalité, la majorité des femmes qui accèdent au marché du travail à cette époque ne sont pas des femmes au foyer issues de la classe moyenne, mais des femmes mariées, veuves, divorcées ou étudiantes de la classe ouvrière ayant besoin d'argent. En outre, elles ont déjà quelques expériences de travail (Honey, 1984, p. 19).

Les images culturelles peuvent changer rapidement, mais cela demande un certain degré de continuité, parce que tous les stéréotypes socioculturels n'émergent pas et ne disparaissent pas spontanément. Ainsi, l'image des femmes américaines sur les affiches de propagande se crée autour des mythes profondément enracinés dans la culture américaine. Tout d'abord, ce nouveau modèle d'inspiration — la femme-héroïne de guerre — n'est pas complètement original. Une image de la femme directe, intelligente et sûre d'elle est assez populaire pendant la Grande Dépression. Elle apparaît souvent en tant que femme d'affaires dynamique, une diplômée ambitieuse ou une aviatrice aventureuse. C'est une femme qui poursuit ses objectifs avec beaucoup de confiance et qui n'est pas obsédée par le mariage (Honey, 1984, p. 66). De plus, elle est souvent plus forte que son protagoniste masculin. Il faut préciser quand même que ce type d'héroïne observé dans les affiches n'existe que pour son côté attirant pour les hommes. Bien que ceux-ci soient séduits par l'intelligence et l'indépendance d'une telle femme, elle est censée abandonner sa carrière au profit du mariage (Honey, 1984, p. 66-69). Donc, un des changements les plus significatifs observés pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est l'image positive des femmes mariées au travail. Celles qui occupent les postes non traditionnels incarnent des héroïnes qui guident le pays vers la victoire. Afin d'y parvenir, le gouvernement leur donne de

nombreux modèles à suivre. On retrouve parmi ces modèles Molly Pitcher, ouvrière des chemins de fer¹⁵, et Rosie la rivettrice, créée par Norman Rockwell (qui est devenue un symbole de toutes les femmes travaillant dans l'industrie de l'armement).

Un autre rôle dédié aux femmes est celui de gardienne du mode de vie américain, temporairement interrompu par la guerre. Ainsi, selon l'image créée par l'OWI, les femmes peuvent supporter toutes sortes de privations afin de préserver leurs familles, symboles de l'unité nationale (Honey, 1984, p. 135). C'est une déduction qu'on peut faire à partir des affiches de propagande, mais le magazine *LIFE* en parle directement et confirme nos conclusions. Les femmes sont vues en tant qu'indicateurs de la détermination nationale à l'arrière du front : « What Women Can Do : Think War, Buy Little, Maintain Our Ideals »¹⁶. Les mêmes idéaux sont transmis dans les chansons de cette époque, par exemple dans *Rosie the Riveter*, *The lady at lockheed* et *We're the Janes who make the planes*¹⁷.

Tableau 5.1 : Résultats obtenus sur l'image des femmes états-uniennes dans les affiches de propagande pendant la Seconde Guerre mondiale

1. Rôle des femmes à travers le texte	femme	9	18 %
	soldate	7	14 %
	patriote	39	78 %
2. Rôle des femmes à travers la représentation visuelle	femme	9	18 %
	soldate	40	80 %
	patriote	6	12 %
3. Image, style	Maquillage	38	76 %
3.1. Féminité	robe	8	16 %
	corps fragile	34	68 %
3.2. Masculinité	uniforme militaire ou tenue de travail	41	82 %
	corps musclé	4	8 %
4. Composition de l'image			
4.1. Gens	Femmes seulement	37	74 %
	Femmes + hommes	12	24 %
	Absence de femmes	1	2 %

¹⁵ Voir la publicité de Pennsylvania Railroad : « Molly pitcher, 1944 ».

¹⁶ « Ce que les femmes peuvent faire : penser la guerre, acheter moins, maintenir nos idéaux » (nous traduisons)

¹⁷ *Rosie la rivettrice*, *La femme à Lockheed* et *Nous sommes les Janes qui créent les avions* (nous traduisons).

4.2. Équipement	Équipement présent	29	58 %
	Gens représentés sans équipement	21	42 %
4.3. Couleurs (selon Goethe et Rimbaud)	rouge + orange + vert + jaune + bleu	2	4 %
	rouge + vert + bleu + jaune + noir	6	12 %
	vert + brun + marron + noir	7	14 %
	jaune + brun + beige + orange + rouge	8	16 %
	rouge + jaune + bleu + noir	16	32 %
	mauve + beige + violet + bleu pâle	11	22 %

6. Rosie la rivetrice, la femme modèle de la Seconde Guerre mondiale

Dans la chanson *Rosie the Riveter* (1942), Rosie est une femme qui protège son amoureux en faisant des heures supplémentaires à l'usine. En plus, elle engendre un sentiment de honte chez toutes les filles qui n'ont pas encore suivi son exemple. La chanson fait référence à cette nouvelle image des femmes qui réussissent à jouer les deux rôles à la fois. Le concept de Rosie la rivetrice a été repris par plusieurs magazines et journaux, ainsi que par des artistes (par exemple, Norman Rockwell, qui a créé la première affiche avec Rosie). Finalement, on a commencé à appeler les *Rosies* toutes les travailleuses de la Seconde Guerre mondiale.

En ce qui a trait à la Rosie créée par J. Howard Miller dans son affiche *We Can Do It!*, elle est devenue le symbole de celles qui ont répondu à l'appel du gouvernement. D'ailleurs, si on observe les affiches créées par Miller (*It's a tradition with us, mister; Don't miss your great opportunity [the Navy needs you in the WAVES]; We can do it*), il est assez facile de remarquer que Miller accorde une grande importance au texte. De plus, ses slogans prennent souvent une tonalité moralisante. Les affiches de Miller représentent les situations de la vie quotidienne pour que le public puisse s'y identifier. Il n'utilise pas beaucoup de détails visuels : le fond de ses affiches reste souvent vide. Ainsi, l'attention se focalise sur la figure principale et sur le message propagandiste. L'affiche ne montre pas une femme à part, mais fait en sorte que chacune peut se reconnaître dans l'image créée par Miller. En outre, il est primordial pour les propagandistes que le message soit compris d'une manière uniforme, sans que le public ait à l'interpréter. Voilà pourquoi Miller, comme la plupart des auteurs des affiches de propagande, privilégie la clarté maximale en recourant aux compositions d'images simples.

Afin de donner un exemple d'une femme modèle états-unienne pendant la Seconde Guerre mondiale, nous proposons d'analyser deux affiches représentant Rosie la rivetrice. Premièrement, dans celle de Miller, même si Rosie porte sa tenue de travail, ses ongles sont bien entretenus; son visage, soigneusement maquillé; ses cheveux, coiffés à la mode (même sous son foulard). Son bras musclé, avec la manche remontée, témoigne de ses aptitudes à accomplir n'importe quelle tâche. En effet, cette affiche rappelle beaucoup celle de General Motors, *Together we can do it!* (1942). Le maquillage de la femme dans cette affiche se rapporte aux rôles traditionnellement réservés aux femmes, tandis que sa posture, son uniforme et ses paroles renvoient à ceux des hommes. Nous voudrions quand même rappeler ici que souvent les affiches ne représentent que la

réalité voulue par les propagandistes. Même si on voit que les ongles sont toujours manucurés dans les affiches, en réalité, tout n'est pas si simple. Selon son poste, une femme peut être embauchée ou renvoyée à cause de sa manucure (McEuen, 2011, p. 57).

Deuxièmement, la Rosie créée par Norman Rockwell mérite aussi une attention particulière. Selon plusieurs spécialistes, Rockwell s'est référé à l'image du prophète Isaïe de Michel-Ange (Murphy, (s. d.)). Au premier regard, cette référence à un saint masculin, en lien avec la posture de Rosie, renvoie clairement au rôle masculin joué par la femme dans la société américaine. Néanmoins, Kevin Murphy souligne que, même dans cette affiche, on peut trouver des traits typiquement féminins. Tout d'abord, les boutons sur son uniforme ressemblent à un collier. Ensuite, on peut voir un poudrier et une serviette dans sa poche droite. Ainsi, ces petits détails servent à balancer la masculinité explicite de Rosie. Finalement, elle froisse *Mein Kampf* avec son pied, ce qui montre sa confiance en la victoire.

Signalons également que l'image de la femme modèle d'avant-guerre est basée sur la séparation des sphères d'influence : celle des femmes se trouve au foyer; celle des hommes, dans le monde externe. Selon Barbara Welter, une vraie femme est une femme qui incarne les quatre vertus principales : la piété, la pureté, l'obéissance et la domesticité (Welter, 1966, p. 152). Bref, l'image de la femme modèle de la Seconde Guerre mondiale est basée sur l'équilibre entre l'image d'avant-guerre et celle de la femme indépendante : c'est une « sainte » du patriotisme états-unien.

7. Le problème de la féminité dans la campagne de recrutement

Revenons à la question de la féminité, qui est la base de toute la campagne de recrutement des femmes pendant la Seconde Guerre mondiale. Lorsqu'en mai 1942, le Congrès américain approuve la création du Women's Army Auxiliary Corps (WAAC)¹⁸, les questions posées par les propagandistes sont les suivantes : comment convaincre les femmes de s'y engager? Comment faire accepter au public les femmes en uniforme? Au lendemain de la création du WAAC, sa directrice, la colonelle Oveta Culp Hobby, se présente devant la presse pour répondre aux questions des journalistes. Une des questions principales est si les femmes soldates peuvent porter du maquillage (McEuen, 2011, p. 36). Comme le montrent les résultats de nos analyses, la campagne de recrutement tâche de souligner des intérêts traditionnellement féminins, afin de « normaliser » le concept de la femme dans l'armée.

Une des affiches les plus distribuées pendant la guerre était *Girl with a star-spangled heart* de Brad Crandell. Le même visage maquillé, que Crandell dessinait pour les couvertures de *Cosmopolitan*, est repris ici. Cette affiche peut rassurer celles qui ne sont pas encore engagées à la WAAC, car l'uniforme n'exclut pas le maquillage (McEuen, 2011, p. 37-40).

Melissa A. McEuen propose une autre interprétation intéressante du rôle du maquillage dans les affiches de propagande. Le maquillage, selon McEuen, est la preuve que la femme possède les compétences nécessaires pour le travail en temps de guerre. Elle sait comment dessiner des lignes et colorer dans les limites de ces lignes. Son visage, impeccablement « construit », en est la preuve parfaite. La femme travaille avec la même attention devant son miroir qu'à la création d'une carte militaire. Elle ne permettra jamais à ses mains d'échapper le crayon, car des vies et

¹⁸ Corps auxiliaire féminin de l'armée américaine

des réputations en dépendent (McEuen, 2011, p. 41). Sa maîtrise de soi en fait, par exemple, une très bonne topographe¹⁹.

8. Conclusion

Les résultats de notre analyse des affiches de propagande relèvent les contradictions principales du projet du gouvernement en ce qui concerne l'image des femmes états-unienne. D'un côté, la femme modèle est une patriote et une soldate assez habile pour travailler à l'usine militaire; de l'autre, elle semble une mère vulnérable, dont la sécurité dépend des soldats sur le champ de bataille. Ces soldats polyvalents à l'arrière du front intègrent la majorité des valeurs chères aux Américains.

Cette polyvalence permet de comprendre pourquoi le besoin en main-d'œuvre féminine, pendant la Seconde Guerre mondiale, n'a pas réussi à transformer radicalement les attitudes de la société états-unienne à l'égard des femmes.

D'une part, comme le souligne Maureen Honey, le message disant que le travail pour les femmes n'est qu'une occasion temporaire est devenu significatif pendant la période de reconversion (août 1945 à mars 1946). Celles qui ne sont pas encore retournées à leur foyer sont représentées comme des infirmières, des secrétaires et des institutrices, des rôles plus traditionnels (Honey, 1984, p. 97). Retourner au foyer est une récompense pour le travail accompli (Honey, 1984, p. 123).

D'autre part, l'idée initiale que la femme peut travailler et élever des enfants heureux est remplacée par des images aux messages contraires. Par exemple, ADEL, une des compagnies de l'industrie militaire, fait paraître une affiche publicitaire avec une femme dans son uniforme et répondant à la question de son enfant : « Mother, when will you stay home again²⁰? » Sa réponse est éloquente eu égard à l'image féminine qui existe avant la guerre : « Some jubilant day mother will stay home again, doing the job she likes best — making a home for you and daddy, when he gets back²¹. » (*Mother, when will you stay home again?*, 1944.)

Ce serait logique de supposer que les compétences des femmes, mises à profit lorsqu'elles occupaient des postes masculins, auraient pu affaiblir l'idéologie selon laquelle les femmes sont trop fragiles pour travailler à l'extérieur de la maison. En revanche, les affiches de recrutement des femmes qui auraient pu modifier le rôle des genres réaffirment, au contraire, l'image des femmes en tant que symboles du foyer. Puisque l'image des femmes travaillant dans les industries, auparavant réservées aux hommes, coexiste avec le besoin en symbole de l'unité nationale, les affiches n'apportent pas de grands changements après la guerre (Honey, 1984, p. 136).

L'étude de la propagande en général permet de relever les valeurs profondément enracinées dans la culture américaine. En outre, l'analyse des affiches de propagande représentant des femmes permet de voir comment les images peuvent être rapidement transformées et même mobiliser

¹⁹ Voir l'affiche représentant une femme topographe : http://f.tqn.com/y/womenshistory/1/S/1/5/1941_poster_topographer.jpg.

²⁰ « Maman, quand vas-tu revenir à la maison? » (nous traduisons)

²¹ « Au jour heureux, maman restera à la maison à faire le travail qu'elle aime le plus : s'occuper de la maison pour toi et ton papa, quand il reviendra. » (nous traduisons)

toute la société à répondre aux besoins gouvernementaux. Comme nous avons pu le constater, le travail des propagandistes est toujours limité par le contexte culturel dans lequel ils agissent, mais c'est peut-être grâce à ces limites qu'ils parviennent à obtenir l'effet désiré.

Bibliographie

- Banning, M. C. (1943). A new heroine in literature. *The Saturday Review*, 26, 22-26.
- Barthes, R. (1964). Rhétorique de l'image. *Communications*, 4, 40-51.
- Bernays, E. (2007). *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie* (traduit de l'anglais par Oristelle Bonis). Paris, France : La Découverte.
- Bourke-White, M. (1943). Women in steel. They are handling tough jobs in heavy industry. *LIFE*, 15(6), 74-81.
- Degeneres, E. (s.d.). Elinor Otto, real-life "Rosie the Riveter" Dans *The Ellen Show*. [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=MuxOMIMJTow>.
- Eyerman, J. R. (1942). Girls in uniform. In U.S. industry they help make weapons of war. *LIFE*, 13(1), 41-44.
- Gauthier, G. (1982). *Vingt leçons sur l'image et le sens*. Paris, France : Médiathèque Edilig.
- Hall, S. (1997). *Representation. Cultural representations and signifying practices*. Londres, Grande-Bretagne : Sage publications et Open University.
- Honey, M. (1984). *Creating Rosie the riveter. Class, gender, and propaganda during World War II*. Amherst, MA : The University of Massachusetts Press.
- Joannès, A. (2008). *Communiquer par l'image : valoriser sa communication par la dimension visuelle*. Paris, France : Dunod.
- Jowett, G. S. et O'Donnell, V. (2012). *Propaganda and persuasion* (5^e éd.). Londres, Grande-Bretagne : Sage Publications.
- Life on the newsfronts of the world. What women can do : think war, buy little, maintain our ideals. (1942). *LIFE*, 3(13), 32.
- Lutz, R. H. (1933). Studies of World War propaganda. *The Journal of Modern History*, 5(4), 496-516.
- McEuen, M. A. (2011). *Making war, making women : Femininity and duty on the american home front, 1941-1945*. Athens, GA : University of Georgia Press.
- Moles, A. A. (1981). *L'image : communication fonctionnelle*. Tournai, Belgique : Casterman.
- Murphy, K. (s.d.). Rosie the riveter. *Rosie the riveter, featuring the best curated content and collectibles*. Repéré à <http://www.rosietheriveterwecandoit.com/will-the-real-rosie-please-stand-up-norman-rockwells-rosie-the-riveter>.
- Shrout, W. (1941). Occupation : housewife, *LIFE*, 11(12), 79-85.
- Wilowski, T. H. (2003). World War II poster campaigns. *Journal of Advertising*, 32(1), 69-82.
- Welter, B. (1966). The cult of true womanhood : 1820-1860. *American Quarterly*, 18(2), 151-174.
- Will the « Real » Rosie please stand up? Norman Rockwell's Rosie the riveter. (2014). *Rosie the Riveter, featuring the best curated content and collectibles*, Repéré à <http://www.rosietheriveterwecandoit.com/will-the-real-rosie-please-stand-up-norman-rockwells-rosie-the-riveter>.

Liste des affiches utilisées

Bring him home sooner : join the WAVES
http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/38/Bring_him_home_sooner..._Join_the_WAVES,_U.S._Navy_poster,_1944.jpg

CWAC. Who... Me?
<http://digitalpostercollection.com/wp-content/uploads/2013/09/Who...-Me.-Yes-You-Join-the-C.W.A.C..jpg>

Do with less — So they'll have enough

http://www.crazywebsite.com/Free-Galleries-01/USA_Patriotic/Pictures_WWII_Posters_LG/World_War_II_Patriotic_Posters_USA_Conservation_Troops_1_LG.jpg

For your country's sake today — For your own sake tomorrow

http://amhistory.si.edu/militaryhistory/img/media/382_1.jpg

I'm proud... My husband wants me to do my part

<http://images.fineartamerica.com/images-medium/im-proud-my-husband-wants-me-to-do-my-part-war-is-hell-store.jpg>

I'm proud of you folks too

<http://images.fineartamerica.com/images-medium-large-5/im-proud-of-you-folks-too-war-is-hell-store.jpg>

I've found the best job ever

<http://library.umaine.edu/wwIIposters/content/IMG48894.JPG>

Miller, J. H. We can do it

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/1/12/We_Can_Do_It!.jpg

National Service Office. "Join us in a victory job"

http://lrrpublic.cli.det.nsw.edu.au/lrrSecure/Sites/Web/13878/applets/show_tell_work/images/_show_tell_/127_LON11_HOM_222.jpg

Of course I can!

http://digital.library.unt.edu/ark:/67531/metadc549/m1/1/med_res/

Rockwell, N. Rosie the Riveter

<http://rosietheriveterwecandoit.com/wp-content/uploads/2013/04/Norman-Rockwell-Rosie-the-Riveter.png>

Soldiers without guns

http://bertc.com/subfour/i9/images/nine_14.jpg

SPARS. Your duty ashore... His afloat

http://rlv.zcache.ca/your_duty_ashore_his_afloat_spars_flyer-ra492d38b27634d3db1af9622c60f3b56_vgvvf_8byvr_324.jpg

Their real pin-up girl, war worker

<https://s-media-cache-ak0.pinimg.com/736x/5c/cb/b7/5ccbb7f8f4f65c4709bc277d7b379f35.jpg>

The more women at work the sooner we win

<http://images.fineartamerica.com/images-medium-large-5/world-war-ii-1939-1945-the-more-women-at-work-the-sooner-we-win-american-poster-showing-a-woman-anonymous.jpg>

U.S. Army Nurse Corps. You are needed now

<http://digital.library.unt.edu/ark:/67531/metadc365/small/>

U.S. Army Nurse Corps. From now on it's your job

<http://l7.alamy.com/zooms/3837a604b51a47f5bea09906c4bd7e54/from-now-on-its-your-job-there-is-a-place-for-every-woman-in-this-dj1mwc.jpg>

U.S. Army Nurse Corps. More nurses are needed

http://www.508pir.org/posters/images/nurse_corps_02.jpg

U.S. Cadet Nurse Corps.

<http://images.fineartamerica.com/images-medium-large/ww2-us-cadet-nurse-corps-war-is-hell-store.jpg>

U.S. Cadet Nurse Corps. Be a cadet nurse, a girl with a future

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/59/%22Be_a_cadet_nurse_-_The_girl_with_a_future%22_-_NARA_-_516294.jpg

U.S. Civil Service Commission. Victory waits on your fingers, keep 'em flying miss U.S.A.

<http://media.nara.gov/media/images/18/14/18-1353a.gif>

U.S. Employment Service. Do the job he left behind

http://imgs.inkfrog.com/pix/just4kids2/do_the_job_he_left_behind_mprtp.jpg

U.S. Employment Service. Longing won't bring him back sooner, get a war job

http://www.forgeofinnovation.org/springfield_armory_1892-1945/images/longing.jpg

U.S. Marine Corps Women's Reserve. Be a marine free a marine to fight

<http://library.umaine.edu/wwIIposters/content/IMG30097.JPG>

War Manpower Commission. Women, there's work to be done and a war to be won

<http://www.pritzkermilitary.org/cdm-image-cache/p16630coll21422-409.jpeg>

WAAC. Attention women join the WAAC

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/dc/%22Attention_women%5E_Join_the_WAAC%22_-_NARA_-_513892.jpg

WAAC. Calling WAAC

<http://digitalpostercollection.com/wp-content/uploads/2015/01/Calling-WAAC%E2%80%A6-1943.jpg>

WAC. I'm in this war too

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/12/%22I'm_in_This_War_Too%22_WAC_-_NARA_-_514606.jpg/690px-%22I'm_in_This_War_Too%22_WAC_-_NARA_-_514606.jpg

WAC. Women... Our wounded need your care

http://digicom.bpl.lib.me.us/wwII_posters_women/1032/preview.jpg

WAC. My eyes have seen the glory

http://41.media.tumblr.com/tumblr_ly42skNJqF1qbz0go1_540.jpg

WAC. Are you a girl with a star-spangled heart?

http://olive-drab.com/gallery/photos/girlwithstarspangledheart_sm.jpg

War Production Co-ordination Committee. It's a tradition with us mister

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/a/ac/It's_a_tradition_with_us_mister%5E_-_NARA_-_535414.jpg/785px-It's_a_tradition_with_us_mister%5E_-_NARA_-_535414.jpg

WAVES. Have you got what it takes to fill an important job like this?

http://i3.cpcache.com/product/654777781/have_you_got_what_it_takes_to_fill_an_important_job.jpg?height=225&width=225

WAVES. It's a woman's war too

<http://imgc.allpostersimages.com/images/P-473-488-90/57/5788/3HBOG00Z/posters/it-s-a-woman-s-war-too-join-the-waves.jpg>

WAVES. It's a grand and glorious feeling

http://fc07.deviantart.net/fs71/f/2013/101/e/a/propaganda_pinups_enlist_in_the_waves_by_warbirdphotographer-d61bgmt.jpg

WAVES. Wish I could join too

http://cdn.shopify.com/s/files/1/0598/2925/products/usww2.28x40.waves.800_d539a310-9267-4ef4-83bf-f9ba3f1b6489.jpeg?v=1408060148

WAVES. Enlist in the WAVES

[http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3e/%22Enlist in the Waves Release a Man to Fight at S
ea%22 - NARA - 513651.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/3e/%22Enlist_in_the_Waves_Release_a_Man_to_Fight_at_Sea%22_-_NARA_-_513651.jpg)

WAVES. Don't miss your great opportunity

http://www.nyhistory.org/sites/default/files/4_WAVES-USZC4-1680%25201200%2520DPI.jpg

Woman's place in war, women's Army corps (chemical laboratory assistant)

http://f.tqn.com/y/womenshistory/1/S/-/5/1941_poster_wac1.jpg

Woman's place in war, women's Army corps (weather observer)

[http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/fb/%22Women's Place in War Weather Observer. Women'
s Army Corps%22 - NARA - 513703.jpg](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/fb/%22Women's_Place_in_War_Weather_Observer._Women's_Army_Corps%22_-_NARA_-_513703.jpg)

Woman's place in war, women's Army corps (photographer)

http://f.tqn.com/y/womenshistory/1/S/h/5/1941_poster_wac_photographer.jpg

Woman's place in war, women's Army corps (topographer)

http://f.tqn.com/y/womenshistory/1/S/l/5/1941_poster_topographer.jpg

Woman's place in war, women's Army corps (The Army of the United States has 239 kinds of jobs for women),
radio repair

<https://s-media-cache-ak0.pinimg.com/736x/76/51/5d/76515de61aac641bd61a97b904956464.jpg>

Woman's place in war, women's Army corps (modelmaker)

http://f.tqn.com/y/womenshistory/1/S/k/5/1941_poster_wac_modelmaker.jpg

Woman's place in war, women's Army corps

http://www.508pir.org/posters/images/wac_place.jpg

Woman's place in war, women's Army corps (cartographer)

http://f.tqn.com/y/womenshistory/1/S/a/5/1941_poster_cartographer.jpg

Women of America's. Salute to the Marines

<http://digitalpostercollection.com/wp-content/uploads/2015/01/Women-of-Americas-Salute-To-The-Marines.jpg>

Woman ordnance Worker. The girl he left behind is still behind him

<http://www.rainfall.com/posters/imagesZoom/hodgepodge/3g03357u.jpg>

Women in war, we can't win without them

http://ntieva.unt.edu/pages/about/newsletters/vol_15/no_1/w2p006.jpg

Annexe : Grille d'analyse des affiches de propagande

1. Rôle des femmes à travers le texte

1.1. Femme

Le texte de l'affiche fait-il référence aux valeurs traditionnellement associées aux femmes? (femme au foyer, mère, etc.)

1.2. Soldat

Le texte de l'affiche souligne-t-il le poste que la femme pourrait occuper pendant la guerre?

Le texte s'adresse-t-il aux femmes en tant que travailleuses indépendantes (sans mentionner leur attachement/obligation envers les hommes)?

Le texte parle-t-il des opportunités que les femmes pourraient avoir au travail?

1.3. Patriote

Le texte fait-il appel (explicitement ou implicitement) aux sentiments ou aux obligations patriotiques des femmes?

2. Rôle des femmes à travers la représentation visuelle

2.1. Femme

La femme est-elle représentée dans un entourage traditionnellement associé aux femmes?

2.2. Soldat

La femme est-elle représentée en tant que soldate ou en tant que travailleuse autonome?

2.3. Patriote

Y a-t-il des indices du patriotisme (drapeau américain, etc.)?

3. Image, style

3.1. Féminité

3.1.1. Maquillage

La femme sur l'affiche est-elle maquillée? (Ses ongles sont-ils manucurés?)

3.1.2. Robe

La femme porte-t-elle une robe?

3.1.3. Corps fragile

Le corps de la femme sur l'affiche est-il féminin, fragile (correspond aux valeurs traditionnelles américaines)?

3.2. Masculinité

3.2.1. Uniforme

La femme porte-t-elle un uniforme, le signe de masculinité?

3.2.2. Corps musclé

Le corps de la femme est-il musclé (et ainsi ne correspond pas aux valeurs traditionnelles américaines)?

4. Composition de l'image

4.1. Gens

4.1.1. Femmes seulement

N'y a-t-il que des femmes sur l'affiche?

4.1.2. Femmes + hommes

Les femmes sont-elles représentées avec les hommes?

4.1.3. Absence des femmes

Les femmes sont-elles complètement absentes de l’affiche, même si celle-ci s’adresse aux femmes?

4.2. Équipement

4.2.1. Équipement présent

Les personnes sur l’affiche sont-elles représentées avec un équipement militaire (ou un équipement typique d’un certain travail)?

4.2.2. Gens représentés sans équipement

4.3. Couleurs (selon Goethe et Rimbaud) ^(Joannès, 2008, p. 83)

La tonalité des couleurs de l’affiche s’inscrit-elle dans un des *patterns* suivants?

4.3.1. rouge + orange + vert + jaune + bleu

(calmer)

4.3.2. rouge + vert + bleu + jaune + noir

(exciter)

4.3.3. vert + brun + marron + noir

(ressourcer)

4.3.4 jaune + brun + beige + orange + rouge

(réchauffer)

4.3.5. rouge + jaune + bleu + noir

(rajeunir)

4.3.6. mauve + beige + violet + bleu pâle

(féminiser)

Entre liberté académique et *marketization* de l'université : analyse des valeurs identitaires et des tensions cultivées dans les discours du recteur

Sophie Del Fa

Université du Québec à Montréal

Résumé

Dans cet article, nous nous proposons de faire l'analyse de trois discours du recteur de l'UQAM afin de comprendre quelles sont les valeurs cultivées par l'université et de déterminer les tensions qui caractérisent les institutions d'éducation supérieure au Québec. Voilà pourquoi nous mobilisons trois méthodes d'analyse de discours, à savoir les approches narrative et critique ainsi que la ventriloquie, toutes ancrées dans une perspective constitutive de la communication. Nous examinerons ainsi de quelle manière le recteur cultive la liberté et l'autonomie académique contre la *marketization* accrue de l'université en invoquant la démocratie comme principe fondamental. Nous montrerons, d'une part, la pertinence d'une approche constitutive de la communication dans une analyse de discours et, d'autre part, la complémentarité des trois méthodes d'analyse.

Mots clés : analyse critique de discours, université, communication organisationnelle, démocratie, ventriloquie, analyse narrative, approche constitutive de la communication, *organizing*.

Abstract

This article proposes the analysis of three speeches pronounced by the UQAM's chancellor in order to understand the values that are cultivated and the tensions that characterize the university. Using various analytical methods (narrative, critical and ventriloquism), anchored in a constitutive approach of communication (CCO), we examine how the chancellor defines his university, which is facing an unfavourable economical context. The analysis shows how, in those speeches, the chancellor cultivates the ideas of academic freedom and university autonomy vis-à-vis marketization, using the principle of democracy as a basic value. This article proposes an innovative discursive approach to study higher education institutions. Its main contributions are, first, to demonstrate the relevance of a constitutive approach of communication for discourses analysis and, second, to show the complementariness between three distinct analytical methods.

Keywords: critical discourse analysis, university, organizational communication, democracy, ventriloquism, narrativity, constitutive approach of communication, organizing.

« Parce qu'elle est absolument indépendante, l'université est aussi une citadelle exposée. Elle est offerte, elle reste à prendre, souvent vouée à capituler sans condition. Partout où elle se rend, elle est prête à se rendre. Parce qu'elle n'accepte pas qu'on lui pose des conditions, elle est parfois contrainte, exsangue, abstraite, à se rendre aussi sans condition. »
Derrida, *L'Université sans condition*, 2001, p. 19.

1. Introduction

« L'université est une citadelle exposée », écrit Derrida (2001, p. 19); pour filer la métaphore, nous pourrions ajouter qu'elle est cloisonnée dans un royaume qui se veut plus puissant qu'elle, qui la façonne et la transforme à son insu sans laisser place au dialogue. Derrida professe ici la transformation d'une université qui se doit d'être « sans condition », c'est-à-dire libre et indépendante, forte d'une souveraineté propre. Elle doit se battre pour résister à des politiques qui veulent en prendre le contrôle afin de « l'utiliser ». La prouesse de lucidité qu'est la profession de foi de Derrida sur l'état actuel des universités nous permet d'introduire ce que nous allons entreprendre dans cet article. À travers l'analyse croisée de trois discours du recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), nous proposons d'observer les tensions à l'œuvre au sein de ces discours qui mettent à mal l'université. Comme le précise Macherey (2011), Heidegger et Hegel ont révélé les valeurs de tels discours qui définissent l'université. De fait, ces allocutions exemplifient les enjeux auxquels elle fait face, leurs positionnements dans leurs propres pays ou régions et dans la société mondialisée. Nous avons donc choisi trois discours clés prononcés pendant l'année universitaire à l'UQAM afin de comprendre de quelle manière le recteur définit l'université dans le contexte politique et économique québécois. Nous nous demandons 1) comment le recteur cultive-t-il l'identité de son institution? 2) en quoi le contexte social, politique et économique québécois fragilise-t-il cette identité cultivée? Les trois allocutions ont été prononcées devant les membres de l'UQAM par Robert Proulx, élu en 2013. La première est l'allocution de présentation du recteur prononcée le 11 février 2013 (Proulx, 2013b). La deuxième est l'allocution de rentrée 2013 datée du 26 septembre (Proulx, 2013a). Enfin la troisième, datée du 5 novembre 2014, fait office de discours de rentrée 2014 et de présentation du plan stratégique 2015-2020 (Proulx, 2014). Ces discours sont disponibles en téléchargement libre sur le site internet du rectorat de l'UQAM (<https://rectorat.uqam.ca/mediawiki/index.php/Accueil>)²². Méthodologiquement et théoriquement, les objectifs de cet article sont doubles : d'une part, souligner la pertinence d'une approche constitutive de la communication dans l'analyse de discours (approche que nous allons définir sous peu) et, d'autre part, montrer la complémentarité de trois méthodes d'analyse (narrative, ventriloque et critique). Ce faisant, nous voulons comprendre la transformation des universités, en proie à un phénomène de *marketization* duquel elles ont du mal à se défaire et surtout face auquel les arguments de défense sont faibles.

Nous invoquons une démarche d'analyse communicationnelle sur l'institution universitaire jusqu'alors peu étudiée, alors que, comme le souligne Derrida (2001) et d'autres penseurs en sciences sociales (Alvesson, 2013; Chapleo, 2010; Dacheux, 2013; Fairclough, 1993b)

²² Nous avons aussi procédé à la transcription des allocutions qui sont disponibles en vidéo sur le site internet indiqué. Une version manuscrite est aussi disponible, mais il s'est avéré qu'elle diffère parfois de ce que dit le recteur dans l'enregistrement.

l'université contemporaine a connu depuis les années 1990 une redéfinition de son fonctionnement qui mérite d'être étudiée en communication. Selon nous, la compréhension de l'institution passe par l'observation minutieuse de ce que l'on dit à l'interne et devant un public externe. Les discours du recteur ne sont que des portes d'entrée possibles parmi d'autres sur la compréhension de cette citadelle en mutation.

2. Approche constitutive de la communication et méthodes d'analyse de discours

Selon le cadre théorique mobilisé, appelé « approche constitutive de la communication » (CCO), la communication constitue les organisations (Cooren, Kuhn, Cornelissen et Clark, 2011). Cette vision confère un caractère processuel et en mouvement à l'organisation, qui n'est plus seulement une structure statique, mais une entité qui *est-en-train-de-se-faire par et dans* la communication et, de fait, par les discours. Dans cette perspective, la notion de discours nous intéresse tout particulièrement puisqu'elle renvoie à la fois au langage verbal (paroles prononcées, interactions, allocutions), au langage non verbal (gestes, émotions, passions) et aux actes réalisés. En prenant le chemin tracé par Austin (1991), il s'agit d'une définition performative du discours dans la mesure où discourir, c'est aussi agir. Par conséquent, il s'établit au sein de l'organisation des transformations perpétuelles activées par ces discours, que nous pouvons analyser à deux niveaux. Alvesson et Kärreman (2000) les nomment discours grand 'D' et discours petit 'd'. Ces deux échelles d'analyse multiplient les possibilités de compréhension des formes discursives, soit en observant les micropratiques, c'est-à-dire les interactions ou tout acte de langage spontané (discours petit 'd'), soit en s'attardant sur des éléments de contexte relatifs à un système qui existe autour et en dehors de l'organisation (discours grand 'D'). En mettant au centre de sa théorie la communication, l'approche CCO²³ va plus loin et démultiplie la notion de discours (ce que Cooren (2013) définit comme le dépliage) en postulant qu'elle est constituée de figures, d'agents, d'idées, de valeurs, de choses et de principes qui en font un matériel pertinent pour comprendre le fonctionnement des organisations. L'analyse de discours rend donc possible l'observation fine des manières de faire des membres d'une organisation et constitue une méthode pour mieux comprendre le sens des interactions entre humains (et non-humains) qui peuplent, parfois à nos dépens, les organisations (Latour, 2005). Ainsi, à la suite de Cooren, nous définissons le discours comme :

un site particulier dans lequel une panoplie d'agents ou de figures est susceptible de se déployer sous la forme de passions, de principes, d'arguments, de faits, de valeurs, de dispositions, de collectivités, et de bien d'autres choses encore (2013, p. 16).

Par ailleurs, il existe plusieurs manières d'analyser ces discours; autrement dit, nous pouvons revêtir différentes paires de lunettes pour les comprendre. Cooren, dans son dernier ouvrage (2014), propose six méthodes d'analyse du discours : sémiotique, rhétorique, théorie des actes de langage, ethnométhodologie, narrativité et analyse critique. Il montre l'apport de chaque méthode à l'analyse en concluant qu'elles permettent, surtout, d'affirmer que les gens ne sont pas seuls quand ils communiquent (Cooren, 2014, p. 164). Bien qu'il s'attarde dans son ouvrage sur les interactions, nous proposons de coupler deux des méthodes proposées ainsi qu'une troisième

²³ Notamment le courant développé par l'École de Montréal (voir à ce propos Brummans, Cooren, Robichaud et Taylor, 2014; Cooren, Kuhn, Cornelissen et Clark, 2011; Taylor et Van Every, 2000).

qu'il développe ailleurs (voir Cooren, 2013) : l'approche narrative, l'approche critique et enfin la ventriloquie. Selon nous, ces trois méthodes d'analyse sont complémentaires dans le sens où elles nous permettent « d'entrer » dans les discours à travers des lentilles distinctes qui démultiplient le regard que nous portons sur ce qui est dit.

Tout d'abord, l'approche narrative reconstruit l'histoire *en-train-de-se-faire* dans un discours. Autrement dit, nous postulons à la suite de Bruner que l'être humain, en tant qu'individu, ne peut se comprendre qu'en relation à une culture et un système symbolique organisés de manière narrative (2007). L'objectif du récit est donc de mettre en avant des schémas narratifs (Greimas, 1966) qui nous permettent de mettre en évidence l'histoire racontée et de clarifier les situations. Après l'identification des acteurs et des modalités de narration, c'est-à-dire la façon dont l'histoire est racontée, nous pouvons rendre compte de ce système particulier dans lequel s'insère un discours et alors, nous pourrions comprendre la situation dans son contexte. Comme le souligne Cooren, la narrativité permet de saisir comment un acteur crée et rapporte l'évolution des différents aspects qui caractérisent une situation, et comment il leur donne du sens (2014, p. 39).

Ensuite, l'addition d'une analyse critique du discours permet d'interpréter une pratique discursive, que ce soit à travers la force des déclarations, la cohérence ou les intertextualités à l'œuvre dans cette histoire racontée. Instituée notamment par Fairclough (1993a), et fortement teintée par les thèses d'Althusser (1970), l'analyse critique du discours permet de s'attarder plus spécifiquement sur les idées mobilisées. C'est ici qu'une place d'importance est donnée à l'idéologie, au sens d'un système d'idées préétablies. Ainsi, ces deux méthodes permettent de reconstruire l'histoire de manière plus large (discours grand 'D').

Dans ce paysage analytique, il nous semble que la méthode de la ventriloquie développée par Cooren (2013) ajoute une troisième dimension essentielle qui se charge de figures qui parlent ou que l'on fait parler. De fait, dans cette perspective, nous nous penchons sur les genres de figures que le recteur invoque pour définir l'université. L'image de la marionnette et du ventriloque permet à Cooren de démontrer que lorsque nous parlons, nous faisons aussi parler des choses qui nous sont extérieures. En d'autres termes, un locuteur mobilise un « plénum d'agentivités » (Cooren, Taylor et Van Every, 2006) afin de construire son discours. Au même titre que les figures parlent, les narrations racontées vont elles aussi s'exprimer, tout comme vont le faire les idées mobilisées. Bref, la ventriloquie permet à Cooren de « repeupler la scène dialogique ou interactionnelle », et, par conséquent, elle nous permet ici de « repeupler » les allocutions du recteur avec des figures qui donneront du poids à ce qui est dit. Déjà, Bakhtine parlait de polyphonie en montrant que l'auteur n'est pas la seule voix, mais « exploite » celles des autres : il est en ce sens un ventriloque. Cooren va au-delà et il s'attache à comprendre ce que le ventriloque « ventriloquise » et en quoi cela sera *quelque chose* dans une interaction ou un discours. C'est pourquoi nous reprenons cette méthode : telle une archéologue, nous observons les éléments d'un site qui sont porteurs d'un sens et d'un pouvoir d'autorité puisqu'ils sont le symbole d'une certaine culture. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que tout cela se réalise par celui qui parle de manière consciente puisque ces figures « *parlent littéralement d'elles-mêmes* à travers ce que les interlocuteurs savent de la situation en cours » (Cooren, 2013, p. 192, auteur souligne). Cette idée de « savoir » insiste sur l'emprise de l'interlocuteur sur la fabrication de ces figures et montre que leur utilisation n'a rien de neutre. Voilà pourquoi la méthode d'analyse ventriloque ajoute une troisième dimension à l'histoire racontée et aux idéaux sous-jacents à ces

allocutions. Elle permet d'y entrevoir des détails et des finesses du discours, et de réaffirmer, à la suite de Foucault, que « les choses dites en disent bien plus qu'elles-mêmes » (1969, p. 151).

Ainsi, nous voyons ces trois méthodes comme les trois extrémités d'un même triangle qui aurait en son centre un discours riche et complexe. Grâce à l'analyse narrative, les discours du recteur dévoilent la mise en scène d'une histoire *en-train-de-se-faire*; par la ventriloquie, ils mettent au jour sa vision de l'université et sa définition de l'identité; dans une perspective critique, finalement, ils relatent différentes idéologies. Pour ce faire, nous avons lu chaque discours séparément en commençant tout d'abord par l'analyse narrative afin de reconstruire l'histoire; dans un deuxième temps, en cherchant les figures mobilisées par le recteur, nous avons réalisé une dernière série de relectures avec la ventriloquie pour comprendre ce qui parle et ce que le recteur fait parler; enfin nous avons relu les allocutions avec les lunettes critiques, ce qui nous a permis de diagnostiquer les idéologies mobilisées.

Mentionnons que les discours ont été prononcés dans un cadre officiel, formel et ritualisé. Il faut rappeler et souligner que ce n'est pas tant la figure du recteur elle-même qui nous intéresse, mais la manière dont l'institution universitaire se présente dans le contexte québécois. De fait, elle évolue aujourd'hui dans un contexte économique et politique en crise qui l'amène à modifier son positionnement et ses méthodes organisationnelles (Alvesson, 2013; Fairclough, 1993a). De plus, la concurrence accrue sur le plan international l'a poussée à se démarquer et, ainsi, à publiciser son image selon des stratégies issues du marketing. Ce phénomène, appelé « marketization » (Chapleo, 2010; Fairclough, 1993a; Hemsley-Brown et Oplatka, 2006), modifie l'institution universitaire dans son ensemble. Ce sont ces mutations qui nous intéressent et dont parle Derrida lorsqu'il mentionne la « mondialisation à l'œuvre » (2001, p. 54). Le cadre théorique inscrit notre approche dans une perspective communicationnelle afin de *faire parler* les discours (discours 'd') et de les rattacher à des dynamiques plus larges (discours 'D'). En fait, à la suite de Derrida, nous souhaitons comprendre comment, à travers les allocutions, le recteur déconstruit un contexte politique et économique afin de lui résister. Autrement dit, nous voulons examiner comment, à travers les figures cultivées et les tensions exprimées, le recteur (et du même coup l'université) produit un principe de résistance qui « est un droit que l'université elle-même devrait à la fois *réfléchir, inventer et poser* » (Derrida, 2001, p. 15, l'auteur souligne).

3. Résumés des allocutions

3.1 *Allocution de rencontre avec le recteur pour souligner le début de son mandat du 11 février 2013 (Proulx, 2013b)*

Cette allocution, la première prononcée par l'actuel recteur de l'UQAM, fait office de discours introductif. Succédant à Claude Corbo, Robert Proulx souligne déjà la situation financière précaire dans laquelle se trouvent l'UQAM et les universités en général. Il s'attarde également sur la politique québécoise inégalitaire qui induit, selon lui, des universités à deux vitesses (institutions publiques/institutions privées). Enfin, il présente sa vision de l'UQAM, qu'il définit comme une université ayant un rôle social important de par ses préoccupations par rapport aux enjeux de société, et annonce sa volonté de créer une « communauté » afin de lutter contre les problèmes financiers et politiques qui menacent l'université

3.2 Allocution de rentrée du 26 septembre 2013 (Proulx, 2013a)

Ce discours de rentrée est l'occasion pour le recteur de « partager les idées qu'[il] souhaite défendre, les valeurs qui [l]'animent et les objectifs de changement qu'[il] aimerait [poursuivre] au cours des prochaines années ». Or, il éclaire l'auditoire sur sa vision de l'université qui, pour lui, est avant tout « une communauté », « un espace de liberté », « un milieu ouvert » et « un espace public ».

3.3 Allocution de rentrée et de présentation du plan stratégique 2015-2020 du 5 novembre 2014 (Proulx, 2014)

La dernière allocution est la plus longue et la plus riche des trois. De retour d'une commission parlementaire, le recteur s'attarde longuement sur le contexte politique québécois et, notamment, sur la loi 15 portant sur la gestion et le contrôle des effectifs des organismes publics du gouvernement, qui vise, entre autres choses, à limiter l'embauche de professeurs. Tout en se positionnant contre ce projet de loi et la politique du ministère, Robert Proulx renouvelle sa volonté de construire l'UQAM comme une communauté de décision où la collégialité est reine en donnant la parole à l'ensemble de ses membres. Il s'attarde sur la création d'un groupe de travail chargé de documenter les différents scénarios afin de trouver des solutions aux problèmes. Enfin, il présente les grandes lignes du plan stratégique et les efforts qu'il souhaite investir dans la lutte contre les projets de loi limitant les marges de manœuvre de l'UQAM et de l'ensemble des institutions publiques.

4. Analyses

4.1 Analyse narrative : l'histoire d'une loi défavorable aux universités dans le contexte québécois

Dans la mesure où nous affirmons que le recours aux trois méthodes d'analyse explicitées ci-dessus nous permet d'avoir une compréhension enrichie d'un texte, nous proposons de reconstruire l'histoire du contexte dans lequel se trouve l'UQAM grâce à l'approche narrative. En présentant la situation de l'UQAM telle qu'il la conçoit, le recteur la met en scène pour, d'une part, la rendre intelligible et, d'autre part, pour définir la position des différentes parties prenantes. Tout d'abord, le recteur souligne la précarité de la situation financière de l'UQAM. Cependant, il ne s'en tient pas à ce constat et rappelle les décisions économiques du gouvernement québécois en donnant les chiffres précis des coupes budgétaires notamment dans l'allocution de 2014. Ainsi, le recteur donne du sens à la situation dans laquelle il se trouve en racontant une histoire et en mettant en scène différents acteurs auxquels il attribue des rôles particuliers. Nous proposons ici de nous attarder plus spécifiquement sur le discours de rentrée 2014 dans lequel il revient longuement sur cette situation, qui est évoquée de manière implicite et moins précise dans les autres discours. Si nous invoquons le schéma actanciel de Greimas (1966) (voir Annexe 1), nous pouvons reconstruire une partie de l'histoire à l'œuvre comme suit : l'UQAM (héroïne) fait face au ministère de monsieur Coiteux (opposant), qui, s'appuyant sur le projet de Loi 15, veut diminuer l'autonomie des universités faisant partie du réseau des Universités du Québec en gelant l'augmentation des effectifs. La mission consiste alors à continuer d'exister, à se battre contre ce projet de loi et à survivre aux coupes budgétaires. Ce qui est intéressant dans la mise en place de ces éléments, c'est le rôle que se donne le recteur : il ne se voit pas lui-même comme héros de cette histoire, mais il définit l'UQAM dans son

ensemble comme étant l'héroïne. À ce propos, nous pouvons citer ces passages lors du dernier discours :

Et nous allons le faire *ensemble*. L'ensemble de la communauté que même si ça a l'air curieux, comme dans le plan de stratégique je pense qu'on est capable de le faire.

En collaborant, c'est toujours le mot collaboration et en faisant preuve de solidarité [...] (Proulx, 2014, nous soulignons.)

De plus, il se place lui-même — et place l'UQAM du même coup — comme étant victime de la situation et se soustrait de toutes responsabilités :

Mais, *à moins d'être devin*, il était impossible de prévoir que les *nouvelles* orientations budgétaires du gouvernement, qui ont été annoncées *après* l'adoption de notre budget, impliqueraient, pour l'UQAM, une compression supplémentaire de 6,2 millions à absorber dans le budget de l'année en cours. Il avait pourtant été entendu, avant le changement de gouvernement, papier à l'appui, confirmation du ministère à l'appui, que la résorption de cette somme de 6 millions pouvait être étalée sur six ans commençant un an après l'année et s'étaler par tranche de 1 million [...]

Nous sommes *évidemment en litige là-dessus*, mais pour l'instant, rien ne semble indiquer que la décision — qui émane, elle, du Conseil du trésor parce que le MELS nous avait d'abord confirmé ça puis ensuite le Conseil du Trésor et revenu — et rien ne semble indiquer que la décision du Conseil du Trésor sera revue. *Pire encore*, les règles budgétaires 2014-2015 du gouvernement ne sont toujours pas aujourd'hui connues, on les attend depuis (*signe avec la main*), régulièrement on les annonce, mais elles [ne] sont toujours pas connues et je pense qu'on peut *penser* qu'elles pourraient entraîner de nouvelles compressions. Il faut faire attention parce qu'il y a beaucoup de rumeurs, on parlait de compressions de 25 millions que le ministre aurait annoncées aux recteurs, mais *j'étais là, j'ai jamais entendu ça*, c'est pas qu'on n'a pas travaillé le ministre au corps, mais le ministre nous a dit que la sous-ministre discutait actuellement et qu'elle ne pouvait rien nous dire (*regarde droit devant lui, regard sévère*) qu'au niveau des compressions, nous attendons encore des annonces à cet effet. (Proulx, 2014, nous soulignons.)

Monsieur Proulx se présente aussi comme étant victime d'une trahison : les décisions de compressions ont été décidées derrière son dos, il n'était pas au courant. Ainsi, il n'est pas maître de la situation et ne la contrôle pas. En se désresponsabilisant, il présente le gouvernement comme l'ennemi à combattre. Dans la trame narrative de l'histoire, cette trahison souligne que quelque chose a été rompu et, désormais, le champ de bataille est ouvert. La victimisation de l'UQAM se retrouve aussi dans le discours du recteur lorsqu'il s'adresse directement au ministre :

Alors, Monsieur Coiteux qu'est-ce que vous avez contre l'UQAM? [...] Pourquoi vous voudriez que les étudiants qu'on pourrait accueillir en se développant, en embauchant de nouveaux profs, des employés et ainsi de suite pour continuer à développer l'UQAM, pourquoi vous voudriez que ces gens-là aillent dans d'autres universités? [...] Cette université-là à ma connaissance y'a à peine deux semaines [...] s'est distinguée à l'ACFAS, qui soulignait l'excellence de la recherche : quatre des sept prix étaient allés à l'UQAM et le huitième, qui était destiné aux cégeps, a été remis en collaboration avec l'UQAM, qu'est-ce que vous avez Monsieur contre l'UQAM? (Proulx, 2014.)

Déplier la narration permet de constater que l'université est intriquée dans des logiques qui l'empêchent d'être pleinement ce qu'elle devrait être. Le recteur construit alors la situation de l'UQAM et cela permet de dresser un portrait clair du contexte politique de la province. Les enjeux dépassent les murs de l'institution et vont au-delà même du pouvoir du recteur. D'un point de vue méthodologique, l'approche narrative nous permet de reconstituer une histoire passée et *en-train-de-se-faire*; de ce fait, elle nous permet d'éclairer la situation de production des discours.

4.2 *Analyse ventriloque : des figures en tension*

Dans les allocutions qu'il prononce, il nous semble que le recteur fait deux choses : d'une part, il cultive une certaine vision de l'université pour se positionner contre la perte d'autonomie impulsée par les politiques et la *marketization* de l'université générée par la concurrence internationale, d'autre part, il invoque plusieurs valeurs pour construire l'identité de l'UQAM, des valeurs qui évoluent au fil des discours.

Le recteur se présente comme étant mû par le désir de faire perdurer « l'autonomie et la liberté académique » (Cooren, 2013, p. 158), comme il le souligne dans son discours de rentrée 2013 en parlant de l'université comme d'« un espace de liberté » (Proulx, 2013a) et, dans son dernier discours, lorsqu'il énonce :

Ces principes, vous les connaissez : liberté académique, autonomie universitaire, unité et l'indissociabilité de l'enseignement et de la recherche, et tout ceci dans un contexte d'ancrage qui fait que les services à la collectivité sont toujours intégrés là-dedans. (Proulx, 2014.)

Ces principes lui permettent de définir son positionnement à l'égard du gouvernement et de sa politique. Dans la mesure où les principes évoqués le meuvent, et sous le couvert de valeurs qu'il fait parler, il se définit comme un opposant à la politique de restriction budgétaire. Autrement dit, selon une terminologie ventriloque, c'est au nom de ces principes que le recteur s'adresse à la communauté, il est leur porte-parole. Ces principes sont cultivés dans la mesure où ils sont au cœur de chacun des trois discours. Or, le recteur se permet de s'opposer à la politique du gouvernement parce que ces principes l'y autorisent. Le recteur est ici autorisé et légitimé, pour le dire comme Cooren (2014), par ces principes historiques, lesquels lui permettent d'adopter la posture politique qui est la sienne. Nous pouvons alors légitimement dire que le recteur cultive une vision de l'université définie comme libre et autonome. On retrouve ici les éléments mis de l'avant par Derrida pour permettre à l'université de se libérer du pouvoir qui tend à la contraindre :

Cette université exige et devrait se voir reconnaître en principe, outre ce qu'on appelle la liberté académique, une liberté inconditionnelle de questionnement et de proposition, voire, plus encore, le droit de dire publiquement tout ce qu'exigent une recherche, un savoir et une pensée de la vérité. (2001, p. 11.)

Cependant, cette culture de liberté et d'autonomie se fait sur fond de logiques de marché, que le recteur présente comme prenant une place grandissante dans le financement des établissements d'éducation supérieure. Nous pouvons lire cela explicitement dans le discours de rentrée 2014 :

Bien sûr il y a d'autres affaires qui ont changé comme un désengagement du gouvernement dans le financement des universités, des pressions d'un peu partout notamment des entreprises pour s'accaparer les universités et les rendre plutôt au service de leur profit plutôt que d'aider l'université à les aider après en développant la société. (Proulx, 2014.)

Cette idée se présente également, de manière implicite, dans le discours de rentrée 2013 : « pour moi, les membres de la communauté universitaire ne s'apparentent ni à des "clientèles", ni à des "effectifs", ni à des "ressources" » (Proulx, 2013a).

Cette toile de fond renvoie directement au phénomène de *marketization* de l'université (Alvesson, 2013; Hemsley-Brown et Oplatka, 2006), que le recteur rejette en bloc. Malgré le rejet de cette réalité, il ne réussit pourtant pas à s'en émanciper, ce qui produit alors une tension au sein de l'université. De fait, au sein de chaque discours, on retrouve cette volonté d'excellence et d'internationalisation propres à la *marketization*; deux éléments qui renvoient à la mondialisation dans laquelle évolue l'université, désormais en concurrence avec d'autres établissements locaux, mais aussi internationaux. À cela s'ajoute un champ lexical publicitaire. Par exemple, attardons-nous sur cet extrait issu du discours de rentrée 2014 :

Quatre valeurs phares qui sont reconnues par à peu près tout le monde. D'abord, *l'imagination*. L'imagination au service de la science, de la culture et de la société. Valoriser *l'inventivité*, la *créativité*. Oser penser, dire et faire autrement [...] c'est ce qu'on se propose de faire. Jouer un rôle de pionnier, d'avant-garde et de catalyseur des innovations, c'est la valeur *innovation*. *L'excellence*, sur tous les fronts, est aussi mise de l'avant. On parle ici de la qualité de la formation [et] de la recherche — on parle par des *rankings* — de la recherche et de la création; l'encadrement et la réussite étudiante; l'amélioration continue de nos services; la gestion responsable des ressources; ça traduit l'ensemble des volontés qu'on a cru [*sic*], qu'on a repéré là-dedans. (Proulx, 2014, nous soulignons.)

Imagination, inventivité, créativité, excellence, ces quatre valeurs renvoient au discours publicitaire de l'UQAM mis de l'avant dans la campagne promotionnelle lancée en janvier 2014²⁴. Le recteur fait un lien avec les valeurs publicisées par l'UQAM. Cela sous-tend une volonté d'unité et de cohérence dans le discours, autrement dit, une forme de discours typique, qui dessine le portrait identitaire de l'UQAM. La répétition de ces valeurs qui *parlent* met en scène une façon de transformer cette identité en culture pour qu'elle s'ancre dans les mentalités des membres et qu'elle soit *vécue*. Liées à la construction de l'image de l'université, ces occurrences sont particulièrement pertinentes puisqu'elles dévoilent les stratégies à l'œuvre au sein de l'université afin de légitimer et de « banaliser » un discours. Nous retrouvons ce discours publicitaire dans les allocutions prononcées en 2013, par exemple :

Elle a voulu et elle désire encore très fortement être un projet qui fasse une différence, qui inscrive *l'innovation* et *l'excellence* dans une perspective collective *d'innovation éducative, scientifique, sociale et culturelle*. La *diversité* inhérente à la *grande variété d'activités de création*, de recherche et d'enseignement produit une mosaïque riche et complexe, mais il faut maintenir

²⁴ Voir à ce propos les différentes parutions lors du lancement de la campagne en janvier 2014 (presse, réseaux sociaux, télévision) : JournalMétro.com, 21 janvier 2014 <http://journalmetro.com/plus/carrieres/434898/campagne-creative-a-luqam/>; Université du Québec, 21 janvier 2014 <http://www.quebec.ca/communications/article.cfm?annee=2014&cat=1&newsid=10462>; Nightlife.ca, 21 janvier 2014 <http://www.nightlife.ca/2014/01/21/7-facultes-de-luqam-illustrees-par-7-artistes-talentueux>; Journal Métro, 22 janvier 2014, p. 22; Grafika, 22 janvier 2014 <http://grafika.com/article/43359>; Le Grenier aux nouvelles, 22 janvier 2014 <http://www.grenier.qc.ca/nouvelles/4668/soyez-inspires-par-l-uqam>; Academia.ca, 22 janvier 2014 <http://academica.ca/top-ten/new-brand-campaign-uqam>

et renouveler le cœur qui bat sous cette mosaïque et qui lui donne son sens et son *identité*. (Proulx, 2013a, nous soulignons.)

Les termes « innovation », « excellence » et « identité » relèvent d'un champ lexical publicitaire qui positionne l'UQAM dans le champ de l'éducation supérieure. Nous définissons ce double discours comme une « tension » entre la liberté académique, qui est par essence la définition même de l'université et le discours de *marketization*, dont elle ne semble plus pouvoir se passer si elle veut rester crédible et être légitime. Dans une perspective de ventriloquie, ce n'est plus le recteur qui parle, mais ceux qui ont écrit le discours, ceux qui ont défini ces valeurs clés et qui les ont mises en image dans la publicité. De manière encore plus large, c'est la stratégie marketing qui s'exprime, contrastant avec la position du recteur, qui, lui, semble refuser ce contexte. D'un point de vue organisationnel, nous pouvons dégager les tensions à l'œuvre au sein de l'université : les instances académiques sont tiraillées entre des logiques politiques et économiques hégémoniques et un discours universel et idéalisé d'autonomie et de liberté. Cette mise en tension de deux logiques contradictoires fragilise la définition même de ces institutions. C'est pourquoi nous faisons l'hypothèse, à partir de ces observations, que cette tension définit aujourd'hui l'université. Par ailleurs, de plus amples analyses devront être réalisées pour déterminer si cette réalité est généralisable.

4.3 Analyse critique : le conflit des idéologies

Dans les trois allocutions, le recteur insiste sur ses qualités d'honnêteté et de transparence :

Dans tous les cas, soyez assurés, je pense que depuis un an et quelques que je suis là, vous me connaissez, je [ne] me cache pas, je fais les choses en public, je consulte, donc soyez assurés d'une chose. La transparence, l'ouverture, le dialogue seront au rendez-vous. (Proulx, 2014.)

De même, à plusieurs reprises, il insiste sur le fait qu'il a été élu par la communauté :

Je profite aussi de l'occasion pour exprimer de nouveau ma reconnaissance pour la confiance que la communauté de l'UQAM a exprimée à mon égard en me choisissant pour diriger notre institution. (Proulx, 2014.)

Moi, je suis un recteur élu par ma communauté, c'est elle et c'est à elle que je rends des comptes, [...] je ne suis pas et je ne serai jamais un fonctionnaire du gouvernement. Alors [...] c'est clair que là on va travailler fort là-dessus. (Proulx, 2014.)

Ces éléments vont de pair, comme nous l'avons montré plus haut, avec la volonté du recteur de constituer l'UQAM comme un tout uni qui se battra contre les politiques gouvernementales. Dans la mesure où les allocutions évoquent un ensemble de positionnements politiques, nous ne pouvons faire fi des idéologies qui sont, par le fait même, invoquées. Comme nous l'avons avancé en introduction, un discours est aussi une forme de pratique sociale qui reproduit des structures idéologiques (Fairclough, 1993). Grâce à l'analyse critique du discours, nous déplaçons les façons dont le locuteur reproduit une structure idéologique qui interpelle les membres de l'université.

Avec cette notion d'interpellation, Althusser (1970) décrit la façon dont l'idéologie assujettit un individu; autrement dit, comment un individu devient-il un sujet soumis? Dans les discours choisis, ce n'est pas un individu à proprement parler qui est présenté comme assujéti, mais l'institution dans son ensemble. De fait, l'université semble être interpellée par les diverses

politiques de financement (Proulx 2014 et 2013b) et par le projet de Loi 15, qui vont à l'encontre des principes fondateurs de liberté et d'autonomie académique (Proulx, 2013a). Il y a ici soumission de l'université à l'appareil idéologique d'État (pour reprendre les termes d'Althusser²⁵). Cependant, le recteur se présente comme refusant cet assujettissement et, par le fait même, l'idéologie de l'état. Néanmoins, il le fait à l'aide d'une autre forme d'idéologie qu'il nomme peu, mais qui est présente dans les allocutions à travers la transparence, la collaboration et l'insistance du recteur sur sa position de membre élu : la démocratie. Plusieurs passages dans les trois discours soulignent cet argument :

Je ne peux pas savoir à l'avance quel sera le résultat de nos efforts, mais je compte échanger régulièrement avec vous pour faire état de la situation. Je peux vous assurer que je compte travailler avec la communauté et les groupes pour que les choix de l'UQAM fassent l'objet de la plus grande adhésion possible et aussi qu'ils résultent d'un effort collectif de réflexion à la recherche de la bonne façon de faire les choses. (Proulx, 2013b.)

L'université c'est bien plus qu'une Direction ou un Conseil d'administration; ce n'est ni un assemblage de pavillons, ni un collage de formations, ni une collection de spécialisations; l'université c'est d'abord et avant tout les gens qui la font. (Proulx, 2014.)

Solidarité entre le corps professoral, les chargés de cours et les employés (cadres ou employés de soutien). Solidarité entre le personnel et la communauté étudiante. (Proulx, 2014.)

La transparence, l'ouverte, le dialogue sont au rendez-vous. (Proulx, 2014.)

En ce qui a trait au Plan stratégique, mes attentes envers vous sont simples. J'aimerais que vous vous *emparez* de la proposition pour la peaufiner, la bonifier, la critiquer, la transformer et surtout, *l'enrichir* [...] donc j'aimerais ça que la *communauté*, dans son ensemble, s'empare de ce plan stratégique et en fasse *son* plan stratégique. (Proulx, 2014, nous soulignons.)

La démocratie devient alors la voix la plus forte dans les discours du recteur : le refus de l'implication de l'État dans les affaires universitaires passe par le retour du pouvoir décisionnel dans l'université, un pouvoir qui ne viendrait pas des hautes instances, mais d'un collectif qui réfléchit ensemble. En ce sens, le recteur refuse l'État, mais invoque la démocratie universitaire comme principe fondateur de l'université. Ainsi, il tente de restructurer l'UQAM afin d'établir ce processus démocratique.

La mise en lumière de l'idéologie démocratique permet de révéler les conflits qui opposent les universités au gouvernement et aux entreprises actionnaires. Au-delà d'un réel conflit — car tant les universités publiques que privées sont financées par l'État —, nous préférons parler de tensions dans la mesure où ces différents éléments caractérisent l'université, ont des répercussions dans son mode d'organisation et la précarisent. Finalement, la multiplicité des méthodes d'analyse nous permet de constater que les discours du recteur reflètent la situation politique et économique dans laquelle s'inscrivent l'UQAM et, de manière générale, les universités québécoises. Déplier une allocution en ayant recours à ces méthodes nous permet

²⁵ Althusser parle « d'appareils » pour désigner des superstructures qui inculquent des façons de voir et d'évaluer les choses. Il les divise en deux groupes : les appareils répressifs d'État (la police, les tribunaux, l'armée, les administrations) et les appareils idéologiques d'État (l'éducation, la religion, la famille, les syndicats, la culture).

d'avoir une idée générale 1) de la situation économique de l'UQAM, 2) de la culture qui la définit en tant qu'institution universitaire, 3) de l'identité que les membres de l'UQAM veulent ancrer auprès de la communauté et 4) des tensions induites par le conflit idéologique à l'œuvre.

5. Conclusion

Le recours aux trois méthodes d'analyse ouvre des pistes de réflexion à plusieurs niveaux : 1) à la suite de la reconstruction de la narration et grâce à une analyse ventriloque, nous avons repéré les tensions dans la définition de l'université; 2) nous avons défini ces tensions comme étant les sources de la crise identitaire des universités; 3) en observant le fond idéologique des allocutions par l'analyse critique, nous avons déterminé les moyens mis en œuvre par le recteur pour résister en vue de constituer une université qui s'apparente à ce que Derrida a appelé « une université sans condition » (2001). D'un point de vue méthodologique, une analyse narrative, critique et ventriloque permet *in fine* de donner plusieurs dimensions au discours et de déterminer de manière progressive les enjeux organisationnels auxquels font face les universités. Ainsi, nous avons montré que le recteur cultive l'identité de l'université en insistant sur certaines figures particulières, à savoir la collégialité et la mise en commun des décisions grâce à la ventriloquie. Par ailleurs, l'analyse critique et la narration reconstituée mettent en évidence que cette identité est dépassée par un contexte politique, social et économique qui la fragilise. Finalement, l'identité s'est avérée n'être qu'un idéal là où la réalité politique triomphe. En ce sens, Derrida insiste sur le dedans et le dehors de l'université (1990). Il nous semble que le dehors s'immisce dans l'université et que l'autonomie académique, portée sur un piédestal par le recteur, n'est qu'une illusion dans la mesure où l'université est en situation « d'hétéronomie », c'est-à-dire une autonomie contrôlée (Derrida, 1990, p. 401). Cela constitue une tension dans la mesure où c'est une lutte de valeurs qui met à mal l'université. Cette tension serait-elle constitutive même de l'université? C'est ce que postule en tout cas Derrida au cours de sa relecture du *Conflit des facultés* de Kant en pointant du doigt une brèche dans l'université ou encore un problème dans sa cohérence interne (Derrida, 1990)

Nous sommes consciente des limites de cet article qui se concentre seulement sur trois discours prononcés dans une université ayant sa propre histoire et son propre mode d'organisation. Cependant, le travail effectué rend compte d'une méthode d'analyse qui, si appliquée aux discours d'autres établissements, peut mener à une meilleure compréhension de l'université contemporaine. Nous pouvons, entre autres, envisager de comparer les discours de plusieurs universités — au sein d'une même ville, mais aussi avec d'autres pays — qui ont des modes d'organisations, des cultures et des objectifs différents en vue de déterminer si les mêmes tensions existent. Cela remettrait en question nos hypothèses quant à la place de l'idéologie dans les fondements de l'université et les tensions comme définition de la raison d'être des universités (pour reprendre des termes derridiens). *Ipsa facto*, il importe ici de réitérer la méthodologie d'analyse et la mobilisation de trois méthodes complémentaires (narrative, critique et ventriloque), qui permettent de déplier le texte dans plusieurs directions afin d'aboutir à des conclusions menant à la compréhension d'une organisation. De fait, dans la mesure où l'institution universitaire est fragmentée et hétérogène (Vásquez, Sergi et Cordelier, 2013), il est primordial de construire des modèles d'analyse élaborés qui ne se cantonnent pas à une seule perspective, mais qui visent, au contraire, à la démultiplication des points de vue. Enfin, l'approche constitutive de la communication, dans sa démarche processuelle, balise la méthode afin de voir dans les pratiques des membres de la communauté universitaire un processus de communication à l'œuvre. La recherche est désormais ouverte et il est pertinent de la poursuivre

afin de comprendre de quelle(s) manière(s) les instances académiques réagissent dans un contexte difficile afin de renforcer les hauts murs de pierre qui ne protègent plus aussi bien les citadelles universitaires.

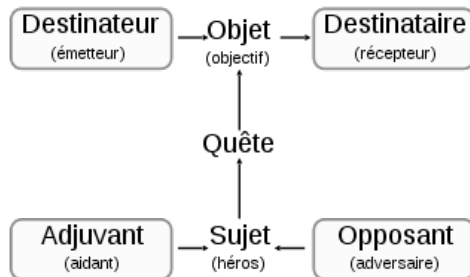
Bibliographie

- Althusser, L. (1970). Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche). *La Pensée*, 151, 67-125.
- Alvesson, M. (2013). *The Triumph of Emptiness : consumption, higher education & work organization*. Oxford, Angleterre : Oxford University Press.
- Alvesson, M. et Kärreman, D. (2000). Varieties of discourse : On the study of organizations through discourse analysis. *Human Relations*, 53(9), 1125-1149. doi :10.1177/0018726700539002
- Austin, J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire* (traduit par G. Lane). Paris, France : Seuil.
- Brummans, B., Cooren, F., Robichaud, D. et Taylor, J. (2014). Approaches in research on the communicative constitution of organizations. Dans L. L. Putnam et D. K. Mumby (dir.), *Sage handbook of organizational communication* (3^e éd., p. 173-194). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Bruner, J. (2007). The Narrative construction of reality. *Critical Inquiry*, 18(1), 1-21.
- Chapleo, C. (2010). What defines "successful" university brands? *International Journal of Public Sector Management*, 23 (2), 169-183. doi :10.1108/09513551011022519
- Cooren, F. (2014). *Organizational discourse*. Cambridge, Angleterre : Polity.
- Cooren, F. (2013). *Manières de faire parler : Interaction et ventriloquie*. Bordeaux, France : Le Bord de l'eau.
- Cooren, F., Kuhn, T., Corneliussen, J. P. et Clark, T. (2011). Communication, organizing and organization : an overview and introduction to the special issue. *Organization Studies*, 32 (September), 1149-1170.
- Cooren, F., Taylor, J. R. et Van Every, E. (2006). *Communication as organizing : Empirical approaches to research into the dynamic of text and conversation*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Dacheux, É. (2013). Pas de démocratie universitaire sans courage des universitaires. *Questions de communication* 23(1), 145-158.
- Derrida, J. (2001). *L'université sans condition*. Paris, France : Galilée.
- Derrida, J. (1990). *Du Droit à la philosophie*. Paris, France : Galilée.
- Fairclough, N. (1993a). Critical discourse analysis and the marketization of public discourse : The Universities. *Discourse & Society*, 4(2), 133-168.
- Fairclough, N. (1993b). *Discourse and social change*. Cambridge, Angleterre : Polity.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris, France : Gallimard.
- Greimas, A. J. (1966). *Sémantique structurale : recherche de méthode*. Paris, France : Librairie Larousse.
- Hemsley-Brown, J. et Oplatka, I. (2006). Universities in a competitive global marketplace : A systematic review of the literature on higher education marketing. *International Journal of Public Sector Management*, 19(4), 316-338. doi :10.1108/09513550610669176
- Latour, B. (2005). *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris, France : La Découverte.
- Macherey, P. (2011). *La Parole universitaire*. Paris, France : La Fabrique.
- Proulx, R. (2014). *Allocution de la rentrée 2014 du recteur* [PDF en ligne]. Repéré à <http://www.uqam.ca/rectorat/allocutions/all2014-11-05.pdf>
- Proulx, R. (2013a). *Allocution de la rentrée 2013 du recteur* [Vidéo en ligne]. Repéré à <http://tv.uqam.ca/Default.aspx?v=53606>
- Proulx, R. (2013b). *Rencontre avec le recteur 11 février 2013* [Vidéo en ligne]. Repéré à <http://tv.uqam.ca/default.aspx?v=53443>

- Taylor, J. R. et Van Every, E. J. (2000). *The Emergent organization : Communication as its site and surface*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Vásquez, C., Sergi, V. et Cordelier, B. (2013). From being branded to doing branding : Studying representation practices from a communication-centered approach. *Scandinavian Journal of Management*, 29(2), 135-146. doi :10.1016/j.scaman.2013.02.002

Annexe 1

Le schéma actanciel de Greimas permet de rassembler schématiquement les différents rôles des actants de la situation observée : un **héros** poursuit la quête d'un **objet** commanditée par un **émetteur**. Cette quête peut être entravée par l'apparition d'un ou de plusieurs **opposants**, mais le héros est aidé par des **adjuvants**. Le schéma est généralement représenté de cette façon :



Typologie des usages dans les tribunes en ligne du *Journal de Montréal* : les articles d'information et chroniques d'opinion revus et corrigés par leurs lecteurs

Christophe Duret

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article porte sur les tribunes en ligne du *Journal de Montréal*, espaces au sein desquels l'actualité est discutée, questionnée, enrichie et critiquée par les lecteurs. Le double objectif poursuivi est de définir le phénomène des tribunes en ligne et de mettre au jour une typologie de ses usages. Ces usages, s'ils traduisent un important écart avec l'idéal habermassien de la délibération démocratique, témoignent néanmoins du travail collectif de reconfiguration des textes médiatiques du *Journal de Montréal* par son lectorat. Ce travail interroge le régime du « cru parce que vu » des médias de masse et favorise un « cru parce qu'expérimenté » (Weissberg, 2005, p. 57). Typique de la culture participative, il donne la parole aux profanes, qui réinterrogent, déconstruisent et réélaborent les articles d'information et les chroniques d'opinion auxquels ils sont confrontés.

Mots-clés : culture participative; tribunes en ligne; médias en ligne; Web social, sociologie des médias, TIC.

1. Introduction²⁶

L'avènement du Web social a favorisé l'émergence d'une culture participative (Jenkins, 2006) permettant aux usagers « de passer d'un mode de presque pure consommation d'information vers un mode où chacun peut devenir producteur » (Paquet, 2009), de sorte que le consommateur se voit offrir aujourd'hui des lieux de diffusion innombrables à partir desquels on l'encourage à publiciser ses idées, ses réactions et ses opinions. Dans un tel cadre, un grand nombre de médias en ligne (*Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Libération*, *The New York Times*, etc.) offrent désormais la possibilité aux lecteurs de commenter les articles, chroniques et blogues de leurs journalistes. Ces espaces au sein desquels est commentée l'actualité, nous les qualifions de tribunes en ligne.

Peu de travaux ont été consacrés aux tribunes en ligne (Dupret, Klaus et Ghazzal, 2010; Falguères, 2006). On retrouve plus aisément des recherches portant sur les forums en tant qu'espaces de discussion politique et de débats sur des enjeux publics, dont la valeur est mesurée à l'aune d'un modèle de la délibération démocratique (Habermas, 1987; Habermas et Rawls, 1997; Rawls, 1987). Ce modèle « atteint désormais un statut quasiment paradigmatique en ce qui a trait à l'étude du nouveau domaine "d'Internet et de l'espace public" » (Chaput, 2008, p. 85).

²⁶ La recherche qui sous-tend cet article a été effectuée sous la supervision de Normand Landry (Télé-Université).

Or, la majorité des études (Dumoulin, 2002; Doury et Marcoccia, 2007; Marcoccia, 2003; Monnoyer-Smith, 2007; Stromer-Galley, 2005) indiquent un important écart entre le débat d'idées habermassien et les échanges qui ont lieu dans les forums. De telles recherches mentionnent plusieurs obstacles au débat, tels que la rareté des justifications qui sous-tendent les opinions émises, l'envenimement des discussions jusqu'aux guerres d'injures, l'intolérance, le refus de quitter ses positions, l'homogénéité des opinions et l'accentuation des positions divergentes. C'est également le constat que nous avons émis à la suite d'une étude menée de juin à août 2011 sur les tribunes en ligne de La Zone Nouvelles de Radio-Canada [a.ca](http://radio-canada.ca)²⁷, au cours de laquelle nous avons constaté des usages variés qui excèdent le débat d'idées. Notre analyse a souligné la nécessité de mettre en place une nouvelle approche pour l'étude des tribunes en ligne, nécessité d'autant plus prégnante que le modèle délibératif, en plus de nous amener à négliger les usages des tribunes qui ne relèvent pas du débat, ne permet pas de penser la relation des commentaires et des commentateurs à l'article lui-même. C'est que les commentaires publiés ne s'inscrivent pas tous dans une discussion ou un débat, ne portent pas tous sur des enjeux politiques et sociaux ni sur des sujets à caractère public. Nombre de commentaires revêtent un caractère privé et ne sont pas toujours susceptibles d'être débattus. Qui plus est, considérer les tribunes en ligne comme des espaces de discussion et de débat occulte leur contexte d'énonciation, celui des médias d'information. Peu importe la teneur des commentaires qui s'inscrivent dans les tribunes en ligne, on ne peut négliger le fait qu'ils aient été suscités par la lecture d'autres commentaires ou par un article produit par un journaliste, un chroniqueur ou une agence de presse.

Afin de rendre compte des activités concrètes des commentateurs sur les tribunes en ligne, nous avons donc mis au jour une typologie des usages, que nous présenterons dans la quatrième section de cet article. Auparavant, nous définirons les tribunes en ligne et les décrirons en tant que communauté herméneutique et lieu de manifestation d'un rapport expérientiel à l'information (première section), puis nous présenterons la méthode à l'aide de laquelle nous avons élaboré notre typologie (deuxième section), avant de décrire l'ampleur de la participation des commentateurs au sein des tribunes du *Journal de Montréal*, le degré et la complexité des interactions et leur niveau de conflictualité (troisième section). Dans la cinquième section, enfin, nous verrons quels usages sont les plus fréquents sur ces mêmes tribunes.

2. Les tribunes en ligne : définition et cadre méthodologique²⁸

Les tribunes en ligne sont des espaces qui succèdent aux articles informatifs et aux chroniques sur certains médias en ligne. Y sont affichés les commentaires, les interactions et les réactions des lecteurs que nous nommerons, dans ce travail, les « commentateurs ». Dans les médias québécois, on retrouve ces espaces dans les journaux quotidiens en ligne tels que *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir*, mais également sur le site du télédiffuseur Radio-Canada, sur les sites de magazines d'information tels que *L'Actualité*, sur les blogues de certains journalistes et chroniqueurs, comme ceux de *La Presse*, notamment, et sur des portails Web tels que Sympatico.ca.

²⁷ Étude dont les résultats n'ont pas été publiés à ce jour.

²⁸ Une première version de cette section figure dans Duret (2014).

Les tribunes en ligne constituent des modes de communication asynchrones de type « plusieurs-à-plusieurs ». À l'image des médias qui les hébergent, elles sont massivement diffusées. Elles correspondent à ce que Marcocchia appelle une « communication interpersonnelle de masse » (2003, p. 45).

Au-delà de cette définition générale, les tribunes de chaque média en ligne offrent des caractéristiques qui leur sont spécifiques en ce qui a trait, par exemple, au type de modération qui y est exercé (avant ou après la publication), aux modalités d'affichage ou au filtrage des commentaires²⁹.

Si les tribunes en ligne ont d'abord pour vocation d'accueillir les réactions des lecteurs à la suite d'un article informatif ou d'une chronique d'opinion, ces lecteurs ont également l'opportunité d'interagir entre eux, de sorte que commenter l'actualité apparaît comme une activité collective. C'est le cas, par exemple, des tribunes de Radio-Canada.ca, étudiées lors de notre première recherche en 2011. Initialement, ces tribunes accueillait les commentaires des lecteurs sans qu'aucun dispositif ne leur permette de s'adresser aux autres commentateurs. Or, nous avons constaté que lesdits lecteurs et commentateurs s'étaient approprié l'espace pour en faire un forum de discussion en bricolant leur propre système d'adressage. Il s'agissait d'écrire en entête un « @ » suivi du nom du destinataire. Néanmoins, ce système entraînait de la confusion lorsqu'une tribune recevait un nombre important de commentaires. Le dispositif technique actuel des tribunes radio-canadiennes et du *Journal de Montréal* formalise cet adressage de manière explicite en offrant la possibilité d'arrimer une réponse au commentaire original. Ce faisant, le passage des tribunes comme lieu d'expression monologal en un forum de discussion s'en trouve avalisé. De simples lecteurs et commentateurs de l'actualité, les usagers des tribunes en viennent, à force de fréquentation, à se connaître les uns les autres (du moins leurs opinions, leurs habitudes, leurs styles argumentatifs, etc.). De leurs commentaires émergent alors des marques de civilité, d'appréciation, de respect et d'animosité. Plus qu'un simple lectorat, les commentateurs des tribunes en ligne forment une communauté que nous qualifierons d'herméneutique.

Par communauté, il faut entendre « communauté virtuelle » et tenir compte des dispositifs techniques que cela suppose, dans la mesure où ils assurent une médiation des échanges entre ses membres. Nous appuyant sur Proulx (2006), nous définirons le concept de communauté virtuelle comme un ensemble de personnes téléprésentes dans un environnement social et symbolique qui résulte de la simulation technologique d'un espace social non numérique, personnes unies par des intérêts communs, mais géographiquement éloignées. Dans le cadre des tribunes en ligne, cet intérêt commun est le média auquel se rapportent les tribunes ou les sujets dont il traite. Ces tribunes constituent des simulations du courrier du lecteur ou des lieux publics physiques où se discute quotidiennement l'actualité (les cafés, par exemple). Déjà membres d'une même communauté imaginée (Anderson, 1996) de par leur appartenance au lectorat du *Journal de Montréal*, les commentateurs voient leur relation s'actualiser, sur le mode de la potentialité, grâce à des dispositifs techniques qui favorisent la transformation d'un lieu d'expression monologal en un forum.

Maintenant, en quoi cette communauté peut-elle être qualifiée d'herméneutique? En son sein, les commentateurs s'adonnent à une forme collective — quoique conflictuelle et problématique — de mise en récit (Ricœur, 1986). La mise en récit favorise la compréhension et l'ordonnancement de ce qui constitue initialement un ensemble d'occurrences et d'expériences humaines

²⁹ Voir le tableau A.1 : « Dispositifs des tribunes en ligne », en annexe.

discordantes tirées du continuum du réel pour en faire des événements, c'est-à-dire des totalités cohérentes, intelligibles. C'est ce que fait l'écrivain tout aussi bien que l'historien, le journaliste ou, en ce qui nous concerne, le commentateur de la nouvelle. Il s'agit d'opérer une « synthèse de l'hétérogène », pour reprendre l'expression de Paul Ricœur. Les textes obtenus lors de la mise en récit collective de l'information se présentent sous la forme d'une médiation dans le processus de compréhension de soi et du monde contemporain du lecteur et du commentateur, de sorte qu'ils acquièrent un pouvoir de révélation, soit une portée herméneutique. Ce qui est en jeu, dans les tribunes en ligne, ce sont donc les modalités par lesquelles les commentateurs reconfigurent les événements et les phénomènes relayés par les articles d'information et les chroniques. Ces articles et chroniques deviennent, dans un tel cadre, à la fois un contexte et un prétexte des discussions au sein de la communauté herméneutique. Des échanges entre les commentateurs, il ressort un texte à portée réflexive. Ce texte, en faisant une nouvelle synthèse de l'hétérogène, concurrençant en cela le texte médiatique qui l'a suscité, est plus proche des expériences, aspirations, croyances et valeurs des lecteurs et des commentateurs des tribunes. Toutefois, il est également moins structuré³⁰ et foncièrement conflictuel, la mise en récit collective de l'actualité faillant à la tâche de produire un récit dont la trame est unie et ordonnée.

Est en jeu également, dans les tribunes en ligne, un nouveau rapport à l'information, un rapport fondé sur l'expérimentation. Avec l'avènement du Web social, dont les tribunes constituent une incarnation évidente, est née, nous dit Jean-Louis Weissberg, une nouvelle manière d'appréhender l'information. C'est que les médias de masse ont été secoués, à la fin du XX^e siècle, par une crise lors de laquelle les récepteurs ont cessé de croire en la perspective qui leur était présentée sur les événements relatés. Le « cru parce que vu », dès lors, a été remplacé par le « cru parce qu'expérimenté » (Weissberg, 2005, p. 57), un rapport à l'information provenant d'une diffusion horizontale de l'information par les blogues et les microblogues, notamment. En vertu de ce phénomène, les perspectives sur la réalité se multiplient. Il y a multifocalisation. Il revient alors aux individus d'élaborer leur propre point de vue sur les événements de l'actualité, et ce, sur une base aussi bien individuelle que collective, en comparant et en confrontant les perspectives. Ces événements ne sont donc plus présentés dans la seule perspective des journalistes professionnels.

Au sein des tribunes en ligne, le rapport expérientiel à l'information est manifeste. L'information émise par le *Journal de Montréal*, média de masse par excellence, y est décomposée, critiquée, remise en perspective par des commentateurs confrontés dans leur quotidien aux événements et phénomènes relatés par les journalistes, refocalisée par le biais d'une lecture militante, professionnelle ou profane, réarticulée à d'autres sources d'information, etc. La mise en récit collective qui s'opère dans les tribunes témoigne d'une appropriation de l'actualité par les commentateurs, d'un recentrement à l'aide duquel l'information acquiert aux yeux de ces derniers une nouvelle pertinence : elle est assujettie à leurs besoins, valeurs, aspirations et questionnements.

C'est afin de rendre compte du rapport expérientiel et herméneutique à l'information des commentateurs que nous avons élaboré notre typologie des usages des tribunes en ligne.

³⁰ Sur la structure sociogrammatique des tribunes en ligne, voir Duret (2014).

3. Méthodologie

Que faut-il entendre par « usages »? Le terme est entendu dans le sens d'« actions qui ont leur formalité et leur inventivité propres et qui organisent en sourdine le travail fourmilier de la consommation », selon la définition de Michel de Certeau (1990, p. 52). Le terme implique une appropriation des tribunes selon des modalités qui débordent leur utilisation prévue par les concepteurs de leurs dispositifs techniques ou par le média qui héberge ces tribunes.

La typologie des usages que nous proposons repose, dans un premier temps, sur l'analyse du corpus de commentaires retenu lors de notre recherche de 2011. Nous avons alors dégagé six types d'usages en rapport avec les articles d'information commentés, les autres commentaires et la dynamique sociale des tribunes. Ces types sont la réaction, l'expansion, la réarticulation, la régulation, la rectification et l'expression. À partir de ces types et de l'analyse d'un corpus de commentaires collectés en 2012 dans les tribunes du *Journal de Montréal*, nous avons enrichi et affiné notre typologie, qui se compose désormais de 41 catégories réparties en 7 registres.

La construction de notre typologie s'appuie sur le concept de communauté herméneutique décrit précédemment, de même que sur l'idée avancée par Weissberg d'un nouveau rapport à l'information fondé sur l'expérimentation. Il s'agit d'organiser les usages en fonction de leur contribution à la dynamique sociale des tribunes (interaction), des articles, chroniques ou commentaires auxquels les usagers se réfèrent (expansion, rectification, expression), et des réactions émotionnelles que ces articles, chroniques et commentaires suscitent (réaction). Une attention particulière est apportée aux contributions qui enrichissent et réordonnent des textes médiatiques ainsi que leur glose (les commentaires), textes qui, suivant l'idée de leur portée herméneutique, effectuent une synthèse de l'hétérogène en rendant significantes aux yeux des lecteurs des occurrences sinon isolées et non significantes.

L'élaboration d'une typologie des usages et le classement subséquent des commentaires nécessitent une analyse contextuelle des actes de communication. Le contexte de communication se décline verticalement et horizontalement. Verticalement, d'une part, dans la mesure où les commentaires s'inscrivent dans une hiérarchie de contextes enchâssés qu'il convient de mettre au jour afin de restituer leur signification. Il est donc nécessaire d'établir au nom de qui le commentateur s'exprime (en son nom propre, au nom d'un groupe social, d'un corps professionnel, d'une collectivité), à qui est adressé le commentaire (un journaliste, un chroniqueur, un autre commentateur, un acteur social), à quels textes (l'article ou la chronique ayant initié la tribune, des articles, chroniques, témoignages, documentaires ou monographies consultés ailleurs, issus ou non du même média) et à quels événements analogues il se réfère. Horizontalement (au plan diachronique), d'autre part, en raison du fait que la majorité des commentaires sont articulés dans une chaîne discursive (explicite ou implicite, selon que le commentateur se sert ou non du système d'adressage de la tribune), mais aussi qu'une tribune s'enrichit de nouveaux commentaires au fil des heures et que des commentateurs interagissent entre eux sur plusieurs tribunes échelonnées dans le temps.

Une analyse contextuelle permet donc non seulement de situer un commentaire dans la chaîne discursive où il s'inscrit, mais aussi de décrire la configuration des chaînes discursives, de déterminer à quel sujet il se rapporte (un événement, circonscrit ou non dans le temps et l'espace, un enjeu social, un phénomène naturel ou social, etc.), quelle en est l'échelle (quartier, ville, province, pays, etc.) et la fonction au regard de la communication (réguler les échanges entre les

commentateurs, synthétiser les propos d'autres commentateurs, mettre en récit une série d'événements a priori disparates, exprimer une émotion, une opinion, etc.).

Le premier corpus retenu est composé de 1 140 commentaires³¹ publiés dans 13 tribunes accompagnant 8 articles d'actualité et 5 chroniques d'opinion publiés dans la version en ligne du *Journal de Montréal*, entre le 8 février et le 7 juin 2012. Les tribunes ont été sélectionnées de manière aléatoire dans les archives du journal. Les articles et chroniques portent sur l'actualité québécoise, plus près des préoccupations du lectorat du journal et suscitant, par le fait même, davantage de discussions. La période retenue pour ce corpus est marquée par deux événements importants qui ont suscité de vives polémiques sur les tribunes. Le premier est la grève étudiante québécoise (aussi appelée « Printemps érable ») engendrée par la hausse des frais de scolarité universitaires prévue dans le budget provincial 2012-2013. Elle a eu lieu de février à septembre 2012. Le second est l'ouverture, le 22 mai 2012, de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (aussi appelée « Commission Charbonneau »), dont le mandat de deux ans « port[ait] sur l'existence de stratagèmes et de possibles activités de collusion et de corruption dans l'octroi et la gestion de contrats publics dans l'industrie de la construction » (Québec, 2011). Lors de la constitution du corpus, nous avons opté pour une approche diachronique (sélection de tribunes accompagnant des articles publiés sur une période de quatre mois) plutôt qu'une approche synchronique (tribunes accompagnant l'ensemble des articles publiés au cours d'une même journée), ceci afin d'éviter le risque qu'un événement singulier (catastrophe, procès médiatisé, scandale politique, etc.) ne monopolise un pourcentage élevé des commentaires étudiés. Malgré cette précaution, nous n'avons pu éviter un tel biais, puisque les interventions portant sur le Printemps érable — thème centripète par excellence au cours de la période étudiée — mobilisent à elles seules 77 % du corpus, en excluant les commentaires se référant au Printemps érable sans que l'article qui les a initiés n'en fasse mention. Toutefois, en janvier 2013, soit quatre mois après la fin de la grève étudiante, nous avons analysé un corpus de 122 commentaires diffusés dans les tribunes du site de nouvelles de Radio-Canada. La variété et les proportions de chacun des types d'usages étaient comparables à ceux des tribunes du *Journal de Montréal*.

Un deuxième corpus, constitué selon les mêmes modalités que le premier et comprenant 972 commentaires, a également été retenu en vue d'évaluer la fréquence et la complexité des échanges entre les commentateurs, de même que le degré de conflictualité qui y règne.

4. L'étendue et le degré d'interactivité des contributions des usagers

Avant de décrire les principaux usages des tribunes en ligne du *Journal de Montréal*, nous nous intéresserons maintenant à la participation des usagers.

Selon le service californien de gestion des discussions et des commentaires d'articles en ligne Disqus, qui gérait, en 2012, les tribunes du *Journal de Montréal*, la communauté de ce dernier comptait 14 955 membres inscrits³² en date du 28 septembre 2012. Ces membres, inscrits sous leur nom propre ou, le plus souvent, sous un pseudonyme, avaient laissé un total de 215 520 contributions depuis leur inscription. La moyenne de la participation des commentateurs

³¹ Plus précisément, le corpus est composé de 702 commentaires, dont 265 peuvent être décomposés en plusieurs commentaires (entre 2 et 6), d'où le nombre de 1 140.

³² Chiffre qui ne tient pas compte des commentateurs non enregistrés, dont la contribution apparaît sous la dénomination « guest », soit les simples visiteurs non inscrits.

était de 14 commentaires chacun et l'étendue, de 1 à 3 040 commentaires par personne. En date du 12 juin 2012, 5 usagers avaient émis à eux seuls un total de 5 803 commentaires depuis le début de leur inscription, soit un peu plus de 7 % du total. Ainsi, les commentateurs prolifiques, s'ils constituent une minorité de membres, demeurent néanmoins responsables d'un important volume de commentaires. Cette suractivité, de la part d'une minorité, contribue à limiter la pluralité des points de vue exprimés dans les tribunes.

4.1 Interactivité

Comme nous l'avons déjà mentionné, les tribunes ne constituent pas des lieux de monologues, mais des lieux d'interactions. Cela se vérifie par la fréquence et le degré de complexité des interactions qui lient entre eux les commentateurs des tribunes du *Journal de Montréal*. L'analyse de notre deuxième corpus démontre que 70 % des commentaires publiés s'inscrivent dans le cadre d'interactions, formalisés en 132 chaînes discursives, alors que 30 % seulement des commentaires ne reçoivent ni n'appellent de réponse.

Tableau 4.1 : Configuration des interactions sur les tribunes du *Journal de Montréal* (second corpus)

Degré de l'échange	Nombre d'échanges observés	Pourcentage (%)
Premier	60	45,4
Deuxième	29	22
Troisième	20	15,2
Quatrième	10	7,6
Cinquième	7	5,3
Sixième	3	2,3
Septième	1	0,75
Huitième	-	-
Neuvième	1	0,75
Dixième	1	0,75
Total des échanges	132	100

Nombre de commentaires impliqués dans les échanges	684	70 %
Nombre de commentaires au total	972	100 %

Le tableau 4.1 dresse l'inventaire des échanges en question. Il repose sur la reconstitution des chaînes discursives formalisées par le système d'adressage des tribunes ou formées par le biais du système d'adressage bricolé par les usagers (emploi du « @ », suivi du nom du commentateur à qui s'adresse la réplique). L'inventaire retrace également les chaînes informelles constituées de commentaires adressés implicitement à d'autres commentateurs sans qu'ils soient nommés. La figure 4.2 constitue un exemple de chaîne discursive au neuvième degré. Chaque cercle correspond à un commentaire. Une lettre identifie chacun des émetteurs ayant contribué à une tribune donnée et une flèche indique quel commentaire fait l'objet d'une réplique. On constate que le commentateur « E », présent au sommet de la chaîne, a initié 26 autres commentaires, parmi lesquels figurent certaines de ses interventions ultérieures, émises à l'intention de « ee » et « M ». Un échange au premier degré signifie qu'un commentaire initial reçoit un ou des commentaires en retour. Au deuxième degré, un ou plusieurs répondants appellent à leur tour des commentaires, et ainsi de suite, jusqu'au dixième degré (l'échange le plus complexe observé dans notre corpus). Le tableau 4.1 et la figure 4.2 illustrent la richesse des interactions au sein des tribunes, qui fait de ces dernières des forums de discussion davantage que des courriers du lecteur tels qu'on les retrouve dans les journaux en version papier.

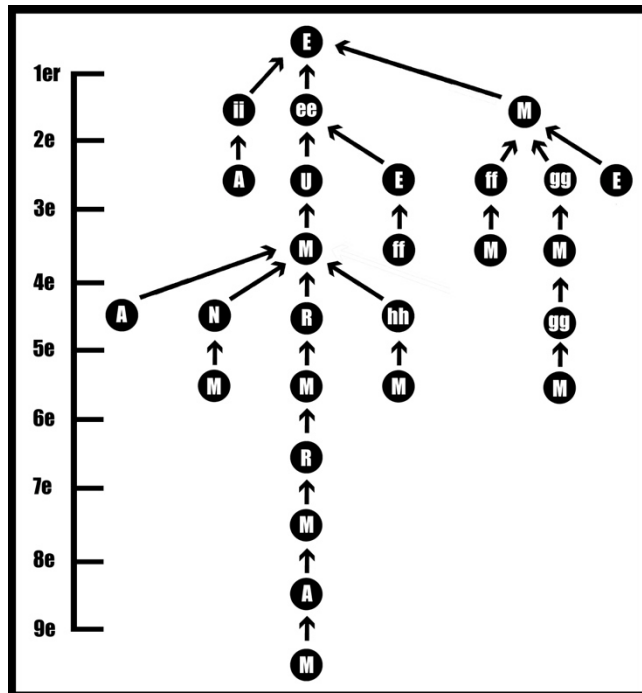


Figure 4.2 : Chaîne discursive (échange au neuvième degré)

5. Conception d'une typologie des usages des tribunes en ligne

Afin de rendre compte des principaux usages des tribunes en ligne, nous avons élaboré une typologie qui se présente sous la forme de 41 catégories réparties en 7 registres que nous décrivons ci-dessous. Elle comporte les sept registres suivants : « Registre de l'émotionnel », « Enrichissement de l'article, du ou des sujets qu'il traite ou d'un ou des sujets soulevés par des commentateurs lors des discussions », « Registre de la narration », « Registre de l'interactionnel », « Registre critique », « Point de vue personnel » et « Autres ».

5.1 *Registre de l'émotionnel : réaction vis-à-vis de l'information*

Ce registre (tableau 5.1) se compose de deux types de commentaires. Le premier (catégories 1, 5, 6, 7 et 8) inclut les énoncés de nature purement émotive, les propos injurieux ou irrévérencieux et les commentaires de nature humoristique. Le second (catégories 2, 3 et 4) inclut des commentaires traduisant un sentiment de soutien ou de défection envers des commentateurs, un journaliste ou des acteurs sociaux situés en dehors d'une tribune.

Tableau 5.1 : Registre de l'émotionnel

1. Registre de l'émotionnel	
Catégorie	Exemple
Réaction émotive. Par exemple : indignation, colère, tristesse, découragement, pessimisme, joie, enthousiasme, surprise);	<i>lol</i> (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 04:05); <i>Ca c est le boutte.....</i> (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 09:58);
Défense, acquiescement, soutien moral, compliment, encouragement et/ou remerciement adressé à un commentateur, un groupe de commentateurs ou l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune et/ou à ses/leurs propos;	Compliment : <i>Je n'ai pas vu souvent votre plume dans Le Devoir; j'espère pouvoir la lire un jour. Beaucoup de potentiel, cher doctorant</i> (en réponse à dominiquebeaulieu) (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 20:14);
Défense, acquiescement, soutien moral, compliment, encouragement et/ou remerciement adressé à une personne ou un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire et/ou à ses/leurs propos;	<i>Bravo a Mr Malouf</i> (Duhaime, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 17:17); <i>Bravo à tous ceux et celles qui se responsabilisent et qui ont le cran de vouloir témoigner de ce qu'ils savent...c'est le haut fait de personnes qui en ont marre de toutes ces magouilles qui donnent la nausée et nous appauvrissent collectivement</i> (Fortin, 2012b) (commentaire publié le 7 juin 2012, à 20:42);
Défense, acquiescement, soutien moral, compliment, encouragement et/ou remerciement adressé à l'auteur de l'article et/ou à ses propos;	<i>Quelle belle chronique M. Beaudry, bravo. Je ne vous lis pas tous les jours mais j'étais curieuse de voir de quelle façon vous traiteriez ce sujet, encore bravo en espérant qu'elle soit lue par les gens concernés.</i> Hélène (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 10:30);
Insulte, dévalorisation, provocation, irrévérence, menace, sarcasme et/ou ironie adressé(e) à un commentateur, à un groupe de commentateurs, à l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune;	Insulte : <i>Des fanatiques des radios poubelles, brainwasher par des nasillons (...)</i> (Matte, 2012a) (commentaire publié le 6 juillet 2012, à 21:02); Tentative de discréditer les propos d'un commentateur : <i>andré ! elle est stupide [ta blague] en maudit</i> (en réponse à andré_b1) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 15:44); Tentative de discréditer un commentateur : <i>"Notre société disposerait de moins de fous pour s'élire des fous au gouvernement." Ayoye!!! agent 0042, si vous accepter votre mission „ce message se détruira dans les 30 prochaines seconde ...et n'oubliez pas de prendre votre médication</i> (en réponse à PR0042) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 17:49);
Tentative de discréditer un ou plusieurs commentateurs et/ou leurs propos;	
Insulte, provocation, irrévérence, menace, sarcasme et/ou ironie adressé(e) à l'auteur de l'article;	Ironie : <i>J'irai à l'oratoire st joseph priez pour vous,,, c'est tellement triste....</i> (commentaire adressé à la chroniqueuse Sophie Durocher) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 01:55); Insulte et discrédit : <i>C'est pas nouveau, il est zingo le bonhomme. il provoque pour provoquer. On l'a crisse dehors a son poste de radio, parce qu'il est devenu furieux a un moment donné</i> (commentaire se référant au chroniqueur Gilles Proulx) (Proulx, 2012a) (commentaire publié le 26 mai 2012, à 07:59);
Tentative de discréditer l'auteur de l'article et/ou ses propos;	
Insulte, provocation, irrévérence, menace, ironie et/ou sarcasme adressé(e) ou faisant référence à une personne ou à un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire;	Insulte : <i>gang de bébés gâtés pourris</i> (Beaudry, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 07:09); Menace : <i>Si je vois une seule casserole dans la rue ou je demeure, il y a quelqu'un qui va la "manger dans le front"</i> (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 16:05);
Tentative de discréditer une personne ou à un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire;	
Blague, plaisanterie;	<i>Les étudiants devraient payer "leurs justes parts"...comme Desmarais :)</i> (Lavallée, 2012c);

5.2 *Registre « Enrichissement de l'article, du ou des sujets qu'il traite ou d'un ou des sujets soulevés par des commentateurs lors des discussions » : l'expansion de l'information*

Sont inclus dans ce registre (tableau 5.2) l'ensemble des commentaires susceptibles d'apporter une plus-value informationnelle à l'égard de l'article sur lequel une tribune repose ou des autres commentaires, que ce soit en vertu de l'expertise professionnelle du commentateur, d'un témoignage personnel, de l'apport de sources d'informations externes, de l'émission de conseils ou de propositions portant sur un enjeu social ou sur un problème concret.

Tableau 5.2 : Registre de l'enrichissement

2. Enrichissement de l'article, du ou des sujets qu'il traite ou d'un ou des sujets soulevés par des commentateurs lors des discussions	
Catégorie	Exemple
Expertise	<i>Eh bien non c'est vraiment non éthique de la part des gestionnaires d'accepter que les dossiers soient accessibles. En tant qu'archiviste médicale (nous milions pour défendre le respect de la vie privée du client) c'est tout à fait aberrant et cela brime la confiance entre les professionnels et le patient. Il y a des campagnes de sensibilisation à la confidentialité biannuel d'organiser dans les établissements lorsque les fonds de la bourse sont déliés et que les archivistes sont peu en retard dans leur travail. Très souvent il y a des histoires d'horreur qui ne sont pas publicisés je veux vous remercier d'avoir fait enquête sur ce sujet. Il y a de l'éducation et de l'information à faire de façon générale en ce qui a trait à tous les dossiers contenant des informations nominatives. Cela démontre l'inconscience des autorités fassent à leurs devoirs. Johanne Carufel, archiviste médicale, Laval (Lemay, 2012a) (commentaire publié le 10 février 2012, à 18:41);</i>
Supplément d'informations ou références (liens vers/citations tirées d'autres sites, livres, périodiques, documentaires, etc.); Explication ou vulgarisation d'un article, d'un phénomène ou d'un événement; Exemple illustrant un article, un phénomène ou un événement;	Explication de l'article : Question : <i>Employés: 1500. Employés traité: 1900. D'accord. C'est qui les 400 autres? :</i> (Nadeau, 2012b) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 04:10); Réponse : <i>Il fallait se rendre au bout de la phrase pour comprendre: "alors que les infirmières donnent des services à 1 900 personnes, certaines bénéficiant de services plus d'une fois par année". Un soin de plaie peut demander une semaine de changement de pansement. La formulation n'est pas bonne, au lieu de "personnes", il aurait été plus clair d'écrire "actes médicaux".</i> (Nadeau, 2012b) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 08:33); Explication d'un événement : <i>@Eriame: 2% c'est le montant minimum actuel de ton solde courant que tu dois rembourser chaque mois ex: tu dois 1000\$, ton paiement minimum serais de 20\$ ce mois là. Ils veulent le faire passer à 5% donc dans l'exemple 50\$</i> (Radio-Canada.ca, 2011d) (commentaire n° 57); Exemple : Question : <i>Le saviez-vous? La Voie lactée et la galaxie d'Andromède (M31) se rapprochent l'une de l'autre à plus de 440 000 km/h» Dans la théorie de l'explosion originelle on postule que la matière est partie d'un point pour aller dans toutes les directions. Les astronomes ont également mesuré «l'expansion de l'univers». Alors comment se fait-il que nous observons des galaxies qui se rapprochent les unes des autres?</i> (Radio-Canada, 2013a) (commentaire publié le 7 janvier 2013, à 14:12); Réponse (sous forme d'exemple) : <i>Imaginez un feu d'artifice, quand une boule explose, tous les petits fragments lumineux s'éloignent du centre où a eu lieu l'explosion, mais chacun peut aussi se rapprocher d'un autre fragment</i> (Radio-Canada, 2013a) (commentaire publié le 8 janvier 2013, à 07:15);
	Référence : <i>(...) je vous laisse sur ces lignes écrite par Michel Girard de La Presse. Il explique qui payera en réalité l'éducation post-secondaire, d'un point vue économique et financier et non d'un point vue simpliste comptable :</i> <i>Qui donc serait appelé à assumer la grosse part du manque à gagner d'un gel des droits de scolarité? Eh oui! les contribuables qui gagnent 50 000\$ et plus, et plus particulièrement les riches de 100 000\$ et plus (...)</i> (Collet, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 10:04);
Témoignage personnel	<i>Je suis en train de me servir un café à la machine et je vois arrivé 7 ou 8 compagnons de travail qui travaillent dans un autre département que le mien. Âge : mid génération X, de solides gaillards, tous m'auraient battu au tir au poignet, moi je suis près de 20 ans plus âgé, donc baby-boomer (...)</i> (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 14:55);
Conseil ou proposition d'une solution à un problème général ou au problème d'un commentateur, d'un groupe de commentateurs ou de l'auteur de l'article;	Problème général : <i>pour régler efficacement l'absentéisme, rien de plus simple, tu ne les payes pas et après un certain nombre de jours tu les congédies (...)</i> (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 10:23); Conseil adressé au journaliste : <i>(...) Si j'étais vous, je quitterais les médias oligarchiques pour me joindre à notre cause. Vous ferez moins d'argent mais vous serez plus heureuse et vous dormirez beaucoup mieux car fidèle à vos idéaux, je vous le garanti (...)</i> (commentaire adressé à la chroniqueuse Sophie Durocher) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 16:54);

5.3 *Registre de la narration : la réarticulation de l'information*

Le registre de la narration (tableau 5.3) renferme les commentaires contribuant à une « synthèse de l'hétérogène » (Ricœur, 1983, p. 128), c'est-à-dire des commentaires permettant aux commentateurs d'ordonner des phénomènes et des événements, de les appréhender dans des séries larges qui débordent la simple occurrence, de leur donner un sens en les reliant à d'autres phénomènes et événements. Ce registre comporte neuf catégories, présentées ci-dessous :

Mise en perspective du sujet de l'article vers un sujet plus général, mais en relation directe avec le sujet de l'article : sont classés dans cette catégorie les commentaires qui opèrent la translation d'un sujet particulier à un sujet général. Par exemple, un commentaire déclenche une discussion sur la souveraineté du Québec en réaction à un article portant sur l'adoption d'un projet de loi fédéral impopulaire.

Mises en perspective diachronique rétrospective et prospective : appartiennent à ces deux catégories les commentaires contribuant à inscrire un événement dans une série temporelle plus large, que ce soit en décrivant son origine (rétrospection) ou en projetant ses conséquences possibles dans le futur (prospéction). Par exemple, un commentaire fait l'inventaire des exactions commises depuis vingt ans par un régime autoritaire en réaction à un article portant sur son renversement.

Mise en perspective géographique : les commentaires répondant à cette catégorie comparent un événement à d'autres événements situés dans d'autres zones géographiques. Par exemple, durant le Printemps érable, un commentateur compare les frais d'inscription universitaires et l'endettement des étudiants québécois avec ceux des autres pays de l'OCDE.

Synthèse ou rapprochement de plusieurs sources d'informations : ces deux catégories concernent les commentaires qui synthétisent un ensemble d'informations sans les analyser, les critiquer ni les commenter et qui n'ont été classés dans aucune des trois catégories ci-dessus. C'est le cas, par exemple, d'un commentaire qui synthétiserait des articles et éditoriaux du journal *Le Devoir*, du site de nouvelles de Radio-Canada et de *La Presse* analysant le budget canadien des finances.

Hypothèse ou analyse : cette catégorie rend compte des commentaires qui relèvent de la compréhension d'événements, de phénomènes ou d'intentions d'acteurs sociaux. Nous entendons par « compréhension » ce qui « s'adresse à tous les signes extérieurs d'une vie psychique étrangère [et qui a] pour point d'application tout ce qui a valeur d'expression, c'est-à-dire d'objectivation d'un intérieur dans un extérieur » (Ricœur, 1992, p. 452). En d'autres termes, cette catégorie se rapporte aux commentaires dans lesquels les commentateurs mettent au jour des relations entre les événements, les phénomènes et les actions d'acteurs sociaux afin de comprendre les motivations de ces acteurs. Le commentaire suivant, émis par dq2003, illustre bien cette catégorie : « Je pense que tout le brouhaha étudiant [*sic*] vient d'eux (les syndicats). Ils se "servent" des étudiants [*sic*] pour faire renverser le gouvernement afin qu'il n'y ait plus de commission Charbonneau » (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 20:03).

Point de vue normatif et simulation : le point de vue normatif concerne les énoncés où l'on édicte la manière dont un phénomène, une situation ou des acteurs sociaux devraient être traités ou, encore, où l'on décrit comment devrait fonctionner une société ou un groupe social, selon la perspective du commentateur. La simulation rend compte, quant à elle, des énoncés mentionnant ce qui *pourrait être*. Ainsi, la simulation ouvre un champ des possibles contenant ce qui pourrait être maintenant, ce qui pourrait être dans le futur ou ce qui aurait pu être dans le passé, parallèlement à ce qui se passe, se passait ou se passera dans la réalité. Par exemple, un

commentaire énonçant que si le gouvernement américain avait refusé d'entrer en guerre contre l'Irak, en 2003, il aurait vu son déficit budgétaire être largement inférieur à celui qui est le sien aujourd'hui, est à classer dans la catégorie de la simulation. Par contre, un commentaire énonçant que le gouvernement américain devrait se garder de policer le Moyen-Orient et mobiliser ses fonds en vue d'assainir les finances publiques, devrait être classé dans la catégorie « Point de vue normatif ».

Tableau 5.3 : Registre de la narration

3. Registre de la narration	
Catégorie	Exemple
Digression à portée générale : commentaire inspiré par l'article, mais portant sur un sujet autre;	<i>...donc, on en arrive à l'inescapable conclusion que oui, il y a de la vie ailleurs dans l'univers et même que celle-ci foisonne. J'ai vraiment hâte de rencontrer une extra-terrestre. Elle doit en avoir des choses à dire</i> (dans un article portant sur l'estimation du nombre de planètes dans l'univers) (Radio-Canada, 2013b) (commentaire publié le 4 janvier 2013, à 15:46);
Mise en perspective du sujet de l'article vers un sujet plus général, mais en relation directe avec le sujet de l'article;	<i>Parfait exemple de dérapage de la gauche-écologie en Ontario. Ce n'était pas assez pour eux que les sacs de plastiques soient vendus aux clients. Non, il faut que ces sacs disparaissent! Interdiction! Fini! (...)</i> (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 07:09);
Mise en perspective diachronique rétrospective;	<i>Plus j'y pense et plus cela me fait penser aux supporters de Charles Manson en 1962 sans comparer la gravité des gestes posés. Je revois les images de ce petit groupe de sympathisants, aveuglés d'adoration pour ce criminel ... mais eux, ils ne portaient ni masque, ni cagoule mais une fleurs dans les cheveux. Autre époque autres mœurs ...</i> (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 07:10);
Mise en perspective diachronique prospective;	<i>John Charest, puisque c'est son vrai nom, passera à l'histoire comme le plus déphasé des premiers ministres !</i> (Lavallée, 2012c);
Mise en perspective géographique;	<i>Ya-t-il du sabotage politique en Syrie ? Si c'est Bachar al-Assad qui le dit, c'est "pas sérieux", c'est une sorte de "mensonge". Si c'était Saleh du Yémen ou Bouteflika de l'Algérie ou Compaoré du Burkina Faso, ou les rois du Qatar, de Barhein ou d'Arabie saoudite, ce serait "vrai".</i> (Radio-Canada.ca, 2011e) (commentaire n° 3);
Synthèse ou rapprochement de plusieurs sources d'information; synthèse des idées et/ou des faits contenus dans l'article; synthèse d'un ou plusieurs commentaires;	Synthèse des idées amenées par le chroniqueur : <i>Je résume l'idée: La gauche est mieux dans l'opposition car a cause d'elle nous avons le droit de vote universel, la charte des droits de l'homme, la défense des droits des travailleurs, le féminisme, l'écologisme, que jamais les élites fortunées et puissantes de la droite n'aurait amenées car elle n'en on rien a faire (...)</i> (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 11:05); Synthèse d'un événement : <i>Le gouvernement Charest demande aux étudiants de faire leurs parts, de mettre l'épaule à la roue. Mais qu'a fait ce gouvernement, lui qui avait promis de faire 60% de l'effort pendant la crise économique. Il a absolument RIEN fait, au contraire, il a augmenté la fonction publique, les salaires, les bonus et surtout la dette.</i> <i>La hausse de frais de scolarité de 325\$ par année pendant 5 ans c'est une hausse de 1 635\$ qu'on demande aux plus pauvres de la société de payer. Oui plus tard ils vont avoir de bon salaire, et ce sera le temps de contribuer, mais maintenant ils sont pauvres et ce n'est pas demain qu'il vont pouvoir mettre de l'argent de côté pour se payer une maison (...)</i> (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 10:49);
Synthèse ou rapprochement de plusieurs phénomènes, discours, faits et/ou événements contemporains;	
Hypothèse ou analyse émises dans le but de comprendre un événement, un phénomène ou les intentions d'acteurs sociaux décrits dans l'article ou un commentaire;	<i>Je pense que tout le brouhaha étudiant vient d'eux (les syndicats). Ils se "servent" des étudiants pour faire renverser le gouvernement afin qu'il n'y ait plus de commission Charbonneau</i> (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 20:03);
Point de vue normatif sur un état de société, une situation et/ou un phénomène;	<i>Oui Parle moi de la CSST. Elle ne devrait meme pas exister</i> (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 17:09);
Simulation : projection d'une réalité alternative en considération de faits ou d'un point de vue;	<i>Ce qui me ferait vraiment avoir honte d'être un être humain et un terrien, ça serait qu'un scénario genre Avatar se produise pour de vrai. C'est à dire, pour ceux qui ont pas vu le film, que des hommes débarquent sur une planète où il y a déjà de la vie intelligente moins avancée sur le plan technologique, afin d'y extraire les ressources naturelles de la planète, et que ces hommes se mettent à pourchasser et exterminer ces êtres parce que ceux-ci sont dans les jambes, résistent, souhaitent vivre en paix, protéger leur environnement et leurs ressources</i> (Radio-Canada, 2013b) (commentaire publié le 5 janvier 2013, à 11:38);

5.4 Registre de l'interactionnel : la régulation des tribunes

Le registre de l'interactionnel (tableau 5.4) inclut des commentaires qui ont pour fonction de stimuler ou de réguler les discussions sur les tribunes (catégories 1, 2 et 4) et des commentaires qui témoignent du fait que les tribunes forment une communauté (catégories 3 et 6). La catégorie « Incitation à poser une ou des actions concrètes auprès d'un commentateur, d'un groupe de commentateurs ou de l'ensemble des commentateurs et des lecteurs de la tribune » se situe à part, dans la mesure où elle rend compte de commentaires incitant à poser des actions hors des tribunes, alors que les commentaires des autres catégories incitent à l'action ou suscitent des réactions à l'intérieur même des tribunes.

Tableau 5.4 : Registre de l'interactionnel

4. Registre de l'interactionnel	
Catégorie	Exemple
Question adressée à un commentateur, un groupe de commentateurs ou à l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune;	<i>Et quelle est cette position, madame Catherine542 ?</i> (en réponse à catherine542) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 23:50); <i>Mais si le gouvernement abolit la formule Rand qui oblige l'employeur à retenir les cotisation synd. directement sur du cheque de paie que feront les québécois,.....que feront les centrales avec moins d'argent..????</i> (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 19:40);
Question adressée à une personne ou à un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire;	<i>Qui n'a pas péché n'a rien à craindre. Aurait-on des choses à cacher chers syndicats?</i> (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 17:31);
Message ayant une fonction de sociabilité entre les commentateurs en interaction (salutations, remerciements, compliments, excuses, etc.) (positive ou négative);	Négative : <i>Et bien détestez moi si cela peut vous faire plaisir</i> (en réponse à asirois) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 26 mai 2012, à 22:01); <i>Bonne vacances et reposez-vous bien Démocratie, il me semble que vous avez été malmené ces derniers temps</i> (en réponse à Démocratie) (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 10:23);
Rétroactions visant à établir une bonne communication ou à éviter les conflits;	Commentaire initial : <i>Jon_Wang : Si tu comprends. c'est parfait</i> (en réponse à Stech72) (Proulx, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 07:55); Réponse : <i>Stech72 : !?</i> (en réponse à Jon_Wang) (Proulx, 2012a) (commentaire publié le 26 mai 2012, à 07:58)
Incitation à poser une ou des actions concrète(s) auprès d'un commentateur, d'un groupe de commentateurs ou de l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune	<i>Enleve t'es oeilleres pis éteint ta radio!</i> (en réponse à Guest) (Gonthier, 2012a);
Commentaire portant sur le climat émotionnel ou sur une opinion générale véhiculée au sein d'une tribune;	<i>Voilà. Je me suis fait aussi copieusement insulter sur des forums. Je suis pourtant extrêmement polie et modérée dans mes propos, malgré la grande colère qui m'habite. A lire plusieurs commentaires ici, c'est comme si l'intimidation venait des rouges et que «des autres» étaient polis et respectueux (...)</i> (en réponse à Enigmanie) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 12:58);

5.5 Registre critique : la rectification de l'information

Le registre critique (tableau 5.5) se divise en trois types. Le premier (catégories 1 à 3) inclut les critiques adressées aux acteurs médiatiques (les médias en général, un média en particulier, un journaliste) et la mise en relief d'erreurs introduites dans un article et qui appellent des correctifs.

Le second type (catégories 5, 6 et 7) inclut les critiques et les dénonciations adressées aux commentateurs et aux acteurs sociaux mentionnés dans l'article. Enfin, le troisième type (catégories 8 et 9) rend compte des métacommentaires, soit des commentaires constituant des réflexions sur les pratiques discursives des autres commentateurs.

Tableau 5.5 : Registre critique

5. Registre critique	
Catégorie	Exemple
Critique, réflexion et/ou question portant sur la pertinence du sujet de l'article;	<i>Vous avez rien de mieux comme article ce matin?</i> (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 07:29);
Critique, réflexion et/ou question portant sur la ligne éditoriale d'un média ou sur le/les possible(s) biais qu'un média et/ou un journaliste introduisent à l'égard de l'information;	<i>Monsieur Beaudry je vous invite à relire le projet de loi car il ne bafoue aucun droit sauf qu'il encadre les manifestations ce qu'on fait dans plusieurs grandes villes du monde. Dommage que votre article comme plusieurs autres ne donnent pas les bonnes explications, seulement de chercher à déformer le projet de loi.</i> (Beaudry, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 09:45);
Critique, réflexion ou question adressée au journaliste à l'origine de l'article, au média dans lequel la tribune se situe, à un autre média et/ou aux médias en général et/ou portant sur ce journaliste, ou ces médias (excluant le choix du sujet et les biais qu'il introduit);	<i>Macleans disait il y a un peu plus d'un an ou deux que le Québec était la province la plus corrompu du Canada et maintenant que des gens se révoltent contre le gouvernement, ils sont indignés... Ce magazine n'a aucune suite dans les idées, c'est désolant de voir des gens prendre ce torchon au sérieux</i> (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 14:28);
Correction et/ou remise en question de contenus et/ou d'opinions figurant dans l'article;	<i>Vos trois derniers vidéos sur cette page...ne nous montre que les publicités...Dommage ! Par contre la première fonctionnait de première classe ! Vérifier et je reviens plus tard pour essayer de voir les autres vidéos que je rêve de voir...Merci ! Votre lectrice et visionneuse.....Nathalie2012</i> (commentaire adressé au journaliste Éric Yvan Lemay) (Lemay, 2012a) (commentaire publié le 8 février 2012, à 23:39);
Correction et/ou remise en question de contenus et/ou d'opinions figurant dans un ou des commentaires;	<i>Vous vous trompez M. Ruel. Une simple recherche vous démontrera que le député de Mercier est maintes fois intervenu sur la question des droits humains en Iran, son pays natal qu'il a du fuir avec sa famille, il y a 40 ans de cela maintenant</i> (Duhaime, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 10:26);
Correction et/ou remise en question de contenus et/ou d'opinions véhiculés par des acteurs sociaux mentionnés dans l'article;	<i>Oufff... Je trouve très drôle les gens qui discutent de cette façon. C'est d'une violence gratuite inouï. Les gens qui critiquent Martineau ou Lagacé me font rire, ces deux chroniqueurs animent l'émission Les Francs Tireurs, vous êtes idiot ou c'est que vous ne comprenez pas le français: LES FRANCS TIREURS... Ils ont choisi ce mode de critique, vous n'êtes pas obligé d'être en accord, mais vous n'avez pas à les intimider parce que vous n'êtes pas d'accord</i> (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 10:12);
Dénonciation des actes ou de l'attitude d'une ou de plusieurs personnes mentionnée(s) dans l'article ou dans un commentaire et/ou d'un ou de plusieurs commentateurs et/ou de ses/leurs propos;	<i>Dire qu'il y a des gens qui sont payés à même mes impôts pour penser à faire des choses de même au lieu de faire la job qu'un fonctionnaire de revenu-québec devrait faire. Pur gaspillage</i> (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 09:56);
Commentaire portant sur les activités, les habitudes ou le point de vue d'un ou de plusieurs commentateur(s) sur les tribunes;	<i>(...) tout les commentaires sont contre les étudiants et autre parti, vous êtes la preuve vivante que ce journal est acheté par les libéraux</i> (Collet, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 15:48); <i>Citation : « Un première ministre qui est droit et amène le Canada à être une force de démocratie »</i> <i>Si je ne vous connaissais pas de part vos autres interventions, je serais persuadé que vous faites de l'ironie</i> (Radio-Canada.ca, 2011f)
Critique ou commentaire sur les méthodes argumentatives, la pertinence, le contenu, la forme (vocabulaire, syntaxe, orthographe, lettres en capitales, ponctuation, etc.) ou les tactiques d'un ou plusieurs commentateurs énoncés(s) par un ou plusieurs commentateur(s);	<i>Pertinence : Vous bifurquez tout autant monsieur. L'un contre Kadhafi, et vous contre Charest; le titre de l'article est Vigile pour les accusés</i> (en réponse à PR0042) (Collet, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 06:58); <i>Méthode argumentative : "Pour ce qui est de prendre des décisions éclairées, les étudiants font patate à chaque occasion." Tu généralises un peu trop, et c'est stupide comme commentaire</i> (en réponse à GrosBonSens) (Collet, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 02:09); <i>Tactique : Dire que son adversaire est payé par l'ennemi", c'est un classique de trollage. Mais quelque chose d'encore plus bas, et pratiqué avec frénésie ici, c'est le sockpuppet. IE, se prendre trois, quatre pseudonymes, pour faire semblant que des gens approuvent ses messages</i> (Radio-Canada.ca, 2011b);

5.6 Registre du point de vue personnel : l'expression de l'information

Le registre « Point de vue personnel » (tableau 5.6) se compose, d'une part, d'énoncés moralisateurs, c'est-à-dire d'énoncés qui ont la prétention d'exercer une influence morale ou de donner une leçon de morale à leurs destinataires. D'autre part, il se compose d'opinions ne convenant à aucune autre catégorie figurant dans nos sept registres. On retrouve dans ce registre, notamment, les jugements de goût et de valeur.

Tableau 5.6 : Point de vue personnel

6. Point de vue personnel	
Catégorie	Exemple
Discours moralisateur visant une personne ou un groupe de personnes concernés par l'article et/ou un commentateur, un groupe de commentateurs, l'ensemble des commentateurs d'une tribune ou de l'ensemble des tribunes et/ou l'auteur de l'article;	<i>Intelligence.....ça veut dire quoi au juste? Si c'est être comme les humains de cette planète qui s'accagent tout, qui n'ont pas de respect des autres espèces et de leur propre espèce, ainsi que l'environnement, qui fônt des guerres depuis la nuit des temps, alors là je dit NON merci, il faut trouver un autre mot (Radio-Canada, 2013b) (commentaire publié le 6 janvier 2013, à 14:34);</i>
Opinion;	<i>Moi je trouve que certains étudiants ressemblent de plus en plus à des enfants de 5 ans, ils tréignent fônt de grosses colères et pensent que s'ils retienne leurs souffle assez longtemps ils auront l'objet de leu désir (...) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 01:43);</i>

5.7 Registre « Autres »

Le registre « Autres » est destiné aux commentaires hors propos ou retirés par le modérateur. Dans notre premier corpus, six commentaires ont été retirés des tribunes en raison de leur non-conformité avec la nétiquette du *Journal de Montréal*.

Tableau 5.7 : Autres

7. Autres	
Catégorie	Exemple
Commentaire hors-propos;	Bonjour Madame (commentaire adressé à la chroniqueuse Sophie Durocher) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 16:41);
Commentaire retiré par le modérateur du site;	Commentaires non divulgués

Parmi les raisons motivant le retrait d'un commentaire, on compte la vulgarité, les propos injurieux, diffamatoires, obscènes ou offensants, les menaces, le harcèlement, les attaques personnelles, les propos discriminatoires, racistes ou sexistes, l'incitation à la violence ou à la haine, la provocation, le manque de respect et l'utilisation excessive de majuscules (ce qui équivaut, typographiquement, à crier). Malgré ces proscriptions, l'analyse des commentaires démontre que, dans les faits, de nombreux cas de violation de la nétiquette sont tolérés, ce qui dénote une régulation imparfaite des tribunes. Les échanges acrimonieux et le haut degré de conflictualité qui en résultent contrastent fortement avec le modèle délibératif habermassien. Le

tableau ci-dessous illustre les cas d'irrespect inventoriés dans notre troisième corpus. Sur 972 commentaires, 373 cas ont été mis au jour.

Tableau 5.8 : Les cas d'irrespect dans les tribunes du *Journal de Montréal*

Cas d'irrespect dans les tribunes du <i>Journal de Montréal</i>			
Catégorie	Exemple	Nombre de commentaires correspondants	Pourcentage (%)
Termes péjoratifs	« ...grandes fractures générationnelles surtout...après la revanche des berceaux...voici celle des enfants-rois... »;	31	8,3
Vulgarité, jurons	Vulgarité : « On veut fermer la gueule à tous ceux qui le défient »; Juron : « Le problème est qu'ils ont accumulé beaucoup trop d'argent avec le temps et qu'ils se sont éloigné de leur mission première, défendre l'employé, pas toutes les maudites causes socialistes imaginables »;	51	13,7
Sarcasme, ironie	« attendez,bientot ce sera Harper et son gouvernement qui veut voter une loi pour empecher les manifestants de se masquer! OH quel etre opprimant,empecher les voyous de se cacher pour commettre leurs crimes! A l'aide amir! »	30	8
Mépris	« Des fanatiques des radios poubelles, brainwasher par des nasillons. Ça chiale sur les artistes »;	7	1,9
Langage agressif	« Cinq années d'emprisonnement ce n'est pas suffisant. Ces anachistes réussissent à créer un mini chaos social à Montréal depuis quelques mois et on va continuer de les tolérer encore combien de temps..... MAIS QU'EST-CE QU'IL FAUT DE PLUS POUR SORTIR LES CANONS À EAU? TOLÉRER UN DÉSORDRE SOCIAL AUSSI LONGTEMPS C'EST IRRESPONSABLE.....QUE LE MAIRE DE MONTRÉAL SORTE DE SON COCON ET PENSE À LA MAJORITÉ ET QUE M. CHAREST EN FASSE AUTANT, LÀ ON VERRA SI ILS ONT UNE COLONNE VERTÉBRALE ».	8	2,1
Tentative de disqualifier un autre commentateur comme interlocuteur valable	« Ayoye!!! agent 0042, si vous accepter votre mission „ce message se détruira dans les 30 prochaines seconde ..et n'oubliez pas de prendre votre médication »;	58	15,5
Commentaires supprimés par le modérateur	Les commentaires supprimés ne sont pas divulgués	9	2,4
Insultes à l'intention de l'auteur de l'article	« ma chere salope , tu as traite jeff filion de porc c'est le retour du balancier »;	17	4,6
Insultes à l'intention d'une personne ou d'un groupe de personnes évoqués par l'article	« gang de bébés gâtés pourris »;	113	30,3
Insultes à l'intention d'un ou de plusieurs commentateurs de la tribune	« Si tu casses ou attaque la police tu t'attends à quoi le twitt »;	45	12,1
Menaces	« Si je vois une seule casserole dans la rue ou je demeure, il y a quelqu'un qui va la "manger dans le front" »;	4	1,1
TOTAL		373	100

Échantillon : 972 commentaires

6. Résultats du classement des commentaires du *Journal de Montréal*

À la suite du classement des commentaires du premier corpus, les registres les plus importants sont, dans un ordre décroissant, le registre critique, qui regroupe 23,2 % des commentaires, le registre émotionnel, avec 19,6 % des commentaires, le registre de l'enrichissement, avec 16,2 % des commentaires, le registre du point de vue personnel, avec 14,9 %, et le registre de la narration, avec 14,5 %. Le registre de l'interactionnel ne regroupe, pour sa part, que 10,8 % des commentaires et le registre « Autres », 0,8 %.

Tableau 6.1 : Classement des commentaires du *Journal de Montréal*

Registre	Pourcentage des commentaires (%)
Émotion	19,6
Enrichissement	16,2
Narration	14,5
Interaction	10,8
Critique	23,2
Point de vue personnel	14,9
Autres	0,8
TOTAL	100

L'analyse globale des commentaires issus de 13 tribunes offre un aperçu sur un ensemble varié d'usages. Les sept classes établies dans la typologie ci-haut traduisent, à l'exception de la classe « Autres », destinée à recueillir les rares énoncés inclassables, une répartition équilibrée des commentaires, de sorte qu'on ne puisse parler d'usages minoritaires ou négligeables. Par « équilibrée », nous entendons que l'addition des deux classes qui regroupent le plus de commentaires donne un pourcentage inférieur à 50 % des commentaires totaux et qu'il n'y a pas de classe dominante, majeure ou mineure, dans la répartition des commentaires. Par « classe de commentaires dominante majeure », nous entendons une classe renfermant 25 % et plus des commentaires totaux. Par « classe de commentaires dominante mineure », nous entendons une classe ayant un écart de cinq points de pourcentage et moins avec la classe dominante majeure et plus de cinq points d'écart avec la classe qui occupe le troisième rang, ou une classe renfermant 25 % et plus des commentaires totaux tout en ayant moins de commentaires que la classe dominante majeure.

L'addition des deux classes supérieures de notre corpus totalise moins de 50 % des commentaires (42,8 %) et on ne décèle pas de classe dominante majeure, la classe la plus importante représentant moins de 23,2 % des commentaires.

7. Conclusion

En vertu des usages des tribunes mis au jour dans cet article, les commentateurs voient leurs perspectives sur l'actualité se multiplier, traduites dans une pluralité de points de vue nourris par des expériences personnelles et professionnelles diverses (registre « enrichissement »). Notre typologie met également en lumière le fait que l'on ne peut aborder les tribunes exclusivement

sous l'angle du délibératif sans réduire leur richesse en tant que phénomène d'ordre communicationnel. Ainsi, au-delà du débat, on constate que les tribunes permettent de construire des récits qui excèdent sur les plans informatif et interprétatif la mise en contexte limitée d'événements par les journalistes (registres de l'enrichissement et de la narration). Qui plus est, les tribunes sont porteuses de commentaires qui vont au-delà de la discussion, de la réaction ou de l'expression de sentiments, pensons aux incitations à l'action (registre de l'interactionnel), à l'émission de conseils ou de solutions à des problèmes d'ordre sociétaux ou pratiques et à la dénonciation de phénomènes ou d'acteurs sociaux (registre de l'enrichissement et registre critique). Ajoutons que les tribunes sont émaillées de commentaires critiques qui remettent en question l'interprétation des événements par les journalistes (registre critique) ou la validité des faits qu'ils exposent. Enfin, on remarque que les tribunes s'autonomisent par rapport aux articles auxquels elles font suite : certains commentaires sont porteurs d'une volonté de sociabiliser par le biais des tribunes et la discussion de la nouvelle devient secondaire (registre de l'interactionnel). D'autres prennent la nouvelle relayée comme un prétexte pour initier des discussions sur des sujets plus généraux (registre de la narration : digression à portée générale).

Loin de l'idéal habermassien de la délibération démocratique, les échanges qui ont lieu dans les tribunes en ligne du *Journal de Montréal* se caractérisent, nous l'avons vu, par un haut degré de conflictualité et d'attaques *ad hominem*, nuisant grandement à un débat raisonné et argumenté. On constate également que les sujets d'actualité discutés ne concernent pas strictement la sphère publique : les tribunes constituent plutôt un lieu « extime » au sein duquel les sujets publicisés par les médias d'information sont ramenés à une échelle individuelle, comme le signalent les registres du point de vue personnel et de l'émotion, de même que les commentaires relevant du témoignage personnel et de l'expertise professionnelle. Toutefois, cette individualisation de l'actualité ne doit pas occulter le travail collectif de reconfiguration des textes médiatiques opéré par la communauté herméneutique du *Journal de Montréal*, un travail qui interroge le régime du « cru parce que vu » (Weissberg, 2005) des médias de masse. Ce travail, typique d'une culture participative, donne la parole aux profanes, qui réinterrogent, déconstruisent et réélaborent la configuration journalistique de ces occurrences tirées du réel à qui l'on a conféré la dignité d'informations, d'événements ou d'enjeux sociaux. L'actualité est donc susceptible d'acquérir une pertinence nouvelle aux yeux du lectorat, incarnée qu'elle est dans l'expérience des commentateurs et enrichie par leur encyclopédie personnelle (Eco, 1985) et leur savoir d'usage (Dewey, 1954 [1927]) respectif.

Bibliographie

- Anderson, B. (1996). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, France : La Découverte.
- Certeau, M. (de) (1990). *L'invention du quotidien, Tome 1 : Arts de faire*. Paris, France : Gallimard.
- Chaput, M. (2008). Analyser la discussion politique en ligne : de l'idéal délibératif à la reconstruction des pratiques argumentatives. *Réseaux*, 150, 83-106.
- Dewey, J. (1954 [1927]). *The Public and its problems*. Athens, OH : Swallow Press et Ohio University Press Books.
- Doury, M. et Marcoccia, M. (2007). Forum internet et courrier des lecteurs : l'expression publique des opinions. *Hermès*, 47, 41-50.
- Dumoulin, M. (2002). Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques? Dans D. Monière (dir.), *Internet et la démocratie* (p. 140-157). Montréal, QC : Monière et Wollank.
- Dupret, B., Klaus, E. et Ghazzal, Z. (2010). Commenter l'actualité sur internet : la structure d'intelligibilité d'un forum de discussion arabe. *Réseaux*, 160-161, 285-317.
- Duret, C. (2014). Mise en récit et sociogrammes dans les tribunes en ligne de Radio-Canada.ca. Dans A. Buckland et S. Caron (dir.), *TEM 2014 : Proceedings of the technology & emerging media track — Annual conference of the Canadian Communication Association (Saint Catharines, May 28-30, 2014)*. Repéré à http://www.tem.fl.ulaval.ca/webroot/wp-content/PDF/Saint-Catharines_2014/DURET-TEM2014.pdf
- Eco, U. (1985). *Lector in fabula, le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris, France : Grasset et Fasquelle.
- Falguères, S. (2006). *Les forums de discussion des sites Web de la presse quotidienne nationale : entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse. Étude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du Monde.fr, de Libération.fr et du Figaro.fr*. (Thèse de doctorat, Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, Paris).
- Flichy, P. (2010). *Le sacre de l'amateur : Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris, France : Seuil et La République des Idées.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel (2 tomes)*. Paris, France : Fayard.
- Habermas, J. et Rawls, J. (1997). *Débat sur la justice politique*. Paris, France : Cerf.
- Jenkins, H. (2006). *Convergence culture : Where old and new media collide*. New York, NY et Londres, Angleterre : New York University Press.
- Marcoccia, M. (2003). Parler politique dans un forum de discussion. *Langage et société*, 104, 9-55.
- Monnoyer-Smith, L. (2007). Le débat public en ligne : une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération?. Dans C. Blatrix, L. Blondiaux et J.-M. Fourniau (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* (p. 155-166). Paris, France : La Découverte.
- Paquet, S. (2009). Le Web social et la circulation de l'information. *TÉLUQ*. Repéré à <http://benhur.telug.quebec.ca/SPIP/inf6107/spip.php?article=27&rubrique=8>
- Proulx, S. (2006). Communautés virtuelles : ce qui fait lien. Dans S. Proulx, L. Poissant et M. Sénécal (dir.), *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau* (p. 13-26), Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Québec. (2011). Communiqué du 19 octobre 2011 : Le gouvernement annonce la mise sur pied d'une commission d'enquête. Repéré à <https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=174>
- Rawls, J. (1987). *Théorie de la Justice*. Paris, France : Seuil.
- Ricœur, P. (1992). *Lectures 2 : La contrée des philosophes*. Paris, France : Seuil.

- Ricœur, P. (1986). *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*. Paris, France : Seuil.
- Ricœur, P. (1983). *Temps et récit, Tome 1 : L'intrigue et le récit historique*. Paris, France : Seuil.
- Stromer-Galley, J. (2005). *Decoding deliberation online*. Communication présentée à la Second Conference on Online Deliberation, Palo Alto.
- Weissberg, J.-L. (2005). La crise fiduciaire des médias de masse : « Je crois parce que j'expérimente ». *Multitudes*, 21, 49-58. http://www.ludologique.com/publis/Ludovia_Genvo_S.pdf

Articles de journaux et tribunes consultés

- Agence QMI. (2012, 5 juin). CCQ — Grève générale illimitée. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/05/greve-generale-illimitee#comment-547693666>.
- Aubin, B. (2012, 7 juin). Grandeur et misère de la gauche.... *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/07/grandeur-et-misere-de-la-gauche>
- Beaudry, M. (2012, 24 mai). Bravo, les étudiants !. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/05/24/bravo-les-etudiants>
- Bélisle, S. (2012, 11 juin). « Grabuge » à la fl : Rozon prône des élections pour sortir de la crise. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/11/rozon-prone-des-elections-pour-sortir-de-la-crise>
- Colleu, M. (2012, 12 mai). Bombes fumigènes — Une vigile pour les accusés : « Force étudiante critique » défend les quatre étudiants qui ont paralysé le métro jeudi. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/05/12/une-vigile-pour-les-accuses>
- Duhaime, É. (2012, 3 juin). Les faces cachées d'Amir Khadir. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/03/les-faces-cachees-damir-khadir-2>
- Durocher, S. (2012, 24 mai). Journal d'une salope. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/05/24/journal-dune-salope>
- Fortin, J.-L. (2012b, 6 juin). Commission Charbonneau : Témoignages inattendus et révélateurs de citoyens. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/06/temoignages-inattendus-et-revelateurs-de-citoyens>
- Fortin, J.-L. (2012a, 4 juin). Commission Charbonneau : Les syndicats craignent d'être visés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/04/les-syndicats-craignent-detre-vises>
- Gonthier, V. (2012, 20 mai). Samedi soir « Proche de l'émeute ». *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/05/20/proche-de-lemeute>
- Lavallée, J.-L. (2012b, 7 juin). Dans le club sélect. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/06/07/dans-le-club-select>
- Lavallée, J.-L. (2012c, 7 juin). Impasse dans les négociations : Charest déçu du « fossé » avec les étudiants. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/06/07/dans-le-club-select>
- Lavallée, J.-L. (2012a, 22 mars). Rapport : L'euthanasie devrait être légalisée. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/03/22/le-suicide-assiste-doit-etre-legalise#comment-473997805>
- Lemay, E. Y. (2012b, 10 juin). Une formation sur les émotions : Des employés du ministère de la Santé ont notamment appris à se créer des trames sonores. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/06/10/une-formation-sur-les-emotions>
- Lemay, E. Y. (2012a, 31 mai). Hôpitaux — Dossiers mal protégés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/05/31/negociations-laborieuses>
- Matte, C. et Agence QMI. (2012, 31 mai). Richard Desjardins : Surpris de l'intérêt des Européens. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/05/31/negociations-laborieuses>

- Nadeau, R. (2012b, 3 juin). Un médecin pour les employés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/06/03/un-medecin-pour-les-employes>
- Nadeau, R. (2012a, 27 mai). Fonctionnaires aux petits oignons — Pour réduire l'absentéisme, Revenu Québec offre une gamme de programmes santé à ses employés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/05/27/fonctionnaires-aux-petits-oignons>
- Proulx, G. (2012, 24 mai). Gâtés pourris. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldemontreal.com/2012/05/24/gates-pourris>
- Radio-Canada.ca. (2013a, 7 janvier). Andromède n'est pas seule. Repéré à <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/science/2013/01/07/001-andromede-disque-rotation.shtml>
- Radio-Canada.ca. (2013b, 4 janvier). Des milliards et des milliards de planètes. Repéré à <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/science/2013/01/04/003-planetes-nombre-estimation.shtml>
- Radio-Canada.ca. (2011e, 20 juin). L'appel au dialogue national du président syrien suscite des manifestations hostiles. Repéré à <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2011/06/20/003-al-assad-discours-dialogue.shtml>
- Radio-Canada.ca. (2011d, 8 juin). Québec veut mieux protéger les consommateurs en matière de crédit. Repéré à <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2011/06/08/021-mesures-qc-loi-consommateur-cartes-credit.shtml?plckFindCommentKey=CommentKey:6420c4e8-1320-48d9-8d66-392d7966592a>
- Renaud, D. (2012, 22 mars). Khadir — Tel père, telle fille : Semaine difficile pour la famille du député de Québec Solidaire Amir Khadir. *Le Journal de Montréal*. Repéré à <http://www.journaldequebec.com/2012/03/22/le-suicide-assiste-doit-etre-legalise#comment-473997805>
- White, M. (2012, 27 septembre). Outrage au tribunal : Nadeau-Dubois ne témoigne pas. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/09/27/nadeau-dubois-en-cours#disqus_thread

Annexe

Tableau A.1 : Dispositifs des tribunes en ligne

Origine du dispositif technique des tribunes	
Origine	Exemple
Interne;	<i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i> <i>Le Devoir;</i>
Externe : intégration au site d'un logiciel élaboré et géré par une compagnie indépendante du média;	<i>Le Journal de Montréal</i> (service web : Disqus);
Modération des commentaires	
Type de filtrage	Exemple
A priori : sélection des commentaires qui seront affichés par le média;	<i>Le Figaro;</i>
A posteriori : retrait des commentaires qui contreviennent à la nétiquette du site après leur publication;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Interne : des employés du média assument la tâche;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Externe : la modération est confiée à une compagnie en sous-traitance	<i>Le Figaro</i> (sous-traitant : Concileo)
Statut des commentaires	
Statut	Exemple
Pas de différences de statut entre les commentaires;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Différences de statut entre les commentaires recommandés par l'équipe du journal et les commentaires ordinaires;	<i>Le Figaro;</i> <i>The New York Times;</i>
Dispositif sociotechnique	
Type de dispositif	Exemple
Courrier du lecteur : réaction du lecteur face à un article, sans possibilité de répondre aux autres commentaires;	<i>Le Devoir;</i>
Forum : fonctionnalités permettant aux lecteurs de converser entre eux (possibilité de répondre à un commentaire, affichage arborescent des commentaires et des réponses qui s'y rapportent);	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Filtres d'affichage des commentaires	
Type de filtre	Exemple
Ordre chronologique ou antéchronologique;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Des commentaires les plus populaires aux moins populaires;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Des commentaires les plus recommandés sur les réseaux sociaux aux moins recommandés;	<i>Le Journal de Montréal;</i>
Commentaires sélectionnés par les lecteurs ou par l'équipe du journal;	<i>The New York Times;</i>
Archivage des commentaires émis par un même commentateur sur le site du journal	
	Exemple
Oui : ensemble des commentaires émis depuis son inscription au site;	<i>Le Journal de Montréal;</i>
Oui : commentaires les plus récents (nombre de commentaires archivés limité);	<i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>

Non;	<i>Le Devoir;</i> <i>The New York Times;</i>
Évaluation des commentaires par les lecteurs	
Mode d'évaluation	Exemple
Attribuer une mention « j'aime » à un commentaire;	<i>Le Journal de Montréal;</i>
Signifier son accord ou son désaccord vis-à-vis un commentaire;	<i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Attribuer une mention « pertinent » à un commentaire;	<i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Aucun mode d'évaluation	<i>Le Devoir</i>
Évaluation des articles par les lecteurs	
	Exemple
Oui : recommandation de l'article sur les réseaux sociaux;	<i>Le Journal de Montréal;</i>
Oui : vote en faveur de l'article;	<i>Le Devoir;</i>
Oui : mention « j'aime » ou « je n'aime pas »	<i>Le Journal de Montréal;</i>
Non;	-
Profil du commentateur	
	Exemple
Profil public;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>Le Figaro;</i>
Aucun profil;	<i>Le Devoir;</i>
Possibilité de s'abonner pour recevoir les messages d'un autre commentateur	
	Exemple
Oui;	<i>Le Journal de Montréal;</i> <i>Le Figaro;</i>
Non;	<i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;</i>
Limite dans la longueur d'un commentaire	
	Exemple
Oui;	<i>The New York Times : 1 500 caractères max.);</i> <i>La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca; 1 200 caractères max.);</i>
Non;	<i>Le Journal de Montréal;</i>
Question directrice adressée aux commentateurs	
	Exemple
Oui;	-
Non;	<i>Le Devoir;</i>
Parfois;	<i>Le Journal de Montréal. Par exemple : Croyez-vous que la Ville a été trop sévère à l'égard des propriétaires ?</i>

Le projet : lieu et objet d'interdisciplinarité

Marie-Claude Plourde³³

Université du Québec à Montréal

Résumé

Les enjeux contemporains liés aux changements climatiques incitent de plus en plus à envisager une architecture en tant que construction écologique; le secteur de la construction constitue un des principaux producteurs de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, et ce, mondialement. Cet article propose une réflexion sur les processus communicationnels favorisant une approche interdisciplinaire de l'architecture, la prémisse étant que cette dernière participe favorablement à la mise en place de pratiques durables et écologiques dans le domaine de la construction. Nous suggérons que le « projet » d'architecture, vu comme un lieu et un objet de communication, offre un cadre favorable à la collaboration entre des spécialistes provenant de diverses disciplines. Pour mettre à l'épreuve ces propositions conceptuelles, nous nous basons sur l'étude de cas d'un concours étudiant sur la construction en bois, concours adressé à des diplômés d'architecture et d'ingénierie. Les résultats de la recherche montrent la pertinence de nos suppositions et révèlent le rôle de l'action dans l'effacement des frontières disciplinaires.

Mots clés : projet, espace vécu, interdisciplinarité, architecture, *organizing*.

Abstract

The purpose of this research is to understand and deepen the reflexion about the role of communication in interdisciplinary collaboration processes which aim to achieve sustainable architectural projects. Contemporary issues related to climate change bring professionals to now consider an architectural construction as a green building, the construction sector being an important producer of greenhouse gases in the atmosphere, and this worldwide. This research endorses an interdisciplinary approach to architecture, based on collaborative practices, promoting the development of sustainable and green practices in the construction sector. From this premise, we consider the architectural “project” as a place and an object of communication enabling collaboration between specialists from various disciplines. To test this conceptual proposition, we based our arguments on the case study of a student competition, a competition on wood construction addressed to architecture and engineering graduates. The research results reflect the relevance of our assumptions and especially the role of action in the dissolution of disciplinary boundaries.

Keywords: project, lived space, interdisciplinarity, architecture, *organizing*

³³ Je tiens à remercier très spécialement ma directrice de recherche, Consuelo Vásquez, professeure au Département de communication sociale et publique de l'UQAM, qui fut d'un support inconditionnel. L'achèvement de mon mémoire est redevable à ses encouragements, à sa disponibilité, à son écoute, à sa patience, à son précieux savoir et à son jugement. Merci infiniment pour ta présence qui n'a jamais failli au cours des deux dernières années, vivement la continuation de cette collaboration. De même, un énorme merci aux évaluateurs et aux correcteurs de la revue *Communication, lettres et sciences du langage*. Ils ont grandement contribué à fluidifier ce condensé de mon mémoire et à en perfectionner la présentation.

1. Introduction

Un rapport réalisé par le United Nations Environment Programme (UNEP) et adressé aux décideurs révèle que les bâtiments sont responsables de plus de 40 % de la consommation d'énergie mondiale et produisent plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) (United Nations Environment Programme, 2009). Dans cette perspective, nous avons la conviction qu'une architecture³⁴ durable, c'est-à-dire une construction qui répond à des critères de développement durable et qui s'imbrique dans une dimension urbanistique, économique, environnementale et sociale, exige la mise en commun de plusieurs savoirs pour sa réalisation (Genest, 2008). C'est pourquoi ce type de construction aux multiples dimensions demande une approche interdisciplinaire qui prend racine dès les premières esquisses conceptuelles d'un projet (Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987).

Or, l'expérience nous montre que cette collaboration est actuellement dysfonctionnelle, ce qui empêche l'architecture durable d'atteindre son plein potentiel. Plusieurs facteurs contextuels permettent d'expliquer cette situation : la faible reconnaissance de l'apport architectural par les Québécois en général (Col·legi d'Arquitectes de Catalunya Internacional, 2005; Dufaux, 2011); l'état actuel de la législation dans le domaine, qui freine l'avancement des pratiques collaboratives et intégrées (Lucuik, 2005; Chadoin et Evette, 2010; Hamel, 2008), et la dominance d'une vision instrumentale des communications en gestion de projets (Yates, Hudon et Poirier, 2013) d'architecture. Parallèlement à cela, la littérature sur le travail collaboratif dans le milieu de la santé³⁵ dit qu'à ce jour, il n'y a pas de méthode prouvée pour mettre en place des groupes interdisciplinaires efficaces (Corbin et Strauss, 1993; D'Amours, 1997; Fourez, 1993).

L'objectif de cet article, eu égard à nos constatations, est de présenter certains résultats de recherche de type ethnographique, menée dans le cadre de notre maîtrise, visant à interroger le rôle du projet architectural comme objet-frontière (Star et Griesemer, 1989). En nous basant sur une dimension clé du travail entrepris, nous proposons ici de nous attarder sur le projet comme lieu et objet favorisant la collaboration interdisciplinaire. Plus spécifiquement, nous souhaitons répondre à la question suivante : comment favoriser la collaboration interdisciplinaire en architecture à l'aide de la notion de projet?

2. Les Défis du bois, un concours

Pour aborder cette question, nous avons réalisé une ethnographie organisationnelle (Ybema, Yanow, Wels et Kamsteeg, 2009) lors d'un événement universitaire, les *Défis du bois*, édition 2014. Ce concours, présenté annuellement par l'École nationale supérieure des

³⁴ Tout au long de cet article, l'emploi du terme architecture prendra l'un des deux sens suivants : (1) une architecture comme un « bâtiment », quelque chose de construit; (2) pour qualifier la discipline qui se définit comme l'art de construire.

³⁵ Les recherches sur la collaboration interprofessionnelle dans le domaine de la santé se sont vues progresser considérablement durant la dernière décennie. Aujourd'hui, nous parlons même d'une approche patient-partenaire, laquelle se veut le tournant d'un changement de paradigme dans le secteur des soins aux patients dans nos hôpitaux (Direction collaboration et partenariat patient, s.d.). En comparaison, le développement des recherches sur les processus d'élaboration de projet d'architecture, selon une approche interdisciplinaire, tarde. En fait, les recherches sur le design et ses processus de conception se multiplient, mais de manière totalement fragmentée (Buchanan, 2001).

technologies et industries du bois (ENSTIB)³⁶, vise à promouvoir les qualités écologiques du bois et la nécessité d'un travail concerté entre les disciplines de l'architecture et de l'ingénierie pour réaliser des constructions écologiques. Tous les ans, cette compétition permet à des étudiants du monde entier, issus de formation de l'architecture et de l'ingénierie, d'expérimenter les obstacles et les bénéfices du travail collaboratif, et de découvrir la construction par l'utilisation de la matière bois.

Concrètement, un total de cinquante étudiants de l'ENSTIB et de l'international, rassemblés en 10 équipes bidisciplinaires et multiculturelles, ont participé au concours et vécu sur le site pendant une semaine complète. Ce site se trouvait dans un parc public à Épinal. En son sein reposait une grande tente pouvant accueillir une centaine de personnes et auprès de laquelle ont été construites les installations architecturales des étudiants. Cette tente était dédiée au travail ainsi qu'à d'autres activités socialisantes. Les équipes, formées au hasard et sur place le premier jour, ont entamé la semaine des *Défis du bois* par une phase d'idéation autour de la thématique proposée par les organisateurs. Au jour trois, chacune d'elles a entrepris la construction — à échelle réelle — de leur concept retenu de la phrase d'idéation. En tant que chercheuse-participante, nous étions intégrée à l'une des équipes tout en observant une deuxième équipe à distance. Au terme de cette observation participante, nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés auprès de neuf participants³⁷.

Tout au long de ce rassemblement, les organisateurs ont proposé le « faire ensemble » comme cadre d'action aux participants. Il s'agit d'un *modus operandi* pour assurer la cohérence et la progression de ce concours, et pour outrepasser les diverses allégeances disciplinaires des participants. Ces mots se retrouvent un peu partout : dans les brochures de présentation³⁸ des *Défis du bois*, sur le site Web (<http://www.defisbois.fr/>), dans les discours des organisateurs et même dans les conversations des participants :

C'est marrant, les *Défis du bois* en fait c'est de valoriser le fait qu'on travaille ensemble, ingénieurs et architectes, et ça marche parce qu'au final on oublie qu'on est ingénieur ou architecte. On discute tous, on pond des idées et c'est comme si c'était un gros travail ensemble et puis après on oublie complètement le reste quoi. Donc ça c'était déjà pas mal, ça efface les frontières. (Monique³⁹, architecte et participante aux *Défis du bois*)

C'est pourquoi, dans cet article, nous réutiliserons ponctuellement l'expression « faire ensemble » comme synonyme d'interdisciplinarité.

³⁶ L'ENSTIB est une école publique d'ingénieurs née en 1985 et associée à l'Université de Lorraine, en France. Depuis près de 35 ans maintenant, l'ENSTIB opère dans cet environnement propice au développement novateur de cette ressource écologique, ce qui lui a permis d'acquérir une notoriété en France et à l'étranger. L'École vise, évidemment, à former des professionnels de la construction valorisant le recours au bois, mais aussi au développement des énergies renouvelables lui étant associées.

³⁷ Des neuf interviewés, trois étaient des participants d'éditions précédentes, sur place en tant que bénévole ou pour une deuxième participation, soit Christian, Louis et Monique.

³⁸ Chaque année, le comité organisateur produit une brochure rétrospective du concours. Selon l'année, celle-ci comprend un mot de la marraine ou du parrain, la présentation du sujet, le discours environnemental que sous-tendent les *Défis du bois* et la présentation de tous les projets réalisés.

³⁹ Les citations tirées des entretiens sont référencées par le nom fictif des participants interviewés, mais il s'accompagne de leur véritable attache disciplinaire.

Ainsi, dans ce qui suit, nous proposons la notion de projet, suivant la proposition de Boutinet (2005), comme un cadre permettant l'accomplissement de ce « faire ensemble » pour construire durablement. Pour en faire la démonstration, nous débuterons par l'introduction de la notion d'*organizing* et de projet pour ensuite, à l'aide des données du terrain, explorer comment le projet peut revêtir la forme d'un lieu et d'un objet de communication. Nous terminerons par d'éventuelles pistes de recherches de cette première étude exploratoire sur le projet comme un objet et lieu de communication.

3. Le projet « organisant » : un échafaudage conceptuel

3.1 La communication « organisante »

Weick, un théoricien des organisations, présente l'organisation comme étant bien plus qu'une volonté institutionnelle (entreprise, famille, équipe de sport, etc.). Pour lui, une organisation est la réunion d'acteurs participant à un processus d'*organizing* qui repose essentiellement sur la communication (Weick, 1995). Le phénomène organisationnel de Weick résulte d'un processus interactionnel (conversation, négociation, consensus, narration, etc.) par lequel les membres d'un groupe coordonnent leurs activités à un niveau allant au-delà des cadres sociaux conventionnels, c'est-à-dire une organisation s'*organisant* sans l'appui de politiques, de chartes, d'ordres professionnels, de communautés de pratique, d'équipes sportives officielles, etc. (Giroux, 2006) Un processus d'organisation entièrement centré sur la construction de sens collective n'est pas sans intérêt dans cette recherche : une œuvre architecturale étant justement l'achèvement d'un processus de création de sens de ses concepteurs par rapport à diverses contraintes contextuelles.

Selon l'auteur, la communication au sein d'un groupe peut être comprise comme une action collective, soit la création d'une perception sensée (ordonnée) et commune à tous les participants de l'action en train de se faire par l'interaction, la négociation et le consensus *in situ*. Ces échanges, nés d'une *praxis* située, feront émerger une réalité commune à ce groupe, c'est-à-dire une communication constitutive d'une réalité sociale (Quéré, 1991, p. 77).

3.2 La communication dans l'espace du projet

Boutinet (2005) a consacré ses recherches à déchiffrer le projet en tant que mode d'existence. Par une approche anthropologique, il a exploré les différentes formes qu'a prises le concept de projet à travers le temps, l'espace et les cultures. Nous nous appuyons sur l'un de ses livres, *l'Anthropologie du projet* (2005), pour comprendre le projet (une réalité sociale contextualisée) comme mode d'organisation — ou plutôt d'*organizing* — d'un groupe.

Boutinet explique que le projet naît d'une intention idéale des acteurs ou, en d'autres termes, d'une projection dans l'espace et le temps, qui s'opère dans un maintenant et qui disparaîtra lors de l'achèvement de l'intention. Dans les mots de Boutinet, « la pratique architecturale consiste dans le passage de l'espace du projet à l'espace de l'objet » (2005, p. 175). Lui sont préalables des individus, des idées, des techniques et des savoirs qui s'incarneront en un résultat symbolique ou matériel (l'intention concrétisée), mais le projet lui-même reste un espace totalement éphémère. Dans le monde contemporain, à l'ère de l'avènement des technologies de l'information, les temporalités sont complètement brouillées (Boutinet, 2005), le présent ne s'exprime plus par l'immédiat, mais par l'« hypermédial » pourrions-nous dire. Cette idée du projet comme advenant dans un présent accéléré et confronté à maintes perturbations suppose des réajustements constants en cours de réalisation qui empêchent d'en prédire le résultat final. C'est

pourquoi nous lui associons le processus organisant de Weick (1995). Le projet est une démarche collective qui s'orchestre dans l'action en train de se faire, dont la finalité sera représentative de cette réalité commune s'étant constituée selon différents facteurs d'influences et d'imprévus. Le mode « concours » des *Défis du bois* nous a offert, dans un état d'urgence, une complexité constructive et collaborative qui nous a permis de tester cet échafaudage conceptuel.

Dans la perspective du projet comme étant générateur d'un processus organisant, il convient de lui attribuer la caractéristique d'espace vécu : « La finalité de l'espace architectural [et tout le processus qu'il engendre] consistera à susciter, à rendre possible un espace vécu. » (Boutinet, 2005, p.165.) Cette fonction participative de l'espace vécu dans le processus de communication est extrêmement intéressante. Le groupe de travail interdisciplinaire lié à la réalisation d'un projet architectural est, par définition, toujours temporaire et se voit reconstitué à chaque nouveau projet. De fait, le groupe ne possède pas d'espace fixe rendant compte de son identité ou d'un historique de travail en commun dans les termes de Corbin et Strauss (1993). Pourtant, ces repères sont nécessaires à la formation de liens de confiance (Corbin et Strauss, 1993). Toutefois, en répertoriant les marqueurs symboliques et matériels liés à l'espace vécu du projet, il pourrait en émerger un lieu métaphorique rassembleur et remédiant à ce problème de non-lieu identitaire.

Le projet comme un espace vécu conduit à la concrétisation d'un objet architectural. Néanmoins, tout au long du projet prend place une tension entre l'objet mental, soit l'intention motivant une construction architecturale, et l'objet réel caractérisant l'achèvement d'un projet. Boutinet exprime cette tension par la relation dialectique qui unit ces deux objets de différentes natures. C'est-à-dire que la démarche de réalisation est empreinte d'aller et retour entre l'idée conceptuelle et l'objet réel, des aléas grandement associés au processus artistique que requiert une construction (Boutinet, 2005). En effet, les créatifs ont des traits de personnalité freinant le développement linéaire d'un concept (Dubois, 2013, p.18). De fait, nous pouvons « convenir que l'élaboration du projet, au même titre que sa réalisation, répond à une continuelle dialectique du flou [l'intention artistique] et du précis [l'objet] pour gérer la suite des essais et erreurs qui caractérisent tout processus » (Boutinet, 2005, p. 173.).

Grâce à la proposition de Boutinet, nous avons démontré que le projet peut revêtir la forme d'un lieu, soit l'espace vécu qui caractérise l'évolution de l'intention projetée, et de l'objet qui est, lui, l'intention concrétisée. De même, Boutinet fait la démonstration que le projet doit s'inscrire dans un processus itératif dû à son déploiement non linéaire. Il se doit d'être un concept adaptable et flexible de manière à répondre aux imprévus, et ainsi permettre l'*organizing*.

3.3 Les éléments du projet qui organisent la communication

Pour récapituler, la définition du projet comme lieu et objet de communication se justifie par la porosité de ses frontières, c'est-à-dire par sa double temporalité, mais aussi par l'élasticité du concept. Comme nous l'avons préalablement expliqué, le projet n'opère pas sous une méthode clairement définie et institutionnalisée : c'est un concept large et contextualisé, qui requiert chaque fois qu'il est mis en œuvre une concertation sur l'identification de ses repères. En ce sens, ce besoin de définition initiale des modalités d'un projet peut représenter une première dimension de concertation entre les acteurs : ils tissent alors des liens qui devront les unir pour toute la durée du projet (Corbin et Strauss, 1993, p.82).

À l'issue de ce besoin de définition, mais aussi tout au long du projet, des objets symboliques (textes, contrats, agendas, etc.) naîtront. Ces outils matériels (et marginaux, car ils sont établis *in situ*, selon le contexte à l'origine de la mise en place d'un projet) que le projet génère constituent

une voie à la mise en place d'une infrastructure et d'un langage commun aux acteurs de disciplines diverses. Le projet permet la création d'objets symboliques liés à l'organisation, d'autant plus que, dans le cas d'un projet architectural, cette matérialité ne se limite pas à des textes et à des contrats, mais aussi à une dimension beaucoup plus artistique par le besoin d'illustrer ses idées par des dessins et maquettes.

4. Le projet : un lieu et un objet de communication

Dans cette section, à l'aide des résultats issus du terrain de recherche, nous mettrons à l'épreuve les prémisses avancées dans les points précédents. Ces prémisses se résument ainsi : le projet devient le cadre des processus communicationnels permettant la mise en œuvre d'une collaboration interdisciplinaire pour le développement d'une construction durable. Nous soutiendrons également que les objets matériels du projet possèdent un rôle communicationnel. Nous déterminerons et analyserons d'abord l'espace vécu du projet pour ensuite établir quels objets de communication ont contribué aux interactions lors des *Défis du bois 2014*.

4.1 Le lieu du projet et le projet comme lieu

4.1.1 Le lieu du projet

Au cours de la semaine des *Défis du bois*, les rassemblements en équipe se sont toujours déroulés dans une atmosphère calme et unie. Au-delà du défi de construire un objet architectural de taille à partir du seul matériau bois, le tout a été ponctué d'heures de lunches, de parties de foot, de pauses cigarette, de courtes formations offertes par le comité organisateur (sensibilisation à la gestion environnementale du site, sécurité au travail, utilisation de la machinerie et montage d'échafaudage), de barbecues, d'une soirée dansante... (les figures 4.1 et 4.2 représentent les aires de vie) tout cela partagé par 50 participants, mais aussi une douzaine d'autres personnes du comité organisateur. L'ambiance générale de l'événement correspond aux valeurs des *Défis du bois* mises de l'avant pendant ses dix années d'existence, c'est-à-dire un climat de coopération qui permet un travail « tous ensemble » pour innover écologiquement en construction.



Figure 4.1 – Le dortoir



Figure 4.2 – Esprit de détente

Cet espace vécu sans qu’aucune frontière ne se dessine entre les équipes, alors qu’un contexte habituel de compétition en favorise plutôt le traçage, a grandement joué en faveur de la solidification des liens de confiance entre les participants. Une réalité sociale (Quéré, 1991) s’est construite très rapidement par ce partage des routines « forcées ». Cela illustre les propos d’Ashcraft, Kuhn et Cooren selon lesquels un lieu de communication peut être un cadre physique déterminé, non pas par des frontières, mais comme étant le point de rencontre entre plusieurs contextes. Ce croisement d’activités définit le lieu de communication et contribue aux interactions entre les acteurs, un croisement qui favorise la multiplication des échanges, permettant ainsi de renforcer la consolidation identitaire et le sentiment d’appartenance à une communauté (Ashcraft, Kuhn et Cooren, 2009).

En effet, cette proximité et cette intensité créées par le contexte de compétition *in situ* ont pris énormément d’importance pour les participants. Par exemple, lors d’une conversation avec l’une des participantes, celle-ci a affirmé avoir distingué le contexte des *Défis du bois* de celui du monde « réel » (journal de bord, 19 mai 2014). Ou encore, une autre participante nous a confié, la première journée, anticiper ces huit journées en « huis clos », espérant bien pouvoir s’échapper de temps à autre pour rejoindre des amis. Lors d’une des dernières journées, elle nous a avoué que, tout bien considéré, ça n’avait pas été si pénible de vivre de façon rapprochée avec plus de 50 individus, la plupart inconnus. Finalement, nous ne l’avons vue se « sauver » que quelques heures lors d’une soirée; même que, lors de la dernière journée de célébration (le 20 mai), elle a invité ses amis à se joindre à nous (journal de bord, 20 mai 2014).

Nous avons déterminé que le contexte de vie des dix équipes pendant les *Défis du bois* était générateur d’un lieu de communication, mais, comme Boutinet le mentionne, le lieu du projet se définit aussi dans sa dimension temporelle (2005, p. 49). Il émerge du croisement des trajectoires de l’espace-temps du projet. C’est-à-dire que la période pendant laquelle se déroule un projet est métaphoriquement tout aussi rassembleuse qu’un lieu physique. Relativement à ce terrain, cet espace-temps du projet fut sans aucun doute ces huit journées de concours.

4.1.2 Le projet comme lieu

Maintenant que nous avons défini les lieux liés au projet, qu’en est-il du projet comme lieu organisant? Comment le projet d’architecture durable peut-il revêtir la forme d’un lieu — et d’un objet, ce que nous approfondirons au prochain point — de communication participant à la collaboration interdisciplinaire, autrement dit, au « faire ensemble »?

Sous la grande tente (voir figures 4.3 et 4.4), la seule délimitation, ou plutôt le centre rassembleur de chacune des équipes, sont les tables sur lesquelles naissent dessins et maquettes exploratoires, et autour desquelles les membres d’équipe se réunissent. Par la suite, lorsqu’il est temps de se mettre à réaliser l’objet architectural, chacun des groupes dispose d’une petite tente devant son lot

d'implantation. Ces espaces, au fil de la semaine, ne sont finalement utilisés que pour l'entreposage des matériaux et outils. L'espace de travail pendant les *Défis du bois* se situe sur tout le site du Parc des cours (voir figures 4.5, 4.6 et 4.7) : au temps de la conceptualisation, l'espace de la table est privilégié pour le « faire ensemble », alors qu'au moment de la réalisation, l'espace d'ancrage au sol de l'objet architectural constitue le principal point rassembleur des groupes. De surcroît, nous pouvons dire que le projet architectural dans son ensemble concrétise des lieux physiques de communications, des lieux mobiles et aux frontières malléables facilitant les interactions et la création de liens entre les participants.



Figure 4.3 – Espace de travail sous la tente, perspective 1



Figure 4.4 – Espace de travail sous la tente, perspective 2



Figure 4.5 – Aire de travail extérieur, perspective 1



Figure 4.6 – Aire de travail extérieur, perspective 2



Figure 4.7 – Aire de travail extérieur, perspective 3

Plus encore, cette concertation pour mettre en œuvre un objet architectural — et un espace-temps propre à ce projet — provoque chez certaines équipes une disparition des rôles et des tâches conventionnellement liées à leur discipline : c'est-à-dire la conceptualisation d'une forme architecturale à l'aide de dessins et de maquettes pour les architectes, et les calculs de structure et la détermination des séquences de montage pour les ingénieurs. Selon l'expression, « ils étaient

tous dans le même bateau », ils ne pouvaient compter que les uns sur les autres pour mettre au monde un objet architectural répondant à des conditions et des critères imposés.

Au commencement du concours, certains ont eu le réflexe d'associer certaines phases du projet à l'une ou l'autre des disciplines :

Quand il fallait prendre une décision architecturale, Michel, Gregory et Arielle se tournaient vers nous [Étienne et Ana, tous deux diplômés en architecture] en nous rappelant « Hey, c'est vous les architectes! Prenez des décisions » et c'est ce qu'on faisait et ça se faisait très bien ça. À l'inverse, à un moment il faut construire, alors qu'est-ce qu'on utilise comme matériau? Alors là on [Étienne et Ana] se tournait vers Gregory, Michel et Arielle. Ça, ça s'est fait naturellement. Il n'y a pas eu de problème. (Étienne, architecte et participant aux *Défis du bois*)

Malgré la conception, fortement ancrée chez les participants de chaque discipline, que le projet architectural s'effectue en deux temps (une phase conceptuelle puis de réalisation), ils en sont tout de même arrivés au constat que c'est en groupe qu'ils réussiraient. Par exemple :

Chacun participait autant finalement, tu donnes des idées, tu donnes au maximum pour que ça aille dans le sens du projet, ce n'est plus une conscience individuelle au final. C'était ce qui était dur au début, parce que chacun pensait assez individuellement, mais après on a mis nos égos de côté et on a pensé collectivement, pour le projet. Et du coup ça s'est mieux passé. (Monique, architecte et participante aux *Défis du bois*)

Le projet comme lieu leur a offert un espace pour la création des liens de confiance nécessaires à une réorganisation entre les membres selon les besoins de ce projet.

De fait, les frontières entre les disciplines, ou plutôt les différentes tâches disciplinaires, ont disparu en cours de projet en raison de la prépondérance du « faire ensemble », mais aussi du cadre structurant qu'offre le projet, issu d'un processus communicationnel. Ce processus communicationnel, nécessaire à l'organisation entre les membres des groupes, a tout d'abord suscité l'incompréhension : comment se concerter sur un objectif commun si nous n'arrivons pas à comprendre le langage d'un collègue à l'identité disciplinaire différente? C'est ce que nous explorerons au prochain point : quels furent les outils communicationnels exploités pour en arriver à développer un langage commun et ainsi faciliter le travail interdisciplinaire?

Mais avant, pour conclure ce point, le projet comme lieu est l'élément qui a permis la réunion interdisciplinaire et, au fil du temps et de l'action, qui a amené les participants à laisser tomber leurs préjugés disciplinaires. Cela, entre autres exemples, a passé par une cohabitation multipliant les interactions et permettant la création de liens de confiance nécessaires à la collaboration (Strauss, 1993), de même que par des contraintes de temps qui, en tant qu'obstacles, forcent la collaboration malgré les différences pour atteindre l'objectif commun préétabli (Monique, architecte, mai 2014). Le projet est d'abord le principe incitateur d'une réunion interdisciplinaire dans un lieu et un temps, tout en servant de cadre régulateur (Boutinet, 2005).

4.2 Les objets de la collaboration

Les médiateurs matériels sont toujours très présents dans les différentes phases nécessaires à la réalisation d'architecture, du dessin à l'objet architectural lui-même. Ici, nous verrons quels outils ont été mobilisés en soutien à la collaboration lors des *Défis du bois*, de même que leur

importance et l'attachement des participants pour ces objets tangibles. D'abord, visitons le discours officiel du concours quant à cet aspect.

4.2.1 La vision matérielle des organisateurs

De manière générale, dans le discours des *Défis du bois*, il y a cette idée du concret comme un intermédiaire (voire un facilitateur) au sein des échanges et de la collaboration, une matérialité entièrement dédiée au matériau bois. Fait intéressant, lorsque le cahier de la première édition décrit les méthodes conventionnelles du projet dans le monde professionnel, il y est regretté que « l'approche [physique] des matériaux et de leur mise en œuvre y [soit] abordée tardivement » (Les *Défis du bois*, 2005, section : Le bilan). Dans l'optique d'amener les étudiants d'architecture à imaginer un concept architectural à partir de la physique de la matière (ici, le bois), le second défi du concours est d'amener les ingénieurs à considérer « le bois en tant que matériau de construction, mais aussi en tant que matériau d'expression » (Les *Défis du bois*, 2005, section : À l'origine). De cette façon, nous pouvons en arriver à brouiller la séquence architecte → ingénieur et le travail en silo des disciplines profondément ancrés dans les processus du milieu professionnel.

Ainsi, l'une des missions que se donnent l'ENSTIB et les *Défis du bois*, tout en appréciant la noblesse associée à ce matériau et à l'esprit de tradition qui l'entoure⁴⁰, c'est de lui tailler une place dans le monde d'aujourd'hui pour les raisons suivantes (Les *Défis du bois*, 2005, section : À l'origine) : d'abord en réponse aux enjeux écologiques, en la conviction que la place du matériau bois dans notre réalité contemporaine réside dans ses qualités renouvelables, mais aussi, pour reprendre les mots de Lorenzo Diez, directeur de l'ENSA-Nancy, le bois est « plus qu'un matériau d'ingénierie, plus qu'un matériau "vert", il acquiert du sens, celui qui sert à *faire ensemble* ». (Les *Défis du bois*, 2012, p. 4; nous soulignons)

4.2.2 Le rôle du bois

Nous avons exposé la présence du matériau bois dans le discours des *Défis du bois*, mais qu'est-ce qui a poussé les étudiants à se rassembler autour de cette ressource? Différentes raisons ont motivé les participants à s'intéresser à la matière bois. Pour certains, construire en bois n'est qu'une voie vers la construction écologique et c'est pourquoi ils ont choisi d'étudier à l'ENSTIB. Toutefois, son utilisation relève plutôt de son caractère noble et traditionnel que de ses vertus écologiques. Souvent, les participants interviewés répètent qu'ils aiment le bois sans être capables de donner une explication rationnelle justifiant ce penchant. Par exemple, l'un des concurrents nous a raconté que cette appréciation découle de ses souvenirs d'enfance, le fait d'avoir grandi dans une maison en bois, alors qu'un autre nous a expliqué que sa passion s'est révélée lors d'une expérience professionnelle dans le domaine de la construction (journal de bord, mai 2014).

Ces exemples illustrent ce qu'avancent Ashcraft, Kuhn et Cooren, à savoir que l'émotion a la capacité d'articuler la matérialité aux modes d'organisation (2009, p. 28). En résumé, ce que nous souhaitons exprimer dans cette section, c'est que l'attachement au matériau bois et à ses qualités a une fonction de liaison entre les participants.

⁴⁰ Le bois est une matière première des Vosges et de la Lorraine et, nécessairement, un matériau de construction ancestral faisant partie de la tradition du bâti de la région (<http://www.vosges.fr>).

4.2.3 Le rôle des maquettes

La maquette est l'élément qui a été le plus (et le mieux) mobilisé pour outrepasser les incompréhensions du langage. Voici une mise en situation accompagnée d'un extrait d'entrevue démontrant les stratégies employées par les ingénieurs pour en arriver à se faire comprendre.

Encadré 1 : La maquette qui rassemble!

Angélique (architecte et participante aux *Défis du bois*), Lucie (architecte et participante aux *Défis du bois*) et nous-même, Marie-Claude (l'auteure, architecte) sommes arrivées avec une idée d'objet architectural qui comprenait une paroi double autoportante. Immédiatement, Frank (ingénieur et participant aux *Défis du bois*) a été séduit par cette idée de structure apparente et a tenté de nous expliquer comment il interprétait notre proposition. Confronté à nos airs dubitatifs devant ses explications, il est immédiatement allé se réfugier dans l'atelier de machinerie pour y produire un prototype d'assemblage qui pourrait permettre la réalisation de ce mur portant.



Figure 4.8 – Maquette d'assemblage réalisée par Frank (ingénieur)

La réalisation de maquette et de détail d'assemblage est chose courante dans la formation en architecture, alors que ça ne semble pas du tout le cas du côté de l'ingénierie :

- Frank: On ne fait jamais de maquette de principe ou de conception pour montrer un petit truc, jamais. C'est des choses à mon avis qui sont super utiles. Puis Sketch-up, c'est utile aussi si c'est juste pour de la visualisation 3D.
- M-C: Mais tu as quand même un bon instinct. Tu es celui qui est allé faire justement le premier « tecton » de l'assemblage, une maquette de détail, pour vraiment montrer comment les choses allaient se faire. T'es d'accord? Tu n'avais jamais fait ça avant?
- Frank: Des choses comme ça?
- M-C: Oui, des petites maquettes pour exprimer ta pensée
- Frank: Des fois pour moi, enfin quand je bricole ou machin, je me dis « ah je pourrais peut-être essayer de faire ça c'est rigolo ». Mais tout seul pour moi sans aucune autre arrière-pensée quoi. Mais là, pour convaincre les gens qu'un assemblage marchait et pouvait se faire vite, en série et tout, non c'était la première fois.
- M-C: C'est bien. Je crois que ça a convaincu tout le monde.

En empruntant des méthodes de développement d'idées propres aux architectes lors de la phase conceptuelle du projet, Frank (ingénieur) a créé un principe structurel générateur de l'objet architectural de son équipe. Cette simple maquette d'un détail constructif a, d'une part, permis aux membres de l'équipe d'entrevoir la faisabilité du concept qu'ils avaient en tête, créant de ce fait un pont entre cette étape de conception et celle de réalisation à venir. En d'autres mots, cela a donné les moyens à tous, peu importe leur discipline, de penser et de mettre en œuvre toutes les étapes du projet. D'autre part, cette intrusion (sous forme de maquette) de Frank, tout en créant un langage matériel compréhensible pour tous, a légitimé l'apport du savoir de l'ingénieur pendant la phase conceptuelle, concrétisant ainsi la collaboration interdisciplinaire. À partir de ce moment, le développement de leur objet final était entièrement dépendant de cette intervention, c'est-à-dire de l'expertise de l'ingénieur qui s'insère dans la phase conceptuelle, traditionnellement associée à l'architecte, à l'aide d'un objet de communication.

De la même manière, Michel (ingénieur et participant aux *Défis du bois*) s'est lui aussi replié sur des maquettes pour exprimer ses idées :

On a tenté d'établir une certaine cohésion au sein de l'équipe, ç'a bien été, la première journée, faire des maquettes je suis un peu moins habitué. Dans un certain sens, non, je n'ai jamais vraiment utilisé les maquettes. Même en compétition, une règle ça fait très bien pour expliquer les principes de base d'une poutre et les éléments. [mais] oui je l'ai utilisée aussi. C'est sûr qu'avec des maquettes c'est plus facile d'exprimer le sens de ce que je veux dire. Même si je parlais français, j'ai eu beaucoup de difficulté à me faire comprendre.

Ce qui a été confirmé en entrevue par son coéquipier :

Il devait nous expliquer pourquoi ça allait marcher et nous il fallait qu'on comprenne. Au début, il ne comprenait pas que nous on ne comprenait pas et plutôt que de parler et de nous expliquer il allait faire un prototype, donc au début on pensait qu'il était vexé et là on le voyait revenir avec un prototype et nous réexpliquant comment ça se passe. [...] Mais disons qu'il nous prenait un peu de haut au début, et une fois qu'il a compris que c'était une question de langage, de communication, là l'équipe a pris une tout autre tournure et là ça s'est mieux passé. (Étienne, architecte)

L'utilisation des maquettes a vraiment été un outil révélateur, voici une autre citation de Frank qui démontre le pouvoir des maquettes de rendre plus limpide le dialogue interdisciplinaire :

Il n'y a pas à dire, les maquettes et les modèles numériques, ça facilite énormément le dialogue. Ensuite le fait de partager une vraie expérience concrète sur le terrain, *a posteriori* ça pourrait encore plus faciliter le travail. On crée des maquettes et des modèles, c'est chouette. Du coup, on a une monnaie d'échange, des fichiers d'échanges, des images et voilà, mais ensuite si on le fait en vrai, sur le chantier ensemble, eh bien le coup d'après, on est capable de dire « tu te souviens là on avait pensé ça, ça n'avait pas bien marché, du coup on va faire comme ça et ça va mieux marcher ». Et donc vraiment la réalisation commune, s'il fallait le refaire tu vois, ça se passerait encore mieux à mon avis. (Frank, ingénieur)

Ce qui est intéressant, et ce que révèlent les citations précédentes, c'est que la maquette peut prendre différentes formes. Elle n'a pas besoin d'être réfléchie longuement, elle peut consister en une feuille de papier pliée ou être sous forme numérique, ou encore représenter un fragment de

l'idée architecturale comme l'exemple de l'encadré 1. Son objectif est de permettre à tous la visualisation simplifiée des idées.

Le bois et la maquette sont des éléments matériels qui ont occupé une grande place dans l'interaction entre les membres des équipes. Ci-dessous, nous soulignerons quelques autres éléments d'importance ayant contribué au dialogue interdisciplinaire pendant les *Défis du bois*.

4.2.4 Et encore...

Il y a d'autres objets qui ont participé au dialogue entre disciplines pendant les *Défis du bois*, moins utilisés dans ce contexte, mais qui auraient pu se révéler essentiels dans d'autres situations de projet. Voici respectivement répertoriés le dessin, les outils et la cheville, dernier élément qui fut extrêmement important dans les dynamiques de notre équipe.

D'abord, le dessin. Cet élément a été spécifiquement reconnu par Étienne et Christian (ce dernier, un ancien participant aux *Défis du bois*), tous deux architectes. Aux yeux d'Étienne, c'est le dessin qui a permis à son équipe de surmonter la difficulté que représentait le langage. La figure 4.9 représente un exemple de croquis réalisés par l'une des équipes, où l'idée architecturale est représentée en plan, en élévation et en axonométrie. Ceci a permis à tous les membres du groupe de visualiser la première étape d'une idée qui a mené à l'objet architectural final (journal de bord, 15 mai 2014). Voici l'argumentaire d'Étienne à ce sujet :

C'est évident que d'abord la communication se fait surtout par le dessin, au-delà des paroles. Ça se fait surtout par le dessin, par le dessin on comprend énormément de choses, comme [on] dit nous c'est un peu particulier parce qu'on avait Ana qui est Espagnole et donc qui n'avait pas nécessairement un vocabulaire pour dialoguer. Michel du Québec, bon il parle français, mais disons qu'il utilise des mots que... tu sais quand il dit « passes-moi la *drill* », heureusement que je sais qu'est-ce que c'est en anglais tu vois, mais on ne dirait jamais ça en France. Il y a eu des moments où on ne parlait pas de la même chose, des mêmes éléments dans le projet avec Michel. Alors pour arriver à expliquer comment on allait le mettre en œuvre, vu qu'on ne parlait pas de la même pièce, on ne se comprenait vraiment pas. Disons que le langage c'était vraiment parfois un piège. Alors que quand on se mettait à dessiner, à faire des schémas, on regardait tous le dessin et on arrivait beaucoup mieux à comprendre. Ce qui était bien aussi c'est qu'on a fait des prototypes et des maquettes. Alors ça, ça venait plus après le dessin, mais c'était plus pour confirmer où on en était, pour que tout le monde puisse avoir en tête ce qu'il y avait à faire et comment on allait le faire. Donc, ça c'était super important. (Étienne, architecte)

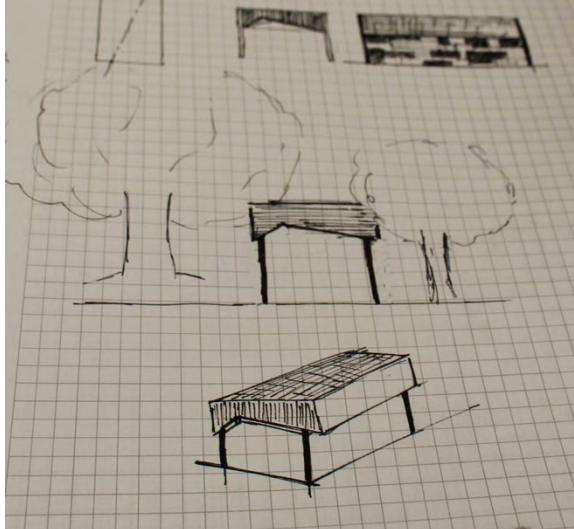


Figure 4.9 – Croquis conceptuels

Un autre élément intéressant a été souligné par un ancien participant : les outils. Louis (ingénieur et ancien participant aux *Défis du bois*) a donné l'exemple des outils et des machineries (la figure 4.10 permet de visualiser l'entraide qui s'opère dans l'espace de machineries) pour souligner le rôle rassembleur des objets :

Déjà les outils, tout le monde ne savait pas se servir des outils et chacun propose en fait. Quand on est tous devant un objet dont on ne connaît pas l'utilité, mais qu'il y a quelqu'un qui en connaît l'utilité. Bien à ce moment-là on va avoir tendance à vouloir communiquer comment on s'en sert. Devant un obstacle, un objet qui est un obstacle, quel qu'il soit, ça peut être... dans le cas des *Défis du bois* c'est vraiment des outils bois, déjà travaillés autour de ça, il y a un véritable échange. Il y a là des gens qui sont là pour écouter, une ou deux personnes qui sont là pour conseiller. Après c'est de l'entraide c'est de l'échange quoi.



Figure 4.10 – Salle de machineries

Le dessin sert à surmonter les difficultés du langage, alors que les outils sont comme un obstacle qui pousse les membres d'un groupe à échanger des connaissances et à créer des liens de confiance par l'entraide. Cela nous amène à l'objet qui a vraiment marqué tous les membres de

l'équipe dans laquelle nous nous sommes intégrée, à savoir la cheville⁴¹ (figures A.4 et A.5). Ce petit objet est devenu l'esprit même de l'équipe et de son concept architectural. Effectivement, toute la notion du « faire » de l'installation (sa concrétisation) dépendait des chevilles, puisque ce sont les pièces qui allaient permettre de solidifier les assemblages de la construction. De plus, cela a représenté un obstacle de taille par la quantité de chevilles qu'il a fallu tailler nous-mêmes et insérer pour terminer l'objet architectural : « Mais tu sais, on a fait 328 nœuds avec 1400 chevilles » (Angélique, architecte). Angélique, en entrevue, a relevé souvent cet aspect du projet, cette citation en est une parmi plusieurs autres. L'équipe était très fière d'avoir réussi cet exploit, car tout le corps professoral doutait de la réussite du projet, mais aussi parce que les chevilles ont été l'objet d'attention et le fruit de leurs efforts dès le jour où a débuté la phase de réalisation. La cheville a représenté la plus grande partie du « faire ensemble ».

5. Synthèse

Au point 4, nous avons articulé la notion de projet de Boutinet (2005) aux lieux et objets de communication. Nous avons montré que les lieux et les activités liées de près ou de loin à la réalisation du projet architectural favorisent les interactions entre les participants, donc favorisent la création des liens de confiance qui, eux, sont nécessaires au travail collaboratif (Corbin et Strauss, 1993). Puis, nous avons démontré que le projet, qui nécessite le rassemblement des participants pour se concrétiser, marque à son tour des espaces physiques (des repères) spécifiques pour la réalisation de certaines tâches du projet.

Enfin, au dernier sous-point, nous avons mis en valeur la capacité du projet d'architecture d'engendrer la création d'objets, par exemple les maquettes. Ces dernières s'intègrent dans les processus communicationnels entre les corps disciplinaires, ainsi que d'innombrables éléments associés à ce type de contexte (bois, maquettes, dessins, outils, etc.). Effectivement, ces éléments matériels de communication ont ouvert un espace de dialogue — création d'un langage (sens) commun et compréhensible pour tous — entre les disciplines. Par cette recherche exploratoire, nous avons relevé la capacité d'agentivité et le rôle bénéfique des objets dans les processus communicationnels, particulièrement liés aux projets architecturaux.

Alors, comment favoriser la collaboration interdisciplinaire en architecture à l'aide de la notion de projet? Nous croyons que la collaboration interdisciplinaire peut être facilitée par un attachement aux éléments matériels et symboliques du projet, par la construction d'un sens commun que leur idéation exige et par l'action collective que demande leur matérialisation — l'*organizing* de Weick. Nous avons démontré que la communication ne doit plus être vue que comme un moyen de transmission des informations dans la gestion de projet. La communication, autant le langage, les symboles et les objets qui la constituent, dans toute sa dimension interprétative, participe entièrement aux interactions « organisantes » du groupe et à la création d'un sens commun. La communication et ce qui la compose sont constitutifs et indissociables des modes d'*organizing* entre toutes les personnes d'un projet. C'est pourquoi nous proposons un élargissement de la notion de projet.

De plus, cette analyse nous a permis d'aller au-delà des prémisses concernant le projet comme étant un lieu et un objet de communication : l'espace du projet lié aux *Défis du bois* a perturbé la

⁴¹ Une cheville est un élément de fixation (en bois, dans le cas de l'équipe A à l'occasion des *Défis du bois*), que l'on enfonce dans une perforation pour maintenir un assemblage de menuiserie (Cheville, *Dictionnaire Larousse en ligne*, s.d.).

séquence traditionnelle de travail entre architecte et ingénieur. Ainsi, rapidement, tous se sont impliqués dans toutes les phases du projet. Le projet leur a donné un espace pour dialoguer, échanger des connaissances et se créer un langage commun. Les participants ont ainsi illustré la capacité du projet à cadrer une démarche de création itérative, démontrant ainsi les qualités de flexibilité et d'adaptation du projet. Le projet comme lieu de communication est totalement garant de sa capacité d'être un espace vécu, c'est-à-dire de permettre la démarche de « faire ensemble ». Ses attributions spatio-temporelles engagent à l'interaction entre de multiples acteurs issus de milieux et de disciplines différents pour répondre à un but et à des idéaux partagés, tout en permettant aux membres de l'équipe de développer des outils matériels de communication qui leur sont propres. Les repères communicationnels sont inhérents à tous projets, et nous soutenons qu'il faut désormais comprendre comment tirer avantage du potentiel de la notion de projet.

6. Conclusion

Bien que nous ayons présenté les notions de lieu et d'objet, nombre d'observations issues de notre mémoire de maîtrise n'ont pu être abordées dans cette courte présentation. Néanmoins, nous tenons à souligner, en conclusion, que c'est « l'action », cette dimension du « faire » de notre « faire ensemble », qui fut un élément décisif dans l'effacement des frontières disciplinaires. Ce contexte de concours universitaire montre que la notion de projet possède des qualités pour favoriser les processus communicationnels et le « faire ensemble » que nous nous devons d'exploiter davantage. En effet, considérant que construire écologiquement et durablement n'advient que par une collaboration interdisciplinaire, nous croyons essentiel de continuer à explorer le potentiel communicationnel sous-jacent à la notion de projet. Ainsi, cet article se voulait la prémisse de recherches plus poussées sur la constitution communicationnelle des interactions sur le développement d'architecture durable.

De plus, apprendre de la bouche des participants que cet événement était pour eux leur premier travail d'équipe nous a grandement interpellée. Alors qu'un cheminement scolaire, de manière générale, est parsemé de travaux à réaliser en équipe (de tailles multiples selon les exigences), comment se fait-il que ces finissants universitaires soient habités par cette impression de n'avoir jamais collaboré? Comment imaginer mettre en place des processus de collaboration interdisciplinaire dans le milieu du travail si nos futurs professionnels ne sont pas initiés au travail d'équipe pendant leur formation? C'est ce que nous comptons approfondir dans un avenir rapproché : comment enseigner le travail collaboratif aux étudiants en architecture à l'aide du projet, tout en considérant la prééminence de l'action dans l'effacement des frontières disciplinaires? Ainsi, nous souhaitons comprendre davantage quelle est la nature de cette communication qui émerge de l'action concertée et, surtout, comment inculquer cet agir.

Bibliographie

- Ashcraft, K. L., Kuhn, T. R., et Cooren, F. (2009). Constitutional amendments : "Materializing" organisational communication. *The Academy of Management Annals*, 3(1), 1-64.
- Boutinet, J.-P. (2005). *Anthropologie du projet* (2^e édition). Paris, France : PUF.
- Buchanan, R. (2001). Design research and the new learning. *Design Issues*, 17(4), 3-23.
- Chadoin, O. et Evette, T. (2010). *Statistiques de la profession d'architecte 1998-2007 : Socio-démographie et activités économiques* [PDF]. Repéré à http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/MCC_Statistiques%20profession%20architecte_fev_2010.pdf
- Cheville. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cheville/15206?q=cheville#15069>
- Col·legi d'Arquitectes de Catalunya Internacional (COAC). (2005). *Architectural practice around the world* [PDF]. Repéré à <http://www.coac.net/internacional/ang/docs/APAW.pdf>
- Commission mondiale de l'environnement et du développement. (1987). *Notre avenir à tous*. Québec, QC : Éditions du Fleuve.
- Corbin, M. J. et Strauss, L. A. (1993). The Articulation of work through interaction. *The Sociological Quarterly*, 34(1), 71-83.
- D'Amour, D. (1997). *Structuration de la collaboration interprofessionnelle dans les services de santé de première ligne au Québec*. (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/tape17/PQDD_0003/NQ32608.pdf
- Défis du bois. (2012). *Les Défis du bois 2012* [PDF]. Repéré à http://www.defisbois.fr/site_2014/Pour_memoire.html
- Défis du bois. (2008). *Les Défis du bois 2008* [PDF]. Repéré à http://www.defisbois.fr/site_2014/Pour_memoire.html
- Défis du bois. (2005). *Les Défis du bois 2005* [PDF]. Repéré à http://www.defisbois.fr/site_2014/Pour_memoire.html
- Direction collaboration et partenariat patient. (s. d.). Repéré à <http://medecine.umontreal.ca/faculte/direction-collaboration-partenariat-patient/>
- Dubois, L.-E. (2013). La gestion de la performance du personnel de création : mieux comprendre les défis pour mieux les relever. *Gestion – Revue internationale de gestion*, 38(3), 16-24.
- Dufaux, F. (2011) Affirmer son existence : l'architecture comme projet politique. *Argument : Politique, société et histoire*, 13(2). Repéré à <http://www.revueargument.ca/article/2011-03-01/523-affirmer-son-existence-larchitecture-comme-projet-politique.html>
- Fourez, G. (1993). *Méthodologies de l'interdisciplinarité : Séminaire sur la représentation*. Guide d'enseignement, Université du Québec à Montréal.
- Genest, F. (2008, mars). ARC5314 – *Processus de conception intégrée : Mécanique, électricité et éclairagisme*. Recueil inédit, Université de Montréal.
- Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2013, 4 novembre [2007]). *Contribution of working groups I, II and III to the fourth assessment report of the intergovernmental panel on climate change*. Genève, Suisse : IPCC. Repéré à <http://www.ipcc.ch/>
- Giroux, N. (2006). La démarche paradoxale de Karl E. Weick. Dans D. Autissier, F. Bensebaa et P. Lorino (dir.), *Les Défis du sensemaking en entreprise* (p. 159-174). Paris, France : Économica.
- Hamel, P. J. (2008). Les mirages du partenariat public-privé. *Revue Agone*, 38-39. Repéré à <http://agone.org/revueagone/agone38et39>
- Lucuik, M. (2005). *Analyse de rentabilité pour les bâtiments écologiques au Canada*. Rapport n°2052223.00. Ottawa, Morrison Hershfield.

- Quéré, L. (1991). D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique. *Réseaux*, 9(46-47), 69-90.
- Perspective Monde. (2013, juillet). Dépôt du rapport Brundtland sur l'environnement. Repéré à <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve?codeEve=873>
- Star, S. L. (2010). This is not a boundary object : Reflections on the origin of a concept. *Science, Technology & Human Values*, 35, 601-617.
- Star, S. L. et Griesemer, J. R. (1989). Institutional ecology, "translations" and boundary objects : Amateurs and professionnels in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-1939. *Social Studies of Science*, 19(3), 389-420.
- Strauss, L. A. (1993). *Continual Permutations of Action*. New York, NY : Aldine de Gruyter.
- United Nations Environment Programme – Sustainable Buildings & Climate Initiative. (2009). *Buildings and climate change : Summary for decision-makers* [PDF]. Repéré à <http://www.unep.org/SBCI/pdfs/SBCI-BCCSummary.pdf>
- Weick, K.E. (1995). *Sensemaking in organizations*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Yates, S., Hudon, R. et Poirier, C. (2013). Communication et légitimité : une analyse comparative des cas du Mont Orford et de Rabaska au Québec. Dans V. Lehmann et B. Motulsky (dir.), *Communication et grands projets, les nouveaux défis* (p. 97-112). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Ybema, S., Yanow, D., Wels, H. et Kamsteeg, F. (2009). *Organizational ethnography: Studying the complexities of everyday life*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
- Yin, R. K. (1994). *Case study research, design and methods* (2^e éd.). Newbury Park, CA : Sage Publications.

Annexes

Les Défis du bois en données et en images

Équipe A⁴² – Objets conceptuels

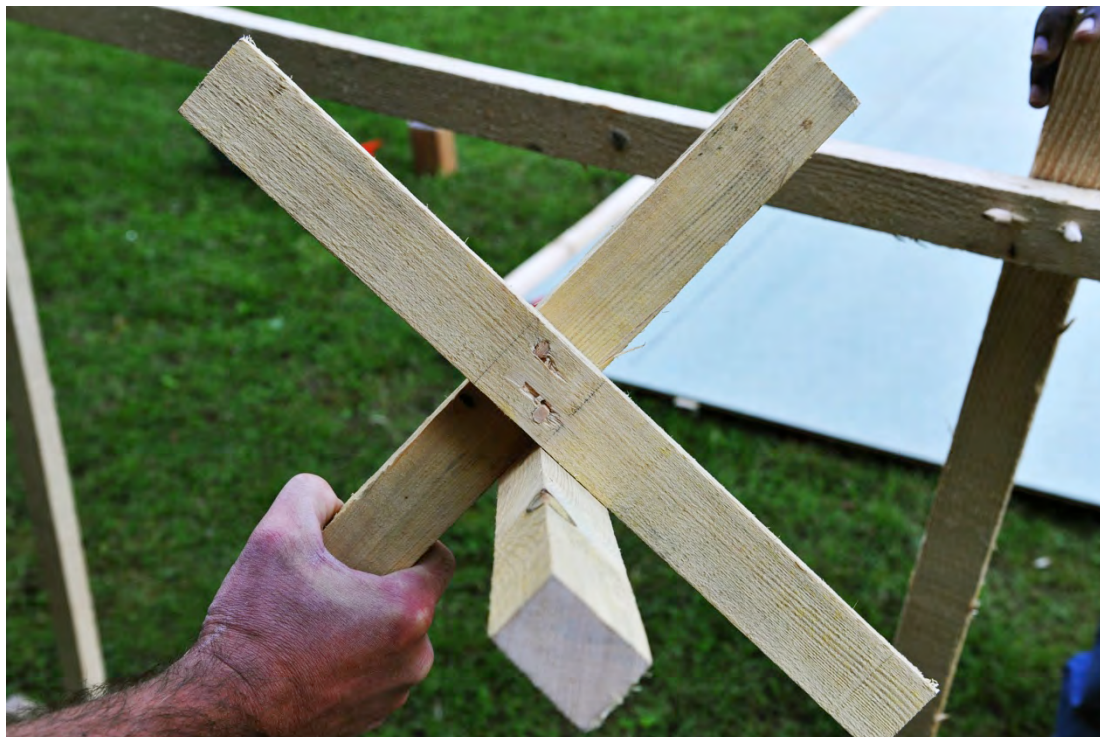


Figure A.1 – Maquette d'assemblage réalisée par Frank (ingénieur).

⁴² L'auteure était participante au sein de l'équipe A.



Figure A.2 – Maquette conceptuelle



Figure A.3 – Maquette conceptuelle

Équipe A – La cheville



Figure A.4 – Assemblage 2D avec les chevilles



Figure A.5 – Assemblage 2D avec les chevilles

Équipe A – Objet architectural



Figure A.6 – Objet architectural – perspective intérieure



Figure A.7 – Objet architectural final

Équipe B – Croquis

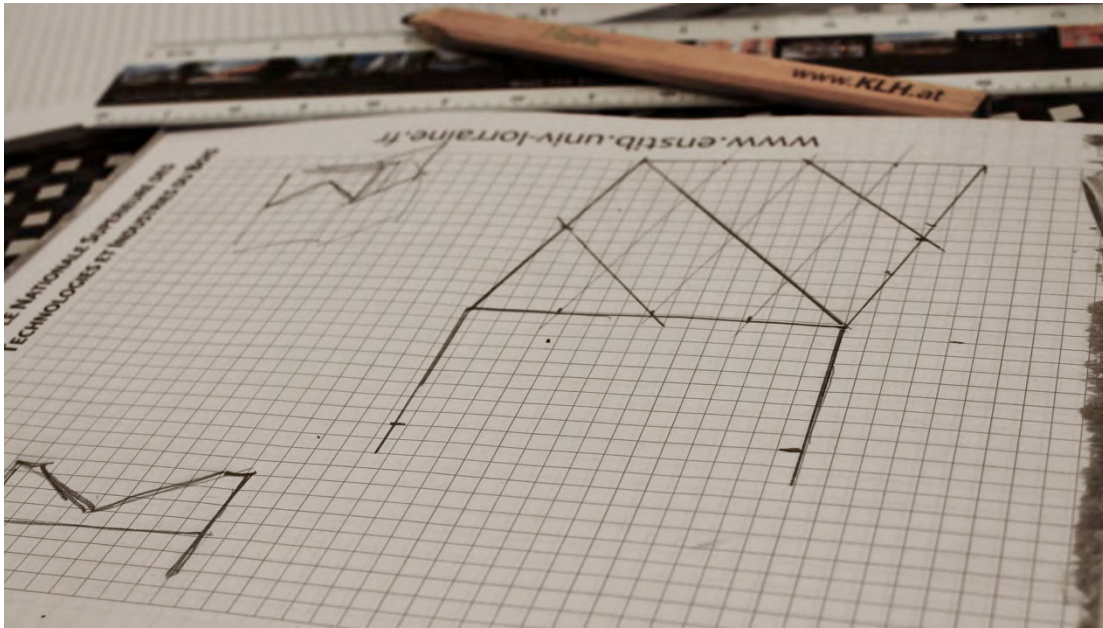


Figure A.8 – Croquis de la trame structurale

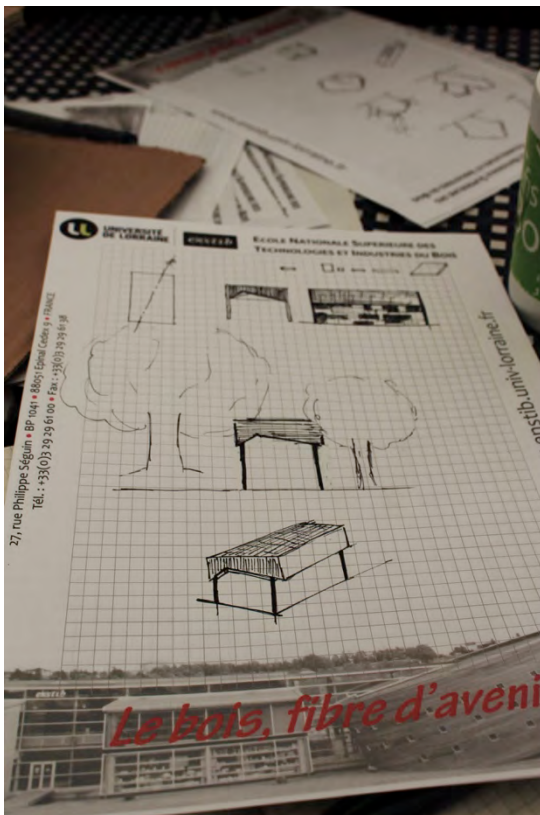


Figure A.9 – Croquis conceptuels

Équipe B – Maquettes

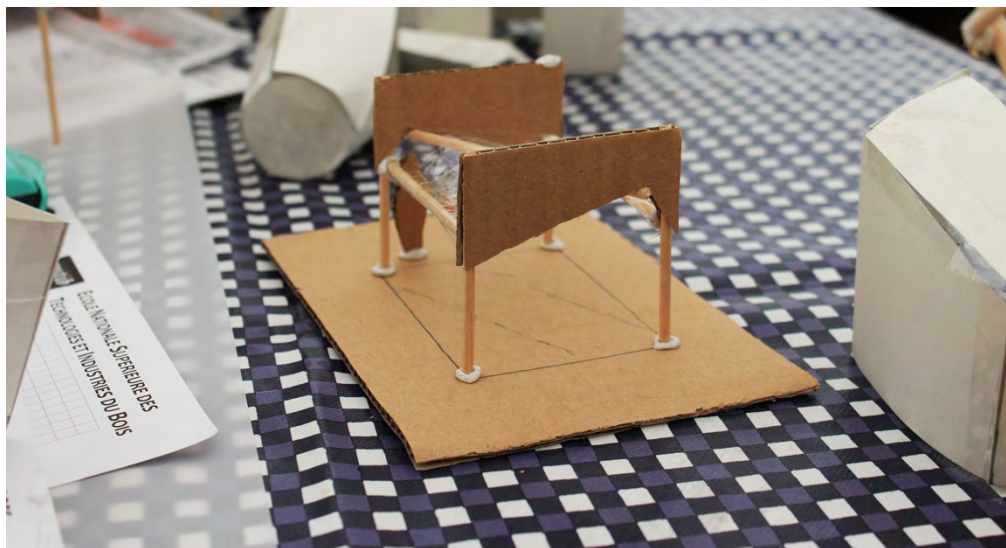


Figure A.10 – Première maquette conceptuelle



Figure A.11 – Maquette finale

Équipe B – Objet architectural



Figure A.12 : Objet architectural final

Les revues et le théâtre lesbiens : une représentation des conditions de vie des femmes homosexuelles montréalaises de 1973 à 1982

Marie-Dominique Duval

Université de Sherbrooke

Résumé

Dans cet article, nous nous sommes fixé pour objectif d'observer ce que disaient les lesbiennes de Montréal à propos de leurs propres conditions de vie, entre 1973 et 1982, dans les articles de quatre revues homosexuelles, soit *Long Time Coming*, *Amazones d'hier*, *lesbiennes d'aujourd'hui*, *Ça s'attrape!!* et *Le Berdache*. S'ajoutent à ces revues trois extraits de pièces de théâtre, « Marcelle » et « Marcelle II » de Marie-Claire Blais dans le collectif *La Nef des sorcières* et le monologue « Les vaches de nuit », tiré du recueil *Triptyque lesbien* de Jovette Marchessault.

« Invisibilisées » et stigmatisées par une société encore très réfractaire aux changements, plusieurs lesbiennes souhaitent s'émanciper. Écrire semble un moyen, pour les femmes homosexuelles de cette époque, d'être plus visibles et de faire reconnaître leurs droits.

Notre étude nous a permis de circonscrire quelques enjeux présents dans le quotidien de ces femmes.

Mots-clés : lesbianisme, homosexualité, conditions de vie, revues lesbiennes, radicalisme, féminisme.

Abstract

The objective of this article is to observe what were the lesbians from Montreal saying about their own living conditions, between 1973 and 1982, throughout four homosexual magazines: *Long Time Coming*, *Amazones d'hier*, *lesbiennes d'aujourd'hui*, *Ça s'attrape!!* and *Le Berdache*. Were added to these magazines three excerpts of theatre plays, “ Marcelle ” and “ Marcelle II ”, written by Marie-Claire Blais and published in *La Nef des sorcières*, and the monologue “ Les vaches de nuit ”, from *Triptyque lesbien* by Jovette Marchessault.

In a society still very refractory to change, lesbians, victims of stigmatization and erasure, are seeking emancipation. Writing seems to be a way, for the lesbians of this time, to become more visible and to obtain recognition for their rights.

Our study allowed us to outline some issues from their everyday life.

Keywords: lesbianism, homosexuality, life conditions, lesbian journals, radicalism, feminism.

1. Introduction

À la suite du retrait de l'homosexualité des pages du DSM II⁴³ en 1973, plusieurs mouvements homosexuels se sont créés un peu partout dans le monde pour faire reconnaître leurs droits. Au Québec, le Front de libération homosexuel (FLH) voit le jour en mars 1971. Les membres des diverses organisations doivent cependant faire face à la police et aux menaces. Alors que les hommes gais se regroupent et militent en faveur de leur cause, les femmes homosexuelles font preuve de plus de discrétion. Leur présence et leurs actions dans la province de Québec, comme le rapportent Irène Demczuk et Frank W. Remiggi dans *Sortir de l'ombre* (1998), sont plus effacées. Bien qu'un nombre important de recherches portent sur l'homosexualité masculine, les études sur les lesbiennes demeurent assez fragmentaires. La période couvrant les années 1950 à 1972 a été documentée⁴⁴, mais la situation des femmes lesbiennes après cet intervalle semble plus obscure, probablement en raison du caractère intime de la sexualité et de la vie sociale de ces dernières.

C'est le nombre restreint de recherches sur l'homosexualité féminine au Québec qui a motivé notre étude. Nous souhaitons lever le voile sur une partie de l'histoire de ces femmes, lesbiennes et québécoises, qui ont cherché à faire leur place et à revendiquer leurs droits à une époque où le peuple québécois commence, sous l'impulsion de la révolution féministe, à considérer l'égalité des femmes et à s'ouvrir aux diversités sexuelles.

2. Le lesbianisme montréalais, de 1973 à 1982

Comme la réalité lesbienne à Montréal de 1950 à 1972 a été documentée par Line Chamberland (1996), celle représentée dans notre étude couvre les années immédiatement postérieures à cette période, plus particulièrement celles allant de 1973 à 1982. C'est pendant ces années que, se sentant mises de côté par les hommes dans les organisations homosexuelles, les lesbiennes de Montréal quittent ces lieux et s'organisent entre elles. Elles mettent sur pied des revues lesbiennes afin d'être mieux représentées et plus visibles dans les communautés homosexuelles et hétérosexuelles de la ville et des alentours. En parallèle, des femmes de théâtre écrivent et mettent en scène des pièces à caractères féministe et lesbien pour contribuer, à leur façon, au mouvement de représentation et d'affirmation de leur identité sexuelle.

Nous nous demandons quelle représentation de leur réalité offrent ces femmes lesbiennes dans les revues et les pièces de théâtre qu'elles ont elles-mêmes créées. Que disent-elles de leurs propres conditions de vie? Notre analyse d'articles des revues *Long Time Coming*, *Amazones d'hier*, *lesbiennes d'aujourd'hui* et *Ça s'attrape!!* participera à dresser ce portrait. Quelques articles issus des « dossiers lesbiens » de la revue gaie *Le Berdache* seront aussi considérés, de même que certains extraits de pièces de théâtre.

⁴³ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux publié par l'Association américaine de psychiatrie. C'est dans cet ouvrage que les maladies mentales sont recensées.

⁴⁴ Principalement par Line Chamberland. Ses recherches ont été recensées dans son livre *Mémoires lesbiennes*, paru en 1996.

3. Orientations théoriques

Afin de nous pencher sur la représentation de la réalité lesbienne, certains concepts clés de la communication nous sont apparus particulièrement pertinents, en particulier le concept de socioconstructivisme, et celui de stigmatisation, élaboré par Goffman (1975).

Premièrement, tout comme le soutient Foucault (1976), le sens des pratiques que recouvre l'homosexualité serait le résultat d'un processus de construction sociale. C'est pourquoi nous considérons que notre étude s'inscrit dans l'approche constructionniste, ou socioconstructiviste, telle que présentée par Berger et Luckmann en 1966 dans leur ouvrage *The Social construction of reality : A treatise in the sociology of knowledge*. Cette approche propose que la réalité sociale et les phénomènes sociaux proviennent d'un processus de construction, d'objectivation et de transformation de ces phénomènes en traditions : « Alors que l'approche essentialiste considère l'homosexualité comme une catégorie universelle et intemporelle, le point de vue constructionniste insiste sur son caractère historiquement, culturellement ou socialement situé et construit. » (Broqua, 2011, p. 3.) Selon Berger et Luckmann, la réalité ainsi construite est subjective plutôt qu'objective, puisqu'elle base ses référents sur des interprétations plus que sur des faits.

Deuxièmement, nous nous référons à la notion de stigmatisation, présentée par Erving Goffman dans son livre *Stigmat*, publié en 1975. Cette notion renvoie aux stéréotypes, ces images, opinions, clichés ou préjugés basés sur des idées préconçues, qui réduisent les singularités des individus (*Le Petit Robert*, 2015). Goffman définit le stigmate comme « la situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société » (1975, p. 7). Cette société utilise des stéréotypes pour attribuer à certaines personnes une identité particulière, les stigmatisant ainsi.

En se basant sur les propos de Goffman, il est possible de prétendre que l'homosexualité, masculine ou féminine, a longtemps été stigmatisée. En ce qui concerne les stéréotypes, Amossy définit cette notion comme une pseudo-évidence relevant du préconçu et du préconstruit à travers laquelle s'impose l'idéologie dominante (1991).

S'ajoute aux notions présentées la consultation que nous avons faite des écrits de Line Chamberland (1989, 1996, 1997a, 1997b), concernant les lesbiennes au Québec au XX^e siècle, ainsi que le livre *The Social construction of lesbianism* de Celia Kitzinger (1987). Finalement, il nous semble impossible d'ignorer les études sur le féminisme, puisque souvent, comme c'est le cas dans le livre de Carolle Roy, *Les lesbiennes et le féminisme* (1985), les études sur les femmes homosexuelles se rattachent aux mouvements féministes de l'époque.

4. Méthodologie

Puisque notre étude est historiographique, les différentes sources consultées ont été combinées afin de dresser le portrait le plus juste et représentatif possible de la condition réelle des femmes homosexuelles des années 1973 à 1982. Dans un premier temps, une analyse de contenu a été effectuée à partir des exemplaires des trois revues lesbiennes de l'époque : *Long Time Coming*, *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui* et *Ça s'attrape!!*. La majorité des exemplaires de ces revues est déposée aux Archives gaies du Québec, à Montréal⁴⁵. Bien qu'elle n'ait pas servi

⁴⁵ Les Archives gaies du Québec se trouvent au bureau 103 du 1000, rue Amherst, à Montréal. Leur site Web (www.agq.qc.ca) répertorie plusieurs documents d'archives.

comme élément principal du corpus, la revue *Le Berdache*, dédiée avant tout aux hommes gais, a publié deux numéros spéciaux sur les lesbiennes, desquels nous avons tiré certains éléments d'analyse. Ces quatre revues constituent des sources primaires d'information, puisqu'elles ont été publiées pendant la période étudiée par notre recherche. Dans un deuxième temps, nous nous sommes référée à des sources secondaires, dont plusieurs livres, articles et mémoires de recherche qui portent sur le sujet et qui nous ont permis de construire un portrait théorique de la situation. Parmi ces livres se trouve *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, paru en 1998 sous la direction d'Irène Demczuk et Frank W. Remiggi. Ce livre regroupe des textes concernant entre autres les lieux publics fréquentés par les femmes homosexuelles, un récit de la communauté lesbienne des années soixante-dix et un autre sur la question lesbienne dans le féminisme montréalais. *Mémoires lesbiennes* (1996) de Line Chamberland a également servi de référence historique, puisqu'il concerne la période précédant notre étude.

Nous avons aussi eu la chance de pouvoir assister à un colloque et à des conférences à Montréal⁴⁶ qui portaient sur les études des diversités sexuelles. Grâce à cela, nous avons pu obtenir une entrevue avec Line Chamberland, qui a raconté son expérience en tant que lesbienne vivant à Montréal depuis 1973. Nous avons également pu discuter avec Ross Higgins, le cofondateur des Archives gaies du Québec, ainsi qu'avec Julie Podmore, une chercheuse qui a conduit une étude historiographique (2006) sur les lieux visités par les lesbiennes de Montréal des années 1970 à aujourd'hui. Lors de ces conférences et de ces discussions, nous en avons appris davantage sur le contexte historique des communautés gaie et lesbienne et sur les réalités de cette époque.

Concernant le théâtre lesbien, l'accent a été mis sur les monologues « Marcelle » et « Marcelle II » de Marie-Claire Blais, dans le collectif *La Nef des sorcières*, et sur le monologue « Les vaches de nuit », tiré du recueil *Triptyque lesbien*, de Jovette Marchessault. Il est cependant important de considérer que le théâtre est une représentation fictive, voire plus engagée, de la vie lesbienne, alors que les articles des revues illustrent davantage le quotidien lesbien.

Puisqu'il y a de nombreux articles, une méthode mixte d'analyse a été favorisée. Dans un premier temps, dans une optique d'analyse quantitative, une grille a été construite afin de faire ressortir les thèmes principaux et secondaires des articles tout en ayant la possibilité de faire des croisements entre les variables. Au total, 43 des 72 articles consultés ont été considérés dans l'analyse, certains n'entrant pas dans les types d'articles à l'étude.

Dans un deuxième temps, 19 des 43 articles pour lesquels les discours semblaient plus révélateurs de la réalité de la lesbienne de cette époque ont été sélectionnés. Nous avons effectué une analyse qualitative⁴⁷ afin de faire ressortir la signification de ces documents et des extraits de pièces de théâtre. Pour ceux-ci, nous avons porté une attention particulière aux thèmes et aux messages véhiculés.

⁴⁶ Colloque interuniversitaire en communication, 20 et 21 mars 2014, UQAM; Cycle de conférences « Université et Diversité sexuelle et de genre », 22 mars 2014, UQAM; Colloque étudiant SVR, 28 mars 2014, UQAM.

⁴⁷ Nous avons résumé les propos des auteures ainsi que mis en évidence certains faits marquants. Les éléments principaux sont présentés dans la section 6.

5. Présentation du corpus à l'étude

Afin de brosser un portrait plus juste des propos tenus dans les revues et les pièces de théâtre, il semble important de détailler celles à l'étude.

5.1 Présentation des revues

Trois principales revues lesbiennes voient le jour au début des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt. Une revue essentiellement par et pour les gais, *Le Berdache* (1979 à 1982), publie deux numéros spéciaux sur les lesbiennes au début des années quatre-vingt.

5.1.1 *Long Time Coming*

Première revue lesbienne à Montréal, *Long Time Coming* publie son premier numéro en 1973. Elle cesse ses activités en 1976. Écrite principalement par des jeunes femmes du groupe Montreal Gay Women, cette revue plutôt politisée est majoritairement anglophone. On retrouve un peu de tout dans cette revue, que ce soit des événements, des critiques de livres, des lettres d'opinion sur divers sujets, etc. L'initiative vient du regroupement Montreal Gay Women, groupe de femmes lesbiennes excédées par l'attitude sexiste des hommes gais (Labourdette et Auzia, 2008).

5.1.2 *Ça s'attrape!!*

Cette revue, fondée en 1982, cesse de publier deux ans plus tard, en 1984. Plus orientée vers le divertissement, *Ça s'attrape!!* a comme objectif principal de sensibiliser, d'informer et de conscientiser la population en général afin qu'elle comprenne ce que signifie vivre son lesbianisme dans une société patriarcale. Elle tient à jour le calendrier des événements lesbiens ou homosexuels de la ville de Montréal et des autres villes et se veut un lieu de rencontre pour toutes les femmes lesbiennes du Québec. Les auteures ne présentent pas de ligne éditoriale particulière, car elles veulent rester « ouvertes à toutes les lesbiennes quelles que soient leurs opinions politiques et leurs différences » (Éditorial, 1982, p. 1).

5.1.3 *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*

Créée en 1982 par Louise Turcotte, Danielle Charest, Ariane Brunet et Ginette Bergeron, cette revue trimestrielle a été élaborée à la suite d'une vidéo documentaire du même nom, réalisée entre 1979 et 1981. Il s'agit d'une revue qui se veut un lieu d'échange, d'information et de réflexion politique. Elle publie son dernier numéro en 1999⁴⁸. Selon les propos de Line Chamberland, *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui* publie des articles et des analyses qui accordent une grande importance au lesbianisme radical francophone (Duval, 2014).

Ces revues ont des tirages très limités. Pour y avoir accès, il faut s'inscrire ou se déplacer aux quelques endroits où elles sont en vente, surtout dans le Village Gai, à Montréal. Ces périodiques semblent généralement inconnus de la société; il faut évoluer dans le milieu homosexuel pour en connaître l'existence.

⁴⁸ Il y aurait eu un nouveau numéro paru en novembre 2014, mais comme nous n'avons pu en trouver un exemplaire, nous préférons ne pas en tenir compte.

5.2 *Présentation des pièces de théâtre*

Dans les années soixante-dix, Marie-Claire Blais et Jovette Marchessault prennent place sur scène en s'inscrivant dans un mouvement féministe où les femmes lesbiennes s'imposent : « Sur la scène culturelle québécoise des années 1970-1980, prendre la parole et affirmer un monde au féminin qui puisse changer les stéréotypes sexuels traditionnels devient ainsi une priorité. » (Savona, 2010, p. 116.) Elles forment des collectifs féministes de publication et de théâtre auxquels se rattachent bon nombre de lesbiennes.

Nous proposons ici un résumé des extraits de ces pièces de théâtre afin de situer les propos des monologues présentés dans la section des résultats.

5.2.1 *La Nef des sorcières* — « Marcelle » et « Marcelle II »

La Nef des sorcières regroupe sept textes d'auteures différentes. Ils mettent en scène des femmes de conditions et d'âges distincts qui étalent au grand jour un aspect de leur vie privée. Avec les monologues de Marcelle, Marie-Claire Blais y introduit la question du genre sexué des lesbiennes. « Marcelle » met en scène une femme à l'identité ambiguë qui valorise le couple lesbien et qui affirme son besoin d'autonomie et de visibilité. « Marcelle II », le monologue suivant, contient davantage d'agressivité et de révolte. Il est principalement question de la découverte de la sexualité lesbienne et du regard que portent les autres sur le personnage principal lorsqu'elle est en présence de sa maîtresse. *La Nef des sorcières* a été jouée pour la première fois en 1976 au Théâtre du Nouveau Monde.

5.2.2 *Triptyque lesbien* — « Les vaches de nuit »

Pour sa part, Jovette Marchessault publie un recueil de trois textes sous le titre *Triptyque lesbien*. Ses textes présentent tous la relation mère-fille sous des angles différents. Le monologue « Les vaches de nuit », qui nous semble le plus révélateur des trois monologues pour cette étude, évoque le rejet du patriarcat et le besoin des femmes de se retrouver et de partager des moments intimes entre elles, ce qu'elles font la nuit tombée. Les femmes sont représentées par des vaches, mammifères mythiques, et les actions décrites suggèrent que les « vaches » performant des actes homosexuels. Le discours est prononcé par une génisse et le monologue est une fois de plus mis en scène et interprété par Pol Pelletier lors de la première série de représentations en 1980.

6. Le portrait dressé

Dans un premier temps, l'analyse suivante se structure autour des principaux critères représentant les conditions de vie, tels que présentés par le Gouvernement du Québec, à savoir la santé, l'éducation, le travail, le revenu, le logement, la sécurité des personnes, l'emploi du temps, les transferts et services gouvernementaux ainsi que la violence conjugale envers les femmes (Bureau de la statistique du Québec, 2014). Nous considérons, dans un deuxième temps, la reconnaissance des droits et libertés et les relations professionnelles et personnelles, puisque ces critères influencent l'équilibre mental et donc le critère de la santé.

Premièrement, concernant les critères du revenu, du travail, du logement, des services gouvernementaux et de l'éducation, aucun article ou extrait de pièce de théâtre ne les mentionne explicitement. Cela pourrait donc nous laisser supposer que les lesbiennes ne vivaient pas de problèmes particuliers sur ces aspects. Cependant, grâce à l'entrevue réalisée avec Line Chamberland ainsi que par notre présence à certaines conférences, nous avons pu recueillir des pistes de réponses en ce qui concerne le logement et le travail.

Les tableaux suivants illustrent la répartition des thèmes dominants et des thèmes secondaires relevés dans les 46 articles et extraits de pièces de théâtre à l'étude.

Tableau 6.1 : Thèmes dominants

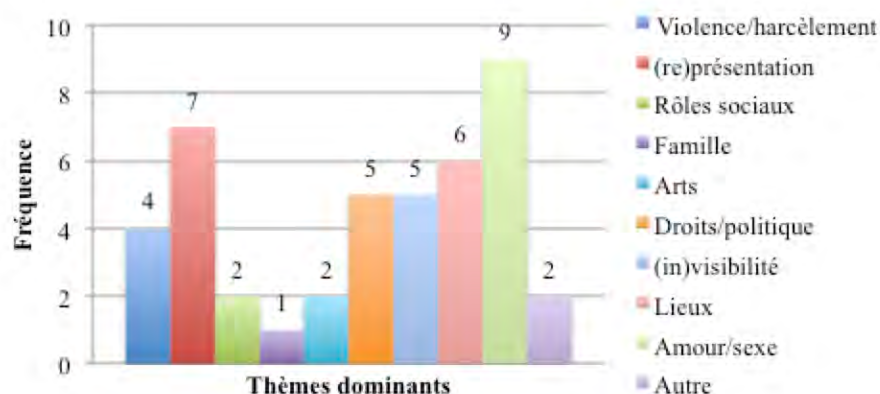
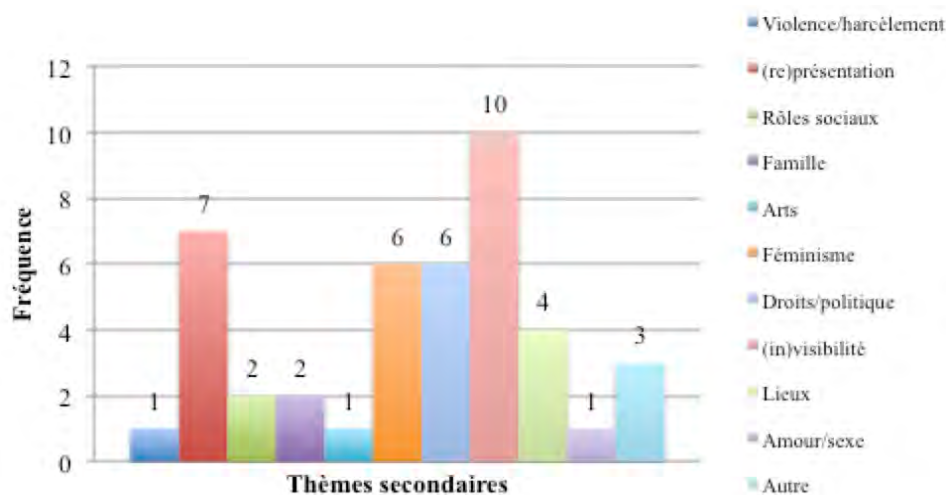


Tableau 6.2 : Thèmes secondaires



6.1 Logement

Line Chamberland a mentionné, lors du Cercle de conférences (2014), que dans les années soixante-dix et quatre-vingt, les lesbiennes vivent principalement dans le Mile End. Elles n'ont pas de difficulté particulière à se trouver un logement puisque « lorsque l'une d'entre elles part, elle offre sa chambre ou son appartement à une amie, une blonde ou une ex » (Duval, 2014). De plus, si elles ne mentionnent pas leur orientation sexuelle, les propriétaires supposent systématiquement que les femmes qui veulent habiter ensemble sont de bonnes amies — preuve, s'il en est, de la prégnance des présupposés hétéronormatifs. En ce qui concerne les jeunes filles qui se voient renvoyées du foyer familial à cause de leur orientation sexuelle, les groupes d'amies s'occupent de leur trouver un endroit où habiter et les hébergent jusqu'à ce qu'elles se trouvent un appartement ou une chambre. Line Chamberland a donné l'exemple d'une famille qui voulait, en 1973-1974, faire interner sa fille parce qu'elle avait eu un rapport sexuel avec une autre femme et avait exprimé le désir de la revoir : « À ce moment-là, c'était la course contre la montre pour savoir qui allait l'aider à échapper à sa famille et allait l'héberger. » (Duval, 2014.) Ce qui

ressort des propos de Line Chamberland, c'est une forte sororité de la part des femmes homosexuelles à cette époque; elles semblent être présentes les unes pour les autres et s'entraident en cas de besoin.

6.2 Famille

Ceci nous amène à analyser un critère non officiel des conditions de vie au Québec, mais qui a une importance et des répercussions parfois significatives chez les femmes lesbiennes de cette époque : la famille. En effet, la famille, en tant que lieu privilégié de reconduction des normes sexuelles, peut être un environnement perturbant pour la femme lesbienne qui décide de s'affirmer lorsque les membres de sa famille n'acceptent pas son homosexualité. Un exemple concret sera présenté lors de l'analyse du critère de violence. Ce qui se présente davantage dans les articles est la place de la mère : la mère lesbienne et la mère de la lesbienne. Par exemple, l'article de Carolle, paru dans la revue *Ça s'attrape!!*, parle des questionnements relatifs à la mère lesbienne : « Doit-on dire à notre enfant que nous sommes lesbiennes? Si je veux des enfants et que je suis lesbienne, l'insémination artificielle est-elle un bon moyen? » (Carolle, 1982, p. 2). L'auteure offre aux lectrices l'occasion de se regrouper et de participer à l'Association des mères lesbiennes afin d'essayer de répondre à ces questions toutes ensemble. Cette association se veut également un lieu de rencontre pour les mères lesbiennes et pour leurs enfants.

Dans « Les vaches de nuit », l'histoire éclatée et équivoque présente la relation entre une mère et sa fille qui se libèrent de l'emprise des hommes et qui vivent des relations homosexuelles avec d'autres femmes. Le plaisir qu'elles ressentent lors de ces moments laisse croire que la relation mère-fille peut tout de même être positive et qu'il y a une certaine ouverture pour les mères à accepter leur fille lesbienne. Cependant, puisqu'il y a peu d'articles sur le sujet de la famille, il est difficile d'évaluer le besoin réel des femmes homosexuelles et de leur famille dans ces années. Il serait hypothétique d'affirmer que puisqu'une association a vu le jour, il y avait un besoin à satisfaire auprès des femmes homosexuelles étant ou désirant être des mères.

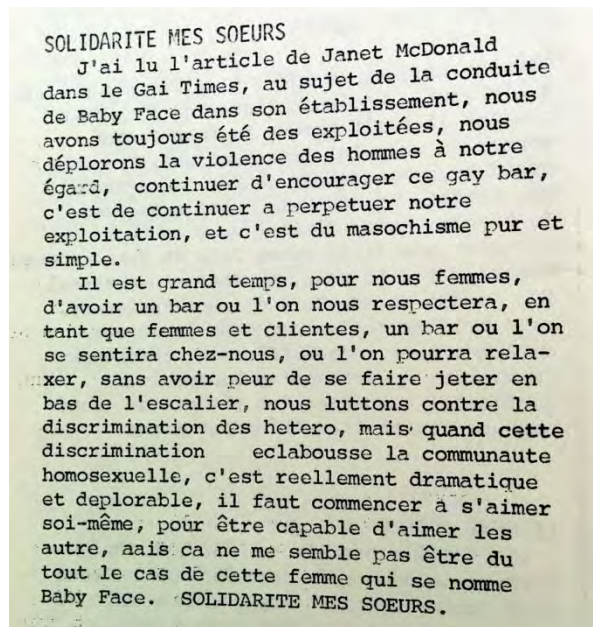
6.3 Travail

Concernant le travail, la seule information recueillie provient de l'entretien avec Line Chamberland. Celle-ci affirme qu'à la suite de l'adoption d'une législation interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle dans la Charte des droits et libertés de la personne en 1977, il devient pratiquement impossible de perdre son emploi pour une lesbienne affirmée. Cependant, « [...] tu risquais les hostilités, t'avais aucun avantage à le dire, [...] tu ne te posais pas la question, [...] il y avait beaucoup d'incompréhension » (Duval, 2014). Elle ajoute que les lesbiennes ne souhaitent pas recevoir de commentaires désobligeants ou ne veulent pas subir de harcèlement au travail; elles désirent préserver leur crédibilité. Vivre dans le secret de son orientation sexuelle semble une fois de plus l'option la plus répandue pour qui cherche à éviter les ennuis.

6.4 L'emploi du temps

Les relations amoureuses et sexuelles, la représentation du lesbianisme et l'invisibilité des lesbiennes semblent au cœur de leur réalité quotidienne et de leurs préoccupations. Au total, dix articles parlent d'amour ou de sexualité, quatorze portent sur la représentation des lesbiennes dans la société ou à l'intérieur même de la communauté et quinze autres abordent la question de

la visibilité ou de l'invisibilité lesbienne. Les propos des textes démontrent le besoin des lesbiennes de s'exprimer, de vivre leur amour au grand jour, sans se cacher. Elles organisent des événements pour les femmes homosexuelles et pour leurs familles; elles discutent des bars et des lieux de rencontres possibles; elles parlent des organisations homosexuelles, des marches et des sorties publiques auxquelles elles peuvent participer. Au quotidien, il semble leur manquer des lieux propices pour vivre ces moments, des endroits où elles sont libres de se réunir. D'ailleurs, le sujet des lieux revient comme thème principal et secondaire dans dix articles sur quarante-trois, ce qui est tout de même représentatif des préoccupations des lesbiennes. Certains lieux réservés aux homosexuels — hommes et femmes — peuvent également être au centre de controverses ou de violence envers les femmes. L'article suivant illustre la multiplicité des soucis qui concernent les femmes homosexuelles à l'époque : exploitation, violence, discrimination, besoin de lieux communs pour les lesbiennes.



SOLIDARITE MES SOEURS
J'ai lu l'article de Janet McDonald dans le Gai Times, au sujet de la conduite de Baby Face dans son établissement, nous avons toujours été des exploitées, nous déplorons la violence des hommes à notre égard, continuer d'encourager ce gay bar, c'est de continuer à perpétuer notre exploitation, et c'est du masochisme pur et simple.
Il est grand temps, pour nous femmes, d'avoir un bar où l'on nous respectera, en tant que femmes et clientes, un bar où l'on se sentira chez-nous, où l'on pourra relaxer, sans avoir peur de se faire jeter en bas de l'escalier, nous luttons contre la discrimination des hetero, mais quand cette discrimination éclabousse la communauté homosexuelle, c'est réellement dramatique et déplorable, il faut commencer à s'aimer soi-même, pour être capable d'aimer les autres, mais ça ne me semble pas être du tout le cas de cette femme qui se nomme Baby Face. SOLIDARITE MES SOEURS.

Figure 6.3 : « Solidarité mes sœurs » (*Long Time Coming*, 1975, p. 24)

Les textes francophones discutent en majorité de la (re)présentation et de l'(in)visibilité, alors que les articles anglophones ont pour thème dominant l'amour et le sexe. Cela permet de suggérer que les intérêts et les préoccupations des communautés linguistiques distinctes ne sont pas les mêmes. Les textes des revues présentent les lesbiennes francophones comme étant plus impliquées dans la lutte pour la visibilité des lesbiennes et dans la communauté. À l'inverse, les lesbiennes anglophones paraissent plus intéressées par les activités sociales.

Au début de la publication des revues, soit en 1973 et 1974, les thèmes exploités touchent les droits et la politique, les lieux ainsi que l'amour et la sexualité. En 1975, la violence et le harcèlement, les rôles sociaux et la santé s'ajoutent aux principaux thèmes discutés. La présence des articles sur la violence s'explique par plusieurs manifestations mouvementées dans certains bars de la ville de même que par des viols subis par des lesbiennes cette année-là. Alors que l'année 1976 reflète le besoin des lesbiennes de se trouver des lieux à elles, 1982 est l'année de la recherche de représentations. Les documents étudiés révèlent que les lesbiennes s'unissent afin d'être mieux représentées dans la société québécoise et qu'elles cessent ainsi d'être persécutées.

6.5 Violence et sécurité

Les conditions de vie se définissent également par les critères de violence et de sécurité. À cet égard, la violence conjugale et physique envers les lesbiennes est une réalité vécue par certaines femmes dans la période cernée par ce travail. En effet, cinq articles abordent la violence et le harcèlement. L'article de Lise Cuillerier, publié dans *Long Time Coming* démontre de manière crue, mais réaliste ce que certaines femmes homosexuelles peuvent vivre :

Moi la St-Jean, ça m'a permis de constater brutalement que je n'étais qu'une plotte et que mes prétentieuses intentions de me manifester en tant que personne pouvaient être anéanties en quelques minutes par n'importe quel homme, même le plus minable; il suffisait pour me remettre à ma place d'un crachat, un énorme crachat de haine et de sang, un crachat éjaculé par une bouche fétide et méprisante qui a le sourire ironique du plus fort. [...] « Tu ne veux pas me donner la main! Tiens, tu l'auras voulu... » et j'ai nagé dans la bière pendant qu'il me crachait dans le visage et que ses chums se tordaient de rire. Puis j'ai hurlé quand un autre est venu par derrière avec sa grosse main qui me poignait les fesses. (Cuillerier, 1975, p. 23.)

La violence et le besoin de protection ne font pas seulement écho aux comportements des hommes, mais à celui des femmes aussi, amies, conjointes et autres membres de la famille. Dans son article « Combattre le lesbianisme par le viol », Danielle Champagne présente l'histoire d'une jeune lesbienne enlevée et violée par des hommes que ses parents ont engagés afin de la guérir de son homosexualité (Champagne, 1982, p. 2). Heureusement, certains organismes existent afin d'écouter les femmes victimes de violence et de leur venir en aide, comme le rappelle une intervenante dans l'article « Le mouvement contre le viol — Collective Montréal » (Marie, 1982, p. 29-31). Si un organisme comme celui-ci existe et fait de la promotion dans les revues lesbiennes, c'est probablement qu'il y a un réel besoin pour ces femmes. L'exemple de Marie-Andrée Marion, présenté dans le numéro de novembre 1982 de *Ça s'attrape!!*, expose également le problème qu'éprouvent les lesbiennes d'être reconnues comme non coupables lors de viols (Lalonde, 1982, p. 2). Dans l'affaire Marion, les trois coaccusés seront finalement acquittés, alors que la victime, pointée du doigt, sera considérée comme la coupable en raison de son lesbianisme et du traitement psychiatrique qu'elle suit au moment du viol. Il y aurait plusieurs autres histoires semblables à celle de Marie-Andrée Marion, où les femmes lesbiennes se voient être coupables du viol dont elles sont victimes.

Lors de notre entrevue avec elle, Chamberland nous a confié comment elle se dépêchait d'entrer dans un taxi à la sortie des bars lesbiens, car des hommes attendaient les clientes pour les harceler. Elle a précisé qu'il était important pour les lesbiennes de se déplacer en groupe pour ne pas se faire agresser, mais que malgré cela, certains hommes les harcelaient et les injuriaient (Duval, 2014).

Les articles de revues ainsi que les propos de Line Chamberland suggèrent que la violence, verbale du moins, existe dans le quotidien de certaines lesbiennes des années soixante-dix et quatre-vingt. La violence physique touche moins de femmes homosexuelles, mais appartient tout de même à la réalité des années 1973 à 1982 à Montréal. Il ne semble pas y avoir d'organisation particulière pour protéger ces femmes : elles se protègent donc par elles-mêmes en se regroupant et se défendant par leurs propres moyens.

6.6 Santé

Concernant la santé, dernier critère représentatif des conditions de vie étudié dans cette recherche, quatre articles en font mention. L'élément principal qui ressort est l'instauration d'une clinique de consultation médicale pour lesbiennes, qui voit le jour en 1982, comme le rapporte l'article de Lorraine Gagné dans la revue *Ça s'attrape!!* (1982, p. 1). Cette dernière mentionne également que certaines lesbiennes ont vécu des mésaventures avec différents intervenants du domaine de la santé et que « toutes étaient frustrées et lasses d'avoir à justifier leur lesbianisme dans le cabinet du docteur qui parfois oubliait même la confidentialité inhérente à sa profession ». Elle évoque également les maladresses des médecins, hommes et femmes, devant l'orientation sexuelle de leurs patientes. Les propos des autres articles reprennent sensiblement le même discours en apportant comme précision que les femmes, pas seulement les lesbiennes, se sentent souvent intimidées par les hommes médecins et n'osent pas poser de questions (Montreal Women's Self-Help Collective, 1975, p. 20-21). L'importance accordée aux cliniques pour femmes dans les revues laisse donc croire que les lesbiennes de cette époque souhaitent l'obtention de soins par des personnes plus en mesure de comprendre leur réalité et avec qui elles ne craignent pas de parler de leurs relations sexuelles.

6.7 Autres variables

De l'ensemble des articles du corpus, nous remarquons qu'un seul est écrit par un homme, soit dans la revue *Le Berdache*. Cela semble confirmer les discours des lesbiennes lorsqu'elles se disent exclues des regroupements gais, comme il est possible de le lire dans l'article « Solidarité mes sœurs ». Aussi, il n'y a que quatre articles rédigés par des personnes connues de la sphère publique, soit Danielle Charest et Josée Yvon, lesquelles en ont signé chacune deux.

Les principaux thèmes abordés par ces femmes sont la (re)présentation, les lieux et les relations amoureuses, alors que l'(in)visibilité, les lieux et les rôles sociaux sont secondaires. Il est intéressant de mentionner que pour Danielle Charest, il est important pour les lesbiennes de s'engager dans la politique, de critiquer et de faire valoir le lesbianisme comme une « solution politique » (Charest, 1982, p.13-15). Sur le plan de la sexualité, Josée Yvon s'engage dans un discours contre le sadomasochisme lesbien, en dénonçant la polarisation des rôles et l'abus de pouvoir. Son discours s'inscrit davantage dans la perspective féministe, bien que l'auteure s'insurge contre la reproduction des stéréotypes générés par les « butch » et les « fem »⁴⁹. Yvon condamne aussi l'absence de lieux où les femmes homosexuelles peuvent se rencontrer, se connaître et flirter. Elle reproche aux lesbiennes de ne pas créer d'endroits pour elles, comme les gais l'ont fait pour eux-mêmes. Josée Yvon termine son article engagé en affirmant : « Nous n'existons pas » (Yvon, 1982). Ce cri du cœur ne peut que laisser transparaître un besoin important de regroupements et de reconnaissance des lesbiennes à Montréal.

7. Conclusion

Cette recherche historiographique et exploratoire a permis de définir comment les revues homosexuelles et le théâtre lesbien présentent les conditions de vie des femmes homosexuelles de Montréal entre 1973 et 1982. Les revues homosexuelles ainsi que le théâtre sont donc des lieux

⁴⁹ On entend généralement par « butch » les lesbiennes à l'allure plus masculine, alors que les « fem », à l'inverse, correspondent aux lesbiennes très féminines. La dyade « butch-fem » a longtemps été critiquée, puisqu'elle reproduisait les stéréotypes du couple hétérosexuel, où l'homme est perçu comme dominant et la femme, soumise.

qui permettent aux minorités sexuelles de cette époque, ici les lesbiennes, de pouvoir se retrouver, de s'exprimer ouvertement et de donner leurs opinions sur divers sujets.

L'absence de revues lesbiennes publiées entre 1977 et 1982 pourrait conjecturalement s'expliquer par la difficulté à retrouver les publications lesbiennes ou par leur réelle inexistence. De plus, les quelques numéros manquants pour chaque revue ne nous ont pas permis d'obtenir un corpus exhaustif. Puisqu'il s'agit souvent des mêmes auteures, la représentativité de l'ensemble des femmes homosexuelles de cette époque repose donc ici sur une vingtaine de femmes qui ont bien voulu écrire ces articles. Il s'agit alors, dans cette recherche, d'une représentation partielle des conditions de vie des femmes homosexuelles à cette époque à travers un récit et une interprétation en particulier.

Cette représentation relative contribue par contre à montrer le peu de changements en ce qui concerne l'acceptation et la visibilité des femmes homosexuelles. La société semble avoir continué à construire une représentation défavorable envers les homosexuels en limitant leur visibilité et en réprimant leurs actions (se promener main dans la main ou s'embrasser dans la rue, par exemple). De 1973 à 1982, les lesbiennes de Montréal vivent plutôt secrètement leur homosexualité et leurs relations amoureuses, sauf pour les plus radicales, qui, elles, sont plus visibles. Leurs conditions de vie semblent normales tant que ces femmes ne mentionnent pas leur orientation sexuelle. Si elles le font, elles deviennent sujettes au harcèlement et à la violence. En fin de compte, il semble que les revues, comme le théâtre, permettent aux lesbiennes de condamner les carcans imposés par la société, d'affirmer leur identité considérée marginale et de s'émanciper.

Dans cette recherche, nous présentons le point de vue de lesbiennes impliquées socialement. Il serait intéressant d'examiner de quelle manière le reste de la société perçoit les lesbiennes dans les médias de l'époque. Bien qu'elles y soient peu visibles, que disent les médias populaires, pendant ces années, sur les lesbiennes? Quels messages véhiculent-ils? Est-ce que les stations de radio portent un discours différent? Qu'en est-il pour les lesbiennes de la campagne ou de plus petites villes? Enfin, est-ce la même réalité aujourd'hui ou y a-t-il eu une évolution importante dans la société québécoise?

Bibliographie

- American Psychiatric (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders : DSM-II* (2^e éd.). Washington, DC : American Psychiatric Association.
- American Psychiatric Association. (s.d.). LGBT — Sexual orientation : What is sexual orientation?. Repéré à <http://www.psychiatry.org/lgbt-sexual-orientation>
- American Psychiatric Association. (1973). *Position statement : Homosexuality and civil rights* [PDF]. Repéré à http://www.psych.org/edu/other_res/lib_archives/archives/197310.pdf
- Amossy, R. (1991). *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*. Paris, France : Nathan.
- Association SOS Homophobie. (s.d.). L'homophobie dans les religions, c'est comme ça. Repéré à <http://www.cestcommeca.net/contextes-religion.php>
- Berger, P. et Luckmann, T. (1966). *The Social construction of reality : A treatise in the sociology of knowledge*. Garden City, NY : Doubleday.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris, France : Seuil.
- Broqua, C. (2011). L'homosexualité comme construction sociale : sur le tournant constructionniste et ses prémices. *Genre, sexualité et société*. Repéré à <http://gss.revues.org/1722>
- Brotman, S. L. et Lévy, J. J. (2008). *Intersections : cultures, sexualités et genres*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Bureau de la Statistique du Québec. (s.d.). *Les conditions de vie au Québec en faits saillants*. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs53871>
- Canadian Lesbian + Gay Archives. (2014). Périodicals (LGBT). Repéré à <http://www.clga.ca/periodicals/>
- Chamberland, L. (2014, mars). *Mot de la fin*. Communication présentée au Cercle de conférences sur la diversité sexuelle, UQAM, Québec.
- Chamberland, L. (1996). *Mémoires lesbiennes : le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*. Montréal, QC : Éditions du Remue-ménage.
- De Lauretis, T. (2007). *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*. Paris, France : La Dispute.
- Demczuk, I. et Remiggi, F. (1998). *Sortir de l'ombre : histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*. Montréal, QC : VLB éditeur.
- Duval, M.-D. (2014, mars). *Entrevue avec Line Chamberland*, Montréal (27 minutes).
- Égale Canada. (2004). Guide Inclus ou exclus?. Repéré à <http://www.ftq.qc.ca/librairies/sfv/telecharger.php?fichier=6036>
- Foucault, M. (1976). *Histoire de la sexualité, vol. 1 : la volonté de savoir*. Paris, France : Gallimard.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate*. Paris, France : Minuit.
- Guilbeaut, L. (dir.). (1976). *La nef des sorcières*, Montréal, QC : Quinze.
- Higgins, R. (1999). *De la clandestinité à l'affirmation : pour une histoire de la communauté gaie montréalaise*. Montréal, QC : Comeau & Nadeau.
- Kitzinger, C. (1987). *The Social construction of lesbianism*. Newbury Park, CA : Sage Publications.
- Labourdette, J.-P. et Auzia, D. (2008). *Québec gai et lesbien*. Montréal, QC : Petit Futé.
- Marchessault, J. (1980). *Tryptique lesbien*. Montréal, QC : La Pleine Lune.
- Pelletier, P. (1989). *La Lumière blanche*. Montréal, QC : Les Herbes rouges.
- Roy, C. (1985). *Les lesbiennes et le féminisme*. Montréal, QC : Saint-Martin.

- Stéréotype. (2015). Dans *Le Petit Robert de la langue française en ligne*. Repéré à <http://pr.bvdep.com/login.asp>
- The American Psychiatric Publishing Textbook of Psychiatry. (1980). *Treatment of lesbian, gay, bisexual, and transgender patients*. Washington, DC : American Psychiatric Publishing.
- University of Oregon Libraries. (2013). The Feminist and lesbian periodical collection. Repéré à <http://library.uoregon.edu/ec/exhibits/lesbianper/titleletterd.html>
- Veilleux, D. (1999). *La recherche sur les lesbiennes : enjeux théoriques, méthodologies et politiques*. Ottawa, ON : Institut canadien de recherches sur les femmes.
- Warner, T. (2002). *Never going back : A history of queer activism in Canada*. Toronto, ON : University of Toronto Press.

Sources

- Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, vol. 1, n^{os} 0 et 4, Montréal, 1982.
- Boisclair, I. et Saint-Martin, L. (2007). Féminin / masculin : Jeux et transformations. *Voix et images*, 32(2), 9-13.
- Ça s'attrape!!*, vol. 1, n^{os} 1-4, Montréal, 1982.
- Carolle. (1982). Femmes, mères, lesbienne. *Ça s'attrape!!*, 1(2), 2.
- Chamberland, L. (1997a). De la répression à la tolérance : l'homosexualité. *Cap-Aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, 49, 36-39.
- Chamberland, L. (1997b). Présentation : du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités. *Sociologie et sociétés*, 29(1), 5-20.
- Chamberland, L. (1989). Le lesbianisme : Continuum féminin ou marronnage? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne. *Recherches féministes*, 2(2), 135-145.
- Champagne, D. (1982). Combattre le lesbianisme par le viol. *Ça s'attrape!!*, 1(1), 2.
- Charest, D. (1982). Pourquoi je participe à la revue? *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, 1, 13-15.
- Cuillerier, L. (1975). Année de la femme, année de la charogne. *Long Time Coming*, 2(6), 23.
- Éditorial. (1982). *Ça s'attrape!!*, 1(1), 1.
- Gagné, L. (1982). Les femmes et la santé. *Ça s'attrape!!*, 1(3), 1.
- Lalonde, C. (1982). Quand la justice est conjuguée au masculin. *Ça s'attrape!!*, 1(3), 2.
- Le Berdache*, vol. 1, n^{os} 5, 8, 14, 19, 28 et 30, Montréal, Association pour les droits de la communauté gaie du Québec, 1979-1982.
- Long Time Coming*, vol. 1, n^{os} 1-3, 1973; vol. 1, n^{os} 7-8, 1974; vol. 2, n^o 2, 1974; vol. 2, n^{os} 4-6, 1975; vol. 3, n^{os} 1-3, 1975; vol. 3, n^o 4, 1976, Montréal.
- Marie. (1982). Le Mouvement contre le viol — Collective de Montréal. *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*, 1(4), 29-31.
- Montreal Women's Self-Help Collective. (1975). Self-help. *Long Time Coming*, 2(2), 20-21.
- Podmore, J. (2006). Gone « Underground »? Lesbian visibility and the consolidation of queer space in Montréal. *Social and Cultural Geography*, 7(4), 595-625.
- Rich, A. (1981). La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne. *Nouvelles Questions Féministes*, 1, 15-43.
- Savona, J. L. (2010). La présence lesbienne dans le théâtre féministe québécois des années 1975-1985 chez Marie-Claire Blais, Pol Pelletier et Jovette Marchessault. *Voix et images*, 36(1), 115-129.
- Solidarité mes sœurs. (1975). *Long Time Coming*, 3(1), 24.

Yvon, J. (1982). Contre le sado-masochisme lesbien. *Ça s'attrape!!*, 1(4).

Le carré rouge de la feutrine au papier. Les incidences du paratexte dans les récits sur la grève étudiante du printemps 2012

Gabrielle Lapierre

Université de Sherbrooke

Résumé

Les événements du printemps québécois 2012 ont entraîné plusieurs publications de différentes natures : collectifs multidisciplinaires, témoignages, romans, nouvelles, ouvrages documentaires. Dans le présent article, nous nous concentrons sur un échantillon de cinq ouvrages (tous à caractère fictionnel) et sur leur paratexte en particulier. Nous cherchons à voir comment le paratexte agit à titre de médiateur entre la réalité et la fiction dans la perspective d'une littérature d'engagement.

Mots clés : littérature québécoise contemporaine, paratexte, grève étudiante, printemps 2012, engagement littéraire.

« L'engagement est ainsi pour la littérature un horizon à la fois nécessaire et impossible à atteindre : une question à poser plus qu'une réponse à apporter »

Benoît Denis, *Littérature et engagement*, p. 296.

L'engagement littéraire coïncide généralement avec des événements politiques importants; au Québec, pensons aux poètes engagés des années 1960 et à la Révolution tranquille. Or, à la suite du second référendum sur la souveraineté-association en 1995, certains constatent un essoufflement de cette tendance à l'engagement littéraire : « en abandonnant le “nous” au profit du “je”, les écrivains québécois ont renoncé à étaler en public leurs problèmes collectifs pour recentrer leur attention sur les problèmes personnels » (Hamel, 1997, p. 31-32). Toutefois, Ève Lamoureux explique, dans son ouvrage *Art et politique* (2009), que l'engagement artistique ne se réduit pas à des moments passés :

C'est comme si, en parallèle avec l'évolution concrète des pratiques artisticipolitiques, s'était développée une représentation sociale de l'art engagé qui n'avait retenu que les expériences les plus radicales [...]. Cette attitude empêche de comprendre la pluralité des expériences passées et, à partir du milieu des années 1970, de saisir les formes nouvelles qui émergent progressivement avec l'apparition de nouveaux problèmes sociaux et de transformations dans les lieux, les moyens et les buts de l'art contestataire. (Lamoureux, 2009, p.76.)

Autrement dit, une conception figée de l'art engagé fait obstacle à la compréhension du phénomène contestataire en art qui est en réalité pluriel, multiforme et évolutif. Tout récemment, la grève étudiante du printemps 2012 semble avoir remis au goût du jour ces questionnements sur la notion d'engagement artistique. Puisque le mouvement a largement misé sur l'expression artistique, la production littéraire qui s'en est inspirée est aussi considérable. Dès septembre 2012 — soit quelques mois après les événements —, « la rentrée littéraire [met] le rouge aux rayons des librairies » (David, 2013, p. 59). D'ailleurs, dès le premier regard sur les livres du printemps érable, force est de constater l'esthétique commune de leurs couvertures : carré rouge, foule manifestante, etc.

À partir de cette constatation, nous interrogerons un corpus de cinq œuvres, plus précisément des récits à caractère fictionnel — nous écartons la production purement documentaire, puisqu'elle ne partage pas les mêmes motivations ni les mêmes visées que le texte littéraire : *Je me souviendrai. 2012 mouvement social au Québec*, un collectif hétéroclite mélangeant textes, images, photos, dessins, bandes dessinées, scénarios, etc.; *Printemps spécial*, un recueil de nouvelles écrites par divers auteurs ayant publié auparavant chez Héliotrope; *Année rouge. Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012*, un essai lyrique de Nicolas Langelier; *Terre des cons*, un roman de Patrick Nicol; et *Printemps québécois. Une anthologie*⁵⁰, sous la direction de Maude Bonenfant, Anthony Glinoe et Marie-Emmanuelle Lapointe. Ces livres, publiés entre août 2012 et mars 2013, ont été peu analysés jusqu'à maintenant, et aucune étude ne s'est intéressée à leur paratexte⁵¹ en particulier. Ainsi, nous espérons avancer des pistes de réflexion originales.

Plus particulièrement, nous souhaitons étudier le rôle qu'est amené à jouer le paratexte des récits mettant en scène un contexte sociopolitique réel. Comment l'appareil paratextuel joue-t-il un rôle de médiateur entre la réalité et la fiction? En d'autres termes, comment le paratexte rejoue-t-il la grève étudiante (réelle) et conditionne-t-il notre lecture d'un récit (fictif)? D'ailleurs, jusqu'à quel point ces références sont-elles présentes dans chaque œuvre? Agissent-elles toujours de la même façon, ou peut-on discerner des différences significatives selon les ouvrages? Afin de répondre à ces questions, nous nous pencherons à tour de rôle sur les cinq œuvres de notre corpus : d'une part, sur l'aspect extérieur (page de couverture, quatrième de couverture, forme, couleur, etc.) et, d'autre part, sur les éléments paratextuels qui accompagnent le texte à l'intérieur même du livre (préface, postface, notes explicatives, images, photos, etc.). Par la suite, nous dégagerons non seulement les tendances majeures du corpus, mais également les différences qui peuvent se révéler tout aussi significatives.

⁵⁰ Bien qu'il s'agisse d'une publication à vocation documentaire (l'objectif énoncé par les auteurs étant de constituer une archive des événements du printemps 2012), les compilateurs y présentent des récits fictionnels.

⁵¹ La notion de paratexte a été définie par Gérard Genette dans *Seuils* (1987) comme *ce qui entoure* le texte, englobant à la fois l'épitéxte (l'univers social entourant le livre) et le périexxte (la matérialité de l'objet-livre). Or, à des fins pratiques, nous utiliserons dans la suite du texte le terme « paratexte » pour désigner ce que Genette limiterait à la notion de périexxte.

1. *Je me souviendrai. 2012 mouvement social au Québec (La boîte à bulle, 2012), collectif*

1.1 *L'aspect extérieur*

D'abord, *Je me souviendrai. 2012 mouvement social au Québec*⁵² est un collectif paru en août 2012 qui reprend des textes, des bandes dessinées, des photos, des dessins, des poèmes et même un scénario ayant circulé, le plus souvent à travers les médias sociaux, pendant la grève étudiante. Quant à La boîte à bulles, la maison d'édition, elle se spécialise en bande dessinée et publie surtout des ouvrages à caractère engagé. Donc, ce livre s'inscrit parfaitement dans leur ligne éditoriale. Les éléments textuels présentés en page couverture (voir annexe 1.1) sont plutôt traditionnels : le nom de l'auteur (dans ce cas-ci un collectif), le titre, le sous-titre, la maison d'édition et la collection. De toutes ces informations, c'est le titre qui est mis en évidence par la dimension des caractères. Ce titre est d'autant plus intéressant qu'il fait référence à la devise du Québec : « Je me souviens ». Le futur indique le désir d'inscrire ces événements dans la mémoire collective. Le sous-titre, de son côté, vient préciser l'événement que l'on souhaite ne pas oublier avec l'année (2012), l'endroit (Québec) et une brève description (mouvement social). La référence au Québec est marquée par un grand drapeau québécois au centre de l'illustration. Or, ce drapeau est modifié par un carré rouge, symbole du mouvement étudiant. D'ailleurs, notons le choix d'un dessin en page couverture, plutôt qu'une photo ou simplement d'éléments textuels. En fait, l'esthétique de la bande dessinée correspond à la production habituelle de la maison d'édition. De plus, les couleurs semblent particulièrement importantes et confirment la remarque d'Anne-Marie David comme quoi le rouge envahit les rayons des librairies (David, 2013, p. 59). En effet, le rouge, le noir et le blanc sont les trois couleurs qui reviennent le plus dans le corpus étudié ici. Le choix de ces couleurs n'est pas laissé au hasard : le rouge est un rappel du carré rouge et, toujours en contraste avec le noir et le blanc, il est d'autant plus frappant. L'illustration représente une foule de manifestants et évoque les événements annoncés dans le titre et le sous-titre. L'image de la manifestation permet aussi de souligner autant le côté collectif du mouvement réel que celui des collaborateurs du livre. En ce sens, le mot « collectif » comme nom d'auteur en page couverture est appuyé par le dessin.

À ce propos, la quatrième de couverture (voir annexe 1.2) dévoile qui se cache derrière ce collectif : « journalistes, chroniqueurs, photographes, auteurs de BD, illustrateurs, Français et Québécois » (*JMS*, quatrième de couverture). La diversité des professions et des nationalités des auteurs est mise de l'avant. Ils « joignent leur voix dans ce collectif pour affirmer haut et fort : *Je me souviendrai* » (*JMS*, quatrième de couverture). En reprenant et en expliquant le titre de l'ouvrage, de surcroît mis en évidence par l'italique, le texte de quatrième de couverture témoigne de l'objectif des auteurs : contribuer au devoir de mémoire des événements du printemps 2012. De plus, si l'on n'avait pas compris avec la page couverture (le titre, le sous-titre et l'illustration) que ce devoir de mémoire était en lien avec la grève étudiante de 2012, le texte en quatrième de couverture réaffirme le contexte de son propos : « 2012. Porté par un mouvement étudiant sans précédent au Canada [...] » (*JMS*, quatrième de couverture). Plus encore, on insiste sur l'aspect historique du mouvement puisqu'on pose ces événements comme ayant marqué l'Histoire. Pour ce faire, on leur attribue une filiation avec d'autres événements emblématiques de la contestation au Québec, comme celui d'Octobre 1970. Du côté graphique, on rejoue avec les

⁵² Toutes les références se rapportant à cet ouvrage seront désormais désignées par le sigle *JMS*.

mêmes couleurs, mais, cette fois, la seule illustration consiste en un carré rouge, rappelant celui de la page couverture et participant à l’affirmation du parti-pris de l’ouvrage.

1.2 L’aspect intérieur

Le livre organise les différentes productions artistiques selon leur ordre chronologique, montrant ainsi une évolution des motifs de revendication et des moyens pour se faire entendre. Le préambule, signé par Soulman, annonce, d’entrée de jeu, les motivations de cette publication avec la formule interrogative : « Alors pourquoi ce collectif ? » (*JMS*, p. 7). L’avant-propos permet à l’auteur de justifier la démarche des membres du collectif : « les textes réunis ici méritent plus que le temps d’une simple pause café avant une réunion, ces photos, ces illustrations méritent plus d’attention que quelques clics dans un bus » (*JMS*, p. 7). Soulman insiste d’abord sur la « préservation » (*JMS*, p. 7) de ces productions. Puis, en s’attardant spécifiquement aux événements, le propos est contextualisé, tout en spécifiant le souvenir que l’auteur souhaite en garder : « quand je repenserai à cette année 2012, je ne me rappellerai non pas la moindre “violence”, ni la moindre “intimidation”, mais, au contraire, cette multitude de gestes de solidarité » (*JMS*, p. 7). Non seulement l’auteur ridiculise des propos ayant beaucoup circulé dans le clan opposé au sien, mais il appuie aussi sur le caractère collectif de l’évènement, justifiant la présentation du recueil sous cette forme.

Afin de structurer l’ouvrage, chaque partie s’ouvre sur la page de gauche (voir annexe 1.3), entièrement rouge, sur laquelle sont inscrits les mois dont il est question avec un sous-titre. La page de droite (voir annexe 1.4), quant à elle, présente une chronologie précise (par dates) des différents événements. Les dates sont présentées en rouge et le texte explicatif en noir, le tout sur fond blanc; toujours la même triade de couleurs. En somme, ces éléments viennent souligner l’importance du contexte de ces productions culturelles. Pour ce qui est des illustrations, des dessins et des bandes dessinées, ils ne semblent pas avoir la fonction *d’accompagner* le texte, mais ont le même statut que celui-ci : on regroupe des productions culturelles sans distinction de forme. Notons toutefois (tant dans l’aspect graphique que dans la typographie) l’utilisation des mêmes trois couleurs qu’en page couverture. De cette manière, l’ouvrage a une relative homogénéité visuelle, malgré les différences de styles entre les illustrateurs.

2. *Printemps spécial* (Héliotrope, 2012), collectif

2.1 L’aspect extérieur

On remarque tout de suite la forme carrée de *Printemps spécial*⁵³ qui remplace le traditionnel rectangle. Loin d’être anodin, on reconnaît ici un autre rappel du carré rouge. Comparativement à *Je me souviendrai*, l’ouvrage présente moins d’indications textuelles en couverture (voir annexe 2.1), soit seulement le titre et la maison d’édition. Le choix d’indiquer la maison d’édition (plutôt que la mention « collectif », par exemple) est significatif dans le cas présent étant donné que la maison d’édition est à l’origine du projet. En effet, il s’agit de nouvelles sur la grève étudiante écrites par des auteurs ayant déjà publié chez Héliotrope, vraisemblablement une commande des éditrices. Le titre, quant à lui, s’inscrit dans la panoplie d’expressions qui ont été employées pour désigner la crise étudiante : printemps québécois, printemps érable, printemps des carrés rouges, etc. Pour ce qui est de l’illustration, on retrouve, tout comme dans *Je me*

⁵³ Toutes les références se rapportant à cet ouvrage seront désormais désignées par le sigle *PS*.

souviendrai, le rouge, le noir et le blanc. La photographie en noir et blanc permet de mettre en valeur certains éléments avec l'utilisation du rouge. Si la photographie remplace le dessin du précédent ouvrage, l'image choisie pour la couverture des deux livres est celle d'une manifestation, soulignant, dans les deux cas, la création collective que constitue le livre. Quant à l'illustration, en observant attentivement sa composition, on remarque l'ajout d'un triangle (ou d'un demi-carré) rouge à droite. Or, à l'intérieur de cette forme rouge se trouvent les policiers, alors que les manifestants sont de l'autre côté. Cette structure de l'image montre la rupture entre les deux groupes à l'intérieur de la manifestation. La photographie présente aussi en son centre un manifestant avec le célèbre masque qui est, à l'origine, celui de Guy Fawkes, personnage de la bande dessinée *V for Vendetta*, d'Alan Moore et de David Lloyd, mais que l'on connaît davantage aujourd'hui comme celui d'Anonymous, un groupe « d'hacktivistes » internationaux. Comme ces derniers s'étaient déjà prononcés contre le projet de loi 78, la présence des masques d'Anonymous dans les manifestations est rapidement devenue routinière⁵⁴. La photographie, en mettant ainsi de l'avant ce masque, fait non seulement référence à ces événements, mais du même coup souligne le caractère anonyme du manifestant. Ce faisant, il représente à la fois tous les manifestants et aucun en particulier.

La même image est reprise en quatrième de couverture (voir annexe 2.2), mais inversée. Comme si les deux manifestants se regardaient — d'une couverture à l'autre — ce qui donne une impression de continuité, voire de communauté. Par contre, les deux triangles ne se rejoignent pas pour créer un carré une fois le livre ouvert, puisqu'ils sont tous deux placés à la droite de l'image. De cette manière, comme le triangle est toujours sur la droite, cette fois ce sont les manifestants qui sont dans cette zone colorée. Ainsi, on peut conclure que le rouge de la couverture n'est pas péjoratif. Même que le fait que les deux groupes (policiers et manifestants) subissent le même traitement laisse supposer qu'une inversion des rôles est possible. Du moins, l'écart entre eux est moins important que si le triangle avait contribué à accentuer leur opposition. Pour ce qui est du manifestant au centre de la photo, il est masqué par un encadré rouge dans lequel se retrouve le titre, les noms des auteurs, l'indication générique « fiction », une courte présentation et les remerciements au photographe, Toma Iczxovits. Les éditrices indiquent les motifs de la publication dans cette présentation, soit « douze fictions inspirées par les événements exceptionnels qui eurent lieu durant ce printemps 2012 » (*PS*, quatrième de couverture). Elles spécifient aussi ce que les textes ne cherchent pas à faire : « leurs textes ici ne visent pas l'analyse, ils ne cherchent pas à convaincre non plus » (*PS*, quatrième de couverture). Comme pour l'ouvrage précédent, on met les textes dans leur contexte en faisant une référence explicite au réel. En fait, ces textes sont l'expression d'un moment historique, ce qui évoque forcément le devoir de mémoire des auteurs de figer par l'écriture ces événements.

2.2 L'aspect intérieur

En ce qui a trait aux indications paratextuelles à l'intérieur de l'ouvrage, on n'insiste pas sur la chronologie comme c'était le cas dans *Je me souviendrai*. Une brève notice des éditrices reprend le texte en quatrième de couverture, c'est-à-dire le projet des « douze fictions » (*PS*, p. 4) par des « romanciers qui publient chez Hélio trope » (*PS*, p. 4) et les remerciements au photographe. À cet effet, il y a une photographie sur la couverture, mais chaque texte s'ouvre aussi avec une illustration sur la page de gauche (voir annexe 2.3) et le titre de la nouvelle accompagné du nom

⁵⁴ Le port du masque est d'ailleurs devenu un sujet de controverse.

de l'auteur sur la droite (voir annexe 2.4). Toutes les photographies présentent plus ou moins la même esthétique : image en noir et blanc sur laquelle on met en valeur quelques éléments rouges ou des photographies avec un filtre rouge. La typographie des titres reprend aussi le rouge, alors que le nom de l'auteur est noir. En bref, toujours les trois mêmes couleurs se partagent les éléments visuels du livre.

3. *Année rouge. Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012 (Atelier 10, 2012), Nicolas Langelier*

3.1 *L'aspect extérieur*

*Année rouge*⁵⁵ reprend la forme du carré, mais sa filiation avec les événements du printemps 2012 est moins mise de l'avant par le graphisme. En effet, la page couverture (voir annexe 3.1) est beaucoup plus sobre. Ce faisant, la prise de position de l'auteur ne se présente pas avec autant de force dès le paratexte, comme pour les ouvrages précédents. On retrouve comme indications textuelles : le titre, le sous-titre, le nom de l'auteur, le logo de la maison d'édition (Atelier 10), la collection (« par l'équipe de la revue Nouveau Projet ») et le numéro du livre dans la collection. Le sous-titre est on ne peut plus clair par rapport au projet de l'auteur : « Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012 ». Encore une fois, il y a une indication claire quant au contexte réel de référence par l'année (2012) et l'endroit (Québec). Cette fois, contrairement au sous-titre de *Je me souviendrai*, qui qualifie l'événement de « mouvement social », il est question de « contestation sociale ». En plus, une indication générique : il s'agit de notes, mais en vue d'un récit *personnel* des événements, illustrant le caractère subjectif — et non documentaire — du récit. Ces trois éléments (soit le titre, le sous-titre et le nom de l'auteur) sont aussi écrits en rouge; toujours selon l'esthétique présente dans les deux autres œuvres, le rouge contraste avec le noir et le gris et permet de mettre en valeur certaines informations.

En quatrième de couverture (voir annexe 3.2), le rouge vient encore mettre en évidence certains éléments. On retrouve en quatrième de couverture : le titre, le sous-titre, une présentation du contenu, une phrase sur l'auteur, une description de la collection, le logo de la maison d'édition, et les partenaires. Si le sous-titre en dit déjà beaucoup sur le projet de l'auteur, la présentation du contenu en quatrième de couverture vient le préciser. D'abord, les formules interrogatives du premier paragraphe posent des questions sur l'engagement et l'articulation de l'individuel dans le collectif. Par la suite, on fait référence à des événements réels pour contextualiser avec précision le propos : « De la grève étudiante et les grandes manifestations du printemps à l'élection du Parti québécois, en passant par les scandales de corruption et l'attentat contre Pauline Marois » (*AR*, quatrième de couverture). Ensuite, on désigne l'ouvrage comme un essai lyrique, que l'on décrit comme un mélange de « journalisme et [de] littérature, [d']observations sociologiques et [de] vie personnelle » (*AR*, quatrième de couverture). Bref, on met de l'avant l'expression d'une subjectivité particulière par rapport à ces événements.

⁵⁵ Toutes les références se rapportant à cet ouvrage seront désormais désignées par le sigle *AR*.

3.2 *L'aspect intérieur*

L'auteur divise son récit en six parties : une pour chaque saison (de l'hiver à l'automne), un prologue et un épilogue. Contrairement aux deux autres œuvres présentées, il n'y a pas de texte d'ouverture ayant pour objectif d'exposer les motivations de la démarche de l'auteur, puisque nous considérons le prologue comme faisant partie du texte plutôt que du paratexte. Chaque partie s'ouvre avec une image sur la page de gauche (voir annexe 3.3) et le début du texte sur la droite (voir annexe 3.4) surplombé du titre de la note en rouge. Les illustrations de Mireille St-Pierre, rouges, représentent un aspect qui sera traité dans les notes (du débat des chefs au numéro de *Clin d'œil* sur lequel apparaît Léo Bureau-Blouin en passant par un buste de Marc Aurèle). En somme, l'esthétique est homogène et joue toujours avec le même code de couleurs.

4. *Terre des cons* (La mèche, 2012), Patrick Nicol

4.1 *L'aspect extérieur*

*Terre des cons*⁵⁶, roman de Patrick Nicol, présente, en page couverture (voir annexe 4.1), les éléments textuels suivants : le titre, l'auteur et la maison d'édition, soit les trois indications les plus courantes sur les couvertures de romans. Contrairement à *Je me souviendrai* ou à *Printemps spécial*, l'esthétique de la couverture est sobre : elle ne présente pas une surenchère visuelle d'éléments se rapportant à la grève. N'empêche que les trois mêmes couleurs que sur les autres ouvrages apparaissent sur la couverture. Cette fois, l'élément rouge qui contraste avec le reste est un grand carré au centre de la couverture. L'image, celle d'une main tenant un cellulaire, rappelle le fameux *tweet* du chroniqueur Richard Martineau : « Vu sur une terrasse à Outremont : 5 étudiants avec carré rouge, mangeant, buvant de la sangria et parlant au cellulaire. La belle vie! » (Lefebvre, 2012.) La référence est plus claire après la lecture du roman dans lequel un personnage s'appelle « le Chroniqueur » et dont les propos rappellent étrangement ceux de Martineau pendant la grève.

La quatrième de couverture (voir annexe 4.2) présente également une esthétique très simple : pas d'images, de symboles ni aucun autre élément graphique, mis à part le logo de la maison d'édition. Toute l'attention est dirigée vers la présentation du contenu de l'œuvre. Le premier paragraphe résume l'intrigue, tout en commençant par la mise en contexte (juin 2013) :

Un professeur vieillissant ne dort plus. Ses jeunes voisins l'énervent et un fait d'actualité l'obsède : Alex, un activiste qu'il a connu lors du printemps érable, s'est enchaîné à un bâtiment public. L'insomnie, l'alcool et le remords le forcent à revenir sur les événements et à partir à la rencontre d'une jeunesse perdue, qui est aussi la sienne. (*TDC*, quatrième de couverture.)

L'indication temporelle ne nous place pas au cœur des événements comme c'est le cas dans les autres récits : on est en 2013, soit un an après la grève. De cette manière, le récit des événements se fait avec une certaine distance réflexive : nous ne sommes plus seulement dans l'action partisane. De plus, on ne présente pas les motivations politiques du récit, mais sa diégèse. L'univers fictionnel est beaucoup plus manifeste que dans les autres livres, bien que les allusions au « printemps érable » soient explicites. Le deuxième paragraphe met en contexte le livre lui-même, accentuant sa filiation avec le printemps québécois, en désignant le livre comme le

⁵⁶ Toutes les références se rapportant à cet ouvrage seront désormais désignées par le sigle *TDC*.

« premier roman québécois inspiré de la grève étudiante de 2012 » (*TDC*, quatrième de couverture).

4.2 *L'aspect intérieur*

Les éléments paratextuels à l'intérieur du roman sont neutres en regard de la thématique abordée dans cet article. En effet, en accord avec l'esthétique traditionnelle du roman, l'intérieur des pages n'affiche ni couleur ni image. Outre la numérotation des chapitres, d'ailleurs sans titre, la liste des autres titres publiés à La Mèche et une courte biographie de Nicol, aucune information textuelle autre que le roman n'est présentée dans le livre.

5. *Le Printemps québécois. Une anthologie* (Écosociété, 2013), Maude Bonenfant, Anthony Glinier et Martine-Emmanuelle Lapointe

5.1 *L'aspect extérieur*

L'anthologie *Le Printemps québécois*⁵⁷ est de forme carrée et la page couverture (voir annexe 5.1) présente uniquement le titre de l'ouvrage, en blanc, au centre, suivi d'une indication générique (une anthologie), le tout sur fond rouge. Il n'y a ni mention d'auteur ni mention de maison d'édition. Le titre, *Printemps québécois*, rappelle — à la manière de *Printemps spécial* — l'une des appellations du mouvement étudiant de 2012. De ce fait, le titre contextualise d'emblée le propos du livre. En outre, si la couverture est la plus sobre des œuvres présentées jusqu'ici, il n'en reste pas moins qu'il s'agit peut-être de celle, à notre avis, ayant la plus grande force d'évocation : le livre ne représente pas le carré rouge, il *est* un carré rouge.

La quatrième de couverture (voir annexe 5.2) donne davantage d'informations, bien qu'elle conserve une esthétique très simple. Toujours en écriture blanche sur fond rouge, il y a plus d'indications textuelles, comme les noms des directeurs, de l'auteur de la préface et de celui de la postface, une présentation du contenu de l'œuvre et de la maison d'édition. Au plan visuel, il s'agit d'un paratexte minimaliste, mais la présentation de l'ouvrage en quatrième de couverture demeure la plus longue du corpus. D'abord, la mise en contexte fait explicitement référence au réel : « Du déclenchement de la grève étudiante aux élections générales de septembre, en passant par l'adoption de la loi spéciale et les manifestations de casserole [...] » (*PQ*, quatrième de couverture). Plus encore, la quatrième de couverture annonce l'importance que prend le contexte à l'intérieur même du livre, puisqu'il « présente une chronologie exhaustive des événements (jour par jour) de février 2012 jusqu'au Sommet sur l'enseignement supérieur, en février 2013 » (*PQ*, quatrième de couverture). Le but est aussi énoncé clairement, soit « constituer une archive de la grève étudiante » (*PQ*, quatrième de couverture), et ce, à travers l'ensemble des productions culturelles : « Cette histoire que l'Histoire risque d'oublier, nous la racontons par la voix de celles et ceux qui l'ont faite » (*PQ*, quatrième de couverture).

5.2 *L'aspect intérieur*

Le Printemps québécois est sans doute l'ouvrage du corpus qui met en place le paratexte le plus riche à l'intérieur même du livre. D'entrée de jeu, plusieurs textes se succèdent pour présenter

⁵⁷ Toutes les références se rapportant à cet ouvrage seront désormais désignées par le sigle *PQ*.

l'œuvre. D'abord, une longue préface de Georges Leroux, intitulée « De la révolte à l'archive. Une chronique personnelle » rappelle les événements majeurs et propose certaines observations sociologiques de cette crise étudiante. Par la suite, un avant-propos des trois directeurs de l'ouvrage intitulé « En résistance » présente leur motivation : « C'est pour maintenir vive la mémoire d'un printemps où l'art, l'acte et la pensée ont repris leur droit que nous avons fait le pari de laisser la parole à celles et ceux qui [...] s'en sont saisis. » (*PQ*, p. xx) Conséquemment, ils insistent sur le besoin de préserver ces diverses manifestations éphémères. S'y ajoute un désir, à la manière de *Je me souviendrai*, d'accomplir un devoir de mémoire afin que soient « touchés les lecteurs et les lectrices du présent et du futur » (*PQ*, p. xxi). Par la suite, un mot de l'éditrice — « On avance, on avance, on recule pas! » — donne des précisions d'ordre pratique : les remerciements, le choix de l'index, la féminisation des termes, etc. Pour tous ces textes d'introduction, il faut noter les titres en rouge et les nombreuses photographies des événements qui accompagnent le texte. De plus, l'ouvrage est divisé selon les mois. En fait, à chaque début de section se trouve une page (voir annexe 5.3) entièrement rouge avec le mois indiqué en gros caractères dans le bas de la page. Puis, comme la quatrième de couverture l'annonce, une chronologie exhaustive accompagne le texte, c'est-à-dire que sur plusieurs pages une bande grise présente une description (par dates) des événements. Contrairement aux autres œuvres du corpus qui offraient des repères temporels, ici, ils sont présents à même le texte tout au long de l'ouvrage.

6. Conclusion

Ce bref tour d'horizon des péri-textes des cinq œuvres nous permet de tirer quelques conclusions intéressantes. D'abord, force est de constater qu'une esthétique est commune à tous les ouvrages, ne serait-ce qu'en ce qui a trait aux couleurs. Le noir et le blanc, le plus souvent utilisés comme couleurs de fond, permettent la mise en évidence des différents éléments rouges, quand ce n'est pas tout le péri-texte qui est envahi par cette couleur, comme dans *Le Printemps québécois*. Plus encore, les thèmes abordés dans les illustrations se recoupent : manifestation, carré rouge, casseroles, représentants étudiants, etc. L'utilisation des mêmes thèmes et couleurs montre une communauté esthétique dans ces œuvres et, par le fait même, suppose des propos apparentés. Plus précisément, le paratexte, dans le cas présent, est le lieu d'expression de la position de ces auteurs dans le conflit : publier un livre arborant le carré rouge en couverture lance un message très clair.

L'image qui revient systématiquement d'un paratexte à l'autre mérite une attention particulière : le carré rouge. Il est toujours évoqué par des éléments graphiques, à la fois en couverture, en quatrième de couverture, dans les images, ou par la forme même de l'objet-livre. En réalité, le péri-texte contribue à la diffusion de ce symbole de la grève étudiante alors que les récits, eux, permettent d'investir ce symbole et de lui donner du sens en se situant par rapport à lui et à ce qu'il représente. Au fond, le péri-texte et le texte travaillent de pair. Ce symbole est d'autant plus intéressant qu'il est issu d'un contexte historique précis que chaque paratexte prend bien soin de mettre de l'avant, soit par le résumé en quatrième de couverture, par le titre, par le sous-titre ou même par les représentations graphiques de l'événement. Plusieurs auteurs insistent sur l'importance de cet épisode, souhaitant, par leur travail d'écriture, arriver à figer ce moment dans la mémoire collective québécoise. Par la fictionnalisation de la réalité, les ouvrages présentés s'approprient des faits pour en faire un récit qui participe à notre mémoire collective. Par ailleurs, le paratexte annonce l'engagement des textes, il permet aux auteurs d'afficher leurs couleurs ou du moins de situer leur propos par rapport à un contexte sociopolitique précis. Le paratexte a

donc un rôle de première importance à jouer : il agit à titre de médiateur entre la réalité et la fiction tout en contribuant au sens de l'œuvre.

Même si les cinq œuvres partagent ces caractéristiques, certaines tendances divergentes se dégagent. Par exemple, les couvertures de *Je me souviendrai*, de *Printemps spécial* et de *Le Printemps québécois* comportent toutes les trois une surenchère d'éléments en référence aux événements (représentations de la manifestation, titre évocateur, quatrième de couverture précise, etc.). Or, dans les trois cas, il s'agit de collectifs. Plusieurs de ces textes peuvent être qualifiés de militants, puisqu'ils cherchent d'abord à convaincre le lecteur, contrairement à *Année rouge* et à *Terre des cons*, qui présentent des couvertures beaucoup plus sobres, dont la filiation avec l'événement est moins appuyée et l'engagement plus problématique. Cependant, dans ce cas-ci, il s'agit des seuls textes qui ne sont pas des collectifs et qui présentent un texte plus long. On peut donc supposer que la longueur du récit comporte différentes exigences, faisant en sorte que les deux textes les plus élaborés ont une distance et une dimension réflexive plus grandes qui les éloignent de l'événement et des positions partisans.

Corolairement, il est possible de dégager des observations quant à la notion de paratexte en elle-même. En effet, d'un premier coup d'œil, le paratexte permet au lecteur d'identifier le contenu du livre, notamment par l'esthétique commune aux livres abordant les événements du printemps 2012. De cette manière, la lecture est orientée par ces indications paratextuelles extérieures, mais plus encore quand ces indications se font présentes à même le texte. Pourtant, le paratexte de cette production ne s'arrête pas à ce rôle : il participe activement, conjointement avec le récit, à l'élaboration et à la diffusion d'une mémoire collective. De cette manière, il contribue, tout comme le texte, à perpétuer les symboles de ce printemps québécois et à en actualiser le sens. D'ailleurs, il serait pertinent de faire l'analyse de l'épitéxte de ce corpus. Comme l'une des motivations des auteurs est d'inscrire ce printemps dans notre mémoire collective, l'observation de l'épitéxte nous permettrait de voir une autre manière dont le paratexte participe à ce projet en continuant la discussion de l'événement dans l'espace public.

Bibliographie

Corpus à l'étude

- Alkhalidey, A., Aubé, B., Aubé T., Bachelard, E., Baillargeon, N., Baloup, C.,... Waridel, L. (2012). *Je me souviendrai : 2012 mouvement social au Québec*. France, Paris : La boîte à bulle.
- Ancil, G., Chalifour, N., David, C., Delvaux, M., Duhamel-Noyer, O., Lemay, G.,... Scott, G. (2012). *Printemps spécial*. Montréal, QC : Hélio trope.
- Langelier, N. (2012). *Année rouge : Notes en vue d'un récit personnel de la contestation sociale au Québec en 2012*. Montréal, QC : Atelier 10.
- Nicol, P. (2012). *Terre des cons*. Montréal, QC : La mèche.
- Bonenfant, M., Glinoyer, A. et Lapointe, M.-E. (2013). *Le Printemps québécois. Une anthologie*. Montréal, QC : Écosociété.

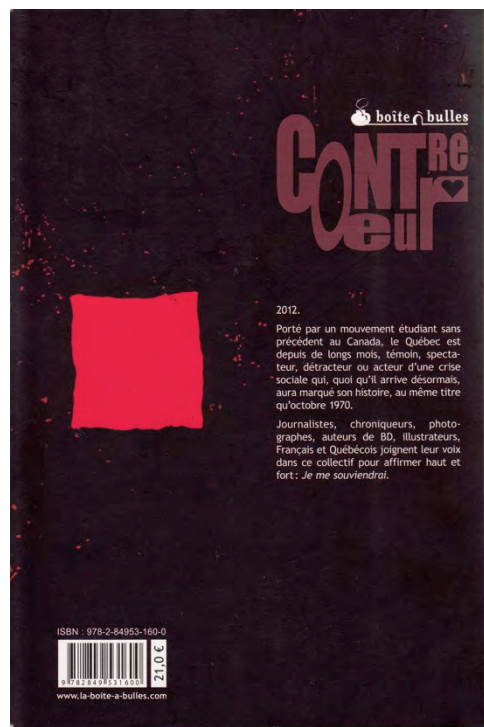
Corpus secondaire

- David, A.-M. (2013). La mémoire, la grève et les corneilles. *Spirale : art • lettres • sciences humaines*, 243, 59-61.
- Denis, B. (2000). *Littérature et engagement. De Pascal à Sartre*. Paris, France : Seuil.
- Genette, G. (1987). *Seuils*. Paris, France : Seuil.
- Hamel, R. (dir.). (1997). *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*. Montréal, QC : Guérin.
- Lamoureux, È. (2009). *Art et politique. Nouvelles formes d'engagement artistique au Québec*. Montréal, QC : Écosociété.
- Lefebvre, M. (2012, 23 mars). Richard Martineau se fait faire un pied de nez par les médias sociaux. *Huffington Post Québec*. Repéré à http://quebec.huffingtonpost.ca/2012/03/23/aidons-richard-martineau_n_1375421.html?just_reloaded=1

ANNEXE 1 — *JE ME SOUVIENDRAI, COLLECTIF*



1.1 Page couverture



1.2 Quatrième de couverture



1.3 Page de gauche



1.4 Page de droite

ANNEXE 2 — *PRINTEMPS SPÉCIAL*, COLLECTIF



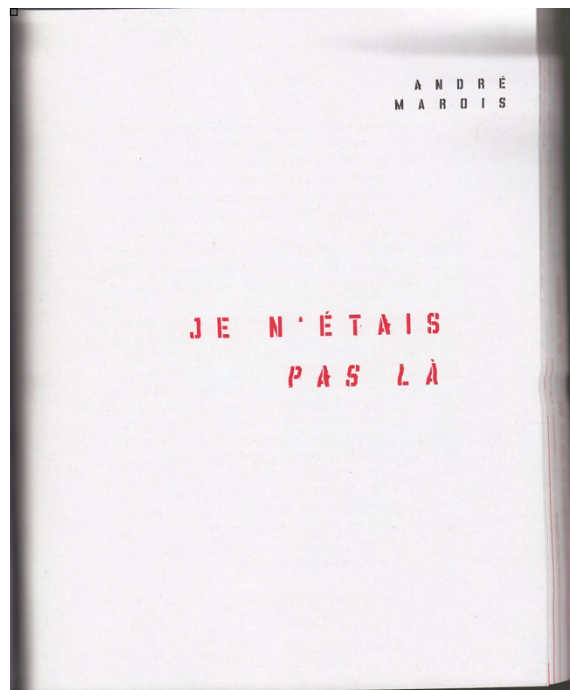
2.1 Page couverture



2.2 Quatrième de couverture

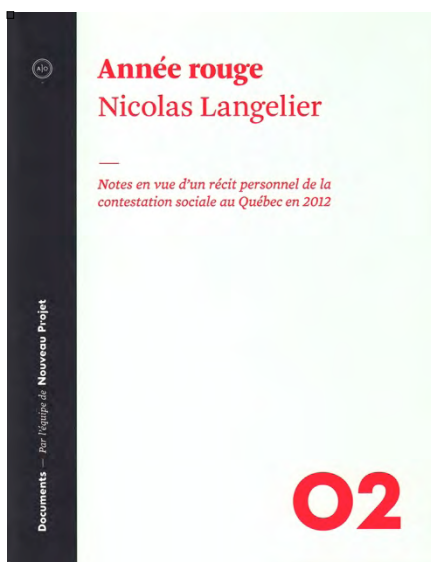


2.3 Page de gauche

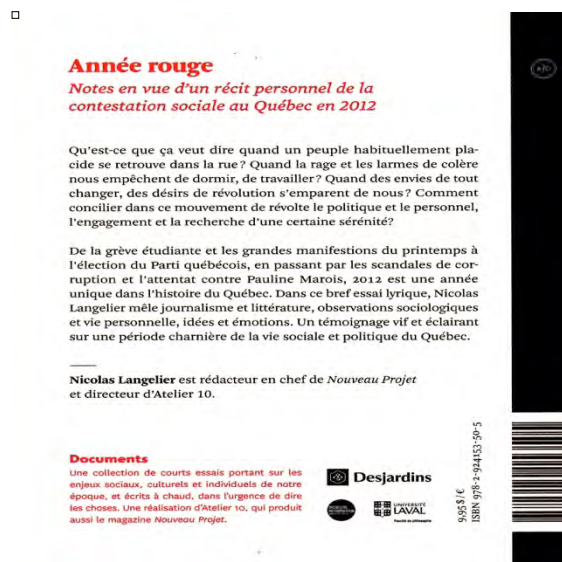


2.4 Page de droite

ANNEXE 3 — ANNÉE ROUGE. NOTES EN VUE D'UN RÉCIT PERSONNEL DE LA CONTESTATION SOCIALE AU QUÉBEC EN 2012, NICOLAS LANGELIER



3.1 Page couverture



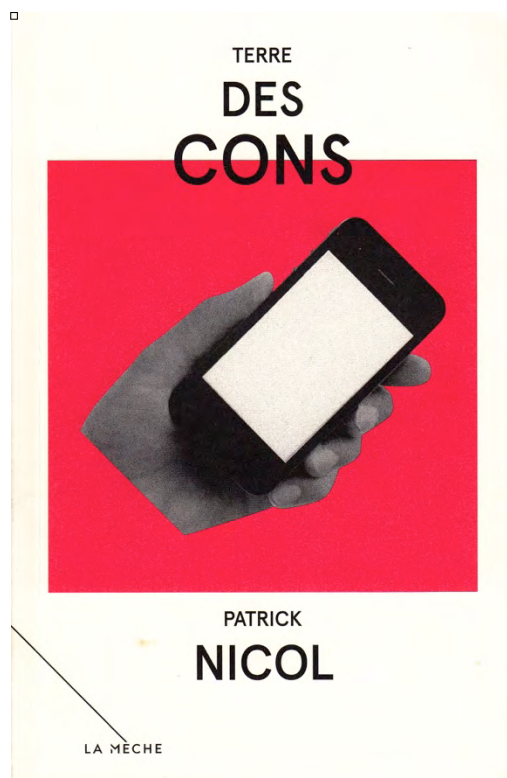
3.2 Quatrième de couverture



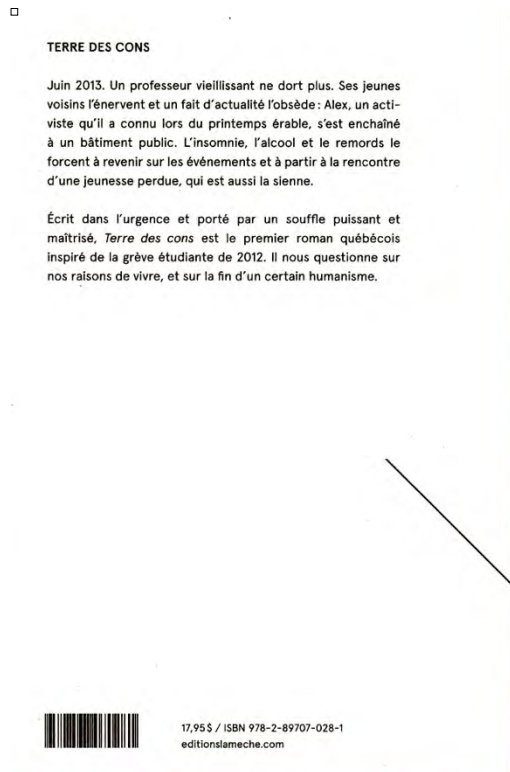
3.3 Page de gauche

3.4 Page de droite

ANNEXE 4 — *TERRE DES CONS*, PATRICK NICOL



4.1 Page couverture

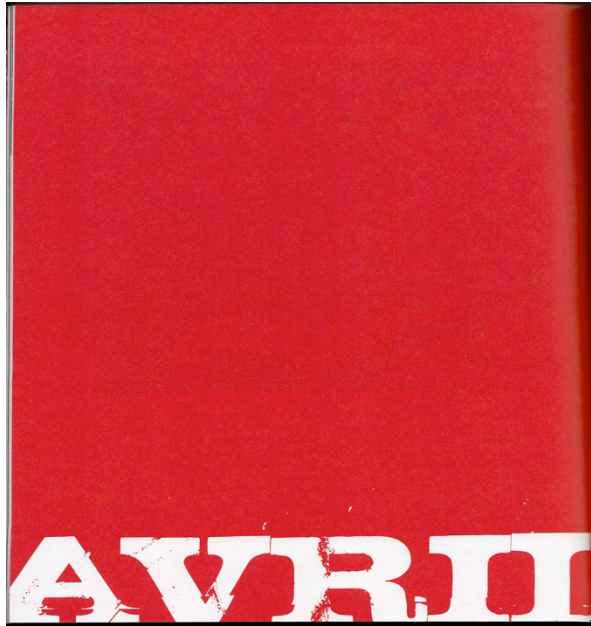


4.2 Quatrième de couverture

ANNEXE 5 — *LE PRINTEMPS QUÉBÉCOIS. UNE ANTHOLOGIE*, MAUDE BONENFANT, ANTHONY GLINOER ET MARTINE-EMMANUELLE LAPOINTE



5.1 Page couverture



5.3 Division en mois

5.2 Quatrième de couverture



5.4 Chronologie

Le slogan au service de la société civile : stratégies de traduction de l'anglais vers le français

David Fradette

Université Laval

Résumé

Dans cette étude qualitative, nous nous intéressons aux phénomènes linguistiques qui caractérisent la rédaction et la traduction de slogans pour les organisations de la société civile. Nous y démontrons que la traduction pour la société civile se distingue d'une traduction purement publicitaire ou administrative par la présence et — surtout — la distribution de schémas linguistiques précis au sein des processus rédactionnels. Notre observation de deux corpus complémentaires permet de dégager la sous-représentation ou la surreprésentation de certains phénomènes, puis de proposer des stratégies de traduction idiomatiques à la lumière de ces données.

Mots clés : traduction, traductologie, traductologie de corpus, linguistique différentielle, société civile, mondialisation, genres textuels.

Abstract

This qualitative study aims to explore linguistic patterns associated with slogan writing and translation for civil society organizations. In this paper, we demonstrate how this type of translation differs from conventional advertising or administrative translation by the precise linguistic patterns observed and the distribution of those writing patterns in two complementary corpora. We will begin by observing which phenomena are under or over represented in our corpora before recommending translation strategies according to our data.

Keywords: translation, translation studies, corpus-based translation studies, contrastive linguistics, civil society, globalization, text types.

1. Problématique

1.1 *Survol*

Le slogan, « formule concise et frappante, utilisée par la publicité, la propagande politique, etc. » selon le *Le Petit Robert* (2014), représente une problématique de traduction dont la définition concise en masque la grande complexité. Dans une approche purement pragmatique de la traduction, où l'on considère la pratique « avant tout comme une activité de résolution de problèmes » (Collombat, 2009, p. 40), aborder cette problématique dans toutes ses nuances apparaît indispensable. Or, le slogan — et, par le fait même, la « parole publicitaire » (Tatilon, 1978) — a déjà fait l'objet d'une quantité phénoménale d'études étroitement liées à la montée de la mondialisation.

Néanmoins, dans un contexte où l'internationalisation des pratiques et des enjeux traductionnels joue un rôle de premier plan, il demeure étonnant que la société civile soit, en grande partie,

passée sous le radar de la traductologie. Les organisations de la société civile présentent toutes des besoins de communication faisant appel à une langue analogue à la parole publicitaire tout en affichant des objectifs et une philosophie propres aux organisations non gouvernementales.

Nous observerons donc ici le mode d'expression des organisations de la société civile, une langue hybride mêlant traductions administrative et publicitaire, qui possède selon nous ses conventions propres. Nous verrons comment ces conventions s'actualisent dans le discours de présentation par excellence des organisations : le slogan. Enfin, nous examinerons les difficultés de traduction du slogan, les stratégies adoptées et leur adéquation par rapport à une langue originale dans deux corpus complémentaires, soit un corpus parallèle et un corpus comparable.

1.2 *Qu'est-ce que la société civile?*

Concept sociopolitique d'une grande complexité, la société civile peine à se figer dans une définition précise, notamment par sa polysémie diachronique, comme le souligne Planche :

La société civile est une société « évoluée » face à une société « arriérée »; la société civile s'oppose à l'État; la société civile s'oppose au marché. Ces trois axes sont apparus successivement au cours de l'histoire du concept, mais, loin de s'exclure mutuellement, les définitions et les clivages se sont superposés, d'où la complexité des définitions actuelles et la diversité des appréhensions de cette notion. (Planche, 2007, p. 17.)

À cela s'ajoute la notion de « société civile mondiale » (Planche, 2007, p. 14), qui accompagne l'émergence, dans les années 1990, de l'altermondialisme. Synonyme de solidarité, la société civile est incarnée par les mouvements sociaux « dans leur rôle d'action citoyenne et d'interpellation des pouvoirs publics » (Planche, 2007, p. 14). Des entités s'investissent concrètement dans ce rôle et forment les organisations de la société civile (OSC), définies comme suit par Brodhag dans son *Dictionnaire du développement durable* (2004) :

Ensemble des associations autour desquelles la société s'organise volontairement et qui représentent un large éventail d'intérêts et de liens, de l'origine ethnique et religieuse, à la protection de l'environnement ou des droits de l'homme, en passant par des intérêts communs sur le plan de la profession, du développement ou des loisirs. (Brodhag, 2004, p. 159.)

Il ressort de cette définition un certain pragmatisme, témoin de la complexité de la notion de société civile, mais également d'un besoin d'expression fonctionnelle. Ainsi, par OSC, nous entendons généralement les organisations non gouvernementales (ONG) et regroupements citoyens qui contribuent à différents secteurs de l'action sociale (associations, instituts, fédérations, etc.).

1.3 *Un modèle de solidarité « concurrentiel »*

En seulement une dizaine d'années, le média Internet a bouleversé les schémas de communication des entreprises par une multiplication de la concurrence et par l'effacement des frontières. « Envisagé comme une nouvelle Tour de Babel » (Guidère, 2008, p. 128), le Web illustre à quel point « la traduction fait désormais partie intégrante de la société de l'information mondialisée » (Guidère, 2008, p. 7). Il serait naïf de penser que les OSC échappent à ce climat concurrentiel. En effet,

les ONG [...] ont dû, elles aussi, entrer dans ce processus de compétitivité et modifier leurs modes de fonctionnement vers plus de visibilité, plus de

diversité des médias employés (photos, vidéos, bandes-son, textes, sondages, pétitions), plus de services et d'interactivité en ligne (Guillaume, 2010, p. 83).

La visibilité devient un important facteur de gestion des OSC, dont le pouvoir d'aide repose souvent sur la générosité de donateurs. Ces organisations créent alors un nouveau mode d'expression qui emprunte de nombreux codes aux entreprises, puisqu'elles partagent une intention commune : inciter à l'action. Toutefois, cette intention se traduit par une finalité fondamentalement différente : d'un côté, l'achat; de l'autre, le don... gain personnel contre gain social. D'un point de vue fonctionnel, cette différence se répercute nécessairement sur les stratégies de traduction employées.

García Agustín souligne que, dans un contexte de mondialisation, la solidarité n'appartient plus aux différentes collectivités, mais devient « cosmopolite » et se « construit par la communication » (García Agustín, 2012, p. 82). La langue des OSC participe à cette construction de la société civile. Si la « publicité internationale marque une étape importante dans le processus de globalisation en cours » (Guidère, 2000, p. 5), les OSC, par un processus parallèle, mais distinct, s'inscrivent en marge de la mondialisation et en utilisent les outils pour faire avancer leurs causes.

Cette idée n'est pas sans rappeler la notion de « marketing social » (*social marketing*), d'abord énoncée par Kotler et Zaltman :

Social marketing is the design, implementation, and control of programs calculated to influence the acceptability of social ideas and involving considerations of product planning, pricing, communication, distribution, and marketing research. (Kotler et Zaltman, 1971, p. 5.)

French et Blair-Stevens (2010) moderniseront la définition du concept pour tenir compte de la diversité des intervenants (État, société civile, citoyens) conjuguant marketing social et techniques propres au secteur commercial : « Social marketing is the systematic application of marketing alongside other concepts and techniques, to achieve specific behavioural goals, for a social good. » (French, Blair-Stevens, McVey et Meritt, 2010, p. xi.)

S'il est évident que la société civile utilise le marketing social, notamment dans le cadre de campagnes de sensibilisation, nous estimons qu'il ne représente qu'une des nombreuses facettes du mode d'expression des OSC, qui utilisent de nombreuses compétences rédactionnelles dans autant de contextes différents.

La concentration de ces diverses compétences rédactionnelles forme en soi un genre discursif dans les multiples sens où l'entend Beacco, soit

[u]ne forme de représentation métalinguistique ordinaire de la communication, entrant dans le savoir commun [...], un objet verbal distinct de l'énoncé, du texte, de l'acte de langage [et] du type de textes [...], [et] une forme structurant la communication sociale, constitutive de lieux, dont la configuration relève de la conjoncture socio-historique, dans lesquels s'ancrent les formations discursives et s'appréhende le sens sociétal. (Beacco, 2004, p. 109.)

Ce genre discursif fait appel à de nombreuses compétences de traduction et l'étude du slogan nous permet ici d'en observer partiellement le fonctionnement.

2. Méthodologie

2.1 *Corpus complémentaires*

Les slogans des OSC constituent le laboratoire idéal pour observer certains schémas de communication propres à la société civile, notamment parce qu'ils intègrent tant l'idéologie que l'image des organisations. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons donc aux slogans mêmes des OSC, et non à l'ensemble des slogans émis par les OSC. Ainsi, les slogans de campagnes de sensibilisation faisant appel au marketing social ont été mis de côté.

Pour examiner les problèmes de traduction de ce « slogan social », nous avons constitué deux corpus complémentaires : un corpus parallèle et un corpus comparable. Conformément à la terminologie employée par Baker (1993) et Olohan (2004), par « corpus parallèle », nous entendons ici un corpus bilingue comprenant des slogans originaux en anglais et leur traduction en français, tandis que « corpus comparable » désigne un corpus monolingue de textes à l'origine rédigés en français et comparables à des traductions françaises, soit les mêmes utilisées dans la formation du corpus parallèle. Nous obtenons ainsi trois sous-corpus (anglais original, français traduit, français non traduit) se réunissant en deux corpus d'analyse selon le schéma suivant :

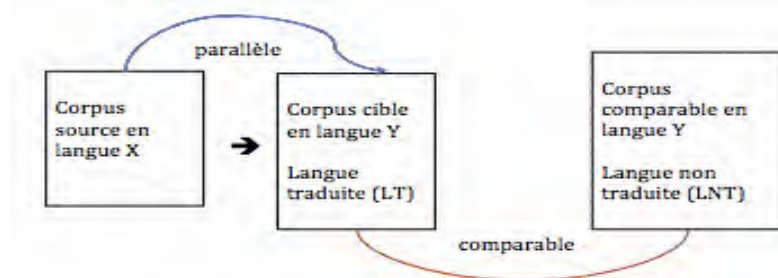


Figure 2.1 : Corpus complémentaires

L'utilisation de corpus complémentaires constitue une approche relativement récente en traductologie (Olohan, 2004, p. 43) et a l'avantage de permettre la distinction entre schémas linguistiques et effets de la traduction (Johansson, 2007, p. 12). Grâce à ce type d'approche, il est possible d'évaluer la distribution de phénomènes linguistiques dans les traductions, puis de comparer la répartition de ces phénomènes dans une langue non traduite (Cosme, 2006; Looock, 2012). Nous avons ainsi pu observer les structures propres au slogan social dans les deux langues et leur distribution naturelle, pour ensuite comparer les stratégies de traduction employées.

2.2 *Choix des slogans*

Le corpus parallèle est constitué exclusivement de slogans provenant de sites Web d'organisations canadiennes. Ces slogans ont été les plus difficiles à réunir, compte tenu du nombre relativement restreint d'organismes bilingues ayant un slogan traduit.

Au total, 100 slogans ont été retenus par sous-corpus pour un total de 300 slogans, dont 200 créations originales (100 en anglais; 100 en français) et 100 traductions vers le français. Les slogans retenus peuvent être officiels, et donc directement accolés au nom de l'organisme, ou ponctuels, alors placés dans un bandeau publicitaire près de l'en-tête du site Web.

Toute formule n'évoquant pas l'identité, l'image ou la philosophie de l'organisme lui-même (explicitation d'une abréviation, demande de dons, nom d'une campagne de sensibilisation, etc.)

n'a pas été retenue. Ont également été rejetés les slogans dont la rédaction ou la traduction présente des problèmes syntaxiques majeurs. Enfin, les slogans formant le corpus parallèle proviennent de sites Web où il est possible de déterminer, hors de tout doute raisonnable, que le sens de la traduction est bien de l'anglais vers le français. Les slogans du corpus parallèle proviennent de 96 organisations différentes. Quatre organisations de ce corpus présentent donc à la fois un slogan officiel et un slogan ponctuel. L'ensemble des slogans du corpus comparable provient d'organisations différentes.

2.3 Facteurs de comparabilité

Compte tenu de la quantité restreinte d'OSC canadiennes bilingues, la sélection des slogans du corpus parallèle a été préalablement effectuée lors de la formation du corpus comparable, ce qui fait de ce dernier un *Translation-Dependent Corpus* (Laviosa, 1997, p. 293). Les critères de sélection du corpus comparable ont donc été choisis en fonction des données disponibles du côté parallèle.

Afin de favoriser la comparabilité entre les deux corpus, nous avons choisi de classer les organisations par domaines d'intervention. Voici la liste des quatre domaines cernés et des sous-domaines les composant :

Tableau 2.2 : Domaines

<u>Développement</u> Économie et industrie Éducation et emploi Gestion financière Politiques Relations internationales	<u>Environnement</u> Agriculture Développement durable Énergie Faune et flore Territoire
<u>Santé</u> Activité physique Handicaps Maladies Sécurité Sexualité Toxicomanie	<u>Société</u> Aide humanitaire et justice sociale Communautés et entraide Droits des minorités Famille Pauvreté Violence

Nous avons ensuite équilibré les deux corpus de façon à obtenir une distribution équitable entre les domaines. Chaque sous-corpus comprend ainsi 25 slogans par domaine. La variation linguistique par secteur d'activité ne se traduira donc pas par un déséquilibre statistique, ce qui nous permet, somme toute, de dresser un portrait général de l'utilisation des slogans au sein de la

société civile canadienne et québécoise. Enfin, soulignons que les organismes œuvrant dans plusieurs domaines d'intervention ont été classés selon les caractéristiques dominantes de l'énoncé de mission trouvé sur leur site Web respectif.

Rappelons que la répartition par domaine ne sert qu'à attester la comparabilité des corpus. Nous ne proposons pas ici d'analyse des données selon chaque domaine, une entreprise qui nécessiterait un nombre bien plus important de slogans.

3. Analyse des données

3.1 Structures syntaxiques

Les slogans ont été classés selon leur structure syntaxique. Ce classement empirique, artisanal et purement fonctionnel nous permet d'évaluer les mécanismes de rédaction des slogans et de constater les variations linguistiques entre langue traduite et langue non traduite. Les catégories adoptées pour ce classement pourraient varier dans le cadre d'une étude plus précise réunissant un nombre plus important de slogans. Les figures 3.1, 3.2 et 3.3 représentent la distribution générale dans chaque sous-corpus.

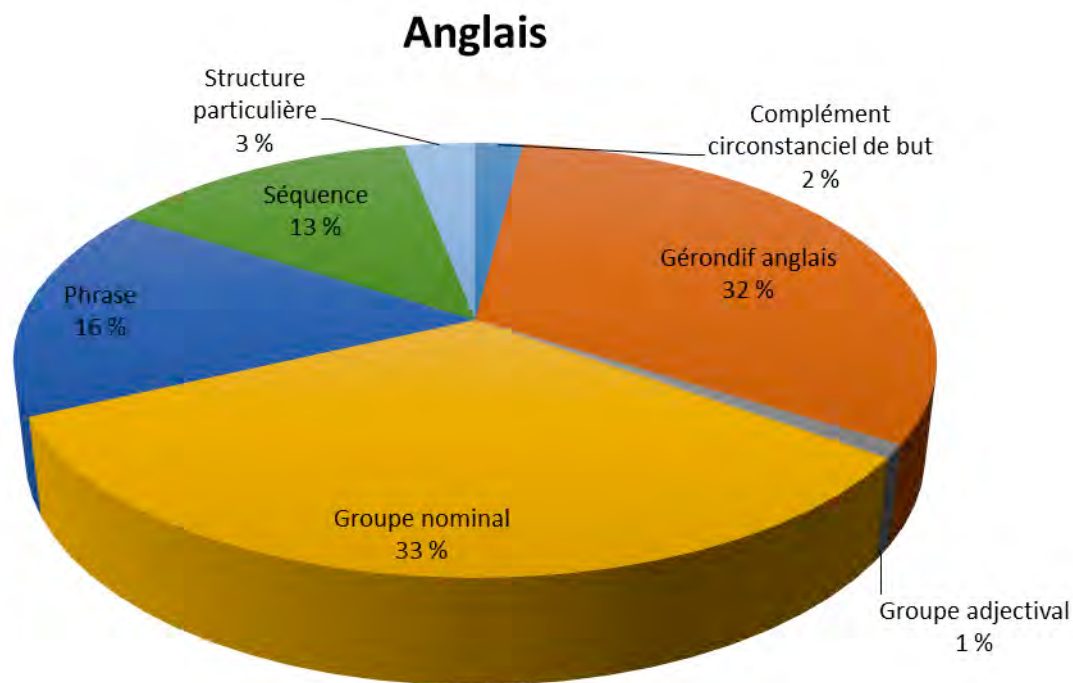


Figure 3.1 : Structures syntaxiques (anglais)

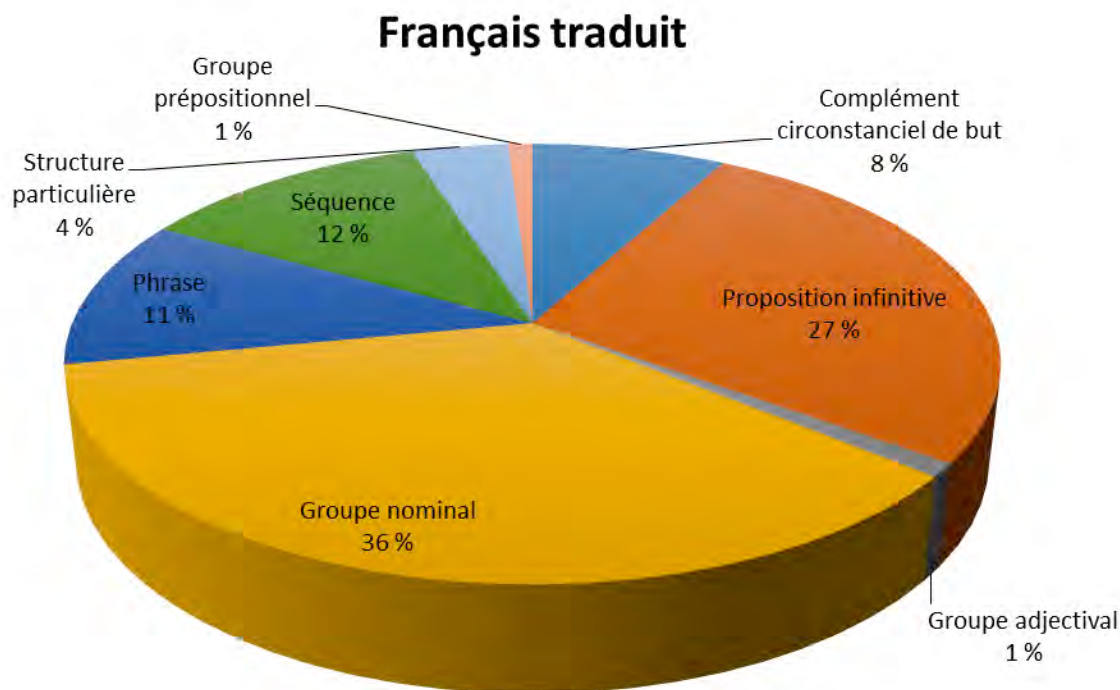


Figure 3.2 : Structures syntaxiques (français traduit)

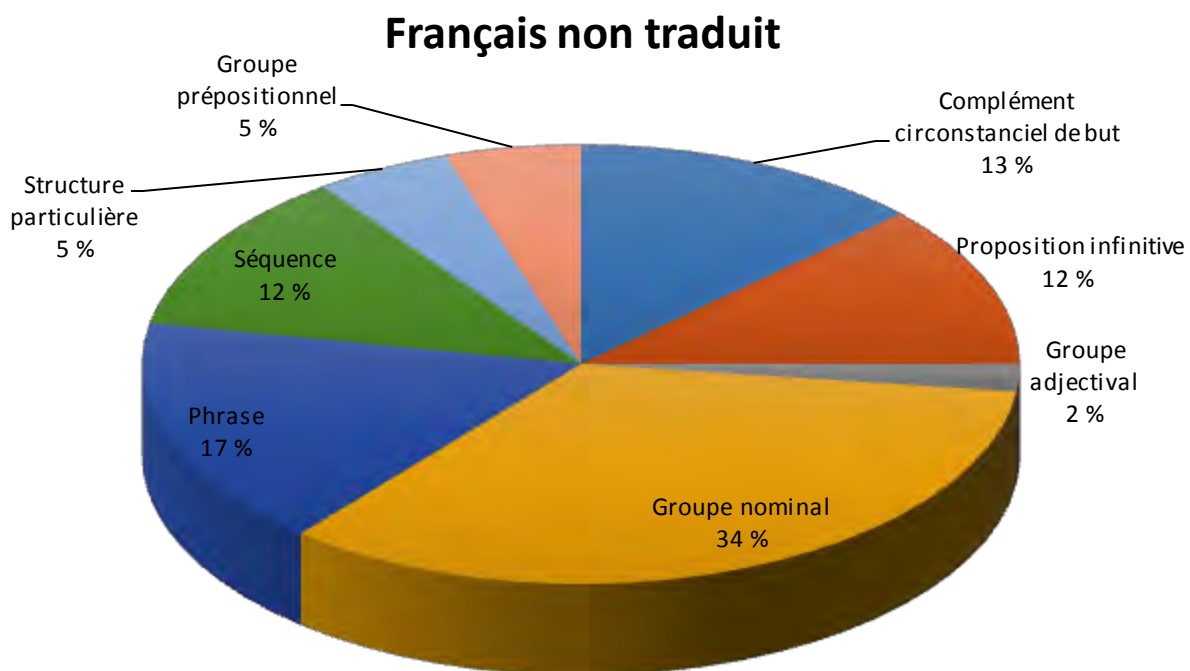


Figure 3.3 : Structures syntaxiques (français non traduit)

3.1.1 Groupe nominal

En plus d'être la structure la plus fréquente de chaque sous-corpus, le groupe nominal (exemple 1) y présente une répartition quasi uniforme, soit 33 % en anglais original, 36 % en français traduit et 34 % en français original.

- (1) La force d'un réseau

Il s'agit également de la structure qui subit le moins de variation dans la traduction. En effet, 87,9 % des groupes nominaux anglais conservent leur structure en français (exemple 2), ce qui en fait le passage de l'anglais (2a) vers le français (2b) le plus fréquent, soit 29 % de l'ensemble des structures.

- (2) a. A loving home for every child
b. La chaleur d'un foyer pour chaque enfant

Guidère souligne qu'en publicité, les substantifs occupent une place prédominante (Guidère, 2000, p. 110). Il n'est donc pas étonnant que le slogan social s'exprime également par substantifs sous la forme de groupes nominaux. Toutefois, dans les slogans de la société civile, cette structure joue souvent un rôle de désambiguïsation du nom des OSC, comme le montre l'exemple 3.

- (3) Carrefour d'expertise en matière de condition des femmes

Il s'agit du slogan de l'organisme québécois « Relais-femmes », dont le nom en lui-même n'exprime de manière explicite ni la philosophie ni la mission. Le groupe nominal, par processus de désambiguïsation, permet en quelque sorte au lecteur de résoudre le nom de l'organisme. Le slogan social, contrairement à son homologue publicitaire, ne présente pas les deux composantes essentielles du slogan identifiées par Guidère, soit la phrase d'accroche et la phrase d'assise (2000, p. 104). Le slogan social s'inscrit en effet dans la continuité du nom de l'organisme, au point où il en est presque la deuxième composante discursive. Ce rôle de désambiguïsation joué par le groupe nominal et la facilité de reproduction de cette structure en explique sans doute la répartition presque uniforme dans les trois sous-corpus.

3.1.2 Groupe adjectival

Le groupe adjectival (exemple 4) est une structure marginale dans tous les corpus. Sa faible présence (1 % en anglais original, 1 % en français traduit et 2 % en français original) en rend l'analyse statistique impossible.

- (4) Solidaire de votre réussite

3.1.3 Groupe prépositionnel

Le groupe prépositionnel, comme son nom l'indique, est amorcé par une préposition (exemple 5). Dans tous les cas, son expansion correspond à un groupe nominal ou à un pronom. Ont été exclus de cette catégorie les groupes prépositionnels compléments circonstanciels de but amorcés par

pour, dont la présence statistiquement significative force la création d'une structure syntaxique à part.

- (5) À l'avant garde de la gestion de la DIVERSITÉ

Les groupes prépositionnels occupent une place relativement marginale dans l'ensemble de nos corpus, soit 5 % en français original contre 1 % du corpus en français traduit (exemple 6b.). Ce léger écart entre langue traduite et langue non traduite semble découler du processus de traduction. En effet, l'anglais original ne présente aucun groupe prépositionnel, ce qui restreint le potentiel de création discursive offert aux traducteurs peu enclins à s'éloigner des structures anglaises.

- (6) a. Serving The Sales Community Since 1874
b. Au service des professionnels de la vente depuis 1874

3.1.4 Complément circonstanciel de but

Dans nos corpus, le complément circonstanciel de but est toujours amorcé par *pour*, en français, ou par *for*, en anglais. Il peut être nominal (exemple 7) ou infinitif (exemple 8).

- (7) Pour une sexualité en santé
(8) Pour privilégier la qualité de vie de tous

Nous distinguons le complément circonstanciel de but amorcé par la préposition *pour* de la subordonnée circonstancielle de but amorcée par le subordonnant *pour que*. Cette dernière n'apparaissant qu'une seule fois dans l'ensemble du corpus, nous l'avons classée parmi les structures particulières abordées dans la section 3.1.9.

Le complément circonstanciel de but est la troisième structure en importance (13 %) en français original et la cinquième au même titre (8 %) en français traduit. Comme dans le cas des groupes prépositionnels, ce léger écart semble découler de la faible présence de cette structure en anglais original (2 %). Les compléments circonstanciels de but en français traduit émanent de structures anglaises originales variées.

3.1.5 Phrase

La phrase peut consister en une simple proposition indépendante — généralement à l'indicatif présent (exemple 9) ou à l'impératif (exemple 10) —, en deux propositions indépendantes coordonnées (exemple 11) ou encore en une proposition principale accompagnée de sa subordonnée (exemple 12a).

- (9) Nous sommes au cœur de l'industrie des fruits et légumes au Québec
(10) Prenez le virage vert!
(11) Notre pauvreté nous combattons, notre dignité nous affirmons!

- (12) a. When debt is the problem, we are the solution.
b. En matière de dettes, nous sommes la solution.

La répartition des phrases est presque identique en anglais original et en français non traduit, soit respectivement 16 % et 17 % des structures de chaque sous-corpus. Le sous-corpus en français traduit contient légèrement moins de phrases, pour une proportion de 11 %. Si la majorité des phrases conservent leur structure de l'anglais au français, trois d'entre elles ont été traduites par un groupe nominal (exemple 13) et trois autres, par une proposition infinitive (exemple 14).

- (13) a. We value children
b. Nos enfants : notre richesse
- (14) a. Move the world to protect animals
b. Inspirer le monde à protéger les animaux

Le passage vers le groupe nominal pourrait s'expliquer par le désir du traducteur de vouloir privilégier une structure idiomatique; nous l'avons vu plus haut, le groupe nominal occupe une place privilégiée dans l'ensemble des sous-corpus. Quant au passage vers la proposition infinitive, il s'explique aisément du fait que les phrases anglaises visées par ce changement de structure sont toutes à l'impératif, un mode qui, comme l'indique Delisle dans *La traduction raisonnée*, manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français, fait « concurrence à l'infinitif » (2013, p. 538). L'utilisation de l'infinitif permet d'adoucir l'interpellation et de favoriser un style impersonnel. Il s'agit avant tout d'un choix stylistique. Précisons que les deux types de changement de structure examinés ne constituent ensemble que 6 % du corpus de traduction, et qu'il est par conséquent impossible d'en dégager des tendances claires. Le mode impératif anglais étant également employé dans d'autres structures, nous reviendrons sur les considérations traductionnelles de ce que nous appelons « impératif-infinitif » dans la section portant sur l'interpellation directe (4.1).

3.1.6 Proposition infinitive

Comme le montre l'exemple 15, la proposition infinitive est amorcée par un verbe à l'infinitif, suivi ou non de compléments d'objet direct ou de compléments circonstanciels.

- (15) Oser bâtir la justice sociale

Cette structure, unique à la langue française, représente 12 % du sous-corpus en français original et 27 % du sous-corpus en français traduit. Si une structure typiquement française se retrouve en plus grande proportion dans le sous-corpus de traduction, c'est qu'elle découle de la traduction du gérondif anglais, expliqué dans la section suivante.

3.1.7 Gérondif anglais

En anglais, on désigne par gérondif (*gerund*) un groupe verbal amorcé par un verbe à la forme participiale (*-ing*) fonctionnant comme un nom et pouvant donc servir de sujet ou de complément. Cette structure, à distinguer du gérondif français (*en* + verbe au participe présent), est propre à l'anglais et, par conséquent, trouvée uniquement dans le sous-corpus anglais.

Si la question de la forme en *-ing* est généralement abordée assez tôt dans le parcours de formation du traducteur de l'anglais vers le français, surtout en raison du risque d'anacoluthie

qu'elle induit, peu d'auteurs insistent sur la nature différente du gérondif anglais et du gérondif français, sans doute parce qu'aucun traducteur, aussi inexpérimenté soit-il, n'en viendrait à traduire l'une des formes par l'autre. Par exemple, dans son manuel de traduction, Delisle (2013) ne s'attarde qu'à la distinction entre gérondif et participe présent en français (p. 497). Or, l'auteur ne distingue pas ces concepts dans la langue anglaise. Si la *present participle phrase* anglaise suit le même schéma syntaxique que la subordonnée participiale française, il en va tout autrement du gérondif.

Comme nous l'avons mentionné, le gérondif anglais fonctionne toujours comme un nom et peut donc agir à titre de sujet ou de complément d'objet. Dans l'exemple 16, le slogan anglais sous forme de gérondif pourrait, dans une phrase complète, faire office de sujet (*Empowering women to build sustainable communities* is important) ou de complément d'objet direct (They enjoy *empowering women to build sustainable communities*).

- (16) a. Empowering Women to Build Sustainable Communities
b. Renforcer l'autonomie des femmes pour bâtir des communautés durables

Cette structure syntaxique est la seconde en importance du sous-corpus anglais et en représente presque le tiers, soit 32 %, seulement 1 % derrière le groupe nominal. La répartition de ces cas dans le sous-corpus de traduction est loin d'être équitable : 72 % des gérondifs anglais sont traduits par une proposition infinitive, ce qui représente 23 % de l'ensemble des traductions. Mais comment expliquer la popularité de cette stratégie de traduction ?

Ce phénomène semble découler de la parenté syntaxique unissant gérondif anglais et proposition infinitive française, qui peut aussi fonctionner comme sujet (*Renforcer l'autonomie des femmes pour bâtir des communautés durables* est important) ou comme complément d'objet direct (Ils aiment *renforcer l'autonomie des femmes pour bâtir des communautés durables*).

Le décalage observé entre langue traduite et langue non traduite par la représentation plus élevée des propositions infinitives dans les traductions témoigne de l'importance des structures de la langue originale et laisse apparaître une véritable « langue de la traduction ».

3.1.8 Séquence

La séquence, nom que nous avons donné à une structure particulière trouvée en quantité non négligeable dans l'ensemble des sous-corpus (13 % en anglais original, 12 % en français traduit et 12 % en français non traduit), correspond à l'association d'au moins trois concepts exprimés successivement. Elle peut être adjectivale (exemple 17a.), nominale (exemple 17b.), verbale — à l'infinitif (exemple 18) ou au gérondif avec compléments directs (exemple 19a) — et même mixte (exemple 19b). Précisons que la séquence mixte, dont nous n'avons qu'une occurrence, semble plutôt découler d'une maladresse de traduction que représenter une structure légitime en soi.

- (17) a. Healthy - Just - Sustainable
b. Santé - Justice - Durabilité
- (18) Se dépasser. Grandir. Aider.
- (19) a. Funding research Supporting care Increasing awareness
b. Financement de la recherche Soutenir les soins Sensibilisation

En langue source, la séquence est généralement nominale en français (75 % des cas) et verbale en anglais (54 % des cas). Dans le sous-corpus de traduction, la séquence nominale représente 50 % des cas contre 42 % pour la séquence verbale. Le ratio « séquence nominale : séquence verbale » est de 3 : 1 en français original et de 6 : 5 en français traduit, ce qui donne une proportion relative de séquences verbales par rapport aux séquences nominales plus élevée en français traduit, sans doute par la présence plus marquée de cette structure dans l'anglais.

Les séquences sont toutes constituées de trois éléments, à l'exception d'une seule qui juxtapose quatre concepts. Ainsi, la séquence, dans sa forme canonique, se présente sous la forme d'une association de trois concepts complémentaires et successifs. L'ordre de ces concepts est parfois immuable en raison de l'accentuation sémantique qu'il occasionne. Cette accentuation peut avoir valeur de progression narrative, comme le montrent les exemples 20 et 21.

(20) croire. semer. grandir.

(21) a. Partnership. Knowledge. Change.
b. Collaboration. Connaissance. Changement.

Il en ressort que la séquence exprime, en peu de mots, une quantité importante de renseignements et semble une structure idéale pour exprimer la philosophie des OSC dans un espace typographique restreint. La popularité relative de cette structure dans les deux corpus laisse entendre que l'articulation d'un ensemble d'idées implicites par la juxtaposition représente l'une des stratégies de rédaction de slogan d'OSC privilégiées dans chacune des langues à l'étude. Bien qu'il serait tentant d'aborder l'éternelle question de la juxtaposition/coordination contre la subordination en anglais et en français (voir à ce sujet Cosme, 2006; Delisle, 2013, p. 601), soulignons que la séquence associe des concepts, et non des propositions.

Guidère considère le slogan publicitaire comme une « structure autonome » par son expression, mais comme un « titre » par sa mise en forme (2000, p. 104). Le slogan social partage certains de ces attributs, mais il se distingue par sa plus grande autonomie du fait qu'il se place dans la continuité du nom de l'organisme auquel il se rapporte. Ne faisant partie d'aucun texte, le slogan social n'est pas un titre en soi, mais il entretient des relations intertextuelles avec ce qui l'entoure (énoncé de mission de l'organisme, communiqués de presse, formulaire de demande de dons, etc.). En somme, le slogan fait figure de texte à part entière au sein du mode d'expression des OSC. À ce titre, nous croyons que l'approche textuelle du slogan doit permettre au traducteur de s'affranchir de la structure en langue source et de proposer des solutions élégantes et idiomatiques par une analyse d'abord macrotextuelle. Les données de nos corpus peuvent contribuer à cet affranchissement en recensant la répartition naturelle des stratégies de rédaction employées en langue source. Nous revenons sur les différentes solutions inédites générées par cette étude dans la section 5.

3.1.9 Structures particulières

Par l'étude de nos corpus nous avons identifié des structures impossibles à analyser en raison de leur faible présence (3 % en anglais original, 4 % en français traduit et 5 % en français non traduit). En voici la liste exhaustive :

Équation

(22) Consommation + budget = mon intérêt

Subordonnée circonstancielle de but

- (23) Pour que l'environnement retrouve ses droits

Pronoms

- (24) Toi et moi ensemble

Subordonnée temporelle isolée

- (25) a. When you don't know where to turn
b. Quand tu ne sais pas vers qui te tourner

Référent temporel amorcé par « over » ou « plus de »

- (26) a. Over 30 years of promoting effective performance audit and government oversight
b. Plus de 30 ans à promouvoir l'efficacité de l'audit de performance et de la surveillance du gouvernement

Une étude à grande échelle portant sur un nombre plus important de slogans nous permettrait sans doute d'extraire les données et les tendances pertinentes de toutes ces structures et de leurs traductions, le cas échéant. Une telle entreprise pourrait toutefois s'avérer impossible, compte tenu du nombre restreint d'OSC bilingues affichant un slogan anglais et français et de la saturation de l'espace civil canadien à cet égard.

3.2 Changement de structure

De façon générale, les structures anglaises reproductibles en français sont conservées. En effet, 54 % des structures anglaises donnent lieu à une structure équivalente en français. Cette proportion paraît d'autant plus élevée si l'on ignore les gérondifs, qui entraînent obligatoirement un changement de structure et représentent 32 % du sous-corpus anglais. Ainsi, près de 80 % des structures pouvant être modifiées demeurent néanmoins identiques.

4. Interpellation du lecteur

4.1 Interpellation directe

Le slogan des OSC recourt à diverses stratégies pour engager le citoyen dans l'action sociale. C'est pourquoi, outre l'observation des structures syntaxiques, l'examen des phénomènes d'interpellation directe révèle certaines tendances d'une langue à l'autre.

Par « interpellation directe », nous entendons toute manifestation grammaticale des premières et deuxième personnes, qu'il s'agisse de pronoms personnels (exemple 27), d'adjectifs possessifs (exemple 28) ou de verbes conjugués à un mode personnel (exemple 29).

- (27) Nous avons les moyens de faire autrement
- (28) Prévenir l'alcoolisme et la toxicomanie chez nos jeunes

(29) Faisons la différence...

Comme certains slogans combinent différentes stratégies d'interpellation directe (exemple 30), nous exprimons le phénomène général par nombre de cas observés plutôt qu'en pourcentage.

(30) Soyez partenaires de petites réussites qui changent des vies, nos vies

Ainsi, le sous-corpus anglais présente 22 cas d'interpellation directe, contre 19 en français traduit et 27 en français original. Là où l'anglais et le français traduits privilégient la deuxième personne (respectivement 63 % et 53 % des cas), le français original tend légèrement vers la première personne (56 % des cas). Dans l'ensemble des corpus, la première personne du singulier s'avère plutôt marginale. En effet, on n'en trouve aucun cas en anglais, un seul en français traduit et trois en français original.

La proportion importante de deuxièmes personnes dans l'anglais s'explique par l'utilisation marquée de l'impératif. D'un point de vue traductionnel, ce mode n'est toutefois pas considéré comme tel en français. Il fait plutôt figure « d'infinitif-impératif », selon le degré de personnalisation souhaité par le traducteur. L'infinitif-impératif est d'ailleurs la stratégie d'interpellation directe qui subit la plus grande variation dans le processus de traduction, devenant indifféremment infinitif, deuxième ou première personne.

S'il est difficile de dégager des tendances précises, compte tenu de la prédominance de stratégies de rédaction ou de traduction impersonnelles dans nos corpus, il n'en demeure pas moins que nos résultats offrent un premier appui aux observations empiriques de Lavallée, qui propose notamment l'utilisation de la première personne comme stratégie de traduction idiomatique des slogans (2005, p. 171-172), stratégie qui n'aura toutefois pas été mise en œuvre dans le sous-corpus de traduction à l'étude. À cet égard, il semble qu'une étude portant sur les slogans de campagnes de sensibilisation, dont la fonction opérative, pour reprendre la typologie textuelle de Reiss (2009, p. 107-122), serait plus marquée, pourrait produire des résultats intéressants et enrichir la réflexion sur la langue employée par les organisations de la société civile.

4.2 Le cas de ensemble

L'observation du corpus comparable révèle une tendance propre au slogan social français, soit l'utilisation de l'adverbe *ensemble* pour interpeller le lecteur. Cette tendance s'avère bien plus marquée du côté de la langue originale que de celui de la langue de traduction. En effet, l'adverbe *ensemble* se retrouve dans 8 % des slogans en français original, contre seulement 3 % en français traduit. Cette différence pourrait s'expliquer par la faible présence de l'équivalent anglais *together* dans le sous-corpus anglais (1 % seulement), ce qui restreint l'utilisation de *ensemble* chez les traducteurs peu enclins à s'éloigner des structures anglaises originales.

4.3 Stratégies de traduction

Les données analysées mettent en lumière quelques stratégies idiomatiques à mettre en pratique dans le cadre de la traduction de slogans d'OSC. Ces stratégies nous permettent également de valider la méthodologie employée, soit l'utilisation de deux corpus complémentaires pour observer la répartition de phénomènes linguistiques dans chaque langue source et vérifier la correspondance entre langue traduite et langue non traduite.

Nous avons abordé plus haut les difficultés de traduction occasionnées par le gérondif anglais, rendu de façon presque systématique par une proposition infinitive en français, ce qui entraîne une plus grande représentation de cette structure dans la langue de traduction. Or, notre sous-corpus en français traduit révèle aussi des stratégies idiomatiques qui respectent la répartition naturelle des phénomènes observés en français non traduit. Notons entre autres l'utilisation d'un groupe prépositionnel (exemple 31) ou d'un complément circonstanciel de but à l'infinitif (exemple 32), deux structures typiques de notre corpus en français original. Le groupe adjectival (exemple 33) offre également une piste de solution intéressante, mais sa faible présence dans l'ensemble des corpus rend impossible l'évaluation de son caractère idiomatique.

- (31) a. Serving The Sales Community Since 1874
b. Au service des professionnels de la vente depuis 1874
- (32) a. Protecting the Earth for tomorrow
b. Pour protéger l'avenir de la Terre
- (33) a. Delivering health and hope
b. Porteur de santé et d'espoir

Étant donné la propension de l'ensemble du corpus à adopter une structure de type « groupe nominal », en raison, notamment, de son pouvoir de désambiguïsation, on peut supposer que le choix du groupe nominal sera prédominant au moment de traduire le gérondif de manière idiomatique.

- (34) a. Partnering for the Benefit of Canadians
b. Un partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes

Puisque la séquence fait largement appel aux substantifs en français original, le passage de séquence verbale à séquence nominale représente également une stratégie de traduction qui tire parti des tendances de la langue source. Ainsi, il serait sans doute plus idiomatique de privilégier les substantifs dans l'exemple suivant :

- (35) a. Conserve. Enhance. Restore.
b. Protéger. Améliorer. Restaurer.

Proposition : Protection. Amélioration. Restauration.

Ce dernier exemple soulève la question de la perception de la qualité en ce qui a trait à la recherche d'idiomaticité. En effet, la « représentation significativement anormale d'un phénomène linguistique donné » (Loock, 2012, p. 113), si elle altère la qualité d'un système textuel, demeure-t-elle perceptible dans un seul et même texte? Autrement dit, le lecteur d'un slogan traduit selon les schémas d'une langue de traduction plutôt que d'une langue source sera-t-il gêné par la structure linguistique inspirée par l'original si celle-ci respecte les codes de sa

propre langue? S'il s'agit d'une question légitime, nous sommes d'avis que, sans nier l'importance de l'instinct du traducteur, de son jugement et de sa sensibilité linguistique, l'examen de la répartition des phénomènes linguistiques naturels d'une langue ne lui donne que davantage d'outils. Selon nous, une connaissance de ces phénomènes ne peut que contribuer à légitimer ses choix, ce qui pourrait en partie expliquer l'intérêt grandissant pour les corpus comparables en milieu d'enseignement de la traduction (Frérot, 2010).

L'analyse des prédispositions d'une langue en contexte rédactionnel précis peut mener à de belles trouvailles quand l'occasion se présente, comme l'illustre l'exemple 36, où la structure nominale classique devient complément circonstanciel de but à l'infinitif et la charge sémantique du substantif *coalition* est rendue par l'adverbe *ensemble*, ce qui respecte la prédilection du slogan social français pour ce mot.

- (36) a. Canada's coalition to end global poverty
b. Ensemble pour éliminer la pauvreté dans le monde

5. Conclusion

L'analyse des données tirées de nos deux corpus complémentaires soulève des tendances de rédaction propres à un genre discursif unique, profondément implanté dans les besoins souvent urgents d'une humanité solidaire. Toutefois, le slogan social ne nie pas sa relation ambiguë avec la montée de la mondialisation, incarnée notamment par la publicité et les outils de « marketing social ». Par son autonomie et son ancrage sociétal, ce genre discursif semble témoigner de l'émergence d'une véritable « langue de la solidarité », qui présente des schémas linguistiques récurrents permettant à l'un de ses types de texte d'affirmer pleinement son statut textuel.

La traduction demeure bien entendu conditionnée par les textes dont elle émane, ce qui explique les différences entre langue traduite et langue source. La connaissance de ces différences permet au traducteur de s'éloigner des structures anglaises au besoin et de faire appel aux ressources de sa langue comme elles se présenteraient dans un contexte de rédaction unilingue.

Notre étude n'offre qu'une première et modeste exploration de la traduction telle qu'elle se présente au sein des sociétés civiles canadienne et québécoise et de l'étendue des stratégies linguistiques propres à cette sphère de la traduction et sur la relation intertextuelle qui les unit aux slogans des OSC offertes aux traducteurs en quête d'idiomaticité. À ce titre, elle sert plutôt de projet pilote. L'étude d'autres textes représentatifs de cette « langue de la solidarité » dont nous entrevoyons l'existence (campagnes de sensibilisation, demandes de dons, etc.) nous en apprendrait davantage sur les schémas

Bibliographie

- Baker, M. (1993). Corpus linguistics and translation studies: Implications and applications. Dans M. Baker, G. Francis et E. Tognini-Bonelli (dir.), *Text and technology : In honour of John Sinclair* (p. 233-250). Amsterdam, Pays-Bas et Philadelphie, PA : John Benjamins Publishing Company.
- Beacco, J. (2004). Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif. *Langages*, 38(153), 109-119.
- Brodhag, C., Breuil, F., Gondran, N. et Ossama, F. (2004). Organisations de la société civile. *Dictionnaire du développement durable*. Québec, QC : Éditions MultiMondes.
- Collombat, I. (2009). La didactique de l'erreur dans l'apprentissage de la traduction. *The Journal of Specialised Translation*, 12, 37-54.
- Cosme, C. (2006). Clause combining across languages : A corpus-based study of English-French translation shifts. *Languages in Contrast*, 6(1), 71-108.
- Delisle, J. (2013). *La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*. (3^e éd.). Ottawa, ON : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Frérot, C. (2010). Outils d'aide à la traduction : pour une intégration des corpus et des outils d'analyse de corpus dans l'enseignement de la traduction et la formation des traducteurs. *Les Cahiers du GEPE*, 2. Repéré à www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1164#tocto1n3
- French, J., Blair-Stevens, C., McVey, D. et Meritt, R. (2010). *Social marketing and public health : theory and practice*. Oxford, Angleterre : Oxford University Press.
- García Agustín, Ó. (2012). Enhancing solidarity: Discourses of voluntary organizations on immigration and integration in multicultural societies. *Journal of Multicultural Discourses*, 7(1), 81-97.
- Guidère, M. (2008). *La communication multilingue*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Guidère, M. (2000). *Publicité et traduction*. Paris, France : L'Harmattan.
- Guillaume, A. (2010). La traduction au service des ONG. *Hermès, La Revue*, 56, 83-89.
- Johansson, S. (2007). *Seeing through multilingual corpora : On the use of corpora in contrastive studies*. Amsterdam, Pays-Bas et Philadelphie, PA : John Benjamins Publishing Company.
- Kotler, P. et Zaltman, G. (1971). Social marketing : an approach to planned social change. *Journal of Marketing*, Juillet, 3-12.
- Lavallée, F. (2005). *Le traducteur averti : pour des traductions idiomatiques*. Montréal, QC : Linguattech.
- Laviosa, S. (1997). How comparable can "comparable corpora" be? *Target*, 9(2), 289-319.
- Loock, R. (2012). La traductologie de corpus : étude de cas et enjeux. Dans N. D'Amelio (dir.), *Au cœur de la démarche traductive : débat entre concepts et sujets* (p. 99-116). Mons, Belgique : Éditions du CIPA.
- Olohan, M. (2004). *Introducing corpora in translation studies*. Abingdon, Royaume-Uni : Routledge.
- Planche, J. (2007). *Société civile : un acteur historique de la gouvernance*. Paris, France : Éditions Charles Léopold Mayer.
- Reiss, K. (2009). *Problématiques de la traduction : les conférences de Vienne* (traduit de l'allemand par C. A. Bocquet). Paris, France : Économica.
- Slogan. (2014). Dans P. Robert, J. Rey-Debove et A. Rey (dir.). *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, France : Dictionnaires Le Robert.
- Tatilon, C. (1978). Traduire la parole publicitaire. *La Linguistique*, 14(1), 75-87.